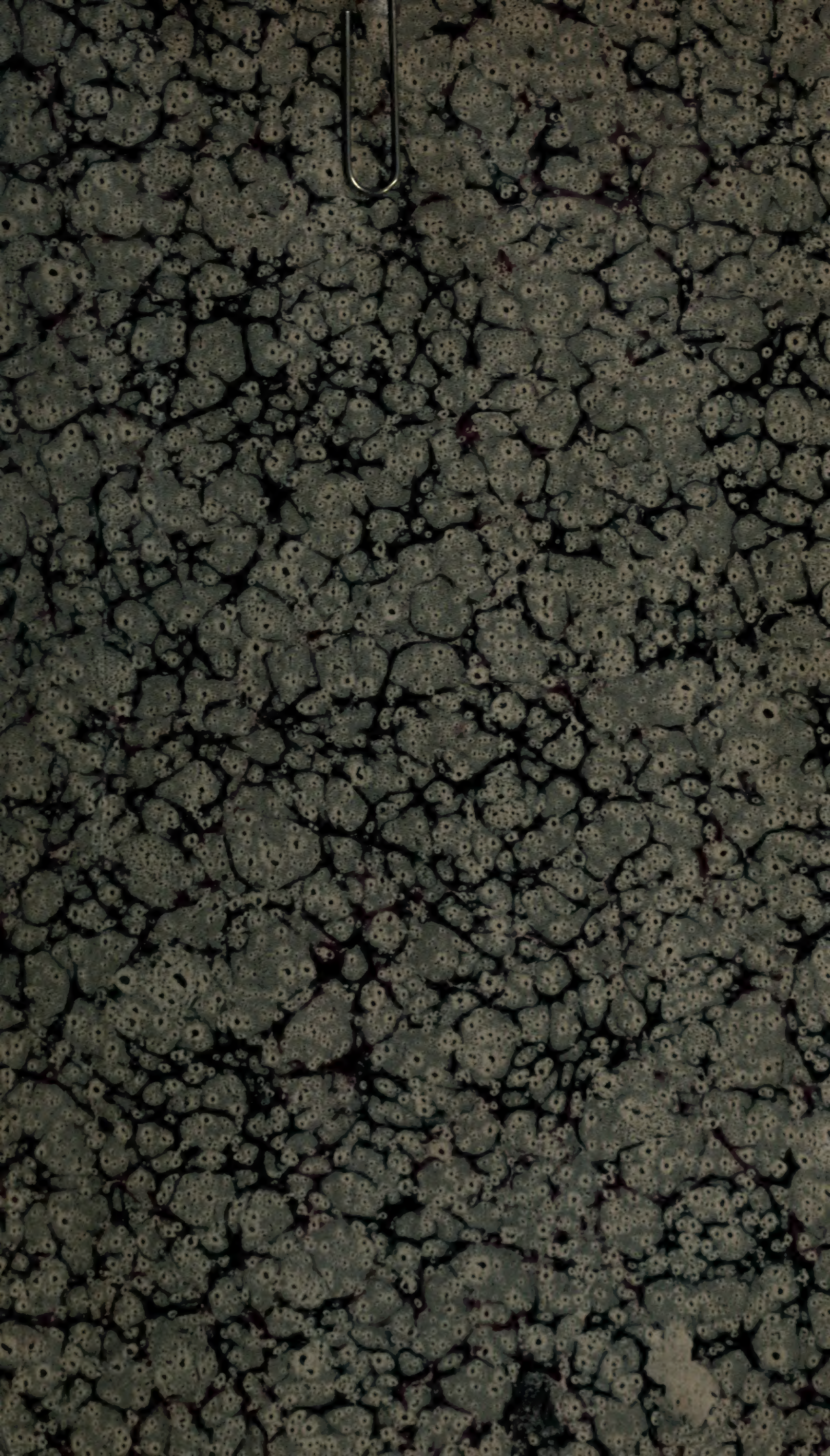




Le Roman social en France

au XIXe siècle

A LA MÉMOIRE

DU DOCTEUR E. DELBET

A

M. PAUL DESCHANEL

PRÉSIDENT DU COLLÈGE LIBRE DES

SCIENCES SOCIALES

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
Publiées avec le concours du Collège libre des Sciences sociales
X

LE ROMAN SOCIAL EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE

PAR

CHARLES-BRUN
Agrégé de l'Université



PARIS (5e)
V. GIARD & E. BRIÈRE
LIBRAIRES-ÉDITEURS
16, RUE SOUFFLOT ET 12, RUE TOULLIER

1910

Le romancier commence, il touche le vif, il l'exagère un peu ; la société se pique d'honneur et exécute ; et c'est ainsi que ce qui avait pu paraître d'abord exagéré finit par n'être plus que vraisemblable.

SAINTE-BEUVE.

On conteste parfois l'influence du roman sur les mœurs. On ne la conteste pas sérieusement.

R. DOUMIC.

PRÉFACE

L'auteur ne se dissimule point les défauts de l'ouvrage qu'il offre aujourd'hui au public. Le titre lui-même n'en est pas d'une clarté satisfaisante : il ne s'agit pas seulement ici du roman que l'on a coutume d'appeler proprement social, du roman à thèse : des romans sans nulle prétention sociale y sont étudiés, on verra pourquoi. S'il n'eût craint de paraître encore étendre un sujet déjà trop vaste et de décevoir par trop l'attente, sans doute que l'auteur eût préféré intituler son livre : « Le roman et les mœurs en France au XIXe siècle. »

Mais il est bien d'autres critiques dont il reconnaît par avance la justesse et qu'il s'est tout le premier adressées. Des leçons professées comme l'ont été celles qui vont suivre (1) gardent presque toujours, quand on les réunit en volume, un tour oratoire assez déplaisant et dont on n'a pas dépouillé entièrement celles-ci. L'abondance didactique des références et des citations y rebute. La méthode les alourdit. Elles ne sauraient non seulement

1. Au Collège libre des Sciences sociales (1906-1907 et 1907-1908).

épuiser, mais approfondir un sujet, et les lacunes y sont choquantes. Ici, par exemple, on remarquera que certains auteurs paraissent à peine, comme Balzac, qui voulaient une étude à part et en feront prochainement l'objet : et d'autres, trop en vogue pour qu'un enseignement oral les néglige, sont nommés, qui n'ont peut-être pas beaucoup d'autres mérites que celui de cette vogue même. Par le dessein du cours, l'époque immédiatement précontemporaine, de 1830 à 1880, n'est guère considérée que comme une sorte d'introduction à la période actuelle et les proportions ne sont pas gardées. De même, on a écarté volontairement les comparaisons, qui auraient pu être si instructives, avec le roman étranger, en particulier avec le roman anglais du XIX[e] siècle (1).

Surtout, l'auteur a peut-être trop répugné à tirer de son travail des conclusions rigoureuses. Si, presque partout, il espère avoir suffisamment expliqué la genèse du roman social et les influences qu'a subies le romancier, il lui a paru à peu près impossible de déterminer la part du roman dans l'évolution sociale. Il pense avoir assez fait de démontrer qu'il en a eu une. S'il a établi la présence, dans le roman, d'idées ou de théories qui commencent à se traduire dans les mœurs et dans les lois, s'il y a mis en lumière ces « anticipations »

1. V. sur ce sujet V. Cazamian, *Le roman social en Angleterre (1830-1850)*, Paris, Soc. nouv. de librairie et d'édition, 1904.

sur presque toutes les questions graves posées à cette heure, il a jugé qu'il lui était interdit d'aller plus loin.

Du reste, cette étude de l'action sociale de la littérature n'est pas encore assez avancée pour que l'on puisse demander à ce livre autre chose qu'un essai de méthode, quelques directions générales et, par delà, un éveil de la curiosité.

25 décembre 1908.

Le Roman Social en France
AU XIXe SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LA LITTÉRATURE ET LA SOCIÉTÉ

Il semble difficile de rien écrire qui soit nouveau sur les rapports de la société et de la littérature. On en a donné des formules saisissantes, sinon toujours heureuses : on en a traité souvent, et leur connaissance est comme un postulat nécessaire à toute critique. Chacun croit là-dessus être fixé. Cependant, que l'on y veuille regarder d'un peu plus près, et l'on sera frappé du vague et du contradictoire que décèlent les assertions les plus tranchantes. C'est que la question est complexe (comme toute question sociologique d'ailleurs), que son étude, plus que d'autres, expose à de constantes méprises, si l'on n'est armé d'une rigoureuse méthode : et la méthode, ici, est encore, ou presque totalement, à créer.

Les pages qui suivent, et que l'on espère être assez générales pour pouvoir fournir un instrument de travail accommodé à tous les genres littéraires, et non au roman seul, n'ont pour propos que de mettre quelque ordre dans une évidente confusion. Rien n'y sera dit qui n'ait été dit, et mieux sans doute : l'important est que la disposition en soit peut-être un peu neuve. Que si les conclusions n'en paraissent pas assez nettes, que si la pensée semble constamment s'y reprendre, on voudra bien observer que la matière le demandait, et, par ailleurs, que c'est précisément leur nouveauté principale après tant d'inutiles et ambitieuses affirmations.

Action morale et action sociale. — Une des premières causes d'erreur est que, lorsqu'on parle d'*action de la littérature*, on mêle constamment l'action *morale* et l'action *sociale.* Bien plus : action morale prend deux sens, suivant qu'on l'entend d'une action, quelle qu'elle soit, exercée sur le moral de l'individu, ou d'une action bienfaisante et proprement *moralisatrice.* Nous écartons préalablement tout ce qui, dans notre exposé, pourrait se ranger sous ce chapitre. Que l'on ne cherche ici ni discussions sur la moralité de l'art, ni dissertations sur la formule de l'art pour l'art comprise comme proclamant l'indépendance, ou prétendue indépendance de l'art vis-à-vis de la morale (1). Si, encore, on veut dire par ces mots que l'art, et plus spécialement celui du

1. Cf. A. Cassagne, *La théorie de l'art en France pour l'art chez les derniers romantiques et les premiers réalistes*, Paris, Hachette, 1906.

littérateur, n'a à se proposer d'autre but que de réaliser la beauté (1), en vérité que nous importe ? Nous essaierons de démontrer tout à l'heure que les intentions de l'écrivain ne sont nullement en rapport avec l'influence qu'il peut exercer.

« L'art pour l'art ! a écrit Brunetière (2), trois mots vides de sens ! disait dédaigneusement Dumas. Non ! pas vides, mais, au contraire, pleins de sens, et d'un mauvais sens, d'un sens équivoque et dangereux ! Car on peut bien n'assigner à la science d'autre objet qu'elle-même, parce que l'objet de la science ne dépend pas de nous et que, si nous n'existions pas, le monde de la science ne cesserait pas pour cela d'être tout ce qu'il est. Nous pouvons, du moins, le supposer ! Nous pouvons croire, tout nous y invite, que, si nous n'existions pas, les planètes n'en décriraient pas moins leurs orbites à travers l'espace : et il ne paraît pas probable que, si nous disparaissions quelque jour de la surface de notre globe, la nature et la vie dussent s'anéantir et disparaître avec nous. Mais qu'est-ce que l'art en dehors de l'homme ? à quoi répondrait-il ? et quelle en serait seulement la matière ? L'art n'a proprement d'existence et de réalité que pour l'homme et par l'homme. »

Evidemment : mais l'opinion bourgeoise qui condamne l'art pour l'art (3) le condamne parce qu'il sup-

1. Nous citerons plus loin (chapitre V) la déclaration de G. Flaubert : « La morale de l'art consiste dans sa beauté même... »

2. Réponse au discours de réception de M. R. Bazin à l'Académie française.

3. V. Maxime Du Camp, *Mémoires*, II, 183.

prime chez l'artiste l'intention de *moraliser*, de rendre l'homme meilleur. Ce sont les peintures délétères qu'elle reproche aux tenants de la formule, leur reconnaissant, d'ailleurs, implicitement, par là même, une influence. « Vaucorbeil trouvait aussi que l'art devait avoir un but : viser à l'amélioration des masses ! (1) » Il nous paraît que la besogne du sociologue, aussi bien que celle du psychologue, n'a rien à voir avec celle du moraliste, en ce sujet. Si une œuvre romanesque exerce une action, il suffit : à d'autres de discerner si cette action est bienfaisante ou néfaste. Que *Werther* ait déchaîné une épidémie de suicides ; que *René* ait contribué à propager le « mal du siècle » ; que l'histoire des rapports du roman et de la famille ait pu être intitulée l'histoire du roman contre la famille ; que la conception romantique de l'amour soit à l'origine des crimes passionnels qui encombrent nos colonnes de faits-divers, notre tâche n'est pas de juger la valeur morale de ces actions littéraires, mais de vérifier si elles ont été exactement observées.

Reste que, sans aucun préjugé de moralité, il faut encore se garder de confondre l'action *morale*, exercée ou prétendue exercée sur un individu (2), et l'action *sociale*. Sans doute, en dernière analyse, on a pu sou-

1. G. Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, p. 191.

2. Sur l'action morale des idées et, accessoirement aussi, sur la moralité de l'art, v. P. Bourget, préface du *Disciple* et *Le Disciple* lui-même, ainsi que les deux chapitres des *Nouvelles Questions de critique* de Brunetière: *A propos du Disciple*, *Question de morale*. On y trouvera, développé avec toute l'ampleur désirable, le débat que nous écartons ici.

tenir que l'action morale est une action sociale, puisque, modifiant l'état moral d'un homme en société, elle modifie, par là, la société elle-même, agrégat d'individus. Les classiques n'avaient pas si grand tort d'estimer « que le bien public se compose de l'accord des bonnes volontés particulières (1) ». Qui ne voit pourtant qu'il est nécessaire de circonscrire l'objet de nos recherches et que l'action morale individuelle échappe presque complètement à l'analyse par ce qu'elle a d'individuel justement et de presque infini, et par la difficulté où nous sommes de la contrôler ? Partout où ces deux termes, un livre, un être humain, se trouveront en présence, on peut supposer une action morale du premier sur le second. Imaginons une princesse de légende enfermée dans la « librairie » de sa tour, et nous pourrons admettre que ses lectures solitaires imprègnent sa mentalité.

Action sociale proprement dite. — Mais, quand nous parlons d'action *sociale* de la littérature, nous visons une action du livre, de la pièce, de l'article, plus aisément saisissable, puisqu'elle doit, dans l'hypothèse de son existence, modifier les rapports réciproques soit des individus d'un même groupe social, soit des groupes sociaux ; créer la mentalité des groupes sociaux nés uniquement de la littérature, les lecteurs de romans-feuilletons, par exemple, ou les spectateurs de drames;

1. F. Brunetière, *Manuel de l'histoire de la litt. fr.*, p. 328.

et déterminer l'évolution d'une notion sociale, celle, je suppose, du respect, de l'attrait sexuel, de la peine, ou d'une institution sociale, celle de la famille ou de la propriété. Pour sortir de l'abstraction, que le roman français du XIXe siècle ait, comme on l'a avancé, contribué à émanciper l'enfant et la femme et à relâcher les liens du mariage, qu'il ait fondé l'opinion du gros de la nation sur le prêtre ou sur le parlementaire, n'allons pas plus loin : le roman français a eu une *action sociale.* Nous aurons à dire par quels moyens on la peut contrôler ; on conçoit par avance que, si l'entreprise est ardue, elle est du moins possible, aux limites où nous l'enfermons.

L'action sociale de la littérature existe. — Dans l'hypothèse de son existence, avons-nous écrit. Le titre même de cet ouvrage (1) suffirait à laisser entendre que nous admettons cette hypothèse. Il nous paraît oiseux d'instaurer une discussion sur la possibilité théorique d'une action sociale de la littérature, alors que personne ne songe à la nier sérieusement. Mais accepter une possibilité théorique, ce n'est ni s'engager à reconnaître comme exacts tous les cas d'influence de la littérature plus ou moins complaisamment signalés (il peut y avoir des erreurs totales et de fausses attributions de cause), ni, lorsque le cas est exact, se refuser à voir quels autres éléments ont pu concourir, avec la lit-

1. Et, plus généralement, celui de la série de cours sur l'*Action sociale de la littérature* d'où il est sorti.

térature, à la production d'un phénomène social. Au fond, toutes les boutades (ce n'est guère autre chose) qui semblent révoquer en doute l'action sociale de la littérature (1) ne sont que des réserves fort légitimes apportées à des assurances un peu troublantes, des démentis à d'évidentes exagérations, ou, nous le verrons bientôt, la mise en lumière exclusive, par un jeu naturel, d'un aspect de la question trop délibérément laissé dans l'ombre.

Quand M. J. Lemaître écrit : « Je crois bien, comme Rousseau, que le théâtre ne peut rien, ou pas grand'chose, pour corriger les mœurs : mais peut-il tant que cela pour les corrompre ? Je ne sais, personne ne sait », c'est beaucoup moins, de sa part, une négation qu'une sage défiance. Flaubert et Maupassant ont, de même, l'air assez sceptiques : c'est qu'ils réagissent contre la conception romantique de l'écrivain revêtu d'un sacerdoce et investi de la dignité de « meneur de peuples ». Si Ernest Feydeau, le romancier de *Fanny*, se sent « tout décontenancé à la seule idée de... réfuter encore... ce vieil enfantillage de l'influence de la littérature sur les mœurs (2) », ne nous y trompons point : il vient de relire quelque massif premier-Paris de *La France* ou du *Siècle* rejetant sur la dernière comédie la « décadence des mœurs publiques ». Des tempéraments dans l'affirmation, une méthode plus délicate, et

1. La plus connue est sans doute celle de Th. Gautier : « C'est comme si l'on disait que les petits pois font venir le printemps. »

2. *Du luxe, des femmes*, etc., pp. 113-4.

nul ne fera plus difficulté de concéder à la littérature une part dans la constitution des mœurs.

La conception est aussi vieille que le monde littéraire classique, s'il est vrai que les Hellènes ont personnifié dans leurs premiers poètes légendaires, Orphée ou Amphion, l'effort civilisateur. Mêlée constamment de l'inquiétude moralisatrice que nous signalions tout à l'heure et qui se traduit par l'anathème lancé aux génies de corruption, elle traverse l'histoire des lettres . « Notre amour, dit orgueilleusement à sa maîtresse Ovide, romantique avant la lettre, a fait naître beaucoup d'amours. » Comme les vieux Romains ont essayé de résister à l'invasion des maîtres grecs, partout, un pouvoir vigilant a, pendant de longs siècles, brûlé des livres, banni des auteurs, interdit des pièces de théâtre. Les libertins et, après eux, les Encyclopédistes croient préparer la cité future. La représentation du *Mariage de Figaro* est une préface de la Révolution. Tout entière, l'école de 1830 est pénétrée de l'importance de sa tâche sociale. « Méditez ceci, Pavie ; c'est beaucoup d'impiété ou de piété ; mais je crois accomplir une mission (1). » Et la société se sent en péril et dénonce le « venin romantique » (2), ainsi que dira plus tard M. Léon Daudet. Ch. Nodier estime que l'on a commis moins d'actes criminels en France, tant qu'on y a joué

1. V. Hugo, lettre inédite à Victor Pavie, citée par Ed. Biré. *Victor Hugo après 1830*, I, p. 98.

2. Cf. notamment les curieux ouvrages de Menche de Loisne, Poitou et Potvin, cités à la Bibliographie, et les sévérités de Proudhon pour Hugo et G. Sand.

Le Chien de Montargis (1), que Pixérécourt a été une religion et qu'il a suppléé aux « directions de la chaire muette ». Dumas fils se vante de la part qu'il a prise à la civilisation de son temps. Cependant. Vallès parle des « victimes du livre » et Louis Veuillot prononce : « Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume dans des mains sales. Avec cela on change l'opinion de tout un peuple qu'on pourrit, on gâte un siècle... » Il y a incontestablement un fond d'idées justes, et non moins incontestablement beaucoup de vague et de déclamations confuses dans tout ce qui précède.

La littérature n'est qu'un facteur des phénomènes sociaux. — La simplification outrée rebute tout bon esprit. Faire de la littérature la cause d'un phénomène social, et non une des causes de ce phénomène, c'est *a priori* risquer l'erreur ; on le sent de reste. Cet exemple quasi classique de la Révolution française déterminée par les philosophes et leurs écrits (2) montre bien la nécessité de faire sa part, et rien que sa part, au facteur littérature. Premier principe auquel il faut se tenir d'autant plus fermement que la critique, absorbée par son objet, a une tendance naturelle à ne plus voir que lui. La faute serait lourde de négliger pour les seuls Encyclopédistes les causes économiques, politiques ou

1. Drame de Pixérécourt.

2. On se rappelle les vers de Henri Heine : les têtes de la reine et de ses dames d'atour, c'est Voltaire qui les a coupées.

même religieuses qui ont amené le mouvement de 1789.

Qui voudra déterminer l'influence littéraire dans ce mouvement, il lui faudra, par une décomposition assez délicate, et l'isoler des autres causes, si elle a pu s'exercer directement, et rechercher sa part contributive dans chacune de ces causes, puisqu'aussi bien les théories politiques, entre autres, d'où est sortie l'œuvre de la Constituante, ont en partie leurs origines dans la littérature.

Il n'y a là absolument rien de particulier à l'étude de l'action sociale. Une telle complexité est la marque même de la vie, on l'a dit il y a fort longtemps ; et, pour reprendre l'expression de M. Bouglé, « la constatation de ces interférences n'est pas faite pour rebuter la sociologie (1). » Il est, néanmoins, permis de présumer dès maintenant que toute conclusion précise courra risque d'être assez aventureuse.

La littérature est un effet. — Poursuivons. Il faut isoler, parmi les autres, l'agent social représenté par la littérature ; mais cet agent lui-même, que nous envisageons ainsi, comme une cause, est, en même temps qu'une cause, un effet. La littérature d'une époque est soumise à son époque, dans une certaine mesure : elle en est un produit. C'est le côté de la question laissé

1. C. Bouglé, *Qu'est-ce que la sociologie ? Revue de Paris*, 1er août 1897. Id., *ibid.* : « ... Nous avons pris soin, lorsque nous passions en revue quelques-unes des conséquences de la société, de remarquer que d'autres influences pouvaient interférer avec la sienne, et qu'elle était loin d'expliquer, à elle seule, le tout de l'économie ou de la morale, de la religion ou de l'art. C'était laisser du jeu, pour ainsi dire, à ces différentes forces... »

dans l'ombre par ceux qui attribuent d'une façon si décisive à la littérature une action sociale, et que d'autres, nous le disions, remettent violemment, un peu exclusivement aussi, en lumière.

« Voyez-vous, répondait à une enquête sur le mouvement littéraire, le romancier de *L'Emoi*, M. Jean Viollis (1), les agitations littéraires ne sont rien. Je suis marxiste en littérature, comme d'autres le sont en sociologie. Un romancier ne crée pas, c'est lui qui est créé ; un milieu social l'entoure, le presse... » Eh ! sans doute. Toute cause d'action sociale est un effet, sous un certain point de vue : la littérature plus qu'une autre, car l'homme de lettres, pour bien des motifs, subit avec une nervosité spéciale la pression du milieu où il se trouve placé (2). Il faut donc envisager ici une série constante et indéfinie d'actions et de réactions : les mœurs créent en partie la littérature qui, à son tour, crée en partie les mœurs, et ainsi de suite tout au long de l'histoire.

Action et réaction. — Ce second principe, qu'il ne faut jamais perdre de vue, a été si souvent formulé qu'il passe à l'état de pont-aux-ânes. « Je me suis proposé, écrit Mme de Staël (3), d'examiner quelle est l'influence

1. *Gil Blas*, 5 décembre 1904, enquête de MM. G. Le Cardonnel et Ch. Vellay.

2. Il en est ainsi non seulement de la littérature, mais de toute forme d'art : cf. notamment la peinture ou l'estampe.

3. *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales, Discours préliminaire.*

de la religion, des mœurs et des lois sur la littérature, et quelle est l'influence de la littérature sur la religion, les mœurs et les lois. » Vinet : « La littérature fait partie intégrante de la vie humaine. Elle est assujettie à son temps, mais en réagissant sur lui (1). » E. Legouvé : « On a beaucoup dit que la littérature était l'expression de la société ; mais la société est souvent l'expression de la littérature (2). » Et je garde pour la fin la belle image de M. Edouard Rod : « C'est la voile qui mène la barque, mais c'est le vent qui gonfle la voile. »

Il convient bien d'entendre ainsi la question des rapports de la littérature et de la société ; ces rapports ne sont nullement unilatéraux : ils sont réciproques. « Mais n'y a-t-il pas là un cercle vicieux ? Un même phénomène peut-il donc être à la fois la cause et la conséquence d'un autre ? D'abord, en matière sociale, rien n'est plus fréquent que de pareilles actions et réactions. A Rome, par exemple, on peut dire que la religion obéit à l'influence de l'Etat, et, réciproquement, l'Etat à l'influence de la religion. Rien ne nous empêche, lorsque nous recherchons quelles relations constantes unissent nos différentes activités aux différentes formes sociales, de prendre celles-ci tantôt pour point de départ, tantôt pour point d'arrivée ; l'œuvre peut réagir sur l'agent et l'effet devenir cause (3). »

1. *Les Moralistes du* XVI*e siècle, Préface.*
2. *Soixante ans de souvenirs*, I, pp. 360-1.
3. C. Bouglé, *ibid.* Cf. Auguste Comte : « L'idée de vie suppose constamment la corrélation nécessaire de deux éléments indispensables :

On trouvera, entre autres, une application de ce principe dans le chapitre de cet ouvrage consacré au roman régionaliste. Le mouvement de réveil des provinces françaises est assez récent pour être encore envisagé surtout comme cause du développement de nos littératures provinciales ; et nous n'avons eu garde d'y manquer. Mais déjà ce développement des littératures provinciales peut être considéré, à son tour, comme un adjuvant précieux, à tout le moins, du mouvement d'ordre économique et administratif qui tend à refréner l'excès d'une centralisation outrancière. On peut saisir, dans ce cadre restreint, le jeu réciproque des deux forces.

La littérature est l'expression de la société. — Dans tous les cas, nous tenons un bout de la chaîne. Les écrivains, en qui nous voyons des agents de modifications sociales, subissent l'action de la société. Et celle-ci a bien, déjà, subi l'influence de la littérature antécédente ; mais il faut s'arrêter quelque part, et la société est antérieure à la littérature. En un sens, suivant le mot de Villemain auquel répondait Legouvé, « la littérature est l'expression de la société ». On connaît le développement que Taine a donné à cette conception (1). La race, le milieu, le

un organisme approprié et un milieu convenable. C'est de l'action réciproque de ces deux éléments que résultent inévitablement tous les phénomènes vitaux. »

1. *Philosophie de l'art*, I. — Id., préface de l'*Histoire de la littérature anglaise* : « Il n'y a ici comme partout qu'un problème de mécanique : l'effet total est un composé déterminé tout entier par la grandeur et la direction des forces qui le produisent. » On a recherché les origines de la doctrine de Taine dans Tacite, Fénelon, Montesquieu, A. Comte, et surtout Herder.

moment expliquent tout. « L'œuvre d'art est déterminée par un ensemble qui est l'état général de l'esprit et des mœurs environnantes » ; sa valeur croît et décroît en valeur du caractère qu'elle exprime, de mode, de demi-période, de période ou de race. A exprimer ainsi son temps le littérateur est incliné d'abord parce qu'il en est tout imprégné et d'autant plus qu'il est plus sensible, ensuite parce qu'il désire être goûté et qu'il le sera d'autant mieux qu'il traduira les aspirations, les besoins et les sentiments contemporains. Pour bien comprendre les chefs-d'œuvre grecs, il faut se rappeler la cité avec ses hommes libres et ses esclaves ; la féodalité et le christianisme sont indispensables pour expliquer la poésie du moyen-âge ; et l'on n'entend parfaitement Racine que si l'on connaît Versailles et la cour.

Vue aussi étroite que celle du sociologue qui voudrait déterminer uniquement l'influence d'une forme littéraire sur une forme sociale ; vue précieuse, cependant, et non moins par la vigueur avec laquelle Taine la soutient que parce qu'elle a renouvelé la critique, malgré son exclusivisme, ou grâce à cet exclusivisme même. Le danger serait évidemment aussi grand de s'y tenir, de ne voir dans la littérature qu'un « produit » et, par suite, qu'un « témoin », qu'un « enregistreur ». Mais n'est-ce pas, déjà, un excellent terrain d'études pour l'historien social que ce témoignage demandé à la littérature d'une époque ? « Parmi les documents qui nous remettent devant les yeux les sentiments des généra-

tions précédentes, une littérature, et notamment une littérature classique, et notamment une grande littérature est incomparablement le meilleur », nous dit Taine (1). Avant Taine, Geoffroy avait écrit : « J'étudie le siècle de Louis XIV dans ses poètes dramatiques : les comédies de ce temps-là sont pour moi des histoires » ; et Stendhal : « Ici il faut faire abstraction de toute considération littéraire. Je ne leur (2) demande qu'un témoignage sur leur siècle (3). » La contribution n'est pas méprisable.

Lois de l'interprétation du témoignage littéraire. — 1° *Déposition indirecte.* — L'interprétation du témoignage est soumise à des lois auxquelles ne saurait échapper l'interprétation du témoignage littéraire. Ce serait s'exposer à de graves mécomptes que d'accepter sans critique toute déposition d'un écrivain sur son temps. Jugera-t-on Paris, sa haute société, sa bourgeoisie, de 1885 à nos jours, uniquement sur la peinture que

1. Ce qui est vrai des sentiments et des jugements l'est aussi de mille traits de mœurs, souvent fort utiles à la connaissance de l' « atmosphère » d'une époque. Depuis que le roman est devenu « réaliste » en ce sens, depuis que Balzac a fait la part si large aux détails matériels, du mobilier ou de l'ajustement féminin à l'argent, on ne peut plus ignorer la valeur documentaire de ce genre. Nous verrons (chapitre V, *Le roman réaliste et naturaliste*) l'éloge que Brunetière fait, à cet égard, des ouvrages de Flaubert. Mais la littérature n'a guère là d'emploi que de « doubler » la documentation figurée (estampes, peintures, catalogues illustrés, etc.) au lieu que, dans le domaine des « sentiments », comme dit Taine, elle garde la première place. Cf. Ch. V. Langlois, *La Vie en France au moyen-âge d'après quelques moralistes du temps*, Introd.

2. Aux romans.

3. *De l'Amour*, p. 259.

nous en retrace le roman mondain (1)? Le jugement serait peu flatteur. La corruption parisienne est un article, a-t-on dit, que nous ne tenons que pour ne pas désappointer les étrangers : et il est trop vrai que ceux-ci paraissent assez satisfaits et assez enclins à nous croire sur parole. De courageux publicistes ont même dénoncé, à plusieurs reprises, le tort que notre littérature romanesque nous causait, aux Etats-Unis, par exemple, où la généralisation est audacieuse.

Gaston Boissier, très sagement, rectifiait cette erreur critique dans une page que nous n'avons rien de mieux à faire que de citer entièrement (2) : « Nous pourrions donc prendre, dans la lecture de Martial, une très mauvaise opinion de lui et de son temps, si nous ne faisions un retour sur nous-mêmes, qui sera peut-être de nature à tempérer notre sévérité. Chez nous aussi, il a fleuri, et il fleurit encore une littérature malhonnête qui est fort bien accueillie d'une partie du public. Faut-il croire que tous les gens qui dévorent ces romans qu'on tire à des milliers d'exemplaires et assistent à ces pièces qui obtiennent des centaines de représentations vivent, dans leur intérieur, comme les personnages dont on leur raconte les aventures? Ce sont très souvent de bons bourgeois, débauchés seulement d'imagination, coupables surtout de curiosités malsaines, et qui sont bien aises qu'on leur fasse un moment entrevoir ce qu'ils ne voudraient pas imiter. Quant aux auteurs, ils sont peut-

1. Le raisonnement s'applique au théâtre.
2. *Tacite*, pp. 282-3.

être moins vicieux de nature que pressés d'attirer sur eux l'attention publique et convaincus qu'on arrive plus vite en faisant un peu de scandale. Je suppose qu'il en devait être de même dans l'antiquité, et j'en conclus qu'il est sage de ne pas tirer des vers de Martial des conséquences trop sévères pour lui-même et pour son temps. »

Faut-il donc renoncer à induire les mœurs d'une époque de son théâtre ou de son roman ? Nullement ; mais, outre qu'il ne faut pas consulter la littérature toute seule, ce n'est pas sur le fait précis, net et cru, qu'elle nous renseignera. Il est intéressant de savoir que les contemporains — mettons de Martial — ont des « curiosités malsaines », et que... mettons toujours Martial et ses confrères voient dans le scandale le secret des gros tirages et des fructueuses centièmes. Cette déposition indirecte est par là même irrécusable.

Gaston Boissier, traitant ailleurs du même sujet, à propos de Pétrone, cette fois (1), le reconnaissait bien : « Quelle triste opinion, écrivait-il, on prend, en le lisant, de cette société qui lui a servi de modèle et à laquelle il voulait plaire !... C'était évidemment un monde différent du nôtre que celui où ces choses pouvaient se dire et s'écouter sans embarras. Je ne veux pas prétendre assurément que tout le monde du temps de Néron vécût comme Encolpe et Ascylte : il est probable qu'alors comme aujourd'hui les romanciers s'attachaient plutôt à dépeindre l'exception que la règle : mais, si les mœurs

1. *L'Opposition sous les Césars*, pp. 284-5.

que décrivait Pétrone n'étaient pas celles de toute la société de son temps, cette société s'amusait de ses récits, et ils permettent au moins de juger combien elle avait la curiosité malsaine et l'imagination dépravée. »

On a pu dire de même que rien ne fixe mieux l'étiage moral d'une société que ce qu'elle supporte au théâtre (1). L'historien futur de nos mœurs ne peut manquer de signaler, après les timidités d'un Casimir Delavigne (2) et le luxe de préparations d'un Dumas fils, les tranquilles audaces de nos dramaturges et de nos vaudevillistes, pour établir ce que M. Jules Lemaître appelle agréablement (3) « la décroissance, heureuse après tout, du pharisaïsme public ». Quelles que soient les conséquences qu'il lui plaise d'en tirer, elles reposeront sur une observation juste.

2° *Son contrôle.* — Cette expérimentation indirecte est susceptible de donner les plus heureux résultats. Dans l'essai de méthode qu'il a placé en tête de sa bonne étude sur le théâtre de mœurs de 1815 à 1848, M. Ch.-M. des Granges expose comment il juge « objectivement » les pièces en s'adressant aux contemporains mêmes des

1. J.-J. Weiss, *le Théâtre et les Mœurs* : « Rien ne donne mieux la mesure des inclinations d'une société que les mœurs qu'elle supporte ou qu'elle recherche au théâtre, alors même que ces mœurs ne seraient pas réellement les siennes. » M. Faguet (*Journal des Débats*, 5 octobre 1903, article consacré au livre de M. des Granges que nous allons citer) paraît voir dans l'établissement de cet étiage de la moralité publique la contribution sociale la plus claire du théâtre.

2. Voir sur *L'Ecole des Vieillards* et la hardiesse de la situation, E. Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*, pp. 25 et suiv.

3. *Les Contemporains*, 7e s., p. 275.

C. Delavigne, des Scribe, des Mazières, etc. S'il ne peut ressusciter les spectateurs et les faire parler, il lui reste les mémoires, les préfaces des auteurs, et, surtout, les feuilletons. En comparant jugement et impressions, il a « quelque chance d'établir, par une moyenne, le véritable sens que les spectateurs contemporains ont attribué à telle ou telle pièce (1). »

« Je constate, poursuit-il, que j'aurais pu commettre les plus graves erreurs en jugeant par moi-même, avec les idées ou les préjugés de mon temps, de la hardiesse ou de la faiblesse de certains sujets : — que tel type, auquel je n'ai prêté aucune attention, a jadis paru nouveau, et a incarné un ridicule à la mode : — que tel autre, que je croyais significatif ou vrai, et d'après lequel j'étais tenté d'attribuer à toute une génération quelque travers ou quelque vice, a été déclaré conventionnel ou faux ; etc... Et je puis, dès lors, espérer que je ne tomberai pas dans le sophisme qui consiste à reconstituer les mœurs et les goûts du *passé*, d'après nos jugements *actuels* sur des œuvres que les contemporains ont souvent interprétées tout autrement que nous, quand ils ne les ont pas absolument réprouvées (2). » On voit très bien ici ce que le contrôle par les jugements contemporains donne de sûreté, et de nouveauté souvent, au témoignage que nous demandons à la littérature.

3° *Le contre-pied.* — Mais il est encore d'autres causes

1. *La Comédie et les Mœurs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet (1815-1848)*, Paris, Fontemoing, 1904, p. XVI.
2. *Ibid.*, pp. XVI-XVII.

d'erreur dans un examen superficiel et une interprétation hâtive. Nous tâcherons à montrer, par le cas de la politique et de la magistrature dans le roman contemporain (1), que le nombre et l'âpreté des attaques sont loin de toujours signifier l'irrespect, comme on le supposerait d'abord ; et ce n'est pas un cas isolé (2).

Sans vouloir pousser aussi avant qu'Oscar Wilde, et soutenir avec lui qu'il ne faut pas juger d'une société par sa littérature ou son art, si ce n'est en en prenant le contre-pied, nous reconnaîtrons que le paradoxe, ainsi qu'il advient fréquemment, n'est ici que l'exagération d'une vérité. M. Paul Adam voit une preuve de notre moralité dans notre goût exclusif, manifesté au théâtre et dans le roman, pour les amours adultères. Le XVIII[e] siècle libertin eut la littérature des bergeries, de la sensibilité et de la vertu (3).

D'où peut provenir un si violent contraste ? Nous l'indiquions implicitement tout à l'heure, quand nous recommandions de ne pas prendre pour l'expression de la réalité sociale les tableaux sensuels où se complaît une cer-

1. Chapitre VIII.
2. De même pour le prêtre, le mari, etc.
3. Cf. J.-J. ROUSSEAU, *Lettre à M. d'Alembert sur son article Genève* : « Quand *Arlequin sauvage* est si bien accueilli des spectateurs, pense-t-on que ce soit par le goût qu'ils prennent pour le sens et la simplicité de ce personnage, et qu'un seul d'entre eux voulût pour cela lui ressembler ? C'est, tout au contraire, que cette pièce favorise leur tour d'esprit, qui est d'aimer et rechercher les idées neuves et singulières. Or il n'y en a point de plus neuves pour eux que celles de la nature. C'est précisément leur aversion pour les choses communes qui les ramène quelquefois aux choses simples. » V. de même ce qui est dit plus loin (chap. X) du « régionalisme et des romans champêtres » de G. SAND.

taine littérature, mais plutôt d'un désir de caresser les penchants secrets de sa clientèle. La poursuite du succès est un élément constitutif de la genèse littéraire : et, loin que le lecteur réclame toujours une peinture exacte, il lui arrive souvent de chercher dans la littérature quelque chose sinon de plus beau que la vie, de différent d'elle à tout le moins. L'ouvrière, qui se passionne pour le roman-feuilleton, exige de lui la description des mœurs des hautes classes et se pâme au glacis des belles robes qu'elle ne portera jamais, sans doute. Beaucoup n'acceptent pas volontiers dans l'œuvre littéraire le train quotidien des choses, à la fois plus simple et plus compliqué. L'existence de Jean-Jacques et de Claude Anet auprès de Mme de Warens, a-t-on dit justement, nous choquerait comme invraisemblable, si elle nous était présentée sous forme de fiction.

Ainsi, par une méthode encore plus indirecte, l'œuvre littéraire nous peut renseigner sur une époque, en ce qu'elle nous en donne précisément l'image inverse, si l'on peut dire : et, en somme, Sainte-Beuve n'errait point, qui a formulé : « Après le calque, rien de plus facile que le contre-pied. » La société peut agir sur l'écrivain — et celui-ci nous en fournit un témoignage — d'une façon diamétralement opposée à celle qu'a observée Taine. Que dit-il en effet ? Que, si l'artiste traduit les sentiments de son époque, c'est qu'il les ressent lui-même et qu'il veut plaire, en les exprimant. La règle est bonne. Cependant nous voyons, en premier lieu, qu'un écrivain peut être goûté de ses lecteurs parce qu'il les heurte, parce qu'il les cho-

que (1) ; ensuite, que la « pression » sociale sur lui, et qu'il ressentira donc avec plus de force encore, peut l'exaspérer et le jeter dans la révolte, au contraire. Tel apparaît le cas de Rousseau, où se mêlent, dans des proportions qu'il serait hasardeux de vouloir doser, l'instinct du cabotinage et la sincérité de l'apostolat. De là vint également son extraordinaire prise sur son temps, et sur les femmes de son temps. Et, dans ce cas, il y a parfaitement influence de la société sur l'artiste. Gumplowicz en a énoncé le principe (2) : dans le cas même où l'individu résiste au mouvement de son groupe (disons aussi : réagit *contre* le mouvement de son groupe), son action n'en est pas moins déterminée, en tant qu'opposition, par le mouvement dudit groupe. Brunetière a beau jeu à railler ces termes, et à faire remarquer (3) qu'un enfant très brun naissant dans une famille où tout le monde est blond, c'est abuser du sens des mots que de dire que la couleur de sa peau est déterminée, *en tant qu'elle en diffère*, par la couleur de celle de ses générateurs et de ses ascendants. Mais qu'une éducation stricte et sévère développe, chez l'enfant, un besoin de liberté excessive ; que la dévotion des éducateurs mène à l'anticléricalisme des éduqués, ainsi qu'on l'a vu, se peut-il démentir

1. E. Faguet, *Propos de théâtre*, 3e s. pp. 238-9 : « Le théâtre imite la vie ; mais la vie aussi imite le théâtre quelquefois. Quand ? Lorsque le théâtre n'imite pas la vie. Il faut ainsi, il est nécessaire qu'il y en ait toujours un qui imite l'autre. Dramatiste, voulez-vous être imité, n'imitez pas. »

2. *La Lutte des races.*

3. *Nouveaux Essais sur la littérature contemporaine.*

que l'action, pour inverse qu'elle ait été, en soit moins efficace et réelle ?

4° Le retard. — Telles sont, dans l'ordre du fait, les restrictions à apporter au témoignage que fournit la littérature, ou, si l'on aime mieux, les règles suivant lesquelles il faut interpréter sa déposition. Il en est d'autres, dans l'ordre du temps. L'auteur contemporain n'est à peu près jamais le contemporain exact, et, suivant sa qualité propre, il est en retard ou en avance sur son époque, en sorte qu'il faut toujours mettre son instrument au point, avant de l'observer. Un auteur est un produit, sans doute, un produit fatal, concédons-le à Taine : il n'est pas seulement un produit. Taine a expliqué à merveille le *quid commune* de l'art d'une période ; sa méthode élimine ce qu'il y a d'irréductiblement individuel dans l'artiste, ce que le philosophe Emerson appelle le « scipionisme » de Scipion (1). Un Georges Ohnet se traîne à la remorque ; un Balzac prophétise. Avec un plus grand souci de frapper par une formule nette que d'embrasser tous les faits, on a donc érigé en loi le retard d'une littérature sur le temps qui l'a vu naître ; et cela est juste, tout en gros, surtout pour les genres inférieurs, comme le théâtre en-

1. G. LANSON, *Histoire de la litt. fr.*, p. VII : « ... Tous les moyens de déterminer l'œuvre étant épuisés, une fois qu'on a rendu à la *race*, au *milieu*, au *moment*, ce qui leur appartient, une fois qu'on a considéré la continuité de l'évolution du genre, il reste souvent quelque chose que nulle de ces explications n'atteint, que nulle de ces causes ne détermine : et c'est précisément dans ce résidu indéterminé, inexpliqué, qu'est l'originalité supérieure de l'œuvre ; c'est ce résidu qui est l'apport personnel de Corneille et de Hugo, et qui constitue leur individualité littéraire. » Cf. ID., avant-propos d'*Hommes et Livres*.

visagé dans ses formes un peu basses, et pour le commun des écrivains (1). Rien, en somme, de plus rationnel, si nous songeons que l'on demeure presque toujours, par quelque point, l'homme de son éducation première et que les impressions neuves sont les plus vivaces. L'histoire littéraire fourmille de contre-sens commis parce que l'on a substitué, pour argumenter la date de publication d'un ouvrage, qui, le plus souvent, ne signifie rien, à la date de composition ou même de gestation (2).

C'est ainsi que M. Abel Hermant a pu dire (3) : « Le théâtre est toujours un peu en retard sur les mœurs », et G. Larroumet (4) : « Le théâtre ne précède jamais les mouvements d'opinion, mais il les suit toujours (5). »

5° *L'avance.* — Mais, à l'inverse, on peut soutenir avec M. Faguet, réfutant la théorie de Taine, que toute une part de la littérature, et la plus haute, est en avance sur son époque. « C'est.. peut-être, écrit-il (6), la *méthode pour faire des erreurs de date* que de considérer la littérature d'un temps comme l'expression de la pensée d'un temps, s'il s'agit.. de la haute littérature. Les grands écrivains sont des promoteurs ; ils pensent des choses

1. De même, toujours en gros, on a pu dire que la révolution littéraire de 1820 à 1830 était la suite de la révolution politique de 1789.
2. La langue de Joinville, dont l'ouvrage est terminé en 1309, n'est pas celle du XIVe siècle, mais du XIIIe. « Un écrivain ne change plus sa langue après cinquante ans, et Joinville avait eu cinquante ans en 1273. » (PETIT DE JULLEVILLE.)
3. *Le Figaro*, 16 octobre 1904.
4. *Le Temps*, 7 août 1899.
5. Cf. encore NESTOR (H. FOUQUIER), *L'Echo de Paris*, 30 juin 1900 : « Remarquons, d'ailleurs, que ce qu'on peut appeler l'esprit du vaudeville, tout en étant souvent un esprit aimable, est toujours en retard de quelque dix ans sur le mouvement et le progrès des mœurs. »
6. *Politiques et moralistes au XIXe siècle*, 3e s., p. 264.

nouvelles ; ils pensent ce que pensera la foule un siècle après eux. Nous sommes de l'avis de Voltaire sur la tolérance : mais au moment où Voltaire défend le chevalier de La Barre, toute la population d'Abbeville réclame et exige la mort de La Barre. Ce n'est donc pas l'esprit du XVIIIe siècle qu'il faudrait chercher dans Voltaire ; c'est le nôtre. Ce qui est vrai de Voltaire l'est encore plus de Rousseau. Les grands écrivains sont contemporains de l'avenir. » Ce que pensera la foule *un siècle* après eux, cela est bien précis ; contemporains de *l'avenir*, cela est bien vague. On pourra tenter une évaluation plus exacte. Telle quelle, la vue est juste : l'écrivain, le grand écrivain est un promoteur autant qu'un témoin. Agi par la société, il agit à son tour sur elle.

Finissons-en avec les hésitations. Oui, l'écrivain agit et il faut croire aux idées-forces (1). On a traité de pure illusion la foi que l'artiste professe en son pouvoir. N'est-il pas victime, a-t-on insinué, de l'erreur d'optique qui, dans le wagon jugé immobile, fait fuir sous nos yeux les arbres de la route ? et ne pense-t-il pas entraîner quand il est entraîné lui-même ? M. Rod compare les écrivains à des chefs qui suivent leurs troupes. Nulle part, a-t-on dit encore, le mot profond de Gœthe, considérant l'homme aux prises avec la vie, ne reçoit plus pleine application : « On croit conduire, on est poussé. » Mais (outre que le sentiment de l'artiste lui-même est, nous allons le voir, parfaitement négligeable, l'influence littéraire pouvant être inconsciente), l'illu-

1. Le mot est, comme on sait, de M. A. FOUILLÉE.

sion n'existe, nous l'avons reconnu, que là où l'on attribue au littérateur une influence prépondérante ou même unique, que là surtout où l'on néglige de voir que cette cause est d'abord un effet. Ceux-là mêmes qui se montrent sévères pour ses prétentions, qui mettent surtout en valeur la « pression » du milieu sur lui, ne font pas difficulté de reconnaître ensuite cette sorte de choc en retour que subit, de son fait, la société.

Rousseau raille l'idée exagérée que l'on se fait de la puissance du drame (1) : « Qu'on n'attribue donc pas au théâtre le pouvoir de changer des sentiments et des mœurs qu'il ne peut que suivre », il ajoute aussitôt : « et embellir ». La concession de ce petit mot n'est pas mince. M. Jean Viollis a dit (2) : « Un romancier ne crée pas, c'est lui qui est créé : un milieu social l'entoure, le presse, s'offre instantanément à sa connaissance » ; il continue : « à lui de savoir l'accueillir, de le résumer dans ses œuvres avec mesure et beauté ! Un écrivain n'est pas une flamme qui illumine le monde : tout au plus peut-il se flatter de concentrer sur ce point, comme à travers une lentille, la vaste lumière de l'univers. Un écrivain, quel que soit son génie, n'est pas un foyer de rayonnement, mais un foyer de concentration. » Eh bien ! si le romancier recueille, « concentre » les courants, les modifie et les ordonne, si, pour renoncer à la métaphore, il exprime avec clarté ce que tous sentaient confusément, son lot n'est-il pas de prix et son influence

1. *Lettre à M. d'Alembert, etc.*
2. Enquête citée.

indéniable ? Les limites de cette influence, le sens où elle exerce le contrôle auquel il faut la soumettre, nous occuperont seuls maintenant.

L'action sociale de la littérature n'est pas en rapport avec l'intention de l'auteur. — On voit tout de suite par ce qui précède que l'intention de l'auteur, exprimée ou non, ne peut nous être d'aucune utilité dans une étude de ce genre. La division commune, reprise par Vinet (1), satisferait assez la vanité des gens de lettres et paraît fournir un moyen commode de discrimination : il existe une littérature *d'action* ou pratique, une autre *esthétique* ou purement littéraire, la première prenant qualité de véhicule, et « voulant opérer des changements, amener des résultats, agir sur la vie en un mot (2) ». Nous sommes contraint d'y renoncer tout de suite. L'influence exercée par l'auteur n'est nullement en rapport avec son propos.

Si nous n'avions écarté la discussion sur la *moralité* des œuvres, il nous serait facile de montrer ici que les moralistes ont noté les effets immoraux d'œuvres destinées, dans l'esprit de leurs auteurs, à moraliser, au contraire (3).

Assez lourdement, avec beaucoup de bon sens, Ch. Potvin écrivait en 1873 (4) : « Il ne suffit pas d'un thème juste pour qu'une œuvre soit belle et morale », et poursuivait un peu plus loin : « Si la morale d'un livre con-

1. Préface des *Etudes sur le* XVIIIe *siècle*.
2. VINET.
3. FLAUBERT, DUMAS fils, Marcel PRÉVOST, etc.
4. *De la Corruption littéraire en France*, p. 40.

sistait seulement dans une belle philosophie dont on gonfle une préface, dans une dissertation hors-d'œuvre, ou dans le triomphe de la vertu et le châtiment du vice à la fin, l'étude présente serait oiseuse. Mais, comme l'impression qui reste est tout (1) et comme elle peut trahir le but même de l'auteur, dès lors, pas un mot de l'œuvre n'échappe à l'ordre moral et il importe surtout d'étudier ce qui concourt le plus activement à l'effet général : l'invention des péripéties, le choix et le caractère des personnages, la mise en scène de l'idée ou des passions...» Autant dire que toute œuvre d'art aura son influence, en dehors de toute intention avouée par l'auteur, souvent contrairement à cette intention.

On peut aller plus avant. Si l'intention de l'auteur est jamais nette, c'est assurément dans l'œuvre dite à thèse, roman ou pièce. Là, comme nous le verrons (2), l'auteur a pour dessein de prouver, et, par suite, d'agir sur son temps dans un sens déterminé. Or l'on a pu soutenir avec raison que, en outre des graves objections que soulève une telle conception esthétique, l'auteur risque de manquer le but qu'il vise trop apparemment. L'action du livre ou du drame doit être essentiellement indirecte et, sur le moment, presque inaperçue. La littérature pédagogique ou didactique, quand elle n'irrite pas (Des Ryons, Thouvenin, chez Dumas fils, exaspèrent M. Lemaître), met en garde et comme en défense. A l'inverse, des écrivains qui, loin de se proposer une action sociale, ont fait fi de toute action et se sont

1. Cf. E. Augier : « La morale au théâtre consiste..... dans l'impression qu'emporte le spectateur.

2. Chapitre II.

dédaigneusement enfermés dans leur « tour d'ivoire » n'en ont pas moins marqué d'une décisive empreinte leur génération et celle qui l'a suivie. C'est ce que l'on a appelé l' « erreur du dilettantisme ».

Elle n'est pas en rapport avec l'importance de l'œuvre. — Faut-il, du moins, ne s'adressser qu'aux œuvres d'importance et à ce que la critique classique nommait les grands genres ? Le XVIIe siècle n'y faisait point entrer l'apologue : cependant M. Lafenestre ne répugne pas (1) à ranger La Fontaine parmi les précurseurs de la Révolution, et il n'a pas tort. « De tels axiomes (2), dit-il, fixés, depuis un siècle, dans les cerveaux populaires, ont contribué aussi efficacement que les arguments des philosophes à renverser l'édifice social. » Les étrangers ne s'y trompent point, s'il faut s'en rapporter à M. Prévost, et s'il est vrai que *29 Degrés à l'ombre* de Labiche nous ont plus nui que *Madame Bovary*. On se souvient des pages où M. Lemaître nous « montrait.. toute une portion du siècle et toute une philosophie, une époque de la société française et une phase de l'esprit français, dans *Barbe-Bleue* (3) », et du cri que lui arrachait *La Belle Hélène* : « Que de choses dans une opérette ! » M. Paul Adam croit, de même, à l'efficacité de la comédie-bouffe (4) : « *Les Petites Cardinal* attaquèrent le respect filial... La finesse parodique de Ludovic Halévy prépara les âmes aux petites plaidoiries

1. *La Fontaine*, p. 182.
2. Sur les grands.
3. H. Michel, *Le 40e fauteuil*, p. 24.
4. *Le Journal*, 23 août 1900.

scéniques de Dumas.... Le rire est la première forme de la critique. »

Ni avec sa valeur. — Mais Meilhac et Halévy avaient bien du talent ; et Labiche n'en manquait pas lui-même. Faut-il n'étudier que les œuvres de valeur ? Murger et sa *Vie de Bohême* sont une preuve de l'influence que peut exercer un livre médiocre. Je dis plus : il est évident que, comme déposition directe, le livre médiocre est plus sûr à consulter. Tel, pour se faire une opinion moyenne, lira de préférence cinquante romans pris au hasard dans la production courante de l'année. Ainsi pensait Stendhal (1) : « ... Dans deux mille ans un roman de Ducray-Duminil sera un témoignage de nos mœurs. » Mais même au point de vue de l'action produite, un livre sans valeur littéraire peut avoir d'autant plus de prix qu'il atteint et flatte une plus grande masse. Qui songera sérieusement à écarter le roman-feuilleton, parce qu'il manque de dignité littéraire ? La pièce qui tombe dès le premier soir, le roman qui se vend à six exemplaires ne sauraient entrer en ligne de compte, si, par ailleurs, leur beauté n'est pas telle qu'elle leur assure l'assentiment de l'élite et la revanche de la postérité ; là, ni succès de foule ni succès d'aristocratie. En dehors de ces exceptions, toute œuvre nous appartient. On verra, par la suite de cet ouvrage, que nous avons fait complète abstraction du mérite esthétique des romans qui nous ont retenu.

1. *De l'Amour.* L'Amour antique, p. 259.

Sens où elle s'exerce. — Dans quel sens s'exerce, en effet, le plus généralement, l'action littéraire ? Des hypnotiseurs expérimentés affirment qu'il est incomparablement plus facile de suggérer au sujet hypnotique de se guérir de la maladie qui le tourmente que de s'empoisonner ou de commettre un acte violent qui peut lui être nuisible. Pareillement, le littérateur agit surtout dans le sens du désir de la masse ; il traduit.

M. Faguet (1) voit même dans cet accord le secret de la conviction : « convaincant, c'est-à-dire (car convaincant ne signifie pas autre chose) en harmonie préétablie avec la pensée de ceux qui écoutent. » Et il félicite (2) (un peu ironiquement sans doute, et il ne rangerait pas *Le Maître de Forges* parmi les « ouvrages vraiment supérieurs » dont parlait Legouvé (3) !) M. Georges Ohnet de ce que son système dramatique « consiste à arranger des événements de telle sorte que les idées chères à la foule, ses sentiments universels, ses préjugés mêmes, quand ils sont comme unanimes, soient franchement, énergiquement, hardiment et audacieusement satisfaits (4).

« C'est un système, qui n'est pas sans valeur, qui n'est pas sans grandeur non plus, et qui peut donner à une œuvre sinon une singulière originalité, du moins une incontestable puissance sur les esprits. Ces idées, ces sentiments, ces préjugés veulent avoir, soit au théâtre, soit dans le livre, leur représentation artistique

1. *Notes sur le théâtre contemporain*, 3e s., p. 54. Il a dit ailleurs : «.. Rien n'est plus vrai que ceci que la littérature est suggestion. »
2. *Ibid.*, p. 349.
3. V. p. 33.
4. Cf. J. Lemaître, *Les Contemporains*, 1re s., Georges Ohnet.

et comme leur effigie idéale, et c'est, longtemps, ce que M. Georges Ohnet a excellé à leur donner. »

M. G. Rageot (1) a noté comme un caractère de notre époque le soin que prend l'écrivain de chercher le public au lieu de le diriger. M. Bourget, dit-il en substance, doit la vogue de ses derniers romans à la défense qu'ils entreprennent de l'ordre et de la tradition. M. Bazin a écrit *L'Isolée* comme suite à l'expulsion des ordres religieux. Plus tard, la sociologie indiquera avec précision les sujets qu'il convient de traiter à certains jours, pour obtenir le maximum de succès.

Il y a bien un peu de dédain au fond de ces considérations ; mais le grand écrivain, le promoteur que M. Faguet nous montrait tout à l'heure en avance sur son temps, peut aussi bien répondre à un désir général de ce temps, si obscurément éprouvé qu'il soit, à vrai dire. George Sand et Hugo, nous le verrons (2), doivent la plus grande part de leur influence à ce qu'ils restent en communion avec la masse, et, s'ils semblent parfois lui faire violence, ne l'accouchent en somme que des idées qu'elle porte.

«... L'esprit de l homme, dit bien M. Léon Daudet (3), si altier, génial et exceptionnel qu'il soit, est une collaboration..... Je parle du faisceau des forces latentes et contemporaines dont l'écrivain est la hache. Les circons-

1. *Le Succès, auteurs et public, essai de critique sociologique*, Paris, Alcan, 1906. Cf. quelques-unes des thèses soutenues par M. Ch. Maurras dans *L'Avenir de l'Intelligence*, Paris, Fontemoing, 1905.

2. Chapitres III et IV.

3. *Les Idées en marche*, p. 4.

tances physiques et morales nous enveloppent d'un réseau plus serré que nous ne le supposons. S'il est des idées qui sommeillent, s'il en est d'autres qui se transmettent de haut en bas, des âmes supérieures vers les âmes moindres, et, dans ce parcours, se déforment, il en est d'autres qui suivent un trajet inverse et montent de la masse anonyme vers le cerveau organisé pour les recevoir et les amplifier. Cette obscure solidarité explique les influences profondes d'un Voltaire, d'un Rousseau et d'un Gœthe. Au delà même des désirs, il y a les aspirations vagues, et ce mystique, dont l'apparition dans un siècle positif nous étonne, est peut-être l'expression d'un besoin mal défini d'inconnu, d'une soif de rêve qu'appelle chez les plus bornés le lourd appétit de la matière. » — « L'un des traits distinctifs des ouvrages vraiment supérieurs, avait déjà écrit Legouvé (1), c'est d'être tout à la fois de leur époque et en avance sur leur époque ; d'exprimer tout haut ce que tout le monde sent tout bas confusément, de dire ce que tout le monde a besoin d'entendre et ce que personne ne dit. » Telle est la forme la plus commune de l'action littéraire, et la plus sûre. Et, encore un coup, si l'écrivain choisit parmi les idées et les sentiments qu'il reçoit de la sorte, s'il y ajoute sa personnalité, si, écho sonore, lentille grossissante, il révèle, condense, concentre, amplifie, familiarise, le sophisme serait grossier qui sous couleur que nous avons restreint et précisé son rôle, refuserait de reconnaître ce que ce rôle a d'éminent.

1. *Soixante ans de souvenirs*, I, p. 184.

La littérature révèle. — La littérature révèle la société à elle-même. Elle met d'abord l'homme en état de réceptivité. Les chefs-d'œuvre, a dit justement Mme de Staël (1), produisent « une sorte d'ébranlement moral et physique, un tressaillement d'admiration qui nous dispose aux idées généreuses » ; ils nous « prêtent », suivant le mot d'Edgar Quinet, « un peu de grandeur morale ». De même, M. Faguet (2) a soutenu que le beau élevait les hommes à un sentiment désintéressé, au seul sentiment qui soit désintéressé, qu'il les arrachait à leur nature ordinaire, et que, de cette façon indirecte, sans rien enseigner, il était « un agent de moralité d'une puissance énorme ». A l'inverse, d'après le critique, le laid rabaisse et désunit, en produisant des sentiments « éminemment antisociaux ». Mettons que, en bien comme en mal, l'œuvre écrite nous ouvre le fond même de notre nature qui nous était caché.

M. Léon Daudet, après avoir décrit la collaboration de la masse à l'œuvre d'art, continue (3) : « Ce qui crée la suprématie des lettres, c'est qu'elles sont la libre issue de puissances repliées sur elles-mêmes qui souvent s'ignoraient ou n'éprouvaient qu'un sourd malaise de leur prison. Qui donc n'a jamais souffert de la pudeur sentimentale, de cette fausse honte qui nous prend à la gorge et nous empêche de dire, faute de termes ou d'élan, ce dont le silence nous torture ? Les

1. *Op. cit*
2. *Propos littéraires*, 1re s., pp. 7-8.
3. *Ibid.*, p. 5.

races, comme les êtres, s'énervent dans le mutisme. Paraisse le grand écrivain et voici que, spontanément et par son seul effort, il donne des voix à ceux qui se taisaient, il rompt le maléfice, il sonne la diane des sensibilités et des raisons. D'une foule il fait une société, d'une cohue un corps harmonique. A son appel répondent de tous côtés des clameurs de reconnaissance. Les hommes ne savaient point quel était leur visage, et voici qu'on leur apporte un vaste miroir étincelant et fidèle, fidèle par rapport à eux ou à leurs imaginations les plus secrètes.....

« Le majestueux pouvoir des lettres se confond avec leur objet. Il s'appelle *révélation.* »

Elle précise. — En révélant, la littérature précise, condense, amplifie. Albert Sorel (1) assigne aux Encyclopédistes leur rôle exact dans l'œuvre révolutionnaire. « Les philosophes apportent à la révolution que les fautes du gouvernement ont préparée, des chefs, des cadres, une doctrine, une direction, l'entraînement des illusions, l'irrésistible élan des espérances. Ils ne créent pas les causes de cette révolution, ils les manifestent, ils les animent, ils les passionnent, ils les multiplient, ils en précipitent le développement. » Et, pour une période plus rapprochée de nous, celle qui va de 1870 à 1880, M. Hanotaux a des conclusions analogues (2) : « L'agnosticisme, l'évolutionnisme, le naturalisme, qu'ils soient descendus de la philosophie à la société

1. *L'Europe et la Révolution française*, I, pp. 104-205.
2. *Histoire de la France contemporaine*, II, p. 671.

ou qu'ils se soient répandus du mouvement social à la philosophie (1), sont, en même temps, dans les livres et dans les mœurs. Seulement, dans les mœurs ils se diffusent ; dans les livres ils se condensent. La vie atténue ; le livre exagère. Tout système est un paradoxe. Exprimer, c'est choisir, donc éliminer, rétrécir. La vie est plus ample, plus souple, plus savoureuse que ce fruit de l'art qui, pour durer, s'est volontairement durci en noyau. » Il se peut ; mais cette condensation est une condition d'influence.

La littérature crée des types.— Elle prend souvent, du reste, une forme si précise, que l'imitation en devient contagieuse. Quand elle exalte le sentiment, quand elle traduit l'imagination propre à toute une époque, la littérature incarne images et sentiments en des types qui, parce qu'elle les répète à satiété (2), et parce que l'époque y retrouve son désir, « sont vite imités dans la vie réelle. L'exemple du romantisme est frappant. Les jeunes gens de 1830 qui ressentaient les passions tristes de lord Byron, de Werther ou de Rolla ont été parfaitement authentiques. Et tout près de nous, on a pu relever la sentimentalité bizarre et insolite des esthètes

1. On notera l'hésitation : c'est à notre méthode de la dissiper, autant qu'il est possible.

2. J. Lemaître, *Impressions de théâtre*, 8e s., p. 22-23 : «.. dans les pièces de Corneille et de Rotrou, et dans les romans de Mlle de Scudéry d'une part, — et dans les drames de Hugo, de Sand et de Dumas d'autre part, — presque tous les personnages se ressemblent entre eux, comme étant tous fils de la pure imagination, et de l'imagination propre à toute une époque : au lieu que la variété commence avec la vérité, d'une part chez Racine et Molière, de l'autre chez nos dramaturges et romanciers naturalistes... »

aux longs cheveux, au jargon insaisissable et à la philosophie noire et surtout vide (1). » Nous avons indiqué sommairement, au début de notre quatrième chapitre, comment la création de deux types littéraires spéciaux, la femme incomprise et le beau ténébreux, nous paraissait un des agents sociaux les plus violents du romantisme.

Elle familiarise. — L'époque voit naître ainsi, par la littérature, ce que Taine appelle le « personnage régnant ». Elle y reconnaît avec complaisance ses aspirations : elle tâche à se modeler sur lui. Le livre familiarise avec l'idée et le désir, et inspire l'audace. Qui connaît les lois de l'imitation et son efficace en sociologie ne peut mettre en doute la force que l'expression par la littérature donne à une pensée jugée trop hardie et que l'on ne s'avouait pas, à une critique qui paraissait scandaleuse avant qu'un écrivain l'eût faite tout haut. « Un peuple, a dit Rousseau (2), suit souvent des usages qu'il méprise, ou qu'il est prêt à mépriser, *sitôt qu'on osera lui en donner l'exemple.* » Et la formule est d'une application plus vaste que Jean-Jacques ne le croyait peut-être lui-même.

« Comment les idées agissent-elles ? se demande Brunetière (3), c'est-à-dire comment se transforment-elles en actes ou en « mouvements de passion » ? Directement et immédiatement, tout d'abord : en donnant à nos

1. Dr Toulouse, *L'Education émotionnelle*, *Le Journal*, 22 août 1904.
2. *Lettre à M. d'Alembert*, etc.
3. *Nouvelles Questions de critique*, p. 364.

appétits ou à nos désirs encore indistincts et confus la conscience d'eux-mêmes ; en les formulant pour nous, si je puis ainsi dire ; en les dépouillant insensiblement de ce que nous leur trouvions de honteux et de coupable quand nous étions seuls à les éprouver. » La morale commune est bien inspirée qui veut éloigner des âmes faibles la « contagion de l'exemple ». Et je sais bien que le chemin peut être long d'une approbation théorique à une mise en pratique dans la vie réelle : on l'a dit et redit immodérément (1), en ce qui concerne le théâtre. Mais il demeure vrai que le seul fait de méditer sur une conception sociale, de la discuter, d'apprendre qu'un homme ose la contester ou la soutenir, est gros de conséquences pour l'avenir de cette conception.

Elle fixe les convenances sociales. — La chose se marque bien mieux encore (car, sur les idées maîtresses où repose la société, d'autres actions se font sentir plus pesantes), s'il s'agit de la « mode en fait de mœurs » et, proprement, des « convenances sociales ». Qui dira de quoi est faite l'opinion publique, insaisissable et fugace, plus soucieuse de rendre des arrêts sans appel que de les solidement étayer ? « Si nos habitudes, dit bien Rousseau (2), naissent de nos propres sentiments dans la retraite, elles naissent de l'opinion d'autrui dans

1. Notamment Saint-Marc Girardin. Cf. cependant l'anecdote classique d'après laquelle la Grande Mademoiselle ne se serait abandonnée à son penchant pour Lauzun qu'après en avoir trouvé dans Corneille la justification anticipée.

2. *Ibid.*

la société. Quand on ne vit pas en soi, mais dans les autres, ce sont leurs jugements qui règlent tout ; rien ne paroît bon ni désirable aux particuliers que ce que le public a jugé tel, et le seul bonheur que la plupart des hommes connaissent est d'être estimés heureux. »

On peut croire que le livre reflète l'opinion commune ; nous aurons à rechercher d'abord (1), nous l'avons dit, dans les romans consacrés à l'étude du prêtre, de l'homme politique et du magistrat, le jugement moyen que la France porte sur ces classes sociales. Mais qui ne sent que le roman contribuera, pour sa part, à répandre telle idée moyenne, qu'il aura « intensifiée » ? Nous retrouverons Rodin ou l'abbé Constantin au fond de bien des cléricalismes et des anticléricalismes. Et combien la chose n'est-elle pas plus évidente sur des points de moindre importance, sur des « manières secondaires de sentir », où des conceptions totales ne sont pas engagées ! « Les vérités de ma jeunesse, soupire mélancoliquement une héroïne de M. Pierre Valdagne (2), ne sont plus celles d'aujourd'hui. Les vérités morales changent tous les vingt ans. » Il est vrai, si l'on entend par vérités morales, les convenances sociales qui en sont, souvent, fort éloignées (3).

Le terrible : « *Cela se fait, cela ne se fait pas* (4) », ne s'applique point seulement aux variations du protocole

1. Chapitres VII et VIII.
2. *Le Soin de ma Vertu.*
3. Cf. Marcel Prévost, préface des *Demi-Vierges* : « ... au nom des convenances, de l'opinion des contemporains ».
4. J.-J. Rousseau, *Julie ou La Nouvelle Héloïse*, partie II, lettre XVII.

mondain ; il a une compétence bien plus étendue. C'est lui qui détermine l'estime où nous tiendrons la femme adultère, le mari volage ou indulgent, l'homme qui vit aux dépens de celle qui l'aime : et les variations sont bien marquées, d'un siècle, et parfois d'une génération à l'autre. C'est par lui que se fixe, à l'abri du ridicule, l'âge de l'amour (1), lui qui, Rousseau l'a noté (2), et non pas les lois, les peines, « ni nulle espèce de moyens coactifs », et non pas l'institution du tribunal des maréchaux de France, établit « l'opinion publique sur les duels, sur la réparation des offenses, et sur les occasions où un brave homme est obligé, sous peine d'infamie, de tirer raison d'un affront l'épée à la main. »

Or, nul mieux que le littérateur et surtout le romancier et le dramaturge, ne contribue, par le retentissement qu'il donne à leur formule, à établir ces règles impérieuses. « Un beau duel, bien amené, est la fortune d'un drame.....et le cri de la marquise de Presles, née Poirier : « Va te battre ! » fait toujours glousser d'enthousiasme tous les Presles et tous les Poiriers (3). » Le monde bourgeois, dit le romancier Héricourt (4), « a pris conseil de Dumas fils pour diriger ses affaires de ménage. « Tue-la ! » Et on la tue. « Ne la tue pas ! » Et on divorce. Regardez, à une représentation de Dumas fils, les têtes attentives des maris : ils viennent apprendre ce qu'ils devront

1. V. chapitre VI.
2. *Lettre à M. d'Alembert, etc.*
3. L. Descaves, *Le Journal*, 22 novembre 1903.
4. C. Mauclair, *Le Soleil des Morts*, Paris, Ollendorff, 1898.

faire, ce qui est chic, ce qui se porte cette année. Le duc de Septmonts fait ceci, la princesse Georges fait cela : des milliers de négociants, en rentrant, regardent leur épouse du coin de l'œil, et se disent qu'ils imiteront, le cas échéant, ces gens du monde qui parlaient si bien sur les planches. »

Difficulté de son étude. — Il convient de s'arrêter là ; et pour frivoles que ses manifestations puissent quelquefois paraître, l'action de la littérature sous cette forme n'est ni moins efficace ni moins grave, tout au contraire. Mais qu'il est difficile de la doser avec exactitude ! Qui donc admettra pleinement la boutade du personnage de M. Mauclair, ce monde bourgeois prenant le dramaturge pour directeur de conscience et massacrant ou divorçant, suivant la mode du théâtre de l'année, sans influences concomitantes ? La morale sociale subit des variations, la littérature les dénonce et les accélère ; dans quelles proportions y a-t-elle contribué ? C'est tout le problème ; et il ne semble pas que, même avec toutes les précautions que nous avons prises jusqu'ici pour rechercher l'action de la littérature là où elle est réellement et non ailleurs, il puisse être parfaitement résolu. Cependant, on commence à entrevoir la méthode nécessaire.

Moyens de contrôle. — Elle exige un contrôle que nous avons tenté d'instaurer, et qui tend à prévenir, du moins, quelques conclusions trop hâtives. Contrôle réciproque des ouvrages littéraires, d'abord. « Certes,

dit M. Paul Adam (1), je sais bien que la défiance expérimentale accusera les écrivains d'avoir déformé le Réel. Mais rien ne sera plus aisé, en confrontant les dépositions, que de rétablir l'exactitude, comme les historiens le font chaque jour devant les témoignages divers du Passé. » Les frères M.-A. Leblond ont écrit leur livre : *Les Romans et les Mœurs sous la troisième République*, d'après ce système que, chaque romancier ayant sa vue propre des mœurs, les romans fournissent des vues fragmentaires, dont l'ensemble reconstitue la société. Et l'on apercevra, au cours de cet ouvrage (2), que, par exemple, les deux courants d'opinion, l'un favorable, l'autre défavorable, à l'individualisme et à l'expansion coloniale, se marquent dans le roman contemporain avec une force presque égale. On errerait gravement, si l'on se bornait à suivre l'un d'eux.

Nous avons vu que M. des Granges ajoute à ce contrôle celui de la critique, qui est, en effet, de nature à nous retenir. Les jugements portés sur les ouvrages de l'esprit sont singulièrement expressifs. Mais il est bien d'autres éléments d'information à consulter, et l'enquête ne sera jamais assez vaste. L'opinion publique, les faits divers, les annales judiciaires, la législation, la jurisprudence ou l'interprétation que les juges donnent du Code, permettent, sinon de conclure avec certitude à l'action de la littérature sur tel ou tel point, du moins d'y conclure avec une probabilité extrêmement

1. Discours au banquet du 11 décembre 1906.
2. Chapitres VI et XI.

approchée. Nous l'avons tenté parfois (1). Il y a eu de bons essais de méthode dirigés dans ce sens : celui de M. Maigron, par exemple, auquel nous viendrons dans la partie de ce livre consacrée à George Sand (2), celui de M. F. Moreau (3), celui de M. Proal (4), si net en faveur de l'influence de la littérature, et surtout du théâtre, sur les suicides et les crimes passionnels. Mais l'on commence à peine à entrer dans cette voie.

Enfin il est une règle pour l'étude de l'action littéraire qui se tire de celle que nous avons donnée pour l'interprétation des témoignages fournis par les écrivains d'une époque. Quand la vue est hardie et nouvelle, ce n'est pas dans la période immédiatement contemporaine qu'il en faut chercher la répercussion sur les mœurs, c'est après, ce peut être fort après. « Les œuvres du génie, a dit Lagenevais (5), sont comme ces fruits d'automne qui ne mûrissent que pour la saison suivante » ; et, sans métaphore, M. P. Louÿs (6) : « Un bon écrivain n'est pas de sa génération, mais de la suivante. » Certaines conceptions mettent un plus long temps à se diffuser, ainsi que fait un virus : elles gagnent successivement toutes les classes sociales, triomphant au bas de l'échelle, alors qu'elles sont déjà abandonnées en haut.

1. V. notamment chapitres IV et VI.
2. Chapitre III.
3. *Le Code civil et le Théâtre contemporain*, Paris, Larose et Forcel, 1887. Cf. sur cet ouvrage, Brunetière, *Questions de critique*, pp. 165 et sqq.
4. *Le crime et le suicide passionnels*, Paris, Alcan, 1900. Cf. sur cet ouvrage, R. Doumic, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1900.
5. Pseudonyme d'E. Deschanel.
6. Préface de *Fumées d'opium* de Cl. Farrère.

M. Paul Adam estime à quatre générations la période nécessaire pour une diffusion complète (1), et il en prend comme exemple la théorie de l'amour romantique meurtrier. « Aujourd'hui, le mécanicien qui tue la brunisseuse, rue Botzaris, ne cède à la sauvagerie médiévale que grâce aux drames de Théodore Barrière, d'Alexandre Dumas, de d'Ennery, et à l'influence de la littérature hugolienne (2) ». M. Seillière (3) paraît s'accorder avec lui : « Eh oui ! ce sont les fils de la cinquième génération romantique ! » Peut-être serons-nous moins affirmatif ; et il y a des questions d'espèces : assurons-nous que la règle, en son fond, est judicieuse.

Au point où nous sommes parvenus, pouvons-nous affirmer que toute chance d'erreur est écartée définitivement ? La confiance serait téméraire. Voici, du moins, les deux bouts de la chaine. La littérature est un témoin des mœurs, et que l'on peut interroger sous certaines réserves ; elle est un agent social, et que l'on peut invoquer, sous certaines réserves aussi ; et elle est un agent social, dans une très forte mesure, justement parce qu'elle est un témoin des mœurs. Aller plus loin et préciser davantage, tel est le rôle d'études sur des

1. Réponse à l'enquête citée.

2. *Le Journal*, 17 octobre 1902. Ailleurs (discours cité), M. Adam ne parle que de vingt ou trente ans. « C'est pourquoi l'art littéraire, si mal utilisé qu'il puisse être par un conteur médiocre, nécessite pourtant les modifications des mœurs vingt ou trente ans après sa notoriété. »

3. *Le Mal romantique*.

points particuliers, comme celles que nous tentons dans les pages suivantes. « On ne saura jamais bien, a écrit M. Paul Perret (1), si la littérature engendre le train des mœurs, ou ne fait que le suivre. » On ne le saura jamais bien : soit ; on peut essayer de le savoir un peu mieux. Mais, quelque scrupuleuse que soit la méthode employée, nul doute, en effet, qu'elle ne soit pas d'une exactitude mathématique ; et c'est une conclusion, déjà, que de savoir qu'à cette heure il est indispensable d'être modeste dans ses conclusions.

1. *Par la Femme*, chap. XVII.

CHAPITRE II

LE ROMAN A THÈSE ET LE ROMAN SOCIAL

Les pages qui vont suivre ne sont que l'application à un cas particulier des règles de méthode exposées plus haut. Leur dessein est d'étudier l'état qu'un historien de la société au XIXe siècle peut faire du roman français, et plus spécialement de 1885 à nos jours. Les motifs ne manquent point, qui justifient le choix d'un pareil sujet.

Pourquoi étudier le roman ? — Avec le théâtre, le roman est le genre le plus répandu, celui dont l'action peut être, sinon la plus forte, — Renan ou Taine passent de loin, en profondeur d'influence, le roman le mieux achalandé, — du moins la plus diffuse. La thèse du philosophe, la spéculation du théoricien ont besoin, pour pénétrer la masse, d'une transcription plus aisément accessible. Entre eux et le gros du public, le romancier sert d'intermédiaire : il décante, il simplifie, il grossit, il vulgarise.

Forme admirablement élastique, d'ailleurs, que le roman, et propre à contenir tout ce que la fantaisie de l'auteur y voudra enfermer. « Depuis Balzac, dit

M. L.-N. Baragnon. le vrai nom du roman, c'est Encyclopédie. Chaque siècle se fait une *Somme* à son goût. » Depuis Balzac, cela est bien vu : sans sortir pourtant de la tradition française. Que l'on songe au premier sens du mot, si large, et au *Roman de la Rose* par exemple. Mais enfin, de notre temps, il est vrai de dire que l'on ne peut raisonnablement accepter la définition donnée récemment par un juge anglais dans un débat entre éditeurs : « Un roman est un ouvrage qui doit contenir cent cinquante mille mots et qui doit parler d'amour. » Force est d'en croire les manuels et leurs désignations courantes, et de comprendre dans le même genre des œuvres aussi dissemblables que *Le Jardin de Bérénice*, *Le Crime de l'Omnibus*, *Crainquebille* et *Le Maître de Forges*. Un tel cadre est admirablement souple.

Ajoutez-y que cette forme complaisante est une de celles qui prêtent le plus d'attraits à une thèse parfois audacieuse. C'est peut-être que, suivant l'opinion d'un critique (1), le domaine de la littérature s'est comme « rétréci », et que le roman et le théâtre (il y ajoute la poésie, mais c'est pour flatter les poètes, qui n'en croient rien), constituent maintenant toute la littérature. C'est aussi que avec le théâtre, « orateur à voix multiple (2) », tribune d'où l' « on se fait entendre le plus loin (3) », le roman est le genre qui permet le plus de prise sur le lecteur. Le théâtre a pour lui l'illusion du vrai, le prestige de l'incarnation de l'idée en créatures parlant, agissant, vi-

1. R. Canat.
2. Barbey d'Aurevilly.
3. Jules Claretie.

vant sur la scène. Le roman a l'intérêt solitaire, l'éveil des méditations, la lecture fiévreuse prolongée sous la lampe des nuits, la passion prêtée et empruntée aux personnages, l'identification, les concordances relevées soigneusement et inventées au besoin. « Le roman! s'écrie Edmond de Goncourt (1), qui en expliquera le miracle ? Le titre nous avertit que nous allons lire un mensonge, et au bout de quelques pages, l'imprimé menteur nous abuse comme si nous lisions un livre « où cela serait arrivé ». Nous donnons notre intérêt, notre émotion, notre attendrissement, une larme parfois à de l'histoire humaine que nous savons ne pas avoir été. »

De là son action, et surtout auprès des femmes, excellents sujets d'hypnose littéraire par leur sensibilité fréquemment maladive, leur probité aussi qui met d'accord leur vie avec leurs émois et justifie leurs faiblesses par les exemples de leurs héroïnes. « Si nous sommes ainsi trompés, nous! poursuit Goncourt, comment l'inculte et candide femme du peuple ne le serait-elle pas? Comment ne croirait-elle pas à sa lecture avec une foi plus entière, plus naïve, plus abandonnée, plus semblable à la foi de l'enfant, qui ne peut lire un livre sans se donner à lui et vivre en lui ?

« Ainsi de la confusion et de la mêlée de ses sensations irréfléchies avec les choses qu'elle lit, la femme du peuple est impérieusement, involontairement amenée à substituer à sa personne le personnage imaginaire

1. *La Fille Elisa*, ch. XV.

du roman, à se dépouiller de sa misérable et prosaïque individualité, à entrer forcément dans la peau poétique et romanesque de l'héroïne : une véritable incarnation qui se continue et se prolonge longtemps après le livre fermé. Heureuse de s'échapper de son gris et triste monde, où il ne se passe rien, elle s'élance vite à travers le dramatique de l'existence fabuleuse. Elle aime, elle lutte, elle triomphe de ses ennemis, ainsi que s'expriment les tireuses de cartes. Elle a maintenant enfin, par l'exultation des sens, par une grossière ivresse de la tête, les aventures du bouquin. »

Toutes les femmes ne sont pas du peuple ; tout le monde n'a pas la sensibilité impétueuse de la fille Elisa; et l'on peut se défendre contre ses lectures. Marquons néanmoins que la défense sera toujours plus faible contre un roman, considéré précisément, par celui qui réfléchit, comme un ouvrage sans portée. M. René Johannet (1) a bien mis ce point en lumière. « Il pénètre partout, dit-il du roman ; on ne résiste pas à son attrait. Là où le traité de métaphysique, de théologie ou d'économie politique trouve la porte fermée, le roman s'insinue. Personne n'y fait attention : c'est un roman ! On l'ouvre, on le ferme, on l'égare, on le retrouve, on

1. *L'Évolution du roman social au* XIX*e siècle*, *Revue de l'Action populaire*, 20 septembre 1908. Cf. aussi BRUNETIÈRE, *Nouvelles questions de critique*, p. 367 : «.. Aujourd'hui, blasés que nous sommes, nous savons tous qu'il en faut rabattre : qu'un mélodrame ou qu'un roman, de quelque naturalisme qu'ils se piquent, n'en sont pas moins des fictions ; et, quelle que soit la thèse que l'auteur y soutienne, nous savons, dès qu'il réussit, qu'il en a dû sacrifier une part de la démonstration à l'effet littéraire. »

s'y découvre meilleur et plus intelligent, on y rencontre ses haines et ses rêves, on se passionne, on est pris. Le roman désormais pense pour vous, agit pour vous, peine et se réjouit à votre place. Autant et plus que le journal, il est le maître des consciences qu'il flatte et qu'il séduit. Il force la conviction avec toute la violence du concret, il entraîne les âmes à leur insu, comme le fait la vie elle-même. C'est une autre vie, parallèle à la vie réelle, où beaucoup de nos contemporains désirent et souffrent plus que dans la vie réelle. »

De fait, tous les grands problèmes débattus de nos jours ont pris la forme du roman comme du drame. Nous allons de plus en plus vers le succès, nous l'avons dit tout à l'heure, et l'effroyable consommation de romans que fait la France a besoin de l' « actualité », qui assure tout au moins une vogue passagère. Comme on use d'un remède pendant qu'il guérit, on épuise un sujet pendant qu'il « rapporte ». « Les sujets vont par troupes », disait un jour l'acteur Guitry, en parlant des pièces de théâtre : on pourrait en dire autant du roman. Evolution de la famille (séduction, fécondité, adultère, divorce, sort des enfants, etc.), condition du prolétariat manuel ou intellectuel, politique et religion, régime de la propriété, éducation nationale et militarisme, réveil des provinces françaises et expansion coloniale, toutes les « questions sociales » sont abordées, et nos romanciers s'orientent de plus en plus dans cette voie : l'exemple de Zola et de M. Bourget, en leur dernière manière, est des plus caractéristiques.

Littérature « sociale ». — Le développement de la littérature dite « sociale » à notre époque suffirait presque déjà, semble-t-il, à justifier le choix que nous en avons fait comme sujet d'étude. On peut ne pas savoir avec exactitude ce qu'est une œuvre sociale, tant ce terme imprécis cache de notions diverses. On ne peut ignorer, du moins, l'extraordinaire floraison des œuvres qui se parent de ce titre. Le mot semble magique. Un article de revue, une exposition artistique, une méchante représentation de plein air, ont une « portée sociale ». Le moindre geste de nos esthètes s'inscrit en valeur. Et, pour le roman, c'est, sans doute, — on a vu pourquoi — le genre où la prétention sociale s'affiche avec le plus de frénésie. A l'enquête ouverte par M. Montfort dans la revue *Les Marges* (1), M. Léon Blum répondait : « D'ici cinquante ans, il sera peut-être aussi difficile d'écrire un livre qui ne soit pas sous quelque rapport un livre social qu'il l'eût été au Moyen-Age de créer une œuvre d'art qui ne fût pas de l'art chrétien. » Il est même des critiques pour s'émouvoir de cette tendance sans cesse grandissante. M. J. Perrin raille agréablement (2) ce public qui accueille le romancier par la petite phrase : « à condition que vous nous parliez de la question sociale », et il poursuit : « Il faut espérer que les écrivains pas plus que le public ne s'y laisseront prendre définitivement : car ce serait la fin de la litté-

1. Juillet et octobre 1904.
2. *La Grande Revue*, 25 novembre 1907.

rature française, son absorption dans l'économie politique et dans la publicité électorale (1). »

Comment en pourrait-il aller d'autre sorte, s'il est vrai, ainsi que nous avons tâché de le démontrer, que la littérature d'un temps exprime ce temps, en grande partie ? Des conditions nouvelles suggèrent un art nouveau. Suivant le mot de M. Jean Viollis que nous rappelions, « un romancier ne crée pas, c'est lui qui est créé ; un milieu social l'entoure, le presse.. » La « pression » du milieu social sur nos romanciers, si elle n'est pas plus forte que jadis, s'exerce du moins dans des conditions différentes. L'accession de la démocratie au premier plan est un fait qui ne se peut nier, et qui se traduit dans le livre.

1. De même M. L. Maury (*Revue bleue*, 16 novembre 1907, à propos du *Blé qui lève*), estime que M. R. Bazin fait une concession à « la mode, ou, si vous préférez, cette impulsion qui précipite au roman social tant d'écrivains ». M. R. Doumic (*La Renaissance du roman social, Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1904) voit là, comme nous, une inéluctable nécessité. « .. De psychologique qu'il a pu être, l'intérêt du drame que nous vivons tous, est devenu social.

« C'est de questions sociales qu'est saturée l'atmosphère d'aujourd'hui... Allons-nous assister à de profondes transformations, est-ce une révolution qui se fait sous nos yeux, verra-t-on prochainement se lever un nouvel ordre de choses ? Quelques-uns le souhaitent et d'autres le redoutent, mais on peut bien dire que tous s'en inquiètent. Nous ne faisons pas même d'exception pour ceux parmi lesquels se recrute en grande partie le public des romans. Les femmes passaient jadis pour faire du roman leur lecture à peu près exclusive ; nous les voyons aujourd'hui se porter avec l'ardeur, la bonne volonté et la bonne foi dont elles sont coutumières sur l'étude des questions sociales..... Pour ce qui est des jeunes gens, c'est dès le collège qu'ils se passionnent pour des problèmes dont le souci était autrefois le privilège de l'âge mûr..... Comment cette nouvelle espèce de curiosité ne créerait-elle pas des obligations nouvelles au romancier dont le premier souci est de se mettre au goût du jour ? Comment le public ne chercherait-il pas le reflet de ces préoccupations dans des livres destinés justement à lui présenter sa propre image ? »

Autrefois, l'écrivain se trouvait en face d'unités de choix et d'une agglomération flottante et confuse qui n'avait pas les honneurs de la représentation. Aujourd'hui, il rencontre une masse populaire consciente. Et, outre qu'elle s'offre à la peinture, cette masse lit. M. Cazamian (1) a noté l'influence exercée sur la production du roman anglais par la formation d'un public plus vulgaire, démocratique, composé d'artisans instruits que la presse habitue à la lecture et qui peuvent se procurer des éditions à bon marché. La seule apparition des couches profondes au plein jour social pose des problèmes esthétiques : car il ne s'agit point que de littérature. Y aura-t-il un art pour le peuple ? Pour nous, y aura-t-il un roman populaire ? et que sera-t-il ? La notion de classe va dominer de plus en plus le roman. Et non plus seulement les personnes ou les classes, mais la vie des foules, les répercussions d'une idée dans un milieu lui fourniront désormais une abondante matière.

Roman à thèse et roman social. — Mais nous avons dit que l'intention de l'auteur ne devait nullement nous servir de guide ou fixer notre choix, qu'elle n'était pas en rapport direct avec l'action exercée, qu'elle pouvait être parfois en rapport inverse avec elle. Sans doute, les romans « sociaux », dont nous expliquons la multiplication moderne (2), sont bien éloignés d'être tous

1. *Le Roman social en Angleterre.*

2. Nous trouvons une bonne confirmation indirecte de notre thèse dans ce fait que les deux périodes du XIXe siècle qui nous fournissent le plus

écrits dans une « intention sociale », et nous lirons bientôt là-dessus des déclarations fort nettes. Si nous étudions plus spécialement le roman français de la seconde moitié du XIXe siècle, ce n'est pas uniquement parce que la « préoccupation sociale » éclate davantage chez nos écrivains les plus récents, c'est parce que le milieu social les presse d'une façon plus générale et plus rude. Il ne faut pas négliger les « romans à thèse sociale » ; ce serait pousser trop les choses, et, s'ils ne méritent pas une étude exclusive, ils méritent l'étude, néanmoins, et peuvent être d'excellents révélateurs. Mais il ne faut pas leur sacrifier ce que, pour le faire court, nous appellerons donc les « romans sociaux » sans plus, quitte à nous contenter, pour la commodité de l'exposition, d'une définition de mot, d'une définition provisoire.

Voilà quelque clarté surgissant dans cette apparente confusion : voilà deux points repérés : la « préoccupation sociale » de l'auteur, — et c'est le roman à thèse qu'elle explique, — la pression du milieu social sur l'auteur, — mettons qu'elle donne naissance au roman social proprement dit. Et c'est bien parce que la préoccupation sociale et la pression diverse du milieu aug-

de romans à thèse et de romans sociaux à étudier — et c'est ce qui justifie le défaut apparent de proportion de cet ouvrage — sont les deux périodes, précisément, où les « questions sociales » ont été le plus vivement débattues : les alentours de 1848 et les dernières années. M. Doumic (*article cité*) écrit : « .. Les époques où on a vu le roman social apparaître dans notre littérature, sont précisément celles où la société a présenté des conditions analogues à celles d'aujourd'hui. » Et il cite la seconde moitié du XVIIIe siècle (qui n'est pas de notre sujet) et la période qui va de 1840 à 1848. C'est l'évidence même.

mentent, et peut-être celle-ci plus encore que celle-là, que la période contemporaine nous offre un champ plus vaste. Séparons-les pour être clair : réunissons-les pour être complet.

M. Cazamian, qui réserve au « roman à thèse » la dénomination de « roman social », nous explique ainsi pourquoi il limite son étude (1) : « En quelque façon, tout roman de mœurs est un roman social. Il n'en est point qui ne contienne une image, par conséquent une critique, de la société. Nous restreignons ici le sens de cette expression. Nous entendons par roman social le roman à thèse sociale, celui qui veut agir, directement, sur l'ensemble ou une partie des relations entre les hommes. Et sans doute, les mœurs et les activités civiques sont trop étroitement solidaires, pour qu'il soit possible d'influencer les premières sans modifier aussi les secondes. Toute critique morale a son contre-coup social (2). Nous avons négligé pourtant les œuvres où l'intention réformatrice ne prenait pas une forme directe, et s'attaquait seulement aux vices moraux de la société. C'est que notre objet est d'étudier la formation de l'interventionnisme ; or, l'idée même d'intervention implique une démarche positive de la collectivité ou de l'individu pour corriger les rapports sociaux. »

Raison topique, mais qui n'a point de valeur hors du cas pour lequel elle est invoquée. Nous serions

1. *Op. cit.*, *Introd.* pp. 11-12.
2. V. ce que nous en avons dit au début du chapitre précédent.

porté, au contraire, afin d'étudier ce que M. Cazamian appelle (1), en termes fort semblables aux nôtres, « l'action et la réaction réciproques du roman et de la vie », à étendre notre examen à toute œuvre romanesque, sans autre élimination que celle qu'imposent la non-valeur et le non-succès réunis. Tout roman peut avoir son action ; et, par exemple, nous dirons plus loin (2) que le roman historique n'a pas été sans influence sur l'état de l'esprit public. Mais enfin cette influence est moins directe. Le roman social, entendu aussi largement que nous faisons, à la fois thèse et peinture, offre une matière assez riche. C'est là que l'on peut le plus commodément saisir, suivant les termes de M. Cazamian, le double intérêt historique de l'œuvre romanesque, sa valeur de fait et sa valeur de signe, ou, comme nous l'avons dit, sa valeur de témoin et sa valeur d'agent social. Et, d'autre part, nous ne pouvions songer à séparer les deux espèces autrement que pour la commodité de l'analyse, pensant bien avoir établi que l'intention de l'écrivain n'est pas une mesure de son influence.

Roman à thèse. — La préoccupation sociale crée le roman à thèse, comme la pièce à thèse. Elle ne date pas d'hier. Si la thèse morale, l'étude du cas de conscience, sont aussi vieilles que la littérature, si *Œdipe Roi*, *Hamlet* ou *Polyeucte* nous en présentent déjà des exemples, la préoccupation sociale n'est pas une nouveauté,

1. *Ibid.*, p. 14.
2. Au début du chapitre IV.

comme le croient certains littérateurs un peu jeunes. On la trouverait dans nos lettres dès le moyen-âge, si l'on cherchait avec quelque soin. Cependant, elle apparaît avec une incontestable netteté dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; elle éclate chez les romantiques de la seconde manière. Mais on ne saurait nier qu'elle ait crû de nos jours, pour des causes qu'il serait bien oiseux d'expliquer. « L'abondance des œuvres « à thèse », dit M. Ed. Rod (1), suffirait à marquer le caractère troublé d'une époque. » Trouble, confusion, anarchie, disent les uns : gestation d'un avenir meilleur, impatience de l'injustice, disent les autres. Qu'importe ? Le fait est là. Les naturistes rappellent, avec orgueil, comment à l'occasion de l'affaire Dreyfus, les « intellectuels » allèrent au peuple et firent entrer de l'air dans leurs étroites chapelles. Le règne de l'art pour l'art était fini. A la veille d'une première représentation, M. Maurice Donnay, interrogé sur ses projets, répondait : « Toutes les questions se réduisent à la question sociale. Voilà la mine où, désormais, nous devrons puiser, et qui nous fournira des sujets neufs et profonds, plus poignants assurément que ce sempiternel adultère dont la foule est écœurée. L'heure est venue, pour l'artiste, de prendre part à la lutte et de s'adresser à l'âme du peuple. » Et M. Victor Margueritte (2) : « La littérature n'est qu'un mode d'expression, le véhicule de l'idée. Plus l'expression est forte, plus les idées ont de portée. La tour

1. *Le Figaro*, 27 décembre 1903.
2. *Le Matin*, 10 décembre 1906.

d'ivoire a fait son temps. Il faut travailler à la maison commune. »

Ses caractères. — De telles intentions, annoncées explicitement, soit dans la préface de l'ouvrage, soit à l'aide des moyens que l'ingénieuse publicité moderne et notre désir d'informations multiplient chaque jour (prières d'insérer, indiscrétions, interviews, etc.), soit enfin dans le texte même, constituent ce que l'on pourrait appeler un caractère extérieur du roman à thèse. Il en est un autre, aussi commode à observer : et c'est ou bien la constante intervention de l'auteur, rompant l'intrigue pour s'épandre en dissertations (les romantiques ont abusé du procédé), ou bien l'introduction dans le roman d'un personnage proche parent du « raisonneur » de la comédie classique, et porte-parole plus ou moins déguisé de l'écrivain.

Volontiers diffuse et grandiloquente dans son expression avec les romanciers socialistes de 1848 et avec le Victor Hugo des *Misérables*, tendant plutôt chez eux à une action morale, à la formation de la conscience d'une nation, la thèse, dans le roman contemporain, a quelque chose de plus agressif et de plus direct. Il ne s'agit plus de créer un « état d'esprit », de déchaîner la pitié ou l'indignation, de fixer les convenances sociales. Notre roman à thèse, comme notre théâtre, s'assigne des buts plus précis. Nos littérateurs forment un comité pour la réforme du mariage et traduisent volontiers leurs espérances en projets de loi. Ainsi, dans le monde du

prolétariat, l'heure n'est plus à Barbès et à Blanqui, à la guerre des rues, au complot ou à l'attentat ; elle est à la législation ouvrière ou à l'œuvre du syndicalisme (1).

Objections. — Au surplus, que la conception même de l'œuvre à thèse ait suscité de redoutables objections, nous ne prétendons l'apprendre à personne. La pièce à thèse a réalisé le miracle de réunir contre elle ces deux irréconciliables: Sarcey et Henry Becque. On a condamné le roman à thèse au nom de l'art : « Le roman à thèse est en marge de l'art, dit M. Jules Bois, comme le théâtre de Brieux. » MM. Marius-Ary Leblond appuient (2) : ils ne veulent point du roman qui « didactiquement — c'est à-dire lourdement et faussement — fait tenir à des personnages des tirades à la Dumas fils ou à la Zola, leur fait parler des alinéas d'articles de journaux ou de dictionnaire encyclopédique... » M. Eug. Montfort renchérit (3) : « Du roman à thèse, je pense que c'est impossible qu'il rencontre jamais une forme durable, car il ne peut pas être employé par un romancier artiste. Pour soutenir la thèse, il faut truquer les personnages et les situations, et forcer, partialiser l'observation. »

En bref, l'œuvre à thèse compromet la sérénité de l'art, la démonstration risquant de « commander » le

1. Il ne faut plus « culbuter un gouvernement », a dit M. Pouget mais « transformer la société ».

2. G. Le Cardonnel et Ch. Vellay, enquête citée.

3. *Ibid.*

drame, au lieu d'y être implicitement contenue. Elle vieillit vite. La loi du divorce est votée : quel intérêt, hormis un intérêt historique et rétrospectif, peuvent bien présenter encore les romans destinés à la faire accepter du public (1)? Elle ne saurait donner qu'une conclusion particulière, s'appuyant « sur des cas exceptionnels, inventés pour les besoins de la cause, et non pas sur une observation large et profonde de la vie (2). » « Un écrivain est bien imprudent, dit Mme Marcelle Tinayre, s'il veut trop prouver en contant une histoire particulière. » « Une anecdote, écrit de même fort judicieusement M. Edouard Rod (3), ne saurait prouver une vérité générale, surtout quand ses données, sa marche et son dénouement dépendent exclusivement du témoignage du conteur (4). » Et M. Jules Lemaître (5) : « L'auteur a la prétention de prouver pour tous les cas, et ne prouve tout au plus que pour le cas particulier qu'il a pu choisir et conditionner à sa guise. »

M. Jean Viollis disait encore, en répondant à l'enquête de MM. Le Cardonnel et Vellay : « Se donner pour but de démontrer une thèse par le roman, c'est une

1. « Vous verrez, disait A. Dumas fils au rapport de M. F. Duquesnel, ce que vaudront dans vingt ou trente ans la plupart de nos succès d'aujourd'hui. Nous vivons trop par l'actualité pour ne pas en mourir. »

2. A. Brisson, *Le Temps*, 7 décembre 1903.

3. Préface d'*Aloyse Valérien*.

4. C'est ce qu'il appelle ailleurs l'observation déformée. « Rien ne déforme plus l'observation que de lui demander *a priori* des arguments pour ou contre une idée générale surtout quand cette idée générale est un objet de controverse. »

5. *Impressions de théâtre*, 10e s., pp. 193-4.

belle folie ! Voyez Bourget (ses derniers livres en particulier) : il est comme un chimiste qui, parce qu'il aurait cru découvrir une loi, l'appliquerait obstinément dans tous les cas et à tous les corps. »

De là suit que la thèse peut être aisément retournée. « Malgré tout le génie que l'on mettra dans le développement de telle fable prise pour exemple, écrit Flaubert (1), une autre fable pourra servir de preuve contraire : car les dénouements ne sont point des conclusions...... » On verra de reste, au cours de cet ouvrage, que le roman a soutenu, en effet, et parfois avec un égal éclat, des thèses diamétralement opposées.

Enfin — et ceci nous touche davantage — on a reproché à l'œuvre à thèse de manquer son but précisément par l'étalage de ce but. Nous l'avons dit : le parti pris affiché met en garde le lecteur, quand il ne l'excède pas. Le meilleur de l'action littéraire réside dans ce qu'elle a d'indirect et d'inconsciemment perçu (2).

Réponse aux objections. — Encore une fois, nous savons tout cela, et sans doute que les auteurs de romans à thèse ne l'ignorent pas non plus. Mais, en

1. Préface des *Dernières chansons* de L. Bouilhet.

2. Cf. Diderot, *De la poésie dramatique*, II : « Le poète, le romancier, le comédien vont au cœur d'une manière détournée, et en frappent d'autant plus sûrement et plus fortement l'âme, qu'elle s'étend et s'offre d'elle-même au coup. » M. Faguet dit, de même, que l'intention morale de l'auteur est un « mélange réfrigérant ». M. Doumic (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1904) va plus loin. D'après lui, le personnage contre qui l'auteur dirige « tout l'effort de son argumentation, » Darras d'*Un Divorce*, Monneron de *L'Étape*, nous devient sympathique. « Nous sommes d'instinct pour les vaincus. » Il est vrai qu'il ajoute : « La remarque peut être amusante : elle ne prouve rien. »

revanche, n'est-ce pas l'honneur de l'écrivain, au-dessus des menuailles qui assurent le succès facile, au-dessus des banalités rangées d'autre façon, de se proposer, et souvent avec une générosité communicative, la défense d'une thèse? d'écrire des drames, dit M. Lemaître, (nous dirons des romans), qui intéressent violemment la conscience ? « Comme si le besoin de justice que l'homme porte en soi, la peine qu'il a à découvrir où elle est et les angoisses qui s'ensuivent, n'étaient pas matière d'art (1) ! » Comme si, grâce à la thèse, l'âme même de l'écrivain n'agitait pas intérieurement toute l'œuvre et ne lui donnait pas une qualité d'émotion particulière et précieuse !

Il y a, on ne saurait trop le répéter, œuvre à thèse et œuvre à thèse. « Ce n'est.. pas la pièce à thèse qui est blâmable .... C'est la pièce qui n'est qu'une thèse, qui pérore et n'agit pas, qui se fait sermonneuse et, par suite, ennuyeuse. ... », V. Sardou avait raison de le proclamer devant la statue d'A. Dumas fils. Tout dépend « de l'exécution », a fort bien dit M. Lemaître, de la façon dont la thèse se mêle à l'action et l'âme de l'écrivain à l'une et à l'autre ; et, si l'art y est d'une autre qualité, il peut y être souverainement l'art.

Il en va de même pour l'objection de M. Jean Viollis que nous venons de rappeler. L'ambition de prouver par le roman à thèse est insupportable ; on peut critiquer(2) la théorie de l' « expérimentation dans le roman »,

1. J. Lemaître.
2. Voir plus loin, pp. 153 et suiv.

et surtout ce terme. Mais, réduite aux proportions où nous voyons que M. Bourget la réduit en effet, la prétention devient infiniment moins choquante. Le romancier n'est pas le chimiste qui, ayant cru découvrir une loi, l'applique à tous les corps. C'est un clinicien ; et, si son observation a été poursuivie avec méthode, il a le droit d'en tirer une conclusion.

«.. Si l'écrivain, dramaturge ou romancier, disait M. Bourget en recevant M. Maurice Donnay à l'Académie française (1), ne peut pas tirer, de caractères et d'événements particuliers, une conclusion qui ait la rigueur d'une loi, lui est-il interdit de réfléchir sur ces événements et ces caractères ? N'a-t-il pas le droit, devant un groupe d'observations, d'énoncer telle ou telle hypothèse explicative ? Il ne nous raconte qu'une anecdote, mais toute anecdote est un signe. Il y a de vastes causes sociales derrière les plus simples destinées privées. Entrevoir ces causes, l'écrivain le peut, et même il le doit, s'il veut donner à son œuvre de la portée. Condamnons la littérature à thèse, genre essentiellement faux ; distinguons-en la littérature à idées, genre légitime, genre nécessaire. Si nos romans et nos drames n'y aboutissaient pas, nous ne serions que des amuseurs. »

Pourquoi même rejeter le mot de loi ? Admettons que le romancier, comme c'est, de son aveu, le cas de M. H. Bordeaux, et celui de M. Bourget aussi, sans doute, est arrivé, par d'autres études, à cette conception que la vie

1. 19 décembre 1907.

sociale a ses lois, comme la vie physique : ne peut-il, dans une affabulation romanesque, en montrer l'application ? L'écueil est le didactisme, le préjugé, l'ennui : à lui de s'en garder ; il maintiendra, s'il réussit, la dignité essentielle de l'art d'écrire (1).

Ce qui nous importe, de notre point de vue, c'est que l'œuvre à thèse existe (avec ses variétés ou ses nuances : œuvre à idées, œuvre didactique, etc.), que son but soit bien clairement déterminé par l'auteur. Et si, comme il s'est rencontré pour le divorce, un résultat se produit, consécutif à une série d'œuvres à thèse, il n'est pas ambitieux de croire qu'elles y ont eu leur part, et ne serait-ce qu'indirectement, par l'émotion qu'elles ont soulevée, les controverses qu'elles ont suscitées, et parce qu'elles ont amené à réfléchir (2).

Roman social. — Hypothèses explicatives, causes entrevues, conclusions, derrière tout cela apparaît, en fin de compte, plus ou moins avouée, l'intention démonstrative de l'auteur. Par là seulement nous pouvons distinguer, avec un peu de précision, ce que nous avons appelé le « roman à thèse » du roman auquel nous réser-

1. M. Bourget, dans le discours que nous citons, rappelait le mot de Balzac, « mot terrible de dédain pour les conteurs sans philosophie. » « Ils me font l'effet, disait-il, de l'homme le plus courageux signalé par Frédéric II après la bataille, ce trompette qui n'avait pas cessé de souffler le même air dans son petit *turlututu.* »

2. Pour la méthode à suivre, voir le chapitre précédent. M. Chaumeix, rendant compte dans le *Journal des Débats* du livre de MM. M.-A. Leblond que nous avons cité, propose cette règle d'étude : les romans d'une époque font telle ou telle part au divorce, par exemple : a-t-il augmenté ou diminué en proportion ? etc.

vons le nom de « social » Très nette dans des exemplaires choisis de chacun de ces deux genres, la distinction s'atténue et tend à s'effacer dans les ouvrages qui servent pour ainsi dire de transition de l'un à l'autre : mais nous avons bien dit que nous n'en usions ainsi que pour notre commodité, et sans attacher à notre définition d'autre importance que celle d'une définition de mot. M. Cazamian, on l'a vu, tient à n'entendre par « roman social » que « le roman à thèse sociale, celui qui *veut agir*..... » Et nous trouvons une définition analogue, encore plus restreinte cependant, chez M. R. Johannet (1) : « Qu'est-ce qu'un roman social ? C'est, en général, un roman dont l'auteur trouve la société imparfaite et où il suggère les moyens de l'améliorer. Il ne se contente pas d'observer et de reproduire après avoir choisi. Il plaide et il conclut, tâche d'autant plus facile que l'avocat est dispensé de la preuve. »

Essai de définition. — Mais les romanciers qui « se contentent.. d'observer et de reproduire après avoir choisi », s'ils ne plaident ni ne concluent, si même ils se défendent de plaider et de conclure, ne pourront-ils être « sociaux » et propres à nous fournir un sujet d'étude, justement par le choix de leur observation, ou par sa qualité, ou par celle de leur reproduction ? Toute œuvre est sociale qui peint la société, qui peint l'écrivain, membre de la société : et nous ne repoussons aucun roman de parti pris même

1. *Art. cité.*

celui où l'art fait défaut. Telle œuvre cependant est sociale, à proprement parler, non plus parce qu'elle se propose une action sociale, mais parce qu'elle inscrit la « pression » du milieu social, parce qu'elle en permet l'examen dans de bonnes conditions, parce qu'elle tient compte, en quelque façon, de la méthode sociologique. Et, quoique l'intention sociale n'y soit pas exprimée, ou pour cette raison même, l'influence du « roman social », tel que nous essayons de le définir, ne sera pas moindre : au contraire.

Certains des auteurs sociaux à qui nous songeons ici vont plus loin que de ne pas exprimer leur intention sociale : ils se défendent d'en avoir une. Deux réponses à l'enquête ouverte par la revue *Les Marges*, et que je signalais tout à l'heure, admettent l'art social, à condition « qu'on ne le fasse pas exprès ». L'art social, dit M. E. Montfort (1), est surtout « l'art des gens pas artistes, des gens qui ne possèdent que l'esprit critique et qui, cependant, veulent créer (2) ». Mais c'est l'art à intentions sociales affichées, l'art didactique, qu'il réprouve ainsi : et nous avons cité plus haut, avec quelques autres, son violent réquisitoire contre le « roman à thèse ».

Ces mêmes auteurs sont convaincus que l'inspiration nouvelle de la littérature doit être « plus précisément sociale (3) ». M. Jean Viollis, dont nous savons déjà qu'il est « marxiste en littérature » et qu'il répudie

1. Enquête de MM. Le Cardonnel et Vellay.

2. De même, M. Saint-Georges de Bouhélier est affligé parce que « le théâtre est en proie à la moralité et aux apôtres ». *Ibid.*

3. J. Ernest-Charles, *Les Samedis littéraires*, 5e s., p. 16.

le roman à thèse, affirme la nécessité d'un parallélisme entre l'évolution littéraire et l'évolution sociale (1). « Aujourd'hui, on donne à la littérature des limites trop étroites. On reste trop purement littérateur, alors qu'il y a partout un bouillonnement social si profond, si intense, que la littérature ne peut l'ignorer ni s'en écarter sans se nier elle-même..... Toutes les manifestations d'une époque et d'un pays sont déterminées par les conditions économiques, par l'organisation de la production et de la consommation. La littérature n'y échappe pas, elle en est imprégnée. et ce que l'on appelle roman social provient de cette pénétration. L'évolution littéraire est parallèle à l'évolution sociale, ou plus exactement toutes deux sont mêlées... . » Nous voilà assez près de notre définition du « roman social ».

En voici une autre, qui nous aide aussi. M. L. Blum définit le roman social : « non celui qui est composé dans un esprit de propagande et de persuasion, mais celui qui peint des tableaux sociaux. » Ainsi M. Blum écarte, comme nous avons fait, le roman à thèse proprement pédagogique. Et, pour ce qui est des « tableaux sociaux », il précise ainsi sa pensée : « Après ces milliers de romans d'amour, de romans banalement sentimentaux et voluptueux qui se débitent chaque année, il est temps que nous composions une littérature ouvrière, une littérature paysanne, une littérature sociale. »

Accédant à cette définition, MM. Poinsot et Nor-

1. Même enquête.

mandy (1) la complètent : « Le roman social est celui qui, abandonnant les sentiers battus de la psychologie d'une *minorité* d'oisifs, dirige ses observations sur la *majorité*, c'est-à-dire sur la foule des travailleurs de toutes catégories, (travailleurs intellectuels ou manuels) et qui, s'il étudie spécialement des types, considère ses héros individuels dans leurs rapports avec les milieux sociaux qu'ils traversent. »

Ainsi, c'est bien, comme nous le disions, le choix, « la direction de l'observation », écrit M. Poinsot (2), qui marquent le « roman social » tel que nous l'entendons. Un roman « acquiert le caractère d'une œuvre sociale par le choix du sujet et les qualités d'observation mises en jeu (3) ».

Littérature d'enquête et de description sociale, pour emprunter encore une expression à MM. Poinsot et Normandy. L'impartialité dans la peinture y sera requise, sinon obtenue toujours : le champ de cette peinture y sera singulièrement étendu ; la notion de classe introduite ; les héros individuels y seront d'abord considérés dans leurs milieux sociaux ; ces milieux y seront étudiés en eux-mêmes et dans leurs relations réciproques (4).

Au cours des études qui suivent, on verra se former peu à peu la conception du roman que nous venons d'esquisser. Si l'on s'en tient au XIXe siècle, c'est Flau-

1. *Le Roman et la Vie*, Paris, éd. de la revue *Vox*, 1905, p. 6.
2. *Littérature sociale*, p. 22.
3. L. Blum.
4. V. plus loin, chapitre IX.

bert qui proclame l'impersonnalité nécessaire. « Je crois que jusqu'à présent on a fort peu parlé des autres. Le roman n'a été que l'exposition de la personnalité de l'auteur... Il faut pourtant que les sciences morales prennent une autre route et qu'elles procèdent, comme les sciences physiques, par l'impartialité (1). » C'est ce que l'on a appelé le positivisme des réalistes qui les a menés au roman social, écrit dans un esprit de pure observation, et sans thèse déterminée (2). C'est Balzac qui a élargi le domaine du roman et y a introduit la diversité des conditions et des classes sociales (3). Les humbles et les paysans ont eu, d'abord, leurs peintres dans George Sand et Eugène Sue (4). Les foules paraissent dans *Notre-Dame de Paris* (5).

Mais tous ces traits se marquent mieux et la théorie prend corps, à mesure que nous avançons, parce que la « pression du milieu », disions-nous, augmente, parce que les questions sociales se posent, de jour en jour, avec une netteté plus brutale, parce que la démocratie, la majorité, vient au premier plan de la vie publique, et s'instruit, et demande ses peintres, et parce que notre littérature fatiguée a besoin de se « différencier », de s'« individualiser » davantage, comme le démontre notamment avec éclat le développement du roman régionaliste et exotique (6). « J'ai une impres-

1. *Correspondance*, t. III, p. 117.
2. V. plus loin, chapitre V.
3. V. plus loin, ibidem.
4. V. plus loin, chapitre III.
5. V. plus loin, chapitre IX.
6. V. plus loin, chapitres X et XI.

sion de classe, écrit M. Charles-Louis Philippe (1). Les écrivains qui m'ont précédé sont tous de classes bourgeoises. Je ne m'intéresse pas aux mêmes choses qu'eux. Toutes les crises morales de la littérature sont des crises morales de la bourgeoisie. Musset, dans *Rolla*, ne conçoit qu'une vie de noce. J'ai bien davantage à penser au travailleur et au pain quotidien. » Et il souhaite qu'un mineur nous donne, quelque jour, le roman de ses compagnons de la mine, comme M. Guillaumin a écrit *La Vie d'un simple.*

Témoignage social du roman. — Nous en avons assez dit et il faut conclure. De tels romans, conçus selon ces méthodes, produits par ces besoins, même s'ils n'exerçaient pas d'action sociale, ne sauraient être négligés comme contribution à la connaissance de la société. Romans à thèse et romans sociaux, si l'on n'admet point qu'ils soient les facteurs d'une évolution sociale, il faut admettre qu'ils en sont les témoins.

Témoins des auteurs eux-mêmes, avant tout. Là, ils sont irrécusables, et, depuis que le peuple romancier enfle et s'étend, englobant les prolétaires, enrégimentant les femmes, grossi par les « amateurs », ce témoignage finit par ne plus être expressif de la seule caste étroite des gens de lettres.

La parole de Diderot reste vraie : « Quoi que fasse l'auteur, un roman est une confession. » On a pu le dire de Flaubert lui-même, dont nous reproduisions, à la

(1). Enquête de MM. Le Cardonnel et Vellay.

page précédente, l'orgueilleuse profession d'impartialité. « .. La mentalité du conteur, ses façons de transfigurer le banal, d'exalter, de généraliser l'exceptionnel, ses manières propres d'envisager les mœurs, toute la personnalité de sa vision ne seront pas le moindre apport dans le laboratoire de la nouvelle science (1). Relatant des aventures, analysant des âmes, synthétisant les appétits des castes, l'écrivain se trahit lui-même dans ses relations avec le milieu. Le vrai document, c'est le signataire de l'œuvre. Stendhal et Chateaubriand nous livrent l'esprit de la Restauration mieux que Julien Sorel et René. Choderlos de Laclos, politicien orléaniste, nous révèle le citoyen de la Révolution que complète seulement le Valcour des « Liaisons dangereuses ». Le romancier lègue à l'avenir une observation de son tempérament. A ce titre il semble utile. C'est sa vie même qu'il offre au sociologue ainsi qu'un objet de dissertations subtiles (2). »

Témoins de l'heure où ils sont écrits, ensuite, si l'on s'en tient aux règles de méthode précédemment exposées, si l'on « confronte les dépositions », si l'on détermine avec exactitude l'influence directe du temps, son influence indirecte et par contre-coup, et les désirs vagues que précise l'auteur.

« Cette quantité d'observations sur les caractères, sur les milieux, sur les antagonismes et les affinités, sur les avatars d'innombrables existences, sur la vie à toute

1. L'interpsychologie.
2. Paul Adam, discours au banquet du 11 décembre 1906.

époque, dans la campagne, la province et la capitale, fournira l'ensemble de la documentation nécessaire pour formuler les lois de la thérapeutique sociale. L'œuvre des romanciers n'aura pas été inféconde (1). » Taine n'eût pu dire de notre roman ce qu'il disait de celui des prédécesseurs : « Quand je lis les romanciers français du XVIII[e] siècle, Crébillon fils, Rousseau, Marmontel, Laclos, Restif de la Bretonne, Louvet, madame de Staël, madame de Genlis et le reste... je n'ai presque point de notes à prendre... Sur les organes vitaux de la société, sur les règles et les pratiques qui vont provoquer une révolution, sur les droits féodaux et la justice seigneuriale, sur le recrutement de l'intérieur des monastères, sur les douanes de province, les corporations et les maîtrises, sur la dîme et la corvée, la littérature ne m'apprend presque rien. » Et ce ne sont pas là les seules indications « sociales » qu'un historien puisse et doive retirer d'un roman ; et Rousseau est instructif, alors qu'il ne parle point de douanes et de dîme ; mais même en ce genre de renseignements, sur le recrutement du clergé et les mœurs de la magistrature, par exemple, ou sur notre colonisation (2), Taine eût trouvé à prendre des notes chez nos romanciers.

Action sociale du roman. — Ce serait déjà une suffisante raison d'étude. A qui fera-t-on croire qu'une telle somme de travail n'a pas produit d'effet et que, d'in-

1. Id., *ibid.*
2. V. plus loin, chapitres VII, VIII et XI.

tentions sociales ou non, il n'importe, ces romans, pour nous servir encore des termes de M. Paul Adam, n'ont pas « collaboré à l'œuvre sociale », contribué à « constituer les mœurs et les sentiments de la nation » ? Que cette action, d'ailleurs, pour des pensées généreuses et hardies, soit à longue échéance, si bien que, en ce qui concerne les ouvrages récents, nous puissions seulement la prévoir, sans la constater, nous nous sommes expliqué là-dessus ; et qu'est ce à dire, sinon que le facteur temps est indispensable à toute œuvre humaine ? Oui, le roman social peint ; mais il prévoit, — et non pas uniquement quand il s'appelle roman d'utopie, — il nous révèle à nous-mêmes, il est, en quelque façon, notre conscience. Ce ne sera pas le moindre intérêt des pages qui vont suivre que de montrer, au cours du siècle, la réalisation sociale de ce qui avait d'abord passé pour le fruit d'une imagination hasardeuse et d'une fantaisie dévergondée.

CHAPITRE III

LE ROMAN ROMANTIQUE
LE « SOCIALISME » LITTÉRAIRE : GEORGE SAND ET EUGÈNE SUE

La critique moderne est dure pour le romantisme. Il est devenu assez courant de le traiter en maladie de l'imagination et de la sensibilité françaises. Le mot est déjà dans Gœthe (1) : « J'appelle classique ce qui est sain et romantique ce qui est malade. » M. Doumic parle de la pathologie du romantisme (2), M. Seillière, du mal romantique (3), et ceux qui ont lu le livre de M. P. Lasserre (4), vigoureux et dru, y ont pu voir l'œuvre d'un clinicien social autant que d'un clairvoyant littérateur. Quelques-uns passeraient encore assez aisément condamnation sur l'art des romantiques, inférieur à l'art classique, du moins bariolé, pittoresque et « divertissant », selon le mot de M. Souday ; mais, pour leur philosophie, elle paraît presque universellement décriée. Les choses vont si loin que, récemment, les admirateurs de Rousseau, qui le sentaient touché à travers le roman-

1. *Entretiens avec Eckermann*.
2. *Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1907.
3. *Le Mal romantique*.
4. *Le Romantisme français*. Cf. encore le livre récent de M. G. Grappe, *Dans le Jardin de Sainte-Beuve*.

tisme dont il est le père incontestable, organisaient pour le défendre deux assez bruyantes manifestations.

Cette philosophie sociale des romantiques est simplette, encore que Hugo, par exemple, se soit couramment décerné les titres de « penseur » et de « poète profond ». Si l'on dégage ses éléments essentiels des ornements somptueux dont nos auteurs (beaucoup enfin avaient du talent !) ont recouvert l'indigence ou la puérilité de leurs conceptions, il n'en apparaît guère que deux : un individualisme exaspéré (c'est l'origine du lyrisme romantique), vite transformé en apothéose de la passion personnelle et en révolte contre la société, et une croyance assez nébuleuse à un progrès mal défini, par quoi les inégalités seront effacées et les hommes parfaitement heureux. « Le Romantisme (sentiments) polarisait les aspirations et les espérances de l âme individuelle sur un chimérique idéal de félicité. Le Romantisme (idées) affirmait comme possible, comme prochain, un ordre social qui, abolissant la dureté naturelle des conditions de la vie, annulant l'égoïsme humain, ferait régner le bonheur pour tous. Ces deux rèves creux, généralisations monstrueuses de l'idée de volupté passive, n'ont aucun sens intrinsèque ; mais ils portent le témoignage le plus intéressant de la décadence de l'énergie vitale et de la corruption de l'humeur chez les esprits qui les enfantent ou s'en nourrissent. Il fallait imaginer des forces capables de réaliser le Paradis sur terre, d'inonder de contentement et d'ivresse la sensibilité individuelle, de

justice et de bonté spontanées l'état social. Ces déités du romantisme s'appelèrent, l'une Nature, l'autre Progrès (1)... » Voilà qui est bien ; (et il resterait sans doute à se demander si ces aspirations chimériques ne sont pas à l'origine de quelques progrès modernes — les progrès ne sont pas le Progrès —) ; mais, quel que puisse être d'ailleurs notre jugement, force nous est de retrouver ici deux des traits par où s'assure le mieux l'influence d'une œuvre littéraire. Les idées sociales des romantiques, leurs chimères, si l'on préfère ce mot, sont celles de leur époque : ils ont traduit, condensé un état d'esprit assez général ; et, chose plus importante encore, ils l'ont traduit d'une façon claire et saisissante. Puériliser est souvent le meilleur moyen de vulgariser. Nous pouvons, d'avance, être certains que les romanciers de 1830, ceux de la seconde période du romantisme, un George Sand, un Eugène Sue, ont exercé une action considérable. Du reste, nous n'empêchons personne d'ajouter : et délétère.

1° *Causes de l'influence des romanciers socialistes.* — On a beaucoup parlé de socialisme à propos de Sue et de George Sand. Considérant et Félix Pyat jugeaient le premier comme des leurs, et, pour Sand, il est passé en usage de baptiser de « socialiste » sa deuxième manière, celle du *Compagnon du Tour de France*, de *Consuelo*, du *Meunier d'Angibault*, du *Péché de Monsieur Antoine*. C'est un socialisme assez à part que celui des origines :

1. P. Lasserre, *op. cit.*, pp. 536-537.

aspirations vagues plus qu'ensemble doctrinal. Marx et Rodbertus étaient à peine en train de constituer les théories qui devaient servir à l'établissement du socialisme scientifique. Mais ce vague même convenait à merveille à l'introduction d'une littérature « socialiste ». De même, autour de Godwin, attaquant, dès 1793, la propriété privée en s'appuyant sur les faits constatés par l'économie politique bourgeoise, la fin du XVIIIe siècle avait vu une éclosion de romans révolutionnaires anglais.

Que d'idées simples et frappantes, et, du reste, assurées de plaire à l'ouvrier qui s'instruit et au bourgeois friand de nouveau, bonne matière à développer par suite ! Owen, le fondateur des trade's-unions, insiste, après beaucoup d'autres à vrai dire (1), sur l'inégalité entre les hommes. C'est un point important pour une littérature romanesque qui se proposera l'étude des classes. Le P. Enfantin (Saint-Simon n'est pas socialiste : mais le saint-simonisme est « une boite pleine de semences ») (2) parle, dès 1825-1826, de l'exploitation de l'homme par l'homme et divise les citoyens en « travailleurs » et en « oisifs ». Nous n'irons pas loin avant de retrouver dans le roman une distinction si judicieuse. L'époque débat avec fièvre les grandes questions morales du rapport des sexes, du mariage, de l'hérédité. Si Fourier prêche l'harmonie universelle, ou établit l'échelle des amours (le favori, le géniteur, l'époux

1. V. sur les origines du socialisme, B. MALON, *Précis de socialisme*, I. I, *Le Socialisme dans le passé*, et AG. GORI, *L'Alba del socialismo*.

2. V. sur le saint-simonisme, G. WEILL, *L'Ecole Saint-Simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours*. Paris, Alcan, 1896.

0, 1, 2 enfants), les profanes traduisent vite son système, comme celui de Saint-Simon et d'Owen, en renversement de la morale traditionnelle et absolution de la passion triomphante. « On a conduit, écrit mélancoliquement Louis Reybaud, on a poussé le siècle à la satisfaction ; et il s'y précipite avec un acharnement qui épouvante. » Est-il besoin d'ajouter que le roman, et tout particulièrement le roman français, a une prédilection pour les questions de morale sexuelle (1) ?

Quel est le milieu qui « presse » les romanciers du règne de Louis-Philippe ? Dans la formidable poussée commerciale et industrielle qui la fait accéder aux plus hautes situations, la bourgeoisie justifie tout par le succès. Nettement (2) voit l'application littéraire de cette théorie dans *Le Juif-Errant*, *Les Mystères de Paris*, *Les Mémoires du diable*, *Vautrin*. Le fait est roi. L'idéalisme éperdu de tel littérateur ou de tel artiste ne sera qu'une « réaction » contre le « philistin ». La politique, bon dérivatif, apparaît comme un marché, où éclatent parfois de retentissants scandales. Paix à l'extérieur ; pas d'action : « la France s'ennuie », crie Lamartine. Elle demande à la légende napoléonienne l'aumône d'un peu de gloire. Cependant le monde du travail, anarchique depuis la funeste loi Le Chapelier qui a aboli les corporations sans rien mettre à leur place, et,

1. V. sur le rôle de l'amour dans la littérature française, entre autres auteurs : F. Brunetière, *Honoré de Balzac*, p. 202-203 et J. Lemaître, *Impressions de théâtre*, 5e s., pp. 72-74.

2. *Etudes critiques sur le feuilleton-roman*. — J. Simon : « Je ne lui reprocherai (à V. Cousin) qu'une chose, mais grave ; c'est ce qu'il appelait lui-même l'absolution du succès. »

d'ailleurs, tout bouleversé par le développement du machinisme, souffre et s'agite. La Révolution remue encore les pavés. Une atmosphère de complots et d'émeutes enveloppe la capitale. La conception d'une idéale République exalte des esprits généreux (1). Peu d'époques semblent avoir été aussi propres à agir sur des romanciers, à leur fournir des sujets et des inspirations, et, en retour, à subir leur influence, que celle qui nous occupe.

On en a un assez bon crayon dans *Jérôme Paturot* (2). Ni romantique, ni socialiste, Louis Reybaud, grave collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, auteur d'*Etudes sur les réformateurs ou socialistes modernes* (1840-1843), plus tard titulaire du prix Montyon, un peu romancier de fortune, par conséquent, a peint son temps de façon amusante, suffisamment ironique. Son Jérôme Paturot, fruit sec, bon enfant et dupe, ignorant, ridicule, mais tout gonflé d'importance, tour à tour poète chevelu, réaliste, saint-simonien, brasseur d'affaires, boursier, journaliste, feuilletoniste, publiciste officiel, enfin bonnetier comme son père, est un Gil Blas sans talent, a-t-on dit. Son odyssée pitoyable, d'où se détachent des scènes pittoresques : le souper des trois amis au ministère, la fondation du journal *L'Aspic*, l'université saint-simonienne à Ménilmontant, contient une morale assez voisine de celle que M. Paul Bourget a exposée

1. Cf. G. Weill, *Le Parti républicain en France, de 1814 à 1870*, Paris, Alcan, 1900.

2. *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale* ; *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des Républiques*, ce dernier postérieur à la révolution de 1848.

dans *L'Etape*. Il sied que les classes laborieuses se défient de la vanité qui les enfièvre et les perd. La vie a besoin d'un idéal : et la satisfaction des besoins est un idéal insuffisant. Ce n'est pas à Reybaud qu'allait la faveur des masses.

Elle était toute du côté des romanciers « du peuple », des romanciers « socialistes ». Leur position est éminente. Eugène Sue publie, au *Journal des Débats*, *Les Mystères de Paris*, au *Constitutionnel*, *Le Juif-Errant*. Douze volumes du premier, neuf du second, loin de rebuter le lecteur, le frappent d'une admiration respectueuse. Nettement dit du *Juif-Errant* que c'est « tout un journal, toute une situation ». De fait, il règle les abonnements, provoque un flot de lettres : toute la critique s'en occupe. George Sand, dès ses premiers ouvrages, ceux de la manière lyrique, avait été l'objet d'un pareil engouement. « La génération qui entrait dans la vie, écrit A. de Pontmartin, se souvient encore de l'espèce de vertige et d'ivresse qui s'empara de toutes les imaginations en présence de ces livres si hardis, si imprévus, si éloquents, si poétiques..... On s'enthousiasmait pour Mme Sand sans l'avoir vue ; on lui écrivait sans la connaître ; elle comptait, dans la jeunesse des écoles, des milliers d'amoureux, qui sont devenus, j'aime à le penser, de bons avocats, de parfaits notaires, de graves magistrats, de savants ingénieurs et d'excellents pères de famille (1). » Nous pouvons rapprocher de ce témoignage celui d'Ernest Legouvé (2) parlant des

1. La parodie s'en mêle : Varin et Beauvoir font jouer *Les Femmes socialistes*, où ils caricaturent G. Sand sous le nom de Mme Consuelo.
2. *Soixante ans de souvenirs*, I, p. 360.

« femmes d'Eugène Sue, sceptiques et, oserai-je le dire, cyniques. La licence effrontée de ses théories sur l'amour et sur l'adultère avait eu sa part dans son empire sur les femmes. Elles l'aimaient parce qu'il les troublait, et, comme il arrive toujours, en l'imitant, elles l'exagéraient. »

2° *Conscience qu'ils en ont eue.* — Nos auteurs se rendaient-ils compte de leur influence et s'érigeaient-ils en docteurs d'une loi nouvelle ?

Nous ne considérons pas, au reste, cette conscience comme un élément nécessaire de l'action sociale : et tel, nous l'avons dit, ne se propose rien que d'amuser le public, ou de créer une œuvre d'art, qui agit très profondément. Mais enfin la question peut se poser. M. Maigron, dans la très bonne étude qu'il a donnée sur *George Sand et les mœurs* (1), tout en reconnaissant l'effet produit par *Valentine* ou *Indiana*, en en apportant même des preuves nouvelles, semble vouloir établir que cet effet fut involontaire et parfaitement en dehors des intentions de l'auteur. Préfaces et correspondance sont pleines d'aveux de modestie. G. Sand le déclare à Lamennais : elle ne se sent pas plus « appelée à rénover le monde » qu'à « refaire la Charte constitutionnelle. » « Pour se prendre aux questions de l'ordre social, il faut se sentir une grande force d'âme ou s'attribuer un grand talent. » Enfin « peu s'en faut même que, devant les plus authentiques de ses filles intellectuelles, elle

1. *Revue de Paris*, 1er et 15 décembre 1903 et 15 janvier 1904.

ne pousse un cri d'horreur et de dégoût (1). » Soit. Nous accordons volontiers que George Sand ne s'est pas absolument posée en théoricienne, qu'elle n'a pas voulu dresser un corps de système rigoureux (2). A voir la floraison de Valentines et de Lélias inquiétantes que montrent les faits divers et la *Gazette des tribunaux* de l'époque, on conçoit aisément que la bonne dame ait été un peu choquée ou effrayée et n'ait pas reconnu les siens ! Mais certains des passages que cite M. Maigron me paraissent bien moins concluants qu'à lui. Quand G. Sand écrit à propos d'une amie de Mazzini (3) : « Je crains que la lecture de mes romans ne lui ait été mauvaise et n'ait contribué, en partie, à l'exalter dans un sens qui n'est pas du tout le mien, » il faut donc qu'elle ait un sens, pour parler comme elle-même. Et quand elle avoue que « pas plus dans sa tête que dans ses livres, il n'y a l'ombre d'une idée, » et qu'il lui arrive de « conclure d'inspiration, sans trop savoir d'où cela lui vient, sans savoir le moins du monde si elle se trompe ou non », eh ! mais, voilà précisément une règle d'éthique qu'elle nous donne, celle-là même que nous dégagerons tout à l'heure de son œuvre. C'est une règle d'éthique, en effet, de n'en avoir point d'autre que celle du « sentiment », de l'« inspiration ». Je la retrouve dans une page inédite de G. Sand que publiait récemment *La Revue* (4) : « Pour juger de la bonté d'une

1. Maigron.
2. Elle assure (*Lettres d'un voyageur*, 15 avril 1859) que « ses écrits, n'ayant jamais rien conclu, n'ont causé ni bien ni mal... »
3. Lettre à Mazzini, 30 septembre 1848.
4. 15 juillet 1908.

résolution, j'interrogeai mon cœur. » On pourrait longuement épiloguer sur cette façon de juger.

D'ailleurs, tous les romantiques prendraient à leur compte la formule de Carlyle : « Il n'y a aucune classe comparable pour l'importance à cette Prêtrise des écrivains de livres. » N'est-elle pas d'Alfred de Vigny, cette phrase superbe : « Les rois font des livres à présent, tant ils sentent bien que tout le pouvoir est là » ? Hugo ne s'estime-t-il pas un pasteur de peuples ? Dumas père ne sent-il pas gronder sourdement en lui les instincts d'un manieur d'hommes et d'un agitateur populaire ? Frédéric Soulié, qui a sa place dans ce chapitre (1), parle, comme nous pourrions le faire, de l' « action du monde sur la littérature et de la littérature sur le monde (2) ». Il choisit pour héros un homme de lettres, et son diable dit : « Je donnerais tous les crimes d'un siècle pour une mauvaise idée. »

C'est peu de dire que tout le monde, autour des écrivains romantiques, croit autant qu'eux à leur influence sur les mœurs : il me paraît qu'on aurait plutôt quelque tendance à se l'exagérer encore. Les défenseurs de la société sapée dans ses bases s'en prennent à eux couramment. V. Hugo raille avec douceur (3) l'avocat général dirigeant, dans l'affaire Champmathieu, son

1. F. Soulié, s'il est moins « littéraire » que G. Sand et peut-être qu'E. Sue, n'a pas eu moins de succès ni de « hardiesses sociales » que les deux romanciers que nous étudions. Il fournirait aisément la matière de curieux rapprochements.

2. *Mémoires du diable*, t. I, p. 301.

3. *Les Misérables*.

réquisitoire contre cette « littérature perverse ». En fait, réquisitoires et discours de rentrée ne manquent point, qui mettent en cause les romans du jour : et le mouvement continuera sous le second Empire (1). Et, pour les théoriciens des idées nouvelles, ils voient dans les romanciers de si précieux instruments de propagande qu'ils les enveloppent et les endoctrinent. On sait comment fut entourée G. Sand, fort propre à recevoir des empreintes étrangères, et « génie passif ». Successivement Barbès, Michel de Bourges, Pierre Leroux, Jean Raynaud (2) eurent en elle la disciple d'élite, celle qui devait répandre et faire aimer le système. « Alors, autour de cette femme inspirée, de ce poète applaudi, de cet écrivain déjà populaire, vous verrez se presser en foule les docteurs de la rénovation universelle, les empiriques et les utopistes, les sophistes et les rêveurs, les apôtres sincères et les charlatans de la question sociale, les exploiteurs et les exploités, les ambitieux et les naïfs. Ils ont trouvé dans George Sand l'éclatant porte-voix de leurs doctrines (3). »

1. En 1855, la rédaction de la *Revue des Deux-Mondes*, en 1865, l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales, s'émeuvent de l'influence pernicieuse de la littérature. En 1856, l'Académie des Sciences morales et politiques met au concours le sujet suivant : « Exposer et apprécier l'influence qu'a pu avoir en France sur les mœurs la littérature contemporaine, considérée surtout au théâtre et dans le roman. » Le prix fut décerné à M. E. Poitou.

2. V. E. Caro, *George Sand*, p. 104. « Je cite toujours George Sand, dit M. J. Lemaître, parce qu'elle eut un merveilleux don de réceptivité, et que son œuvre est le vaste réservoir de toutes les idées de son temps. » (*Impressions de théâtre*, 8e s., p. 114).

3. Caro, *ibid.*, p. 36 Caro rappelle plus loin « la fameuse conversation [avec Michel de Bourges] du pont des Saints-Pères, un soir que les

Eugène Sue est flatté de même. Félix Pyat tirait de ses livres une « philosophie sociale » (1). V. Cousin lui adressait une lettre bienveillante et l'introduction de son *P. André*. Il l'estimait un auxiliaire utile dans sa lutte contre les Jésuites. Il y eut plus : s'il faut en croire Legouvé (2), on fit d'Eugène Sue un démocrate avant qu'il s'en fût douté, et il suivit fort docilement. Toute l'histoire est à lire. On y voit comment E. Sue, viveur élégant et dandy raffiné, semant assez royalement l'or, avait donné *Les Mystères de Paris* sans en bien sentir toute l'énergie démocratique, ainsi que dit Philaminte, ou à peu près ; comment Considérant salua en lui « le romancier populaire », et comment E. Sue s'écria alors, honnêtement : « Je vois clair. » « C'est l'auteur qui a évangélisé l'homme (3). » Exemple prodigieux d'influence de la littérature et auquel je ne vois à comparer que celui de Rousseau, entreprenant sa réforme morale, après le succès de son premier discours, afin de ressembler à l'idée que son ouvrage donne de lui (4), et celui de Mme de Suttner dont la vocation pacifiste, de son propre aveu, fut décidée par son livre : *Bas les Armes !*

3° *Leurs procédés.* — A quels procédés ont recours nos écrivains pour répandre les idées nouvelles ? Aux

Tuileries ruisselaient de l'éclat d'une fête », et l'effet produit sur la romancière par l'éloquence farouche, apocalyptique du tribun.

1. Mme Séverine, recherchant quels sont les auteurs qui ont agi sur le peuple, marque en première ligne E. Sue et Pyat.

2. *Soixante ans de souvenirs*, I, pp. 368 et suiv.

3. Legouvé.

4. Cf. J. Lemaître, *Jean-Jacques Rousseau*, pp. 91-104.

plus aisés et aux plus communs, ce qui ne veut pas dire aux plus mal choisis. On chercherait vainement chez eux un exposé dogmatique, précis et froid. Mais tantôt un personnage assez analogue au « raisonneur » de la comédie classique, tantôt les héros de roman le moins indiqués, et dans les endroits le moins indiqués pour ce rôle, se chargent de l'exposition. Ou l'auteur lui-même intervient avec une passion lyrique. On se rappelle les tirades de Rodin dans *Le Juif-Errant* ; Achille Lefort, dans *Le Compagnon du tour de France*, prêchant au coin des allées quand l'idylle s'y promène ; dans *Consuelo*, le comte Albert commentant à l'héroïne l'histoire de Jean Ziska et des Hussites, au lieu de lui parler de son amour ; presque tout cet étonnant second volume de *La Comtesse de Rudolstadt*. Hommes et femmes ont tous, chez George Sand, suivant le mot cruel de Caro, « l'héroïsme du cœur et l'argumentation intarissable ».

A ce public effroyablement endurant, que ne détournent ni la masse de l'ouvrage, ni la complication puérile de l'intrigue, ni les invraisemblances accumulées, on sert, pour faire passer les morceaux déclamatoires, les plus aventureuses fictions. Il est inutile — et il serait difficile — de redire ici l'extraordinaire histoire des Rennepont (1), l'héritage fabuleux (40.000.000, produit des 150.000 mille francs soustraits en 1690 par M. de Rennepont, retombé dans l'erreur protestante), Couche-Tout-Nu, la médaille, les sept clous en croix de la semelle, et, avec Rodin et d'Aigrigny, la puissance,

1. *Le Juif-Errant.*

l'habileté, la perversité des Jésuites, menaçant, en 1832, les descendants et la sœur du Juif-Errant (1), les maladresses sans excuses, aussi, de ceux que l'on nous représente comme des génies du mal. Et l'on n'a peut-être pas oublié cette mêlée confuse des *Mystères de Paris*, la Goualeuse, le Chourineur, l'Ogresse, le Maître d'Ecole, au milieu de laquelle passe, avec son fidèle Murph, le prince Rodolphe, adroit, riche, fort, intelligent et beau, redresseur de torts qui nous évoque à la fois *Don Quichotte* et *Le Diable boiteux*, et qui finit par retrouver sa fille, au grand bénéfice des âmes sensibles.

Le procédé n'éclate pas moins dans le caractère attribué aux personnages : c'est la simplicité du mélodrame ou de la thèse toute crue, la formule d'une seule pièce. Dans *Le Péché de M. Antoine*, tous les personnages sont bons, sauf Cardonnet le père : c'est qu'il ne trempe pas dans l'idée nouvelle : aussi broie-t-il ses ouvriers et fait-il mourir sa femme. Dans *Le Juif-Errant*, tous les catholiques ont des âmes criminelles ; les incroyants sont héroïques. Rien de plus plaisant que l'indignation du vertueux Nettement défendant la société et criant au désordre littéraire devant un parti pris si bien accusé.

Il est superflu d'insister sur des procédés aussi élémentaires et aussi familiers au lecteur : la critique littéraire s'en est chargée. Notre point de vue est autre. En somme, déclamation tenace, intrigue souvent embrouillée et toujours touffue, personnages quasi allégo-

1. L'un des héritiers appartient à la Compagnie de Jésus.

riques et simplifiés au maximum, tout cela peut ne pas constituer un ensemble esthétiquement irréprochable : tout cela ne fait pas un mauvais véhicule d'idées, surtout quand le public est disposé et que les idées sont un peu grosses.

4° *Thèses de G. Sand.* — Idées, avons-nous dit. Cependant G. Sand se défendait d'en avoir, et il est bien vrai que, chez elle comme chez presque tous les romantiques, l'idée et le sentiment (parfois aussi l'image) ne se distinguent pas avec beaucoup de netteté. Je m'y tiens malgré tout. Oui, des aspirations, des rêves, le désir du « mieux-être » pour parler notre jargon moderne, un besoin d'égalité, et surtout une immense pitié éparse, souvent sans grand discernement, sur les « humbles », voilà qui suffit au bagage d'un socialiste mondain ou littérateur de l'époque. Mais l'effort vers le système, ou tout au moins vers des formules générales, est visible. M. Lasserre n'a pas divisé sans raison son analyse du romantisme en deux parties : sentiments, idées. « Après Rousseau, écrit-il (1), Senancour, Constant, Mme de Staël, Chateaubriand, le Romantisme a dit son dernier mot, le plus vif, le plus pathétique, le plus exaspéré, en fait de désordre sentimental. » La période de 1830 vulgarise le romantisme, qui s'efforce de devenir « système, programme, centre de ralliement des esprits. » Dressons donc la table thématique, si je puis dire, des romans qui nous occupent.

1. *Op. cit.*, p. 185.

A. – *Souveraineté de l'amour-passion.* — Premier thème de George Sand, combien de fois et avec quelle fougue repris, on le sait de reste : la souveraineté de l'amour-passion. Les ouvrages de sa première manière montrent « l'amour souverain et sacré, sans mesure et sans frein (1). » Cela n'est pas tout neuf : on pourrait l'extraire de Jean-Jacques et des romantiques qui la précèdent, de Mme de Staël notamment, qui a proclamé le droit de la femme à l'indépendance et à l'amour. Du moins la bonne Sand, comme dit M. Lemaître, a-t-elle vigoureusement insisté. Et sans doute aussi que sa théorie de l'origine divine de l'amour n'a rien qui lui appartienne en propre. « Ils brouillent tout, dit déjà M. Lasserre d'Obermann et de Faust (2), appelant esprit ce qui est matière et sens. » Et il parle ailleurs (3) du « tourbillon d'érotisme physique déchaîné » autour de Benjamin Constant. On a évidemment beau jeu à railler, comme le fait M. Lasserre, la disproportion entre la petitesse ou la trivialité de l'objet et la richesse de l'expression, disproportion par où se marque la sensibilité romantique, ou bien cet autre caractère qui est « d'éprouver comme tragique et fatidique précisément le frivole (4) ». Mais enfin qu'une aventure aussi commune que la première infidélité apparaisse comme dramatique (5), que la rencontre d'une femme dore une vie sombre (6) et détermine

1. G. Lanson.
2. *Op. cit.*, pp. 104-105.
3. *Ibid.*, p. 121.
4. *Ibid.*, p. 284.
5. *La Confession d'un Enfant du siècle.*
6. *Marion de Lorme.*

la courbe d'une existence, et que ces menus événements de l'amour empruntent le masque de la fatalité aux yeux des jeunes gens pensifs, qu'est-ce à dire, sinon que le frivole n'est plus le frivole, puisqu'ils ne le considèrent plus comme tel ? Et si l'amour leur devient le tout de l'homme,

Il faut aimer sans cesse, après avoir aimé (1),

s'ils en font la seule affaire importante, la seule raison de la vie, et la vie elle-même (2), s'ils y voient l'excitateur nécessaire de toutes les énergies, s'ils ne reculent pas devant le sang à verser, si le suicide et le crime passionnels augmentent dans les proportions que nul n'ignore, ils ont tort, sans doute, et leur sensibilité s'égare : socialement, ce renversement de la sensibilité française (3) n'en est pas moins un fait de premier ordre et que nous pouvons dater dès maintenant.

Ce qui nous importe, c'est moins d'où George Sand a tiré son erreur que la force et le retentissement qu'elle lui a donnés. Tous les héros de sa première manière sont exclusivement amoureux : « leur fonction sociale est d'aimer », comme dit Caro. L'amour est tout-puissant : c'est lui, nous allons le voir, qui rapprochera les classes ennemies. Caroline de Saint-Geneix vainc les résistances et aplanit tout par l'amour. L'amour opère

1. *La Nuit d'août.*

2. « Avant d'avoir aimé, on ne vivait pas ; quand on n'aime plus ou qu'on n'est plus aimé, à peine a-t-on le droit de vivre encore. » (E. CARO, *George Sand.*) Cf. HELVÉTIUS, *De l'Esprit*, disc. III, ch. 8 : « On devient stupide, dès qu'on cesse d'être passionné. »

3. « Avant le romantisme, l'amour était une chose joyeuse et libertine. » (Paul ADAM.)

dans la personne morale une révolution ineffable : et quoi d'étonnant à cela, si l'on considère d'où il nous vient ? « Ce qui fait l'immense supériorité de ce sentiment sur tous les autres, ce qui prouve son essence divine, c'est qu'il ne naît point de l'homme même ; c'est que le cœur humain le reçoit d'en haut, sans doute pour le reporter sur la créature choisie entre toutes dans les desseins du Ciel (1). » Et Octave le dit bien à Herbert : « La vraie force est-elle d'étouffer ses passions ou de les satisfaire ? Dieu nous les a-t-il données pour les abjurer ? Et celui qui les éprouve assez vivement pour braver tous les devoirs, tous les malheurs, tous les remords, tous les dangers, n'est-il pas plus hardi et plus fort que celui dont la prudence et la raison gouvernent et arrêtent tous les élans (2) ? » On ne peut que s'incliner devant un argument aussi imprévu.

L'amour est fatal, en vertu de son origine. « Venant de Dieu, l'amour est sacré. Y céder, c'est faire acte pie ; y résister serait un sacrilège ; le blâmer dans les autres, une impiété. Le vœu de la nature, n'est-ce pas l'appel même de Dieu à ces élus d'une nouvelle espèce ? Est-il besoin d'ajouter que l'amour se légitime par lui-même ? Il est irresponsable, puisqu'il est divin (3). » Quelques années plus tard, Mme Lafarge, dans un style moins beau que celui de George Sand, et, du reste, aussi peu

1. George Sand, citée par Maigron.

2. *Jacques*.

3. Caro, *op. cit.*, p. 79. On sait que quelques psychologues modernes n'expliquent les passions de l'amour que comme une morbidité, se développant seulement chez l'homme de moindre résistance.

raisonnable, disait « sentir » qu'elle serait « malgré elle adultère (1) ». Car l'inspiration divine ne choisit pas entre les amours légitimes et les affections coupables. La Providence a désigné Bénédict pour Valentine. « Quand j'ai senti l'amour s'éteindre, écrit Jacques, je l'ai dit sans honte et sans remords, et j'ai obéi à la Providence qui m'attirait ailleurs. » Singulière fonction pour la Providence ! a remarqué un aimable ironiste. (Au demeurant, la femme de Jacques, Fernande, ne déteste pas non plus ces mélanges irrévérencieux. Voyons comment elle récompensera l'héroïque disparition de son mari : « O mon cher Octave ! écrit-elle à son amant, nous ne passerons jamais une nuit ensemble sans nous agenouiller et sans prier pour Jacques. »)

L'adultère est donc chose permise ? Le tout est de s'entendre. « Nulle créature humaine ne peut commander à l'amour, et nul n'est coupable pour le ressentir et pour le perdre..... Ce qui avilit la femme, c'est le mensonge ; ce qui constitue l'adultère, ce n'est pas l'heure qu'elle accorde à son amant, c'est la nuit qu'elle va passer ensuite dans les bras de son mari (2). » Celui-ci n'a qu'un droit : comprendre, tolérer, ou même disparaître, s'il a l'âme grande, comme Jacques, ce « colosse de vertu farouche ». Egorger la femme infidèle, ou se battre avec un rival, le tuer ou l'éloigner et aller solliciter

1. Le cas de Mme Lafarge reste obscur et l'on a tenté sa réhabilitation. Il est donc juste de rappeler qu'elle soutint toujours que son journal, sur lequel s'appuyait l'accusation, était un roman, le produit d'une imagination exaltée par le désespoir.

2. *Jacques.*

ensuite les baisers de la femme qu'on prétend aimer. « ce sont là, en cas d'amour conjugal, les plus communes manières d'agir, et je dis que l'amour des pourceaux est moins vil et moins grossier que celui de ces hommes-là (1). » Mais la passion permet le plus forcené des égoïsmes : « Ne vaut-il pas mieux cent fois, dit Bénédict à Valentine, vous voir tuer dans mes bras que de vous savoir vivante aux bras d'un autre ?... » Ainsi Antony, parce qu'il aime Adèle, s'arroge le droit de l'assassiner pour sauver son honneur. La conception romantique mène à la fois au pardon du mari et à l'absolution de l'amant meurtrier.

Voilà donc « une théorie de l'adultère, fort nouvelle — et rigoureusement déduite — (2) », car enfin la société n'admet pas l'ingénieuse définition de Jacques et réserve le nom d'adultère à la violation du serment conjugal. Voilà une révolte bien accusée contre le mariage, que la « dure expérience (3) » que George Sand en avait faite, et les orages de sa vie ne suffisent pas à expliquer. Eût-elle seulement pris parti contre les abus trop évidents du mariage, tel qu'on le pratiquait de son temps, et contre de mauvais maris, M. de Lansac ou le colonel Delmare, sa position eût pu prêter à équivoque. Augier et Dumas fils, défenseurs, ainsi qu'on le sait, de l'institution du mariage, n'ont pas ménagé leurs sévérités à l'union mal assortie, au mariage d'argent ou de convenances.

1. *Ibid.*
2. MAIGRON.
3. G. LANSON.

Si elle avait, comme Eugène Sue, fait remarquer qu'une infirmité découverte chez un animal, après sa vente, suffit à rendre celle-ci nulle, tandis que la jeune fille qui se réveille compagne d'un épileptique est prisonnière pour la vie, on aurait pu encore la ranger parmi ces réformateurs modérés qui se bornent à discuter sur les cas de rupture. Mais chez George Sand, c'est bien, de propos délibéré, l'amant, « ce roi de tous ses livres (1) », qui a seul droit à nos sympathies ; et Jacques, mari fort remarquable, n'échappe pas à la loi commune. Parce que la société veut asservir la divine passion et sacrifier l'individu à des nécessités plus hautes, elle est coupable.

George Sand l'a dit : elle écrit en fièvre, transportant le 29 juillet de l'Etat dans la famille, préférant le sens individuel au sens social. Aveu grave et qu'il faut enregistrer. « Les sociétés, a-t-elle formulé (2), ne peuvent exister qu'au moyen de lois arbitraires, bonnes pour les masses, horribles et stupides pour les individus. » Le mariage est la plus horrible et stupide de ces lois. « Le serment du mariage est une absurdité que la

1. D. Nisard.

2. *Jacques*. Cf. V. Hugo, préface d'*Angelo* : « Le fait social est absurde » ; A. de Vigny, *Stello*, ch. XIX : « En vérité, je vous le dis, l'homme a rarement tort, et l'ordre social toujours. » M. Lasserre, qui cite ces deux passages, les rapproche de cette autre déclaration de G. Sand : « J'ai des raisons d'expérience des raisons puisées dans mes propres entrailles, pour ne pas accepter le fait social comme une vérité bonne et durable, et pour protester contre ce fait jusqu'à ma dernière heure. » (*Histoire de ma vie*, t. III, p. 173.) On sait avec quelle violence Proudhon s'est élevé contre G. Sand.

société impose et qui n'engage à rien (1). » Et Jacques, que G. Sand, notons-le, admire « de révoquer en doute les éternelles lois de l'ordre et de la civilisation », écrit à Sylvia : « Je ne suis pas réconcilié avec la société, et le mariage est toujours, selon moi, une des plus barbares institutions qu'elle ait ébauchées. Je ne doute pas qu'il ne soit aboli si l'espèce humaine fait quelque progrès vers la justice et la raison. » Nous sommes bien en présence d'une thèse sociale (ou antisociale, comme on le voudra). G. Sand a beau se défendre contre les critiques de Nisard, en soutenant qu'elle a mis « lois » au lieu de « abus », et « société » où il faut entendre « vices de la société » : ce sont arguments d'apologies et de préfaces. De *Valentine* et de *Jacques*, Brunetière l'a bien vu, « date l'introduction des questions sociales dans le cercle du roman..... Les personnages ne sont plus comme autrefois enfermés dans le cercle de la famille, ils sont en communication perpétuelle avec les préjugés, c'est-à-dire avec la société qui les entoure, et avec la loi, c'est-à-dire avec l'Etat (2). »

B. — *Socialisme et avenir.* — Nous ne pensons pas qu'il faille se forcer à tirer un véritable système socialiste des romans de George Sand, dans sa deuxième manière : l'entreprise serait vaine. Socialisme « doux, sensible, déclamatoire, volontiers mystique, » « religion de l'humanité », définit M. Lanson. De l'humanité et du progrès de l'humanité : c'est la seconde grande idée du romantisme, et tout le socialisme de G. Sand s'y réduit. Elle entre-

1. *Jacques.*
2. F. Brunetière, *Le Roman naturaliste*, p. 67.

voit un âge d'or, lointain sans doute. « nous reviendrons à la vie humaine dans des conditions meilleures, au sein d'une société plus avancée... (1) », dont elle se trace un tableau imprécis, mais attendrissant, car elle fut bonne. Les inégalités choquantes auront disparu : ce rêve est égalitaire. Entre les sexes d'abord : «... Je me suis convaincue de l'impossibilité radicale de ce parfait bonheur, idéal de l'amour, dans des conditions d'inégalité, d'infériorité et de dépendance d'un sexe vis-à-vis de l'autre (2). » Entre les classes ensuite : leur fusion sera un fait accompli. Ici, G. Sand est plus précise : elle connaît le moyen de résoudre ce difficile problème : et c'est l'amour, tout simplement. Un jeune homme de basse condition, mais génial et beau, s'unit à une belle, noble et parfaite jeune fille : et voilà les classes fondues. Caro se demande, avec quelque apparence de raison, si de telles épousailles auraient des suites fort heureuses : mais George Sand ne s'embarrasse pas pour si peu : elle bénit à tour de bras. Valentine de Raimbault peut pardonner au paysan Benédict ; Mauprat obtiendra Edmée ; la dernière Aldini s'éprendra de Lélio. Yseult, du *Compagnon*, initie Pierre Huguenin aux mystères du carbonarisme, fonde dans son parc la loge Jean-Jacques Rousseau, puis, devant Dieu qui voit et entend le couple, jure « d'épouser un homme du peuple afin d'être peuple ». Lémor, du *Meunier d'Angibault*, héroïque artisan, refuse la main d'une veuve patricienne, parce qu'elle

1. *Corresp.*, citée par Maigron.
2. *Ibid.*

est riche et que la richesse est contraire à ses principes philosophiques ; et la veuve se réjouit de l'incendie qui la ruine et fait tomber le dernier obstacle entre elle et son amant (1). Il faut avoir dans l'esprit aussi peu de respect qu'en a M. Jules Lemaître pour rapprocher de cette philosophie sociale, un peu courte à vrai dire, les couplets du « Sublime ouverier » Petit-Léon, dans l'opérette célèbre (2) : « Moi, je comprends le progrès par l'amour...

C'est en s'faisant aimer d'leurs filles
Qu'on entrera dans leurs salons » :

George Sand était parfaitement sérieuse.

5° *Thèses d'E. Sue.* — Eugène Sue retiendra moins longtemps notre attention : non point que nous l'écartions parce que l'art lui fait par trop défaut : l'art et l'influence sont deux chapitres fort distincts (3). Mais il est moins abondant, comme il est moins haut ; et en outre nous voulons éviter les redites. Tout à l'heure, nous rappelions un de ses couplets contre le mariage criminel : de même que Sand, il a tenté l'apologie du divorce et du suicide. Autant et plus qu'elle, il justifie la passion. S'il déchaine nos instincts de jouissance matérielle,

1. L'inverse est plus rare : nous voyons cependant André de Morand épouser la fleuriste Geneviève (*André*).

2. *L'Œil crevé* de CRÉMIEUX et HERVÉ. — V. BRUNETIÈRE, *L'Evolution de la poésie lyrique*, p. 319.

3. Voir, notamment, sur le succès des *Mystères de Paris*. SAINTE-BEUVE, *Une Correspondance inédite*, lettre du 18 janvier 1843, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1904.

s'il lâche la bride à nos appétits, comme le lui reproche Nettement, qui parle de ses « tableaux cyniques », c'est qu'il juge, lui aussi, nos penchants de création divine et que, Dieu étant bon, nos penchants sont bons également. Ici encore, le saint-simonisme et le fouriérisme ont laissé leurs traces : le favori, le géniteur et l'époux, sauf les termes savants, Rigolette (1) connaît cette morale.

A. — *L'inégalité sociale.* — Mais Eugène Sue apporte, ou développe tout au moins, quelque chose de nouveau. Les ouvriers et les paysans de la « bonne dame » sont un peu bien conventionnels : et je ne dis pas que les personnages des *Mystères de Paris* ou du *Juif-Errant* soient, de ce point de vue, à l'abri de tout blâme : du moins les peint-il avec des couleurs plus « réalistes », comme on allait dire bientôt. Ainsi que les hôtes des salons, il a représenté le peuple le plus bas. On n'imagine point quel ragoût de nouveauté eurent alors son argot, si souvent fantaisiste (2), le tapis franc de la rue aux Fèves, l'assommoir, l'île des Ravageurs et le pas audacieux dansé au Tivoli d'hiver par la Tulipe orageuse.

L'auteur voyait en ces tableaux matière à moralisation, car, répétons-le sans nous lasser, les intentions, au moins les intentions exprimées, des romantiques sont toujours aussi pures qu'emphatiques : « Comme le

1. *Les Mystères de Paris.*

2. *Chourineur* a paru à de bons juges une abominable corruption de *surineur*, d'après *surin*, couteau.

feu, dit-il, la vérité morale purifie tout. » Brunetière, dans ces *Origines du roman naturaliste* que nous citions à propos de George Sand, écrit (1) : « Plus tard, c'est le riche que le romancier mettra en contact avec le pauvre, et le patron avec l'ouvrier, le peuple avec la bourgeoisie, pour instituer ce que M. Zola veut qu'on appelle des expériences. » Brunetière oublie Eugène Sue : Sue a essayé ce contact, et il est contemporain de George Sand (2). « L'égoïste gorgé d'or et bien repu, continue sa préface, veut digérer tranquille » ; en mettant ces images d'horreur sous les yeux de la bienfaisance, Eugène Sue lui indique l'emploi utile de ses aumônes. Il y a donc des riches bienfaisants : hâtons-nous de le retenir, car le « grand monde » où nous introduit l'auteur n'a rien de propre à nous séduire. La marquise d'Harville est innocente, mais d'une innocence hardie ; la duchesse de Lucenay est une « bacchante » ; Sarah Mac Gregor et la comtesse d'Orbigny, deux fois empoisonneuse, sont un peu de « grandes dames » de *La Tour de Nesle* ; et le comte de Saint-Rémy n'est qu'un faussaire fashionable et un élégant escroc.

Nettement voit là quelque haine de la hiérarchie et l'envie insufflée au pauvre contre le riche : c'est la forme la plus basse du socialisme démagogique. « On

1. P. 67.

2. Ailleurs (*Manuel de l'histoire de la litt. fr.*, p. 441) Brunetière a vu que le roman d'E. Sue « autant ou plus que ceux de George Sand, contribuent à détourner l'attention de ces misères dont les romantiques avaient fait tant d'éclat, pour la diriger vers d'autres misères, plus réelles, plus profondes, plus cruelles. »

nourrit le peuple, écrit Lamennais (1), d'envie et de haine, c'est-à-dire de souffrances, en opposant la prétendue félicité des riches à ses angoisses et à sa misère. » En tout cas, on ne peut nier que l'inégalité entre les hommes ne soit vigoureusement mise en lumière dans ces contrastes voulus.

B. — *Les excuses des humbles.* — D'autre part, — et nous allons suivre cette idée dans tout le roman du XIX[e] siècle ; elle inspirera nos sociologues et nos juristes, — le pauvre, l'humble, quand il est coupable, l'est toujours à un moindre degré que le riche, puisqu'il trouve des excuses dans le milieu où il s'est développé. Fatalité sociale, dit Eugène Sue, étendant ainsi la théorie du fatalisme passionnel. L'alcoolique est excusable : l'alcool lui verse l'oubli de sa triste condition. Jacques Rennepont, dit Couche-Tout-Nu (2), n'est devenu paresseux et débauché que pour avoir vu renvoyer de l'atelier un vieil ouvrier, le père Anselme qui, de misère, s'est asphyxié. La prostituée est excusable : Eugène Sue note les causes de sa chute : l'ignorance, la mansarde glacée, le salaire insuffisant (3). On l'avait fait avant lui (4) : mais enfin Fleur-de-Marie.la Goualeuse, a précédé Fan-

1. *Œuvres posthumes*, cité par Caro.

2. *Le Juif-Errant.*

3. Il écrit : « Le civilisé déshérité des dons de Dieu a droit de demander, en retour de son travail qui enrichit la société, un salaire qui lui permette de vivre sainement. » Il est allé plus loin : il a posé en principe le droit au travail. Se rappeler les ateliers nationaux de 1848.

4. Voir, entre autres, Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* (scène supprimée par l auteur) : « Marceline. — J'étais née pour être sage... Mais dans l'âge des illusions, de l'inexpérience et des besoins, où les séduc-

tine. N'aurons-nous pas quelque indulgence pour elle ? Elle a roulé au ruisseau. « Et voilà ! »

Ce qui l'a dégradée, hélas ! c'est la misère.
. . . .
Vous ne la plaignez pas, vous, femmes de ce monde,
Vous qui vivez gaîment dans une horreur profonde
De tout ce qui n'est pas riche et gai comme vous !
Vous ne la plaignez pas, vous, mères de familles,... (1)

Mais Eugène Sue la plaint, et nous la plaignons avec lui ; nous nous attendrissons sur les habitants de l'île des Ravageurs, sur les « naturels de cette race infernale qui peuple les prisons, les bagnes... » Ce sont des victimes de la fatalité.

C. — *L'anticléricalisme.* — Enfin, comme dans la peinture du peuple, Eugène Sue peut faire figure de précurseur en matière d'anticléricalisme romanesque (2). A chaque poussée d'anticléricalisme, on a repris la pièce tirée du *Juif-Errant*. M. Th. Delmont écrit (3) : « Combien de nos contemporains qui n'ont pas d'autre idée

teurs nous assiègent, *pendant que la misère nous poignarde*, que peut opposer une enfant à tant d'ennemis rassemblés ? » PICARD écrit en tête d'une pièce datée de 1795 : « Au moment où je donnai la pièce, tous les auteurs semblaient s'être entendus pour mettre en scène des filles-mères. Le Grand-Opéra, l'Opéra-Comique, la tragédie offraient presque à l'envi des filles séduites et abandonnées... . » Mais il s'agit ici de filles séduites et non de basses prostituées. De même *Marion de Lorme*, qui passa pour la réhabilitation de la courtisane (1831), met en scène un type très supérieur à celui de la Goualeuse.

1. A. DE MUSSET, *Rolla*.
2. V. plus loin le chapitre VII.
3. *Revue de Lille*, février 1905.

du jésuite et du prêtre que celle qu'ils ont prise dans Eugène Sue, Michelet et Victor Hugo ! » S'il en est ainsi, on conçoit que cette idée soit assez fâcheuse. A coup sûr, ce ne fut pas une des moindres causes de succès pour le roman d'Eugène Sue que ce propos arrêté de ne voir dans le catholicisme qu'une hypocrisie jetée sur des mœurs mauvaises, ou ces attaques contre l'influence du confesseur. Ici encore, E. Sue se rencontre avec George Sand : que l'on se reporte, notamment, à *Mlle de La Quintinie*. Mais *Mlle de La Quintinie* appartient à la quatrième manière de G. Sand, étant de 1863 ; et chez G. Sand, le déisme anticlérical a moins de portée et de développement que chez Eugène Sue.

La haine du Jésuite, et la terreur superstitieuse inspirée par la célèbre compagnie(1), ne constituent pas, chez Sue, un cas isolé. « Il faut, disait Thiers, donner à la Révolution un jésuite ou un carliste à dévorer tous les matins. » Des hommes intelligents, de Montlosier, Cousin, Villemain, les ont connues : *Les Jésuites* de Michelet et Quinet datent de 1843. (*Le Juif-Errant* paraît en 1844). Mais Eugène Sue a, manifestement, donné une force de pénétration étonnante dans les milieux populaires à des sentiments un peu gros.

D. — *Le déisme*.— Achevons. Anticlérical, Sue, est en même temps, déiste, comme sa génération presque tout entière (2). Un de ses personnages parle « au nom de

1. V. au début du *Juif-Errant* la peinture du bureau de l'agent supérieur de la Compagnie de Jésus, bureau central de police universelle.

2. Est-il besoin de rappeler le testament de Hugo ?

Dieu ». C'est de Dieu, avons-nous expliqué, que viennent nos penchants, justifiés par là même. Nos mélodrames et nos romans-feuilletons (ceux d'un A. d'Ennery ou d'un Pierre Decourcelle, par exemple), gardent encore la conception d'une Providence intervenant aux heures solennelles (1). Eugène Sue l'incarnait dans le prince Rodolphe, ce « romancier en action », disait-il lui-même, au témoignage de Legouvé, — M. Ch. Foley dit : cette « pensée d'une justice immanente ».

6° *Leur influence*. — Nous l'avons montré au début de ce chapitre : le roman de 1830, celui de George Sand en particulier, réunissait toutes les conditions d'une influence profonde. Les thèses en étaient simples : il les présentait avec une force de conviction et, parfois, une beauté de forme très réelles. Surtout ces thèses flattaient le goût de l'époque et trouvaient un auxiliaire dans son désarroi moral. La nation allait bientôt « élire comme président de la République un prince vaguement humanitaire, socialiste, pacifiste (2) ». Le romantisme « de la seconde génération romantique, c'est-à-dire ce romantisme libéral, noblement « naïf » (3), l'enfiévrait. De même, « c'est de ce qui flat-

1. « L'athéisme, a dit Robespierre aux Jacobins, est aristocratique ; l'idée d'un grand Etre qui veille sur l'innocence opprimée et qui punit le crime triomphant est toute populaire. »

2. G. Deschamps, *Le Temps*, 27 déc. 1908.

3. Id., *ibid*. De même, Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, I, voit « dans les scènes scandaleuses ou grotesques qui ont suivi la Révolution de février, » « un caractère d'imitation, et d'imitation littéraire. »

tait leurs instincts de liberté que se sont grisés les lecteurs de George Sand (1). » Mais une autre conclusion s'impose. Précisément parce que le roman s'est rencontré avec un état d'esprit général, et dont les causes sont multiples, rien n'est donc plus malaisé — et nous ne l'essaierons pas — que de déterminer avec exactitude les ravages exercés par la littérature et quelles furent les véritables « victimes du livre », suivant le mot cité de Vallès. « Les femmes qui pleureraient sur Emma Bovary, dit très bien Brunetière (2), ne croyez pas trop promptement que ce soit le roman de Flaubert qui les ait perverties : elles l'étaient. » Et, tout de même, M. Maigron a raison de penser que, les passions prenant la forme de la mode, « le romantisme n'est donc pas coupable de tous les drames passionnels « à la romantique », et que beaucoup de ceux et de celles qui figurent dans la *Gazette des Tribunaux* et dont l'accusation ou la défense soutiennent tour à tour que c'étaient des admiratrices et des lecteurs de *Lélia*, de *Valentine*, d'*Indiana*, « y figureraient encore, quand bien même ces romans n'auraient jamais été publiés. Ils auraient affublé leur passion d'autres phrases, voilà tout. (3) » Mais, sans exagérer la part du livre, gardons-nous de l'exagération

1. Maigron, *loc. cit.*, ann. 1903, p. 591.

2. *Op. cit.*, p. 190. Déjà Michel de Bourges, défendant G. Sand au procès de séparation de 1836, disait : « Si vous les (les ouvrages de la nouvelle école) blâmez, blâmez aussi le siècle ou plutôt ne blâmez que lui, car lui seul est coupable, puisque toujours les acteurs ont fait les auteurs... »

3. *Loc. cit.*, p. 832.

contraire. Si prédisposées qu'aient pu être les âmes à subir l'action du « sandisme », comme, plus tard, celle du « bovarysme », le livre a été dans leur évolution un facteur, souvent prépondérant (1).

Nous n'appuyons pas notre affirmation sur une hypothèse, d'ailleurs si parfaitement plausible quand on songe au succès prodigieux de librairie, aux 3.600 abonnés du *Constitutionnel* passant à plus de 20.000, aux 128.074 voix qui donnèrent à Eugène Sue un mandat de député (2). Nous la fondons sur la déposition de la littérature subséquente. Les réalistes ont étudié la contagion et en ont montré les effets déplorables. George Sand écrivait à Flaubert en décembre 1872 : « Mon idée a été d'agir sur mes contemporains, ne fût-ce que sur quelques-uns, et de leur faire partager mon idéal de douceur et de poésie. J'ai atteint ce but jusqu'à un certain point, j'ai fait du moins pour cela tout mon possible. » Flaubert en eût pu témoigner sans doute, lui qui avait signalé les romans comme la source où Emma Bovary avait puisé son idéal frelaté (3) ! Nous la fondons sur cette correspon-

1. MM. Maigron et Lasserre citent tous deux, assez justement, la maxime de La Rochefoucauld : « Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour. »

2. 28 avril 1850.

3. « Pendant six mois, à quinze ans, Emma se graissa donc les mains à cette poussière des vieux cabinets de lecture. » (*Madame Bovary*, ch. III.) M. R. Doumic, interviewé par *Gil Blas* (20 janvier 1909) avant ses conférences, concluait à l'influence réelle de G. Sand, en ces termes : « Les vues nouvelles que nous avons sur la famille, la sociologie — vues que l'on peut discuter — nous les devons, pour beaucoup, à George Sand.

« Jean-Jacques Rousseau, lui-même, ne nous aurait pas convaincus, il lui fallait une résonance, et c'est George Sand. » Et il a dit de ses

dance de G. Sand, qui nous la peint rigoureuse contre des disciples trop ingénues, souvent effrayée, consultée néanmoins, érigée en directrice de conscience ; sur la chronique judiciaire, les réserves de tout à l'heure une fois faites (1). Et M. Maigron nous a apporté, en outre, des documents personnels, que sans doute on pourrait multiplier, sur une ville de province toute bouleversée, à partir de 1837, par le culte de George Sand (2).

romans « socialistes » (7e conf.) : « Ne prenons pas si légèrement notre parti de la prédication socialiste par la littérature, et ne nous hâtons pas de la déclarer inoffensive ! Elle est au contraire un puissant moyen de diffusion pour des doctrines qu'elle revêt des couleurs de l'imagination et auxquelles elle intéresse la sensibilité. » M. E. Faguet, de même, voit chez G. Sand l'origine de ce « droit au bonheur » dont notre littérature est infectée.

1. Chiffres donnés par M. Maigron : les demandes en séparation de corps passent de 643 en 1837 à 807 en 1838, à 940 en 1840, etc. En 1845, sur les 1127 demandes, 85 seulement émanent des maris. La moyenne annuelle des adultères, de 92 pour la période 1826-1830, s'élève à 259 pour 1841-1845 et à 321 pour 1846-1850.

2. *Loc. cit.*

CHAPITRE IV

LE ROMAN ROMANTIQUE (Suite)
LA GENÈSE ET L'INFLUENCE DES *MISÉRABLES*

Il resterait fort à dire sur le roman romantique, envisagé du point de vue où nous nous plaçons. La création par le roman de types littéraires, la déformation de l'histoire nationale auraient mérité de nous retenir. Ce n'est pas un menu fait social que la mise en circulation de ces idéales effigies que l'on appelle, en souriant, « le beau ténébreux » ou « l'homme fatal » et « la femme incomprise ». Et si, comme l'observe Fustel de Coulanges, l'idée que tout Français se forme de l'ancien régime domine et gouverne encore sa conduite politique (1), nul doute que la prodigieuse mascarade où Alexandre Dumas père et ses imitateurs ont voulu donner au peuple une histoire de France en tableaux, n'ait exercé une action profonde sur la vie de notre pays. Il suffit de signaler ces points pour montrer que nous n'avons aucune prétention à être complet.

1. Nettement a dit : « L'histoire et la philosophie sont, après la religion, les deux sources principales d'où sortent les sentiments et les idées de chaque époque. » Cf. Fustel de Coulanges : « Être patriote, pour beaucoup d'entre nous, c'est être ennemi de l'ancienne France. » (*Questions historiques*, p 4).

Du moins, ayant classé rapidement les procédés et les thèmes des romanciers dits « socialistes » de 1840, sera-t-il bon de nous arrêter un instant à Hugo, venu le dernier au genre (1), (*Les Misérables* sont de 1862), et qui les a résumés et amplifiés.

1° *La genèse des Misérables.* — On peut, sans effort, établir la genèse des *Misérables* dans l'esprit de leur auteur.

Hugo est en exil : il a de graves soucis matériels ; soigneux de sa renommée et de ses intérêts, comme il le fut toujours, il voit là une colossale affaire de librairie. (N'oublions pas que *Les Misérables* ont été publiés en 16 volumes in-8°). Il impose, on y a souvent insisté, des conditions assez dures à l'éditeur Lacroix qui va tenter le coup de fortune (2).

C'est que Hugo attend, et l'événement lui donnera raison, un succès énorme d'une œuvre qui sera analysée par les délicats comme une œuvre d'art, mais que la foule pourra suivre comme un gigantesque roman-feuilleton. Il veut rivaliser avec les tirages considérables des *Mystères de Paris*, des *Mémoires du Diable*, ou du *Comte de Monte-Cristo* : il veut « aller au peuple » et avoir, lui aussi, son million de lecteurs. Il l'aura.

Il n'y a pas proprement de différence de nature entre

1. Il faut noter cependant *Claude Gueux* et *Le dernier jour d'un condamné*.

2. Il est juste d'ajouter que les documents fournis par la grande édition nationale semblent contredire cette assertion courante.

les romans précédemment étudiés et *Les Misérables*. Tout s'y retrouve. Si les romanciers « socialistes » de 1840 mettent haut leur fonction moralisatrice, cela n'est point pour gêner le poète, « épanoui en vanité (1) », faisant son « métier de flambeau », et, lui aussi, très sincèrement persuadé que la littérature a une action et que la mission du poète est noble entre toutes. Relisez *Ibo* et les *Mages* (2) :

Les lois de nos destins sur terre,
Dieu les écrit ;
Et, si ces lois sont le mystère,
Je suis l'esprit...

ou encore :

Pourquoi donc faites-vous des prêtres,
Quand vous en avez parmi vous ?
. . . .
Ces hommes, ce sont les poètes ;
. . . .
Ce sont ceux qu'attend Dieu propice
Sur les Horebs et les Thabors ;
. . . .

Hugo a, en effet, des idées morales, du reste vagues, mais généreuses : ce sont à peu près les épithètes don nous avons caractérisé le socialisme littéraire.

Rien ne saurait lui déplaire des procédés que nous avons analysés : son génie fera parfois éclater le cadre, mais, en somme, ce cadre lui est favorable. La peinture de paysages et de milieux divers, largement comprise

1. E. Faguet
2. *Les Contemplations*.

à la façon d'une fresque et, en même temps, réaliste dans le détail, concourant à l'effet général de l'œuvre, est bien dans sa manière : Hugo pense peu, dit M. Faguet, mais fait penser les choses. L'invention de vastes péripéties, les personnages simplifiés et grandis aux proportions de vertus ou de vices allégoriques, l'ombre et la lumière, l'antithèse habillée en homme ou en femme, le verbe triomphant aux lieux communs naïfs ou sublimes, c'est le roman des *Misérables* ; mais c'est aussi, remarquons-le, le drame de Hugo, aujourd'hui « démonté » par une critique plus éclairée que respectueuse. « Tous ses caractères sont d'une simplicité élémentaire, écrit M. Lanson ; ils tiennent dans de sèches formules, qui sont en général des antithèses (1). » Et M. Lasserre commente malicieusement : « Exceptionnel chez Musset, gâtant en partie la *Confession d'un enfant du siècle*, trop souvent imposé à l'artiste de bon aloi qu'était George Sand par les arrière-pensées de la révolutionnaire et de la prêcheuse qu'elle ne cessa à peu près d'être que dans la vieillesse, ce procédé de composition psychologique, l'union des incompatibles dans un même caractère, a été à peu près le seul dont se soit servi Victor Hugo. Je crois qu'il lui fut moins recommandé par les tendances de son cœur que par les convenances de son esprit ; il s'en éprit pour sa simplicité élémentaire, pour l'énormité des effets qu'on en pouvait tirer en ne le pratiquant pas à demi. Il en fit une magistrale extravagance et il crut naturellement l'avoir

1. *Histoire de la litt. fr.*, p. 965.

inventé (1). » Il n'est peut-être pas utile de citer de nouveau la préface de *Lucrèce Borgia* : «...... Éclairez de tous côtés, par le jour sinistre des contrastes, cette misérable créature ; et puis jetez-lui une âme...... » On sait le reste. « Et ce seront là des caractères compliqués : les caractères simples sont de raides et monotones abstractions, celui-ci la haine, celui-là l'ambition, cet autre l'envie, un autre la royauté, etc. (2) ». Voilà pour les personnages, et voici pour l'action. « Aux moyens de tragédie s'ajoutent tous les *trucs* du mélodrame...... tout un matériel d'effets pathétiques pour les nerfs et pour les yeux. Abstraits dans les caractères, les drames de Victor Hugo sont enfantins par l'action. .... Les bizarres romans qu'il imagine pour corser son intrigue...... Puis de vastes amplifications, des merveilles d'invention verbale (3)... » En gros, et à part ce prodigieux lyrisme, dont il faut reconnaître la qualité, et même s'il paraît décidément exaspérant à quelques-uns, c'est bien l'esthétique d'un Eugène Sue, telle que nous l'avons rapidement esquissée, et M. Canat a pu dire que « de là (4) procède le roman-feuilleton ».

2° *Leur exécution.* — La gigantesque entreprise conçue, Victor Hugo se met à l'œuvre. Il emprunte ses procédés de fiction à Eugène Sue, à Balzac (*Vautrin*), à

1. *Op. cit.*, pp. 207-8.
2. G. Lanson, *ibid.*
3. Id., *ibid.*, pp. 965-7.
4. Des aventures et du romanesque dans *Les Misérables*.

Dumas (*Le Comte de Monte-Cristo*) ; il leur emprunte même certains de ses personnages. Fantine, a remarqué Biré, est sœur de Rigolette et de Fleur-de-Marie. Poussant à bout le système, il dresse des symboles plus que des personnages réels (le prêtre, le peuple, la règle), et va jusqu'à l'excès de l'antithèse simplificatrice : « En face du bourgeois égoïste et satisfait, le peuple opprimé, trompé, souffrant, irrité, mourant, l'éternel vaincu ; en face des vices des honnêtes gens, les vertus des misérables, des déclassés, d'un forçat, d'une fille (1). » Ce procédé est si gros qu'il en perd tout imprévu, quoique tendant à l'imprévu, justement. Gustave Larroumet observait avec un sourire que, pour Hugo, le forçat devait être naturellement l'innocence, et le président de cour d'assises le crime ou la stupidité. Ainsi Ruy Blas est toute la vertu et tout le génie dans la plus basse condition sociale. Ainsi, comme chez Lucrèce Borgia, la maternité purifie la difformité morale de la petite prostituée Fantine. « La boue, mais l'âme », dit un titre de chapitre des *Misérables*. C'est la formule de la psychologie romantique (2). »

Ce « monde », ce « chaos » (3) où il jette des personnages qu'il pense surhumains, le met encore mieux à l'aise que le drame pour appliquer sa formule : tout est dans tout. Il excelle, nous l'avons dit, à la peinture : repre-

1. G. Lanson, *op. cit.*, p. 980.
2. P. Lasserre, *op. cit.*, p. 209.
3. G. Lanson. Hugo a dit, nous le verrons plus loin, qu' « une étude de ce genre.. a l'humanité pour objet ».

nez l'analyse que fait M. Faguet de sa vision : chez Hugo, la sensation est *vraie, choisie, élaborée, agrandie*. Ce sont peut-être les meilleurs chapitres du roman, ceux qui passent pour classiques, que Waterloo, le petit Picpus, l'année 1817, les égouts (l'intestin du Léviathan), l'insurrection (l'épopée rue Saint-Denis). Il verse à pleines mains, dans ce cadre commode, méditations, épisodes et bavardages. Le poète a soixante ans : Courtat établit que, sur les huit derniers volumes, il y en a trois de digressions : exactement neuf cent soixante-cinq pages. Il y épanche sa philosophie humanitaire et son lyrisme en lieux communs éblouissants. Il y propose des solutions aux « trois problèmes du siècle ».

3° *Intentions de l'auteur*. — Car ses intentions moralisatrices, parfaitement sincères, touchantes d'ailleurs, même et surtout quand elles sont naïvement exprimées, ne sont pas douteuses. « Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale créant artificiellement, en pleine civilisation, des enfers, et compliquant d'une fatalité humaine (1) la fatalité qui est divine : tant que les trois problèmes du siècle : la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus : tant que, dans certaines régions, l'asphyxie sociale sera possible : en d'autres termes, et à un point de vue plus étendu encore, tant

1. Se rappeler « la race infernale » d'E. Sue et ce que nous avons dit au chapitre III du fait social et de la fatalité sociale.

qu'il y aura ignorance et misère (1), des livres de la nature de celui-ci ne seront pas inutiles. »

Une telle œuvre est propre à exercer une influence, et par ses défauts eux-mêmes. On a contesté à Victor Hugo le titre de romancier : « Celui-ci n'est pas romancier, bien qu'il ait écrit des romans (2). » Plusieurs critiques (3) voient dans *Les Misérables* une vaste épopée. Mais l'épopée est précisément la « Bible d'un peuple » : et, quelles que soient les envolées de Hugo, on ne saurait nier que *Les Misérables* aient, de l'épopée primitive, la touche populaire et réaliste qui lui assure la prise la plus forte. L'auteur s'en est piqué, au demeurant. Quand il écrivit le mot *Fin* au bas de la dernière page, il dit à Ch. Edmond, arrivé de Paris ce jour-là : « Dante a fait un enfer avec de la poésie, moi j'ai essayé d'en faire un avec de la réalité (4). » Sa personnalité lyrique le disposait à se mettre lui-même en scène. « L'insurgé Marius, fils d'un soldat de l'empire, race de bourgeois, c'est bien visiblement le fils du général comte Hugo, le pair de France de Louis-Philippe, qui est allé au peuple, et qui s'est fait le serviteur glorieux de la démocratie (5). » Gillenormand, le grand bourgeois, synthétise la famille du poète et la résis-

1. . . . . Nous entendons, sans voir la source ni la fin,
Derrière notre nuit, derrière notre faim,
Rire l'ombre Ignorance et la larve Misère.
(*Contemplations*, liv. VI, Voyage de Nuit.)

2. M. Topin.

3. Canat, Pellissier.

4. *Journal des* Goncourt, I, 37.

5. G. Lanson, *op. cit.*, p. 980.

tance qu'elle opposa à ses goûts ; et la mansarde Gorbeau s'explique mieux, si nous nous souvenons que Hugo, presque abandonné des siens, dut vivre une année entière avec 700 francs.

Mais il n'a pas borné ses investigations à ce cercle étroit. Il a vu les égouts, flâné dans ce qui subsistait du Paris pittoresque, visité le champ de bataille de Waterloo, peut-être bavardé avec Gavroche. « Les vraies origines de M. Zola doivent se chercher bien plus dans les *Misérables* que dans *Madame Bovary* (1). » Il s'est penché, non sans courage et avec un sentiment de compassion très véritable, sur les bas-fonds de la société. « De tout temps, dit P. de Saint-Victor à son propos, les grands écrivains ont pressé et fait crier les plaies de leur siècle. »

4° *Ses thèses*. — Qui voudra mesurer l'influence des *Misérables* devra dresser le catalogue des idées principales que Hugo a jetées par le monde. Nous disons *idées* : *sentiments*, rectifient les uns, *images*, les autres (2). Ne discutons pas la question, si mal posée, de savoir si Hugo est un penseur. Il en a toujours eu la vanité et l'attitude, « semeur », « pasteur des esprits », « prophète ». Et ce qui nous importe, c'est moins que sa pensée ait été profonde et forte, que ce fait : il a vulgarisé, de bonne foi, des thèses qui pouvaient n'être pas de lui. «... Quoiqu'il ne mérite point sans doute le

1. G. Lanson, *ibid*.
2. V. la même discussion chapitre III, à propos de G. Sand.

nom de penseur et que sa « philosophie » soit celle d'un visionnaire, il a...... donné leur expression la plus belle aux grandes idées du siècle et trouvé pour les traduire de magnifiques symboles (1)... » Ses idées philosophiques sont des mots, dit M. Faguet : des nuées, dirait sans doute l'école de l'Action française. Il y a dans la pièce intitulée *Ibo,* que nous citions tout à l'heure, une extraordinaire cascade de majuscules et d'abstractions. Mais ces mots n'étaient pas usés et vidés encore : en 1848, M. Faguet le fait remarquer avec raison, on n'était pas las d'entendre répéter Justice, Droit, Idéal, Liberté, Progrès, tous ces vocables qui nous paraissent sonores et creux : on dressait des barricades, on s'y faisait tuer pour des mots. Nul ne semble avoir cru davantage à leur vertu magique et émancipatrice que le Hugo des *Misérables*, qui en est resté à 1848 (2). Et parce qu'il y a cru, l'impression est forte : l'emphase ne détruit pas ici l'apparente sincérité. Supposons aux *Misérables* un lecteur de culture moyenne, préparé par l'ambiance, disposé par la renommée de l'auteur, flatté par tant d'ampleur lyrique, il est difficile d'imaginer qu'il n'ait été touché, qu'il n'ait acquiescé, au moins passagèrement, aux thèses principales du poète. Mais il est temps de les mettre en ordre.

A. — *L'optimisme*. — Hugo est optimiste : quelque sombres que puissent être les tableaux où il s'est com-

1. G. Pellissier.

2. Dès 1832, Victor Hugo se proposait d'écrire *Le Journal de l'Evêque*; en 1847, une forte partie du roman était composée.

plu. il croit à la bonté triomphante. L'amertume est inconnue de ce géant dont l'estomac fonctionna toujours à son entière satisfaction, qui administra de façon si bourgeoise sa gloire et ses capitaux, et dont la robuste vieillesse s'épanouit comme chacun sait. « On sort de sa lecture attristé, mais non irrité », a dit P. de Saint-Victor.

B. — *Le spiritualisme.* — Son optimisme est spiritualiste. La dernière ligne de son testament exprimera la vérité de sa vie entière. «.. Il n'est pas difficile, dit M. Lasserre (1), de démêler sous la truculence et tous les faux-semblants de ses poèmes pseudo-philosophiques, un certain fonds de croyances enfantines (dans le sens le plus beau du mot), populaires, en partie très vénérables, qui en est comme l'humble et fruste armature.

« Hugo croit tout d'abord, et, si j'ose dire, fondamentalement, tout ce que croit un enfant au sortir du catéchisme. Il croit en Dieu, à la providence, au péché originel, à la vie future (2), au châtiment des méchants, à la récompense des bons, au ciel, à l'enfer et au purgatoire. » Nous avons trouvé chez Eugène Sue une figure de cette justice suprême : mais que nous sommes loin ici de l'anticléricalisme agressif du *Juif-Errant !* Une revue (3) a publié récemment une note, jusque-là inédite, écrite par Hugo au crayon en marge du manuscrit des *Misérables*. « Le livre qu'on va lire est un livre religieux.

« Religieux ? A quel point de vue ? A un certain point

1. *Op. cit.*, p. 263.

2. A la métempsycose aussi. V. quelques paroles de Mgr Myriel et quelques pièces des *Contemplations*.

3. *Les Annales politiques et littéraires*, 5 septembre 1908.

de vue idéal, mais absolu ; indéfini, mais inébranlable.

« Qu'on nous permette d'expliquer ceci le plus rapidement qu'il nous sera possible.

« La situation d'esprit de l'auteur d'un livre importe au livre lui-même et s'y réverbère.

« D'ailleurs il n'est point mal qu'une étude de ce genre, qui a l'humanité pour objet, soit précédée d'une espèce de méditation préalable en commun avec le lecteur.

« L'auteur de ce livre, il le dit ici du droit de la liberté de conscience, est étranger à toutes les religions actuellement régnantes, et en même temps, tout en combattant leurs abus, tout en redoutant leur côté humain, qui est comme l'envers de leur côté divin, il les admet toutes et les respecte toutes.

« S'il arrivait que leur côté divin finît par résorber et détruire leur côté humain, il ferait plus que les respecter, il les vénérerait.

« Ces restrictions faites, l'auteur — et il le déclare hautement au seuil de ce livre douloureux est de ceux qui croient et qui prient. »

De fait, les pages qui contiennent la critique de la vie conventuelle sont précédées d'un éloge magnifique, où le poète montre qu'il est sensible à la beauté du renoncement chrétien. Il a caressé avec amour les figures de Mgr Myriel et de Sœur Simplice. Il étonne même, par son catholicisme, Biré qui en conclut (1) que la première partie de l'œuvre a dû être écrite avant 1848. Parce qu'il s'est placé, dans cette partie, au point de vue

1. Avec raison. V. la note 2 de la page 116.

moral « qui l'a élevé de beaucoup au-dessus de son niveau habituel ». M. Lasserre (1) concède à trois de ses créations, Mgr Myriel, Jean Valjean et Javert, « l'authenticité humaine ». « Ce sont des types d'ordre, explique-t-il : ils confèrent une forme à l'âme qui se soumet à eux. Il est d'autres types d'ordre intérieur, d'autres principes d'unité pour le cœur et l'esprit. Ce n'est, en tout cas, que dans la mesure où il se conforme à une règle objective, que notre être acquiert cette continuité et cette cohérence psychiques sans lesquelles il n'est pas de personnalité véritable. Hugo n'a pas, comme eût fait Balzac, emprunté à l'observation concrète les éléments de ses personnages. Il est parti de l'abstrait et il n'en est pas sorti. Il a déduit toutes les grandes conséquences d'une certaine règle de vie, et de toutes ces conséquences il a fait la substance d'une conscience individuelle, mais en admettant, ce qui est l'antipode du romantisme, que cette conscience tire de la loi à laquelle elle se subordonne une supériorité extraordinaire. Je répète que, procédant ainsi, il a été, pour une fois, un peintre moral fort et vrai. » Disons, tout au moins, que *Les Misérables* sont profondément imprégnés de spiritualisme.

C.—*La croyance au progrès par l'instruction.*— De là, peut-être, la croyance de Hugo à l'ascension continue de l'humanité vers un stade meilleur. S'il est moins hanté que tel révolutionnaire de 1848 par un nouveau messianisme, par l'attente d'un millénium, le progrès

1. *Ibid.*, pp. 220-223.

humain n'en est pas moins une de ses idoles (1). Cette jeunesse misérable, qu'il oppose à la bourgeoisie, représente les réserves de l'avenir : le peuple, c'est l'éternel A B. C. Il accédera (car Hugo s'occupe des moyens de réaliser son désir) aux sphères du bien-être et de la moralité par l'instruction, par la diffusion des lumières. Hugo résoudrait volontiers la question sociale en fermant les prisons et en ouvrant des écoles.

As-tu donc oublié que ton libérateur,
C'est le livre (2) ?

La croyance, autour de lui, est d'ailleurs générale. En 1847, Macaulay (discours à la Chambre des Lords sur l'instruction du peuple) développe cette idée que, pour diminuer le nombre des prisons et des bagnes, il faut multiplier les écoles et les maîtres. « Tant qu'il y aura ignorance et misère, » dit Hugo dans la préface de son livre. Et Louis Blanc (3) : « Alors donc, comme aujourd'hui, je croyais que le but principal des efforts d'un vrai républicain est..... d'affranchir le peuple en le délivrant de ce double esclavage : l'ignorance et la misère ! » Balzac, précurseur lucide, voyait seul le sophisme, avant Herbert Spencer (4), et il écrivait : « L'enseignement mutuel fabrique des pièces de cent sous en chair humaine. Les individus disparaissent chez un peuple nivelé par l'instruction. »

1. Sur l'idée de progrès, v. Brunetière, *La formation de l'idée de progrès au XVIIIe siècle*, *Etudes critiques*.
2. *Année terrible*, A qui la faute ?
3. *Histoire de la Révolution de 1848*, I, p. 74.
4. *Introduction à la Science sociale*.

D. — *La pitié.* — Hugo est compatissant. Il épanche à flots pressés une âme pitoyable. On a raillé quelquefois cette sentimentalité générale et un peu mal ordonnée :

> J'aime l'araignée et j'aime l'ortie
> Parce qu'on les hait.

Henry Houssaye (1) rapporte que le premier soin du poète, lorsqu'il s'installa avenue d'Eylau, fut de faire enlever les sonneries électriques, au prétexte que cela dérange les serviteurs. On peut, sans être un monstre, taxer le scrupule d'exagération, comme *Le Crapaud.* Mais il est aussi des sécheresses de cœur exagérées ; nous savons gré à Hugo d'avoir choisi, de deux excès, celui qui nous paraît le plus humain. Il a réussi à nous attendrir : et la qualité de son émotion n'est pas toujours mauvaise. Les pages consacrées à l'enfance malheureuse, à Cosette, ont chance de durer.

Cette pitié est assez intelligente, plus qu'on ne le dit couramment. Ce n'est pas seulement par amour du paradoxe, ou en vertu de la conception exposée plus haut, que Victor Hugo tend à réhabiliter le forçat et la fille (il réhabilite même l'agent de police, comme le souligne cette peste de Biré) : c'est qu'il explique et excuse leur chute. Voyez, par exemple, l'histoire de Fantine, synthèse de bien des vies Fantine est abandonnée par la « bonne farce » de quatre étudiants à Saint-Cloud ; elle est chassée de partout comme fille-mère ; elle n'a pas de travail ; il lui reste douze sous Elle a sacrifié

1. *Journal des Débats*, 18 septembre 1885, cité par Biré.

ses cheveux et deux de ses dents ; il lui faut nourrir sa fille. Elle tombe. Admettons qu'il y ait là volonté de réunir toutes les circonstances atténuantes : qui dira que ces traits — de l'idylle à la fosse commune (1) — sont forcés et qu'ils dépassent en horreur les faits divers d'une banalité navrante que nous lisons chaque jour ? Hugo n'idéalise pas Fantine : il la représente en proie à une basse fureur au bureau de police : c'est que la prostitution attache un masque trivial. Elle n'est purifiée et grandie que par l'amour maternel et par la mort. La figure est touchante et reste humaine.

E. — *Le relèvement du coupable.* — Hugo fait plus qu'expliquer une chute sociale : il prêche le relèvement. Et ce n'est pas abstraction pure. Dans toute la première partie du livre, au moins, Jean Valjean, qui symbolise cette « résurrection » progressive et qui ira jusqu'à l'héroïsme, demeure vivant et vrai. « Cette fois le poète, si peu psychologue, a su trouver la note juste, marquer délicatement les phases, les progrès, les reculs, les angoisses et les luttes d'une âme qui s'affranchit et s'épure (2). » Avec ce « criminel qui redevient honnête homme sous l'influence révélatrice de la charité chrétienne (3) », nous voilà fort au-dessus de Claude Gueux, « synthèse forcée de galérien et de héros (4) » ; nous voilà aussi fort au-dessus d'une stérile et vague pitié. « Tout le monde, écrit M. R. Bazin (5), connaît la thèse,

1. P. de Saint-Victor.
2. G. Lanson, *op. cit.*, p. 980-1.
3. P. Lasserre, *op. cit.*, p. 220.
4. Id., *ibid.* p. 221.
5. *Questions littéraires et sociales*, pp. 90-1.

l'idée maîtresse des *Misérables*. Elle est humaine, elle est consolante : c'est la rénovation par le repentir, l'ascension du coupable, hors du crime, jusqu'aux limites où l'expiation surabondante couvre la faute, et la transfigure en une occasion de beauté morale, où le repentir dépasse l'innocence, et va plus loin qu'elle, dans le mérite devant Dieu et dans l'admiration émue des hommes. » Veuillot, après des réserves, reconnaît dans le roman de Hugo « un souffle de justice, un souffle de foi chrétienne, et catholique par conséquent, souffle court et mêlé, mais brûlant, parfois sublime ». Biré y voit de même l' « idée catholique de la réhabilitation par le repentir ».

5° *Son influence.* — Pourquoi le même Biré dit-il ailleurs, en parlant des *Misérables* : « On y chercherait vainement une lumière, une solution, une idée féconde, une indication utile » ? Non : *Les Misérables* peuvent très bien passer pour « un livre de bonne volonté », suivant l'expression de P. de Saint-Victor, et il convient de n'être pas aussi sévère. Au surplus, qu'on le regrette ou non, ils ont assurément laissé quelques traces dans l'âme contemporaine. Mettons que le spiritualisme un peu nébuleux n'en ait pas exercé une action très durable, et encore combien de déistes indulgents n'ont-ils pas fait de Hugo leur directeur de conscience ! Sur des points plus précis, l'influence des *Misérables* est hors de conteste. On ne peut oublier l'élan des fondateurs de la troisième République vers l'instruction populaire, le « bon vouloir

illimité », l'« enthousiasme public et privé pour l'enseignement, les maîtres et les écoles (1) », pour

> L'instituteur lucide et grave, magistrat
> Du progrès, médecin de l'ignorance et prêtre
> De l'idée. . . . . (2)

On a bien cru, avec Hugo, que le peuple instruit deviendrait meilleur. Ecoutons un des maîtres de la pédagogie nouvelle : « Qu'espère-t-on en multipliant les écoles, poursuit Marion (3), en multipliant les instituteurs ? — On espère, dans l'ordre temporel : procurer la grandeur et la puissance de la patrie, assurer le bon ordre dans la nation, en formant de bons citoyens, animés d'un bon esprit, en diminuant le nombre de ceux qui troublent la société ; et dans l'ordre de la moralité pure, on espère faire un pays sage et libre, où chacun ait le sentiment de ses devoirs et de ses droits, en d'autres termes, augmenter la valeur morale des hommes, les rendre plus doux et plus justes dans leurs relations, les élever en dignité et en vertu. En un mot, on compte, par l'instruction, obtenir un progrès moral autant qu'un progrès intellectuel. » Marion apporte bien quelques restrictions à ces espérances ; que dire de l'aphorisme placé par Manuel dans la bouche d'un de ses *Ouvriers* ?

1. H. Marion, *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation*, p. 49.
2. *Les Contemplations*, liv. I, A propos d'Horace. Se souvenir aussi du mouvement, plus récent, qui donna naissance aux Universités populaires.
3. *Ibid.*, pp. 49-50.

Au mal, comme au carcan, l'ignorant est rivé :
Mais quiconque sait lire est un homme sauvé.

Voilà qui est bien affirmatif. Le pis est que, si l'on se permet quelques doutes, on est vite rangé parmi les sectateurs de l'obscurantisme. C'est à leur abominable baron Courtin que MM. Mirbeau et Natanson prêtent les déclarations suivantes : « On en dit trop aux pauvres... On les instruit trop... Vous prétendez, messieurs, qu'il y a trop peu d'écoles, moi, j'ose affirmer qu'il y en a trop..... Il n'est pas désirable que l'instruction s'étende davantage... Car l'instruction est un commencement d'aisance, et l'aisance n'est pas à la portée de tout le monde (1)... »

Est-il nécessaire de marquer le progrès général d'une pitié dont on a pu regretter qu'elle fût mal éclairée parfois et qu'elle n'eût point un très heureux discernement (2) ? Nous l'avons saluée à nouveau sous le nom de « pitié russe » : prenez garde, elle vient de Hugo, peut-être plus encore que de George Sand (3). On a pleuré sur Cosette. Que l'on songe à l'émoi suscité

1. *Le Foyer*, I, 4. Voir, sur cette question, entre autres, l'ouvrage d'HERBERT SPENCER, indiqué plus haut, et M. J. LEMAÎTRE, *Impressions de théâtre*, 5e s., pp. 199 et sqq.

2. Voir une assez bonne satire de ces travers dans *Les Bienfaiteurs* de M. BRIEUX, dans *Les Deux Noblesses* de M. LAVEDAN et dans *La Meilleure des femmes* de MM. BILHAUD et HENNEQUIN.

3. F. BRUNETIÈRE, *Manuel de l'histoire de la litt. fr.*, pp. 515-516. « Telle est encore l'influence de TOLSTOÏ ou d'IBSEN, du roman russe et du drame norvégien, dont on ne saurait exactement démêler la nature parce qu'ils sont trop voisins de nous, mais dont on voit assez clairement que la grande inspiratrice est la « pitié sociale ». V. notamment *Résurrection* de TOLSTOI, dont l'analogie frappe avec *Les Misérables*. (Cf. A. LE BRETON, *La Pitié sociale dans le roman, l'auteur des* Misérables *et l'auteur de* Résurrection, *Revue des Deux-Mondes*, 15 février 1902), et, au théâtre, *Parmi les Pierres* de SUDERMANN.

dans Paris par la découverte du cadavre d'un enfant martyr, cité Vaneau. Dans un tout autre ordre d'idées (mais enfin Fantine est la mère de Cosette), que l'on songe aussi au développement extraordinaire de la littérature des bas-fonds, jusqu'à Gorki et à M. Charles-Louis Philippe. La question de la prostitution légale a été portée courageusement devant l'opinion : nous avons eu des congrès abolitionnistes. Et il nous est seulement possible ici d'indiquer l'adoucissement des mœurs relativement aux filles mères, l'atténuation des peines des criminels de droit commun, certains disent l'énervement de la répression (1), enfin les facilités de relèvement accordées à tous ceux qui manifestent leur repentir (2). Quel que soit le parti où l'on se range, c'est bien vers la rénovation morale que se tourne notre système pénal : n'en prenons pour preuve que les instructions données au personnel pénitentiaire. Les choses en sont venues si loin qu'une réaction semble imminente (3).

Il serait aventureux d'attribuer à la littérature, à plus forte raison au seul Hugo, de pareilles modifications dans nos mœurs et dans nos lois. Ne dépassons point nos prémisses. On ne peut cependant ne pas être frappé de la coïncidence de ces progrès, ou prétendus tels, avec la plupart des thèses soutenues dans *Les Misérables*. Brunetière, après avoir noté « l'art avec lequel y sont

1. Sur la peine de mort, voir *Le Dernier jour d'un condamné.*
2. La plus notoire est la loi de sursis ou loi Bérenger.
3. Cf. les campagnes de M. Jacques Dhur sur le paradis du bagne.

flattés les pires préjugés populaires », reconnaît que « si Victor Hugo n'est pas ce qu'on appelle un « penseur », ses idées ont cependant plus de portée qu'on ne leur en attribue (1) ». Tranchons le mot : précisément parce qu'il a exprimé ce que beaucoup sentaient autour de lui, parce qu'il a joué le rôle d'un « écho sonore », Hugo a exercé une influence. Il est un très bon exemple de cette action du milieu sur l'auteur et de cette réaction de l'auteur sur le milieu que nous proposons en formule. Et ses idées, si elles ont été traduites dans la réalité, c'est que, d'abord, comme le dit M. Faguet (mais on peut ne pas l'entendre aussi dédaigneusement que lui), elles étaient « un phénomène de réfraction » (2).

1. *Manuel*, etc., p. 468.

2. Cf. Maurice Barrès : « C'est son aspect légendaire qui prévaut dans les foules et qui les courbe d'amour ; pour elles et fort justement, il est ceci : la plus haute magistrature nationale. Elles le remercient de l'appui magnifique qu'il a donné aux formes successives de l'idéal français dans ce siècle. » (*Les Déracinés*, ch. XVIII, La vertu sociale d'un cadavre.)

CHAPITRE V

LE ROMAN RÉALISTE ET NATURALISTE

Ce n'est point une histoire du roman français au XIXe siècle que nous nous sommes proposé d'écrire (1). S'il en était ainsi, sans doute que nous ne joindrions pas, pour les employer côte à côte ou l'un pour l'autre, les mots de « réaliste » et de « naturaliste », dont on sait quelle est la différente valeur. Et nous essaierions, à notre tour, de les définir tous deux (2), entreprise, d'ailleurs, assez aventureuse, s'il est vrai que des réalistes comme Flaubert n'ont jamais accepté ce nom, et que le naturalisme lui-même a si considérablement évolué. « Quelques naturalistes, confesse Brunetière, n'étaient plus.. en 1890, ce qu'ils étaient en 1875 (3). » Encore serait-ce le lieu de marquer par quelles étapes le romantisme va au réalisme. Nous avons rapidement indiqué ce que l'on a cru voir de réalisme dans *Les Misérables* ; nous dirons plus loin, d'un mot, ce qui reste de romantisme chez Flaubert, par exemple, ou chez Zola. Mais il conviendrait de montrer aussi, et en détail, ce que doit la formule nouvelle au sobre et impas-

1. M. A. Le Breton l'a commencée : *Le Roman français au* XIXe *siècle*, première partie, *Avant Balzac*. Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1901.
2. Cf. entre autres : David-Sauvageot, *Rulisme et naturalisme*.
3. *Le Roman naturaliste*, Avertissement, p. III.

sible Mérimée ; ou comment un Stendhal, romantique de la première heure, touche au réalisme, en un sens, par l'affectation de brutalité, le goût du détail précis, la netteté de l'observation : comment, de même, on a pu dire (1) que Balzac, romantique effréné par les tirades lyriques, la simplification hardie des caractères, la complication de l'intrigue, est réaliste, déjà, par la peinture des milieux locaux et sociaux, naturaliste par son goût de la vulgarité et ses prétentions scientifiques.

Redisons-le : tout cela ne saurait entrer dans notre dessein. Mais si, tout à l'heure, il nous faudra renoncer à des études synthétiques et, réduit à cette méthode par la disparition ou le trop grand nombre des écoles et par l'émiettement de la littérature romanesque, ne plus tenter que des monographies (2), du moins est-il loisible de dégager encore quelques grandes lignes, quelques « directions » qui se prolongeront, en laissant libres les variétés de talents, jusqu'à la période immédiatement actuelle.

Il les faut connaître pour essayer de suivre l'influence sociale des romanciers ; et, de ce biais, le raccourci de notre titre n'a plus rien de choquant. De même, Brunetière, confondant de parti pris ce qu'il savait distinguer, a pu écrire : «.. Supposons donc que le *naturalisme*, ou *réalisme*, contienne une part certaine, — comme je le crois, — et une grande part de vérité ; supposons de plus qu'il ait introduit parmi le public de nos jours

1. R. CANAT.
2. LA FEMME, LE PRÊTRE, LA POLITIQUE, LES FOULES, etc. DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN.

le goût d'une composition moins artificielle et plus libre, d'une observation plus minutieuse, plus patiente, plus exacte, d'un style plus robuste et plus sain ; (1)... »

On serait bien mieux fondé à nous reprocher ici, et du point de vue même où nous nous plaçons, de regrettables lacunes. A la rigueur, le cas de Stendhal est si particulier et son influence, sociale aussi bien que littéraire, s'est fait sentir si longtemps après la composition de ses œuvres, que nous avons une excuse. Mais un Balzac a sa place marquée dans ces études : ou plutôt il exigerait une étude spéciale que nous ne désespérons pas de lui consacrer quelque jour. S'il n'est pas, proprement, un « romancier social », il est facile de tirer de son œuvre un corps de doctrine, comme le fait entendre sa déclaration : « La loi de l'écrivain, ce qui le fait tel, ce qui, je ne crains pas de le dire, le rend égal et peut-être supérieur à l'homme d'Etat, est une décision quelconque sur les choses humaines, un dévouement absolu à des principes. » Il est vrai que, d'une part, de semblables prétentions ne signifient rien, ou pas grand'chose, le fait de se poser en sociologue n'entraînant avec lui ni la compétence sociologique (2) ni la réalité de l'influence ; et que, d'autre part, Brunetière a démontré (3) que, « d'une manière générale, l'art de

1. *Op. cit.*, p. 273.

2. Brunetière raille assez agréablement cette phrase d'une lettre à l'Etrangère : « Ainsi la société dans toutes ses phases, du haut en bas, ainsi les législations, les religions, les histoires, le temps présent, tout a été analysé et observé par moi ! » C'est vraiment beaucoup de choses.

3. *Honoré de Balzac*, pp. 188-191.

Balzac, sa conception de l'art et de la vie, la représentation qu'il nous en a donnée dans sa *Comédie humaine*, ne sont ni nécessairement, ni même très étroitement solidaires de ses opinions politiques ou religieuses (1). » Reste que, ces réserves faites, le même Brunetière indique comment, là surtout où il a le moins de prétentions sociales, Balzac est social, d'un certain sens, parce que les individus, chez lui n' « existent réellement pas en dehors et indépendamment de la classe dont ils sont les représentants, ni, conséquemment, de la « société » dont ils sont les créatures » ; et parce que, dans la plupart de ses romans, « sans chercher d'ailleurs à établir aucune thèse, » il « a essayé de reconnaître et de mettre à nu les ressorts essentiels de cette société (2). » En somme, conclut Brunetière (3), « social » par la nature des préoccupations, je ne dirai pas qui le dominent, mais qui le remplissent, et même qui s'y font quelquefois jour comme à l'insu de l'auteur, le roman de Balzac est « social » par la nature des moyens qui lui servent à manifester ces préoccupations (4). » Les progrès de l'individualisme, — la solidarité sociale et les répercussions à l'infini de chacun de nos actes, — la désorganisation de la famille, — la crise agraire (5), — l'influence moralisatrice du christianisme et, peut-on

1. Balzac écrit, a-t-il dit, « à la lueur de deux vérités éternelles : la Religion et la Monarchie. »

2. *Ibid.*, p. 196.

3. *Ibid.*, p. 204.

4. Et notamment par la subordination des passions de l'amour.

5. *Les Paysans*, *Le Curé de Village*, *Le Médecin de campagne*.

dire, d'une sorte de catholicisme social, — voilà de fort graves questions, abordées par Balzac, et qui prêteraient à une longue étude. On la trouvera esquissée dans le chapitre du livre de Brunetière (1) auquel nous venons de faire des emprunts, et dans l'ouvrage de M. Calippe : *Balzac, ses idées sociales* (2).

Ce que nous voulons ici, c'est donc, sans prétendre classer outre mesure, déterminer quelques-uns des caractères généraux de la littérature romanesque depuis 1850, ceux-là mêmes qui peuvent avoir modifié son action sociale. Rien n'est plus vain que les périodes aussi exactement datées : mais enfin il paraît bien y avoir eu quelque chose de modifié dans les esprits en France, aux environs de 1850, si l'on n'attribue à la constatation qu'une précision relative. D'Alembert disait déjà que nos siècles classiques étaient comme divisés en deux parts égales ; Gœthe, que « les choses humaines changent de face tous les cinquante ans (3) »; et M. Fortoul n'avait peut-être pas tout à fait tort d'insinuer, dans son discours à la distribution des prix du Concours général de 1852, qu'un homme avait modifié, en une nuit, non seulement les institutions, mais la pente des mœurs et des idées. J.-J. Weiss approuve : « Il y a un abîme... Le champ de la pensée ne s'est pas rétréci, il s'est

1. *Honoré de Balzac*, ch. VI, La portée sociale du roman de Balzac.

2. Cf. aussi E. Faguet, *Propos littéraires*, 3e s. De l'influence de Balzac, A. Le Breton, *Balzac, l'homme et l'œuvre*, et L. Dimier, *Les Maîtres de la Contre-Révolution*.

3. *Entretiens avec Eckermann*, 4 janvier 1824.

abaissé. » Accordons que, tout en gros, la division est commode.

1° *L'impersonnalité des naturalistes.* — Comme de coutume, les points où ils réagissent contre l'esthétique précédente sont ceux que les nouveaux auteurs vont mettre en saillie le plus violemment. Le romantisme avait dû au sentiment, au lyrisme, à la confession personnelle, le meilleur de lui-même. Comme les poètes parnassiens,

Promène qui voudra son cœur ensanglanté... (1),

les réalistes se piqueront d'être impersonnels et impassibles. « Non ! non ! écrit Flaubert, la poésie ne doit pas être l'écume du cœur. » Et encore : « La personnalité sentimentale sera ce qui plus tard fera passer pour puérile et un peu niaise une bonne partie de la littérature contemporaine (2). » Ils peindront sans prendre parti et en se mêlant à l'œuvre le moins possible : nous voilà loin de l'intervention constante de G. Sand, d'Eugène Sue ou de Hugo.

Sainte-Beuve a très nettement marqué ce trait dans le fameux article qu'il consacra à *Mme Bovary* : « L'idéal a cessé, dit-il : le lyrique est tari. On en est revenu..... L'œuvre est entièrement impersonnelle. C'est une grande preuve de force..... Fils et frère de médecins distingués, M. G. Flaubert tient la plume comme d'autres le scalpel. Anatomistes et physiologistes, je vous

1. Leconte de Lisle, *Poèmes barbares*, Les Montreurs.
2. *Correspondance*, II, p. 395. Cf. Mérimée : « Nous voulions être forts et nous nous moquions de la sensiblerie. »

retrouve partout (1). » Pontmartin (2), très sévère, et pour cause (« M. G. Flaubert, c'est la démocratie dans le roman »,) a reconnu aussi ce caractère impersonnel et cette indifférence, au moins apparente, de l'auteur.

2° *Leur immoralité prétendue.* — Parce qu'ils ne « choisissent » ni n' « arrangent », les romanciers réalistes seront accusés d'immoralité : c'est la critique la plus courante. On sait que *Mme Bovary* fut déférée aux tribunaux comme coupable d'outrage à la morale religieuse et aux bonnes mœurs. Un document moins connu que ceux de ce procès retentissant permet d'établir assez bien quels griefs avait la censure du second Empire contre les romans réalistes. La commission chargée d'examiner les livres destinés au colportage interdit la vente dans les gares de deux ouvrages inoffensifs de Champfleury, *La Succession Lecamus* et *Les Amis de la nature*, signalés « comme empreints d'une observation trop accusée ». Elle regrettait aussi que « les êtres vicieux s'y trouvassent en majorité » (3). Prenons-y garde : c'est sur les mêmes arguments que se fonde le reproche d'immoralité adressé à Balzac ; c'est à Balzac qu'il faut ici remonter. « Le roman, dit Brunetière (4), description et représentation de la vie

1. *Causeries du lundi*, XIII.
2. *Causeries du samedi*, II.
3. Champfleury alla trouver M. de la Guéronnière, plaida sa propre cause et obtint un nouveau rapport où il fut représenté comme un « écrivain sans danger pour l'ordre de choses ». V. aussi, dans *Dix ans de Bohème* d'E. Goudeau, les démêlés d'E. Zola avec le substitut de Meaux, au sujet de *L'Assommoir*.
4. *Op. cit.*, pp. 223-224.

contemporaine, réclame les mêmes droits que l'histoire, chronique et restitution de la vie du passé. Au nom de quoi les lui refuserons-nous ? Si cette « représentation de la vie » n'était pas avant Balzac l'objet propre et unique du roman, nous avons montré que, depuis lui, et par lui, elle l'était devenue. Elle est devenue non seulement son objet, mais sa raison d'être. Qui limitera l'étendue de cette représentation ? Car les raisons au nom desquelles on essaierait de la limiter condamneraient d'immoralité l'enseignement de l'histoire elle-même. » Ou, par une autre comparaison, on parlera d' « d'expériences de laboratoire (1) » ; Zola a l' « idée d'un art moderne tout expérimental et tout matérialiste ». La science n'est ni morale, ni immorale ; elle est la science.

Me Sénart, qui défendit Flaubert et le fit acquitter, soutint que cette peinture fidèle et sans retouches dégageait, au contraire, une moralité très haute. En tout cas, et ce point restant à débattre, qui n'est point de notre ressort et dont la discussion nous entraînerait trop loin, l'immoralité de Flaubert n'aurait pas été voulue : Edmond de Goncourt ne connaît « parmi les gens littéraires qu'un homme tout à fait pur, dans le sens le plus élevé du mot », Flaubert « qui, on le sait, a l'habitude d'écrire des livres prétendus immoraux (2) » Et Flaubert est bien, en effet, à nos yeux, une figure pure et probe. « On l'accusa d'être immoral.

1. F. Pascal.
2. *Journal*, 2e s., I.

Non point ; mais il s'abstient de moraliser et ne fait que représenter la vie (1). » Il songe, sans plus, au « document humain ». Lamartine lui reproche d'avoir été bien dur pour son héroïne coupable. Il répond : « J'ai tout simplement écrit sous la dictée des événements ; mon roman n'est qu'un procès-verbal rédigé par un artiste. » De fait, si l'on en croit Maxime Du Camp (2), c'est l'histoire de Delaunay, officier de santé, élève du père Flaubert, qu'il nous narre ; et tel détail, jugé oiseux, comme le premier mariage de Charles Bovary, est pris de la réalité.

3° *Leur romantisme.* — Retenons pourtant l'aveu de Flaubert : « rédigé par un artiste ». Flaubert est « littérateur avant tout (3) » ; l'on sait jusqu'à quel point il a ressenti « les affres du style ». M. Blémont a donné à une attrayante étude (4) le titre suggestif de : *Flaubert et la passion de la prose.* Son réalisme est un « réalisme artistique » (5) : c'est déjà une reprise de la personnalité. Et voici la part qu'il prend au sort de ses personnages. Lui qui traite *Mme Bovary* d'histoire nauséabonde (6), lui qui écrit à George Sand : « Peindre les bourgeois modernes et français me pue étrangement au nez... (7) », aura le goût

1. G. Pellissier.
2. *Souvenirs littéraires.*
3. Goncourt, *ibid.*
4. *Artistes et Penseurs.*
5. Canat.
6. Maxime Du Camp, *ibid.*, t. II, ch. XXI.
7. Lettre XXIII.

d'arsenic dans la bouche, en racontant l'empoisonnement d'Emma.

Ainsi le romantisme a, semble-t-il, perdu complètement l'audience des honnêtes gens : «... vers 1856, c'en était fait du romantisme (1). » Le mouvement que nous étudions est une réaction contre lui : Sainte-Beuve et Pontmartin l'ont bien mis en lumière. Mais il est difficile de se détacher complètement de l'école qui vous a immédiatement précédé, et les démarcations sont moins nettes dans la vie que dans les systèmes. L'enfance de Flaubert, toute nourrie des poètes de 1830, semble l'avoir marqué pour toujours. Il le confesse en maint endroit de sa correspondance, et le témoignage de ceux qui l'ont approché, Maxime Du Camp, Zola, n'a jamais varié sur ce point. Il pourrait dire avec le personnage de son *Candidat* : « Je suis de 1830, moi ! J'ai appris à lire dans *Hernani*, et j'aurais voulu être Lara ! » Dans sa préface aux *Dernières Chansons* de Louis Bouilhet (2), il écrit : « J'ignore quels sont aujourd'hui les rêves des collégiens, mais les nôtres étaient superbes d'extravagance, — expansions dernières du romantisme arrivant jusqu'à nous et qui, comprimées par le milieu provincial, faisaient dans nos cervelles d'étranges bouillonnements. » Duranty (3) le traite en hugolâtre ; Gautier l'appelle « romantique en chemin de fer » ; M. Bourget (4), enfin, a,

1. Brunetière, *Le Roman naturaliste*, p. 186.
2. Cf. E. Frère, *Louis Bouilhet*, Paris, Soc. fr. d'impr. et de libr., 1908, ch. V.
3. Journal *Le Réalisme*. (Ce journal, rédigé par Duranty, Assézat et Thulié, eut six numéros.)
4. *Essais de psychologie contemporaine*, Gustave Flaubert, ch. I.

plus récemment, montré en lui uniquement le romantique. Et son cas n'est pas isolé, comme on serait tenté de le supposer en l'expliquant par la dualité évidente de son génie : « Il y a en moi, littéralement, deux bonshommes distincts : un qui est épris de gueulades, de lyrisme, de grands vols d'aigle, de toutes les sonorités de la phrase et des sommets de l'idée ; un autre qui creuse et fouille le vrai tant qu'il peut, qui aime à accuser le petit fait aussi puissamment que le grand, qui voudrait vous faire sentir presque matériellement les choses qu'il reproduit (1). » Mais il reste du lyrisme chez les Goncourt : on n'a pas oublié l'invocation de la fin de *Germinie Lacerteux* : « O Paris ! tu es le cœur du monde, etc. » Et c'est presque un lieu commun de traiter de romantique Zola qui avouait : « Si j'ai parfois des colères contre le romantisme, c'est que je le hais à cause de la fausse éducation qu'il m'a donnée. J'en suis et j'en enrage (2). » Il en est, au plus fort de son réalisme : *Le Rêve*, a-t-il dit, est une « expérience scientifique » conduite « à toute volée d'imagination ».

Au demeurant, le romantisme n'était-il pas réaliste, en un sens (3) ? Nous ne songeons pas seulement à Balzac, ni au Victor Hugo des *Misérables*. Qu'on relise la préface du *More de Venise* ou celle de *Cromwell*, on y verra tout du long exposées des théories qui ne sont

1. *Correspondance*, II, p. 69.
2. En fait, sa correspondance de jeunesse (*Lettres de jeunesse*, Paris Fasquelle, 1907) nous le montre romantique et rêvant de la gloire des poètes.
3. Cf. E. Estève, *Byron et le Romantisme français*, Paris, Hachette, 1907, p. 291 : « Le réalisme était en germe dans le romantisme lui-même. »

pas essentiellement différentes de celles qui nous occupent en ce moment (1).

4° *Leur pessimisme prétendu.* — Mais pousser plus avant une pareille discussion nous écarterait de notre propos. Du point de vue social, ce qui nous intéresse dans la réaction réaliste, ce qui est bien un trait distinctif de la nouvelle école, c'est le désir très sincèrement éprouvé par les auteurs de ne pas prendre parti. La pitié hugolique, la ferveur de néophyte de George Sand ont cédé la place à une observation « en quelque sorte hostile (2) ». Les misères humaines seront dépouillées, désormais, avec une ironie qui n'a rien de compatissant. Même, parce que des romans comme *L'Education sentimentale* ou *Une Vie* laissent une impression tenace de découragement et de tristesse, on a voulu voir chez les réalistes un parti pris inverse (3). On a parlé de pessimisme, de ce pessimisme dont M. Bourget a vu se lever « l'aube rouge (4) » sur Stendhal. « Ce fut le défaut des réalistes, a dit M. Henry Bordeaux, de goûter une volupté à surprendre les hommes en flagrant délit d'ignominie. » « Le naturalisme français », dit Brunetière, qui l'oppose ici au naturalisme d'un

1. Cf. Maurice Spronck, *Les Artistes littéraires*, Gustave Flaubert, pp. 267-269.

2. Brunetière.

3. « Vis-à-vis du peuple, M. R. Bazin trouve chez les réalistes « un parti pris de dénigrement, voisin de l'orgueil, une manière dure de parler de la misère. ... » (*Questions littéraires et sociales*, le Roman populaire, p. 86.)

4. *Etudes de psychologie contemporaine*, Stendhal.

George Eliot, où la sympathie apparaît profonde pour la « monotone existence domestique, » « ne respire que dédain et mépris pour ses Bouvard et ses Pécuchet..... Dans l'immortelle description que Flaubert nous a laissée d'Yonville, on sent, à chaque coup de pinceau, de vieilles haines qui se délectent, et d'inoubliables rancunes qui se conjouissent (1). » Il y a peut-être du pessimisme chez Flaubert : « Je veux, a-t-il dit, qu'il y ait une amertume à tout, un éternel coup de sifflet au milieu de nos triomphes. » Il ne semble pas qu'il y en ait chez Zola ; il n'y en a pas chez Maupassant, quand ilt nous montre si froidement, si naturellement, « le gorille méchant ou polisson de Taine (2) », habillé en paysan ou en petit bourgeois de l'Ile-de-France ou de la Normandie. « Le pessimisme qu'on lui reproche, dit justement M. Pellissier, ne consiste que dans son indifférence. » Du moins, cette crudité (3) marque-t-elle bien un défaut de sympathie pour l'objet dépeint. « Je ne veux, dit Flaubert, avoir ni amour, ni haine, ni pitié, ni colère... Est-ce qu'il n'est pas temps de faire entrer la justice dans l'art ? L'impartialité de la peinture atteindrait alors à la majesté de la loi, et à la précision de la science (4). »

1. *Le Roman naturaliste*, p. 230.
2. Lanson.
3. V. le fameux article de J.-J. Weiss sur « la littérature brutale ». « Il y avait alors [au temps de Louis-Philippe] une délicatesse et une générosité qui donnaient le ton à la littérature et le recevaient d'elle. Depuis, nous sommes revenus à une grossièreté de sens moral qui rappelle le XVII[e] siècle et même la vieillesse de ce siècle, plus brutal et plus cru avec Dancourt, Le Sage et même Regnard, qu'il ne l'avait été en sa verdeur avec Molière et La Fontaine. Cette crudité a été la marque éminente de la littérature de l'époque de Napoléon III. »
4. *Correspondance avec George Sand*, p. 59. Brunetière oppose, nous

5° *Leurs intentions.* — Toujours à l'inverse du romantisme, nul propos, par conséquent, d'action sociale. Les réalistes peignent : le monde visible, d'abord, tels qu'ils le voient : les Goncourt citent en formule (1) le mot de Gautier : « Beaucoup de gens ne voient pas. Toute ma valeur est que je suis un homme pour qui le monde visible existe. » Le monde moral, ensuite, tel aussi qu'ils le voient.

Ils ne se soucient point, encore un coup, d'intervenir au travers de l'action et de nous donner leur opinion personnelle. Comme les Parnassiens, ils professent la théorie de « l'art pour l'art ». « L'art est une représentation et nous ne devons penser qu'à représenter (2). » Nul, plus que Flaubert, n'est opposé à la « prêtrise » des écrivains. Sans prétendre rien sur la direction des hommes, il faut faire de beaux livres et voilà tout. « La morale de l'art consiste dans sa beauté même, déclare-t-il, et j'estime par-dessus tout d'abord le style et ensuite le vrai... (3) ».

C'est ici qu'il convient de rappeler à nouveau un principe essentiel de méthode. L'influence exercée par la littérature n'est absolument pas en rapport avec les intentions, exprimées ou non, de l'auteur : et le « roman à thèse » est loin d'être le seul « roman social ». Nous avons indiqué (4)

venons de le dire, la dureté des naturalistes pour la pauvreté à l'indulgence, à l'humanité du naturalisme anglais, de Fielding à G. Elior, et du naturalisme russe. Il leur reproche le « manque de sympathie pour autre chose qu'eux-mêmes ». (*Le Roman naturaliste*, p. 353.)

1. *Charles Demailly*, p. 84.
2. G. Flaubert, *Correspondance*, II, p. 132. — Voir Cassagne, ouvrage cité à la p. 2, note 1.
3. *Correspondance*, III, p. 71.
4. V. pp. 28-29.

« l'erreur du dilettantisme » et que ceux-là qui s'étaient enfermés dans leur tour d'ivoire n'en avaient pas moins agi sur leur temps. Il n'est même pas déraisonnable de soutenir que l'influence la plus profonde est celle d'auteurs qui ne mettent pas le public en défiance par des intentions moralisatrices trop affichées, qui peignent la vie, sans plus, laissant à chacun le soin de tirer une conclusion de cette peinture à apparence impartiale. Morale comme la vie, leur œuvre agira sur nous comme elle : et c'est précisément ce qu'insinuait Me Sénart.

Plus tard, les naturalistes auront de très nettes intentions de propagande. Zola finissant tourne à l'évangéliste : et ses disciples l'ont imité encore sur ce point. Mais gardons-nous de croire que l'école réaliste, quand elle a professé le dédain de l'apostolat, ait été réduite à l'impuissance sociale. Ce n'est pas le Zola des *Quatre Evangiles*, c'est celui de *Nana* et de *L'Assommoir* que M. Drumont accuse d'avoir perverti des générations de jeunes gens et de jeunes filles. Et Flaubert savait le pouvoir du livre, lui qui a indiqué les romans comme une des causes de la chute d'Emma Bovary (1).

6° *Leur valeur documentaire.* — A tout le moins, par leur propos d'impartialité, par leur « impassibilité » réelle ou feinte, par leur don de « voir » (2), les roman-

1 Zola (*Pot-Bouille*) fait de *Jocelyn* l'instrument de perversion des cuisinières, d'*André* de G. Sand l'entremetteur du contact, comme dit Brunetière, d'Octave Mouret avec sa voisine, Mme Pichon.

2. Cf. Brunetière, *Le Roman naturaliste*, L'impressionnisme dans le roman.

ciers que nous étudions, et même s'ils n'avaient pas agi sur leur temps, pourraient être considérés comme des témoins très précieux de ce temps. Voilà une valeur sociale de leurs œuvres, la « valeur documentaire », qui paraît indiscutable. « Pendant bien des années encore, lorsqu'on voudra savoir ce qu'étaient nos mœurs de province dans la France en 1850, on relira *Madame Bovary* comme on relira *Middlemarch* lorsqu'on voudra savoir dans quel cercle, vers 1870, s'agitait la vie provinciale d'un comté d'Angleterre (1). » «..... Un roman comme l'*Education sentimentale*..... n'a de réelle valeur que comme témoignage sur l'époque de notre histoire contemporaine où M. Flaubert a placé son action. Si quelque curieux, dans cent ans, a, par hasard, l'occasion d'en parcourir quelques pages, il y trouvera tout faits cent tableaux qu'il serait autrement obligé de restituer d'une manière divinatoire, et hasardeuse par suite, en s'aidant de renseignements dont ce serait un travail déjà fastidieux que de faire la critique et de déterminer l'emploi (2). » De Maupassant, M. Pellissier fait cet éloge : « Ses recueils de nouvelles sont sans conteste ce que le naturalisme contemporain a produit de plus « documentaire », ce qui pourra donner aux générations futures l'idée la plus exacte des milieux divers où Maupassant a pris ses sujets et ses personnages. »

1. Brunetière, *ibid.*, p. 191.

2. Id., *ibid.*, p. 50. Brunetière qui étudie l'érudit chez Flaubert, et se montre assez sévère pour lui, dit encore : « Il n'est pas jusqu'à *Madame Bovary* dont le mérite réel ne soit bien moins dans l'intérêt de curiosité que le roman soulève que dans l'abondance et la profusion de renseignements de toute sorte qu'il contient. Le tableau est complet. »

Cette documentation est d'autant plus appréciable que (c'est le second des caractères que nous essayons de dégager) les réalistes ont singulièrement étendu le champ du roman et appliqué leur étude à des milieux nouveaux. Là encore, Balzac est un précurseur : il a élargi le cadre romanesque, il y a introduit des éléments jusqu'alors très négligés. Peut-être y faut-il chercher une imitation du roman anglais ; peut-être aussi est-ce par le roman historique, comme est porté à le croire Brunetière, que des « détails vulgaires ou grossiers, que l'on ne supportait jadis qu'autant qu'ils avaient reçu de l'histoire une consécration de dignité, pour ne pas dire presque de poésie, se sont l'un après l'autre glissés dans la trame du récit (1). » Mais assurément l'existence moderne est plus variée et plus compliquée que celle des XVIIe et XVIIIe siècles ; et, disent les Goncourt, qui se piquent d'avoir, les premiers, représenté « la vie vraie », « le moderne, tout est là. » L'argent, les affaires, la vie matérielle prennent dans le livre la place qui leur avait été, jusqu'alors, si chichement mesurée : « ç'a été la grande révolution accomplie par Balzac (2) ». « Il ne les a pas logés, tous ses beaux jeunes gens sans le sou, écrit Th. Gautier, dans des mansardes de convention, tendues de perse, à fenêtres festonnées de pois de senteur, et donnant sur des jardins ; il ne leur fait pas manger des *mets simples*, *apprêtés*

1. Brunetière, *ibid.*, p. 65. Cf. Taine : « ... tous les romanciers contemporains, lesquels sont volontiers antiquaires, commissaires-priseurs et marchandes à la toilette. » (*Essais de critique et d'histoire*).

2. Brunetière, *ibid.*, p. 68. C'est que Balzac, remarque le critique, a vécu trois ans dans le monde des affaires.

par les mains de la nature; il ne les habille pas de vêtements sans luxe, mais propres et commodes ; il les met en pension bourgeoise chez la maman Vauquer ou les accroupit dans l'angle d'un toit, les accoude aux tables grasses des gargotes infimes, les affuble d'habits noirs aux coutures grises, et ne craint pas de les envoyer au mont-de-piété, s'ils ont encore, chose rare, la montre de leur père. »

Du coup, Balzac introduisait aussi dans le roman la diversité des conditions (1) et des classes sociales. On a souvent cité la préface de *La Maison du chat qui pelote*: « La société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologique ? Les différences entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un oisif, un savant, un homme d'Etat, un commerçant, un marin, un poète, un mendiant, un prêtre, sont, quoique plus difficiles à saisir, aussi considérables que celles qui distinguent le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis, etc. Il a donc existé, il existera donc de tout temps des espèces sociales comme il y a des espèces zoologiques. » Cette peinture du milieu, le journal *Le Réalisme* la posait comme une règle essentielle, en l'entendant strictement du milieu contemporain : « Le réalisme conclut à la reproduction exacte, complète, sincère, du milieu social, de l'époque où l'on vit, parce qu'une telle direction d'études est justifiée par la raison, les besoins de l'intelligence et

1. Cf. DIDEROT et la révolution dans l'art dramatique du XVIII[e] siècle.

l'intérêt du public, et qu'elle est exempte de tout mensonge, de toute tricherie..... Cette reproduction doit être aussi simple que possible pour être comprise de tout le monde. »

Sans doute, les préférences des peintres vont encore aux classes bourgeoises. Veuillot appelle Balzac un « écrivain de ville ». Qui voudra connaître la bourgeoisie du second Empire (rendue dans un faire un peu noir, à vrai dire, et montrée comme sensuelle et cupide, presque exclusivement,) devra lire : *Au Bonheur des Dames, Pot-Bouille, Fromont jeune et Risler aîné.* Flaubert, produit de la classe bourgeoise, lui est impitoyable. Mais il y a, incontestablement, extension de milieux : le roman, dit Pontmartin, a été forcé de se faire « bourgeois et démocrate (1) ». « Je demande pardon, écrit M. Faguet (2), de ce que le mot a de pédantesque, mais je n'en trouve pas un autre qui me paraisse aussi juste » : Balzac « a été un démographe. J'entends par là qu'il n'a pas peint seulement des individus, mais qu'il a presque continuellement fait vivre devant nos yeux, par ses romans, une société, une nation tout entière (3), la nôtre, et qu'il la comprenait bien dans son ensemble et qu'il nous la montrait telle qu'elle était. » Zola se propose de « faire raconter le second Empire par ses personnages, à l'aide de leurs drames individuels ». Il déclare :

1. *Causeries du samedi*, II.
2. *Propos littéraires*, 3e s., pp. 86-87.
3. Brunetière observe que si l'artisan, ou l'ouvrier de grande industrie, apparaît à peine chez Balzac, c'est qu'il n'était alors ni très nombreux, ni très caractérisé.

« Je voudrais coucher toute l'humanité sur une page blanche, toutes les choses, tous les êtres, une œuvre qui serait l'arche immense. » La diversité des conditions ira, chez lui, jusqu'aux spécialités professionnelles (chemins de fer, mines, broderie, finances). L'histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire s'étend du ministre (*Son Excellence Eugène Rougon*) aux artistes (*L'Œuvre*), aux couches inférieures de la société, ouvriers (*Germinal*, *L'Assommoir*, *La Bête humaine*), paysans (*La Terre*), plus bas encore (*Nana*). L'œuvre de Maupassant descend des hautes classes (*Fort comme la mort*) au journalisme (*Bel Ami*), aux petits bourgeois et aux paysans (*Nouvelles*), et plus bas aussi (*La Maison Tellier, Boule de Suif*) (1). On dresserait un tableau analogue avec les Goncourt (*Renée Mauperin*, *Sœur Philomène*, *Charles Demailly*, *Manette Salomon*, *Les Frères Zemganno*, *Germinie Lacerteux*, *La Fille Elisa*), ou avec Daudet. Du reste, nous connaissons la méthode par laquelle les naturalistes se documentent : les petits faits précis des Goncourt, les « dossiers » de Zola, les « carnets » de Daudet, le « reportage dans le roman », dit, un peu sévèrement, Brunetière, à propos de M. J. Claretie (2), l' « histoire contemporaine anecdotique », dit, avec plus de douceur, M. Faguet (3).

1. « Il a dessiné plus de paysans que de bourgeois, et plus de bourgeois que de « dirigeants », et aussi plus de femmes de la dernière catégorie féminine que d'autres. » E. Faguet, *Propos littéraires*, 3e s., p. 203.

2. V. encore *Le Roman naturaliste*, p. 301 : « Ce sont des notes, de simples notes, lentement amassées. » etc.

3. A propos des Goncourt.

7° *Les excuses des humbles.* — Fait de premier ordre : le peuple, que Zola a coudoyé dans les rudes années des débuts, rue Pépinière (1), entre définitivement dans le roman français. Les Goncourt, aristocrates de l'art, maréchaux de lettres, se sont demandé « si ce qu'on appelle les « basses classes » n'avait pas droit au roman..., s'il y avait encore pour l'écrivain et pour le lecteur, en ces années d'égalité où nous sommes, des classes indignes.....(2) » Et non seulement les naturalistes ont relevé le peuple de « l'interdit littéraire (3) », mais si on leur a reproché, nous l'avons vu, de manquer d' « amour » dans leur peinture, s'ils sont là encore sans pitié, ils continuent du moins le travail d'E. Sue et de Hugo en cherchant des excuses pour les misérables. Goncourt, dit M. Clemenceau, « a tendu sa main fière à la fille Elisa ». Ces tableaux un peu sévères ont une valeur morale. Brunetière reconnaît que l'ivresse, danger social, est représentée par Zola (*L'Assommoir*) dans son vrai milieu, dans le milieu où elle exerce ses ravages. *Nana*, où se marque la puissance de la fille, jette bas de son piédestal la *Dame aux Camélias*.

8° *La justification du succès.* — Le génie prophétique de Balzac (4) avait saisi, dans cette société française de son

1. « Historiquement, écrit ZOLA, ils (les Rougon-Macquart) partent du peuple.... »
2. Préface de la première édition de *Germinie Lacerteux*.
3. *Ibid.* Cependant, l'assertion des GONCOURT est un peu aventureuse : « L'intérieur d'un ouvrier et d'une ouvrière, un observateur l'emporte en une visite ; un salon parisien, il faut user la soie de ses fauteuils pour en surprendre l'âme, et confesser à fond son palissandre ou son bois doré. »
4. V. sur les vues prophétiques de BALZAC, entre autres, F. BRUNETIÈRE, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*, 7e s. *Ap-*

temps qu'il projetait de représenter en son ensemble, deux traits essentiels et dont l'importance devait croître, remarque M. Faguet (1) : le pouvoir de l'argent, l'intrigue universelle. Peinture exacte et vaste, le roman réaliste n'a négligé ni l'un ni l'autre de ces traits : il s'y est arrêté avec complaisance : et, dans une large part de son développement, il justifie le succès et absout la force. Nettement adressait déjà ce reproche à Eugène Sue, et, en général, au roman romantique : mais, chez un Zola, par exemple, ce que l'on appelle la « religion de la force » prend un air scientifique, un peu nouveau. M. F. Pascal (2) a, fort soigneusement, étudié cette « direction » du roman contemporain : et nous ne voulons que remplacer *immoralisme* par *amoralisme*, s'il convient de réserver le débat sur la question de moralité proprement dite et si, comme nous l'avons vu, Brunetière a raison de défendre Balzac contre l'accusation d'immoralité.

Les origines en sont assez troubles, malgré l'application que M. Pascal a portée à les éclaircir. Il faut sans doute mettre au premier plan l'influence napoléonienne, indéniable et même chez ceux qui en ont souffert, comme un Lamartine (3). Sainte-Beuve nous dit,

pendice, E. Drumont, *Figures de bronze ou statues de neige*, pp. 47 et suiv. et la réponse fournie par Rod à une enquête du journal *La Presse*, 1er décembre 1902.

1. *Op. cit.*, pp. 92 et suiv.

2. *La thèse de l'immoralisme en littérature*, *Correspondant*, 25 novembre 1906. Cf. R. Doumic, *La Glorification de l'énergie*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1894.

3. *Des destinées de la poésie* : « Le chiffre seul était permis, honoré, protégé, payé. »

en 1834, que Napoléon a dominé la littérature : il y a introduit (ou réintroduit) l'idée de force. « La philosophie éclectique de la Restauration avait déjà, malgré ses réserves sur tant de points, proclamé la théorie du *succès* et de la *victoire*. » Et, par ailleurs, l'exemple de la fortune inouïe du petit sous-lieutenant corse avait quelque chose de bien propre à frapper les imaginations. Le napoléonisme littéraire (qui n'a rien de politique) contiendra l'absolution des méfaits en raison de la vigueur déployée, la passion subie et glorifiée jusque dans ses extravagances ; il expliquera les personnages démesurés de Hugo, de Balzac, l'orgueil des hommes de lettres, qui voient leur rôle égal à celui de Napoléon.

« Vingt types de Balzac, observe M. Faguet (1), ont sur eux comme le reflet plus ou moins lointain du grand empereur ; mais celui-ci est le Napoléon de la finance ; celui-ci le Napoléon de la politique ; celui-ci le Napoléon du journalisme. Surtout chacun pense être un Napoléon ; chacun poursuit ce mirage ; chacun est comme hypnotisé par cette grande figure. » Si le romancier nous montre des hommes d'une parfaite nullité morale ou absorbés par une passion, il nous montre aussi « les énergies soit pour le bien, soit pour le mal, dans une grandeur, dans une puissance, dans un déploiement magnifique, qui fait à chaque moment songer au poème épique (2). »

1. *Propos littéraires*, 3e s., p. 108. V. toute l'étude : *De l'Influence de Balzac*. Cf. aussi G. Ruxton, *La Dilecta de Balzac*, *Revue hebdomadaire*, 10 juillet 19[illegible].

2. *Ibid.*, p. 107.

Cependant, il ne propose pas en modèles ses héros coupables : il se borne à transporter la fougue de la Grande Armée dans la cupidité, l'ambition ou la débauche, Grandet, Nucingen, Philippe Bridau ou Savarus. Tant y a qu'il donne noble allure à ses canailles et marque de la grandeur dans le vice.

Mais Stendhal appelle bien énergie une passion déréglée, coupable (1). Julien Sorel réfléchit que Mirabeau s'est vendu, que Danton et Napoléon ont volé. Il marche à la conquête de la vie : il séduira Mme de Rénal, pénétrera chez Mlle de la Mole : reculer serait une lâcheté. Et il incrimine la société en mourant. « Les hommes les plus singuliers sont aux galères et les forçats ont la grande qualité qui manque à leurs concitoyens, la force de caractère. » Grossière erreur, dit M. Faguet : Stendhal exalte l'énergie, il en est idolâtre ; et il nous présente des *impulsifs*, « c'est à dire précisément des hommes qui manquent d'énergie (2) ». M. Faguet a bien vu que cette confusion n'enlève rien à l'influence de l'auteur.

Si Rodion Raskolnikof (3), étudiant pauvre, se sentant supérieur et d'ailleurs, à court d'argent, tue une vieille femme et, le lendemain, écrit un article de revue sur le

1. A. Chuquet.

2. *Ibid.*, p. 106. Brunetière voit de même (*Honoré de Balzac*, pp. 196-197) dans les « arrivistes » de Balzac, bien plus que chez Stendhal, « ce déchainement d'énergie brutale provoquée par l'exemple de Napoléon et de sa prodigieuse fortune ». « Le seul Rastignac de Balzac, dit-il, est plus vrai dans un de ses gestes, que Julien Sorel dans toute sa personne ».

3. *Crime et châtiment* de Dostoïevsky.

droit au meurtre (1), c'est l'exemple de Napoléon, la considération des lois de la guerre qui l'entraînent au crime.

Au napoléonisme, les naturalistes ajoutèrent, avons-nous dit, une idée scientifique. Dans la nature, le fort mange le faible : dans la société, règne la lutte pour la vie. Daudet a donné ce titre précisément à un de ses ouvrages : chez M. Bourget, Robert Greslou (2), « esprit critique » pour qui l'âme humaine est un « mécanisme savant », paraît un exemplaire modernisé de Julien Sorel.

Joignons-y les théories de Gobineau et de Nietzsche, dont l'action est plus récente et tout actuelle.

« La grande loi du monde.., profère Gobineau, c'est de vivre, de grandir et de développer ce qu'on a en soi de plus énergique et de grand. » Nietzsche nous propose son surhomme : il existe deux morales, celle des esclaves, — la pitié, — et celle des maîtres, — la force. Le féodal moderne, l'homme supérieur, tendra sa volonté, développera son moi : et ce sera, sans nul doute, « sa faculté maîtresse,.. la force qu'il sent en lui ou la plus puissante ou la plus solide ou la plus impatiente (3). » Il ne serait point malaisé de trouver trace de cet amoralisme chez un Barrès dans sa première manière ou chez un Paul Adam (4).

1. Cf. l'épisode fameux des *Déracinés* de M. Barrès, la conférence de Racadot, etc., et, dans la chronique judiciaire, le crime de Lebiez et Barré.

2. *Le Disciple.*

3. Faguet, *ibid.*, p. 101.

4. V. notamment *Les Déracinés* de M. Barrès et *Le Serpent noir* de P. Adam. V. aussi F. Champsaur, *L'Arriviste.*

9e *Caractère scientifique.* — En somme, de tous les traits que nous avons étudiés, se déduit un dernier et définitif caractère du roman réaliste et naturaliste : et c'est son caractère scientifique. « Aujourd'hui, écrivent les Goncourt (1), que le roman s'élargit et grandit, qu'il commence à être la forme sérieuse, passionnée, vivante de l'étude littéraire et de l'enquête sociale, qu'il devient, par l'analyse et la recherche psychologique, l'histoire morale contemporaine ; aujourd'hui que le Roman s'est imposé les études et les devoirs de la Science, il peut en revendiquer les libertés et les franchises. » Esprit positiviste, disent les uns, tout en gros, et sans se soucier du sens du terme pour les comtistes, et, plus généralement, pour les gens qui parlent avec exactitude. « Vers le milieu du XIXe siècle, dit M. G. Pellissier, l'esprit positiviste succède, dans tous les domaines de l'intelligence, à l'esprit romantique. Or, ce qui s'appelle positivisme en philosophie prend, en littérature, le nom de réalisme ou de naturalisme. » Esprit matérialiste, disent les autres. « L'avènement de la littérature naturaliste, c'est l'entrée du matérialisme dans le roman (2). »

En tout cas, une méthode sûre, impersonnelle, des constatations impassibles ; une observation étendue à

1. Préface de la première édition de *Germinie Lacerteux*. BRUNETIÈRE (*Honoré de Balzac*, p. 160) : « Le savant, le zoologiste, Geoffroy Saint-Hilaire, Blainville, ou Cuvier font ils un choix parmi les animaux ? »

2. DESPREZ, *L'École naturaliste*. — « Ce qui donne à ce demi-siècle sa physionomie, c'est d'abord la prédominance du positivisme scientifique sur la foi religieuse, en second lieu la prédominance des intérêts matériels sur les intérêts moraux. » (G. LANSON).

tous les milieux sociaux ; enfin, le darwinisme transporté dans le domaine de la littérature, il y aurait là assez pour établir le caractère scientifique du roman que nous étudions. Au demeurant, les naturalistes formèrent bien le propos d'être des « scientifiques », et, particulièrement, d'introduire dans le roman les procédés de l'histoire naturelle (1).

Ce n'est point seulement qu'ils fassent à la physiologie proprement dite une place prépondérante, on le voit de reste chez Flaubert et surtout chez les Goncourt. «..... Pour les Goncourt, comme pour tous les naturalistes, la science par excellence est la physiologie..... Ils étudient des cas « pathologiques », ils se penchent sur les hommes comme un médecin sur des malades. Leurs romans ont une odeur d'hôpital ; leurs personnages sont des névrosés, des détraqués, jouets de leurs nerfs et de leurs instincts (2). » « Et le document abonda, médical toujours (3). » Mais il s'agit bien d'une identité de méthode, du transfert des procédés d'un Claude Bernard, par exemple, de l'expérimentation dans le roman On a dit de Flaubert, fils de médecin, que son « regard, plus tranchant que des bistouris, descendait droit dans l'âme et désarticulait tout mensonge à travers

1. Ne pas oublier que Balzac, dont nous avons cité une page bien caractéristique, se réclame, en vingt endroits, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Cuvier.

2. R. Canat, *La Littérature française par les textes*, pp. 690-691. De même, G. Lanson sur les Goncourt : «..... la superstition ou la prétention scientifique, la fréquentation de la clinique, l'étude de l'hystérie ici, là de la maladie de cœur, donc la substitution de la pathologie à la psychologie. »

3. Ch. Le Goffic.

les allégations et les pudeurs. » Pure métaphore : soit ; assez expressive, néanmoins. Zola, qui se proclame « évolutionniste » et fait d'un médecin le héros du roman qui est « le résumé et la conclusion » de tout son œuvre, pousse la métaphore à bout dans son *Roman expérimental* et reprend les déclarations des Goncourt. « La science, écrit-il, entre donc dans notre domaine, à nous romanciers, qui sommes, à cette heure, des analystes de l'homme dans son action individuelle et sociale. Nous continuons par nos observations et nos expériences la besogne du physiologiste, qui a continué celle du physicien et du chimiste. Nous faisons en quelque sorte de la psychologie scientifique pour compléter la physiologie scientifique et nous n'avons pour achever l'évolution qu'à apporter dans nos études de l'homme et de la nature l'outil décisif de la méthode expérimentale. En un mot, nous devons opérer sur les caractères, sur les passions et sur les faits humains, comme le physicien et le chimiste opèrent sur les corps bruts, comme le physiologiste opère sur les corps vivants. Le déterminisme domine tout. C'est l'investigation scientifique, c'est le raisonnement expérimental qui combat une à une les hypothèses des idéalistes et qui remplace les romans de pure imagination par les romans d'observation et d'expérimentation (1). »

1. *Le Roman expérimental*. Cf. Taine, *Essais de critique et d'histoire*, 2e éd. La critique et le roman « sont maintenant une grande enquête sur l'homme..., tous deux se rapprochent de la science..., etc. » V. tout le passage, écrit quinze ans avant *Le Roman expérimental*.

La question est d'importance, et vaut qu'on s'y arrête, d'autant que les termes en ont été assez mal posés et que l'équivoque est flagrante. Sur les prétentions proprement scientifiques de Zola, la critique s'est montrée fort sévère. « Science en trompe-l'œil », dit sèchement M. Lanson, résumant une opinion presque unanime. Le Dr Martineau (1) appuie : « L'œuvre scientifique de Zola n'a aucune valeur..... Rien n'est moins scientifique que ce roman scientifique. Il ne convient plus de l'envisager désormais que comme une large et fantaisiste épopée. » (2)

En ce qui concerne son « expérimentation », il faut s'entendre. « Il appelle ainsi, dit M. Pellissier, le procédé en vertu duquel un romancier fait passer tel ou tel personnage par divers milieux, afin de marquer comment ces milieux modifient ce personnage. » « Je résume, a-t-il écrit (3), cette première partie en disant que les romanciers observent et expérimentent, et que toute leur besogne naît du doute où ils se placent en face des vérités mal connues, jusqu'à ce qu'une idée expérimentale (4) éveille brusquement un jour leur génie, et les pousse à instituer une expérience pour analyser les faits et s'en rendre maître. » N'est-ce pas un peu jouer sur les mots ? ou peut-être ignorer leur sens ? Brunetière le

1. *Le Roman scientifique d'Emile Zola.*

2. M. Le Goffic raille, de même, l'abus de la terminologie scientifique chez les Rosny, dont la phrase prend, dit-il, les « allures solennelles et gourdes des phrases d'instituteurs. »

3. *Le Roman expérimental.*

4. Entendez sans doute : l'idée d'une expérience possible.

pensait, qui a répondu (1) : « Il est évident que M. Zola ne sait pas ce que c'est qu' « expérimenter », car le romancier comme le poète, s'il expérimente, ne peut expérimenter que sur soi, nullement sur les autres (2). Expérimenter sur Coupeau, ce serait se procurer un Coupeau qu'on tiendrait en chartre privée, qu'on enivrerait quotidiennement à dose déterminée, que d'ailleurs on empêcherait de rien faire qui risquât d'interrompre ou de détourner le cours de l'expérience, et qu'on ouvrirait sur la table de dissection aussitôt qu'il présenterait un cas d'alcoolisme nettement caractérisé. » Et M. Lanson de confirmer : « M. Zola n'a jamais aperçu la différence qui existe entre une expérience scientifiquement conduite dans un laboratoire de chimie ou de physiologie, et les prétendues expériences du roman où tout se passe dans la tête de l'auteur, et qui ne sont en fin de compte que des hypothèses plus ou moins arbitraires. » (3)

Il est vrai, il n'est que trop vrai, et qui veut trop prouver ne prouve rien. Zola a forcé les termes : son expérimentation n'est qu'une observation ; du moins une observation ainsi conduite, s'il y avait réussi, ne serait pas déplacée dans la méthode expérimentale. M. Bourget, qui est revenu là-dessus plusieurs fois, écrivait, récemment, dans un journal (4) : « On a beaucoup

1. *Le Roman naturaliste*, pp. 133-134.
2. Ici BRUNETIÈRE se trompe : la suite de sa démonstration lui donne tort : on peut expérimenter sur Coupeau. Reste que ZOLA n'a jamais songé à le faire.
3. Voir la même opinion dans FAGUET, *op. cit.*, p. 254.
4. *Le Matin*, 28 octobre 1908.

raillé la prétention de Zola à faire du roman expérimental. L'expression n'était pas si fausse. Si le romancier ne peut pas instituer lui-même des expériences *in animâ humanâ*, toutes les dégénérescences mentales, s'il en connaît les circonstances, ne peuvent-elles pas être considérées comme des expériences établies par la nature, et auxquelles il participe en les constatant ? »

Au demeurant, la querelle est assez vaine, si le tour scientifique du roman naturaliste, et non sa valeur, était de nature, comme il n'en faut point douter, à lui donner un considérable pouvoir de diffusion pour quelques idées fondamentales : et c'est elles qu'il faut démêler d'abord.

Thèses des naturalistes. — A. — *Le fatalisme.* — Parce qu'ils sont ou se croient scientifiques, parce qu'ils ne se piquent que d'exactitude, les naturalistes écrivent le roman de la fatalité. Leur école est « l'école positive de l'acceptation (1) ». Zola, dit M. Lemaître, supprime le libre arbitre, la lutte classique entre la volonté et la raison. Nous avons écarté, tout à l'heure, le reproche de pessimisme ; et encore, ne pourrait-on dire que la misanthropie détachée des réalistes, autant que la mélancolie romantique, est pessimiste, dans son fond (2) ? Du moins, assurons-nous que les romans de Flaubert, « le négateur le plus large que nous ayons eu dans notre

1. Desprez.
2. « ... il ne paraîtra pas trop absurde de définir les *Rougon-Macquart* : une épopée pessimiste de l'animalité humaine. » (J. Lemaître, *Les Contemporains*, 1re s., p. 284.)

littérature (1) ». sont décourageants, navrants et gris (2), que la conception de la vie que semble avoir un Maupassant manque par trop de gaieté, et que Zola nous laisse, comme à M. Lemaître, une « impression triste et puissante ».

B. — *L'hérédité.* — Chez Zola, plus spécialement, cette notion de fatalité est liée à celle d'hérédité. « Zola, écrit M. Pellissier, conçoit l'être humain comme une créature passive, incapable de réagir contre l'hérédité, souverainement dominée par ses humeurs et par ses nerfs. » Il a lu *L'Hérédité naturelle* du Dr Lucas ; il a rassemblé le dossier des Rougon-Macquart et dressé, en tête du *Docteur Pascal*, leur arbre généalogique. « Je me propose, déclare-t-il, de suivre, en résolvant la double question des tempéraments et des milieux, le fil mathématique qui conduit d'un homme à un autre homme. L'hérédité a ses lois comme la pesanteur. » C'est la névrose d'Adélaïde Fouque, lésion organique déterminant une suite d'accidents nerveux et sanguins, qui est à la base de toute l'histoire des Rougon (3).

C. — *Le progrès par l'anticléricalisme et l'instruction.* — Enfin, — et ceci, sans être absolument particulier à Zola (4), le caractérise bien, surtout dans sa der-

1. Zola.

2. Lanson.

3. Il est assez probable, d'ailleurs, que le lecteur est moins frappé que l'auteur par cette névrose originelle, et M. Faguet a sans doute raison : « On lit les diverses histoires des Rougon et des Macquart sans se préoccuper un seul instant de savoir à quel degré tel Macquart était parent de tel Rougon et comment tel Rougon était allié à tel Macquart. »

4. Les Goncourt (*Idées et sensations*) avaient dit : « La religion est une partie du sexe de la femme. »

nière manière, quand il se fait apôtre, affecte des attitudes de pontife, et, lui qui avait dit : « Ah ! je la hais, cette politique ! » se jette en pleine mêlée, au cours d'une retentissante affaire, — le roman naturaliste, en gros, attaque les religions révélées au profit d'un avenir purement humain. Cette même science, qui incline Zola au pessimisme dans les constatations de ses expériences, le détermine à un optimisme assez robuste que nous avons déjà signalé chez Hugo, avec une pareille superstition du progrès. Zola croit, lui aussi, à la moralisation et au bonheur par l'instruction générale. « Ce que je veux mettre dans *Vérité*. — Je pars de cette idée que si les progrès humains sont si lents, c'est que la grande masse des hommes *ne sait pas*. L'instruction est donc à la base.... (1) »

Il estime que les « lumières » croissantes débarrasseront l'homme des croyances religieuses. « 1848, dit M. Faguet (2), renaissait en lui et Flaubert n'eût pas reconnu le Zola qu'il avait pratiqué. » Il « pensait.. que la science confère la vertu, que la religion est un obstacle au bonheur, que le progrès illimité conduira le genre humain au havre de béatitude par un chemin planté de phonographes (3). »

Causes de leur influence. — Par leurs qualités et leurs défauts, par leur méthode et leurs idées les plus

1. E. Zola, *Ebauches et notes inédites, Revue*, 15 mars 1908.
2. *Ibid.*, p. 269.
3. L. Daudet, *Le Gaulois*, 4 décembre 1906.

chères, il est hors de doute que les naturalistes représentent une force considérable de vulgarisation. M. Léon Daudet, dans l'article que je citais tout à l'heure, appelle Zola un primaire « merveilleusement adapté à l'outrecuidance et à l'ébahissement des foules modernes qui abordent au rivage de la lecture. » Négligeons l'expression un peu vive : le fond demeure exact. M. Lanson dit bien que Zola « n'est même pas vulgarisateur comme M. Jules Verne » : c'est en matière de science. Pour ce qui est de l'expansion des idées, il en va autrement. Seuls, les Goncourt ont écarté les bourgeois par « l'épithète rare » (1), par « l'écriture artiste » et les singularités voulues de leur forme (« la littérature des nerfs »). Mais les sujets médiocres, une exactitude au moins approchée, la prétention scientifique fournissaient, dans le roman naturaliste, aux lecteurs et surtout aux lecteurs des classes moyennes, un ragoût de choix. Comment le succès eût-il fui des écrivains si fortement imprégnés de l'esprit de leur temps, qui l'avaient traduit, qui avaient prévu l'époque suivante ? Quand Zola faisait des Rougon-Macquart une famille « représentant le débordement des appétits, le large soulèvement de notre âge qui se rue aux jouissances », il était sûr de flatter et d'aiguiller la masse lisante. Le désenchantement cruel où aboutit le roman naturaliste devait être ressenti par la génération qui vit la guerre de 1870 succéder à la prospérité impériale, et en resta comme

1. « L'épithète rare, — voilà la marque de l'écrivain ». (GONCOURT).

brisée. Et, vers 1885, les jeunes Français qui, par une réaction naturelle, cherchaient un professeur d'énergie, visaient à développer leur moi et voulaient justifier le succès (1), ceux-là trouvaient dans ce même roman la pâture la plus assimilable.

Il n'est pas jusqu'à la dureté manifestée par l'école contre le genre humain et surtout contre la bourgeoisie qui n'eût de quoi attirer cette dernière, un peu semblable à la femme de Sganarelle. « L'homme pouvait se dire en lisant ces pages : « Jamais je ne me suis senti si méprisé (2). » Cela ne déplaît point, peut-être parce que notre vanité s'excepte toujours : on le vit, un peu plus tard, au succès du « théâtre rosse ». Et, d'ailleurs, on avait, pour se consoler, l'espoir de temps plus heureux, ceux de l'instruction obligatoire, de *Travail* et de *Fécondité*.

Ce n'est donc point, plus que le Zola des *Rougon*, le Zola des *Quatre Evangiles*, ni, plus que Flaubert ou Maupassant, les derniers naturalistes, très enclins au roman proprement « social » (3), qui ont exercé une action (4) ; c'est bien le roman naturaliste dans son ensem-

1. E. Fabre, *Les Vainqueurs*, II, 4 : « Connaissez mieux l'âme de vos contemporains, mon cher père. Pour eux, le succès couvre tout, le succès répond à tout, le succès justifie tout. »

2. Faguet, *ibid.*, p. 256.

3. V. par exemple H. Fèvre, *Galafieu.*

4. Et notamment à l'étude de la prostitution et du militarisme. V. pour cette dernière question : Fèvre, Descaves, Hennique, Bonnetain, Mirbeau, Méténier, Hermant, de Beaurepaire-Froment, Florian-Parmentier, etc.

ble, jusqu'à l'heure où l'école, après de bruyantes dissensions (1), se fragmente et s'émiette, ayant accompli son œuvre et laissé sa trace.

1. Manifeste des Cinq. V. l'*Enquête sur l'évolution littéraire* de M. J. Huret (1890), où la nécessité d'une réaction contre le naturalisme est presque unanimement proclamée.

CHAPITRE VI

L'ÉVOLUTION DE LA FEMME ET LE ROMAN CONTEMPORAIN

Ce pourrait être la matière d'un livre. Josanne, la « rebelle » de Mme Tinayre, n'a pas tort de murmurer, sous les galeries de l'Odéon, quand elle y voit le roman de Noël Delysle : « Encore un roman féministe ou anti-féministe... c'est la mode ! » La mode, en effet, et un peu plus que cela... Par surcroît, tel roman qui ne se pique d'être ni féministe, ni anti-féministe, telle œuvre « psychologique » de M. Bourget ou de M. Prévost, a sa place dans une étude de l'évolution féminine. Mais, réservant pour ailleurs un exposé moins incomplet, nous ne visons ici que des ouvrages tout récents : encore, sans grands détails, nous proposons-nous uniquement de catalòguer les thèmes qu'ils développent.

L'évolution de la femme. — On a nié l'évolution moderne de la femme. La femme, a-t-on dit, est toujours la même au fond, et son évolution au XIXe siècle est tout en apparence, d'abord, et n'a pas été plus hâtée qu'à d'autres époques. Si contestable que soit une pareille vue, admettons-la. Reste que nous saisissons

mieux cette évolution de nos jours, et qu'elle se marque avec plus de force dans le roman, qui l'a, sans doute, tout à la fois constatée et précipitée. Et, d'ailleurs, n'y a-t-il vraiment là qu'une illusion de notre part ? Il semble bien que les faits, les lois, les mœurs nous donnent raison et que, des points de vue matériel et économique, intellectuel, moral, une sensible évolution se soit accomplie, triple et une.

Au matériel, la femme moderne tend à s'affranchir, à se suffire à elle-même ; intellecutellement, elle s'est cultivée (1). « Si le bonhomme Chrysale, qui n'était pas courageux, vivait encore, est-il une contrée, est-il une compagnie où il osât redire

« ... Qu'une femme en sait toujours assez, etc. (2) ? »

Moralement, elle ne veut plus être une poupée, ou un reflet ; elle est, ou veut être une personne. Une personne : c'est le mot de M. Prévost à la fin des *Lettres à Françoise,* c'est le mot de M. Jules Bois dans la préface de *L'Eve nouvelle*. Qui donc accepterait encore, du moins tout haut, les vieilles formules, par trop simplistes de Proudhon, de Schopenhauer ou de Guillaume II ? Qui redirait avec Dumas fils : « La femme est un être circonscrit, passif, intrumentaire, disponible, en expectative perpétuelle. C'est la seule œuvre inachevée que

1. Peut-être un peu moins en France qu'ailleurs. Il y a quelques années, un statisticien américain jetait le cri d'alarme : quatre femmes contre un homme dans les Universités des Etats-Unis.

2. Et. Lamy, *La Femme de demain*, p. 3.

Dieu ait permis à l'homme de reprendre et de finir (1). C'est un ange de rebut » ? Après Proudhon et J. Simon (2), M. Izoulet formule la théorie de l'équivalence, à tout le moins, entre l'homme et la femme : « ... la femme est de nature différente et même inverse, mais de valeur équivalente (3). »

Telle nous apparaît l'évolution féminine, triple et une, disions-nous ; et il est impossible, en effet, de séparer ces trois chefs autrement que pour les besoins de l'analyse, l'indépendance économique et le progrès de l'instruction se liant, de la façon que l'on sait, au développement de la personnalité morale. Et telle le roman nous la montre, qui semble n'avoir négligé aucune des questions multiples qu'elle soulève.

Moyens de contrôle. — Ici, nous possédons un moyen de contrôle précieux, s'il est exact, comme nous l'avons dit, que l'action littéraire, avide de se traduire en lois, peut se mesurer aux modifications subies par le Code. Que semble bien réclamer en gros, et, d'ailleurs, hors de toute revendication plus nettement féministe, que semble réclamer notre littérature d'imagination de 1885 à 1900 ? Un progrès vers la justice et la pitié, un élargissement, un adoucissement des mesures législatives.

1. J.-J. ROUSSEAU, de même (*Emile*, l. v) veut que Sophie soit « la femme de l'homme ».

2. *La Femme du XXe siècle.*

3. Apud J. JOSEPH-RENAUD, *La Faillite du mariage et l'Union future*, p. 32. — M. A. FOUILLÉE a repris la thèse de M. IZOULET.

Or, n'est-ce pas le sens de récentes réformes ? L'article 295 interdisant le mariage aux complices de l'adultère est abrogé (13 décembre 1904) sur un rapport au Sénat de M. Lintilhac signalant les campagnes du livre, du théâtre et de la presse. Le délai de dix mois prescrit pour le remariage de la femme divorcée est supprimé, quand la séparation de corps sera constatée depuis trois ans (17 juillet 1907). Le mariage est facilité (1) (proposition Lemire : modification des articles 148, 151, 152 et 154). Les enfants adultérins peuvent être légitimés par mariage subséquent de leurs ascendants, lorsque ceux-ci les auront reconnus avant leur mariage, ou qu'ils les reconnaîtront dans l'acte même de célébration (9 novembre 1907). Par modification de l'article 310, après trois ans de séparation de corps, le divorce sera prononcé de droit sur la demande d'un des deux époux (6 juin 1908). Dans un autre ordre d'idées, la loi Goirand assure la liberté du salaire à la femme mariée (17 juillet 1907). Et nous ne parlons pas d'innombrables propositions de loi qui n'ont pas encore été votées, mais dont l'opinion publique est saisie avec le Parlement : projets relatifs à la recherche de la paternité (Viviani, Rivet, etc.), à l'extension de la capacité juridique de la femme (de Castelnau, de Gailhard-Bancel, Piou et Groussau), à la suppression de l'article 213 (la femme doit obéissance à son mari. — J. Godart), etc.

1. Le Dr J. Bertillon a démontré, par les statistiques, l'effet immédiat et considérable de la loi Lemire.

Voilà pour les lois. Et que dire d'une transformation analogue, ou préparatoire, dans les mœurs ? On a entendu un garde des sceaux (1) formuler l'espoir que l'adultère ne serait plus considéré comme un délit ; M. Ditte demander (cf. projet de loi René Renoult) que la publicité des procès en divorce fût supprimée ; des tribunaux émettre des considérants de plus en plus durs contre le séducteur. De bons esprits ont mené de brillantes campagnes contre la réglementation de la prostitution, pour l'élargissement du divorce, la recherche de la paternité, l'établissement du certificat sanitaire. Tandis que le Comité de réforme du mariage (2) tend à considérer l'union libre au point de proposer qu'on l'enregistre et que sa rupture donne lieu à une action en dommages-intérêts, la coutume s'établit, aux conseils de revision, d'accorder à la « compagne », si le « faux ménage » a des enfants, l'indemnité allouée par la loi aux familles de soldats reconnus comme soutiens de famille... Concédons, pour satisfaire les impatients, que ce ne soient là que de timides essais et de vagues prodromes : leur concordance est singulièrement forte et concluante. Le Code et l'opinion, de concert, s'efforcent d'aller vers plus de pitié et de justice. Les lois paraissent de plus en plus trop faites pour les hommes, étant faites par eux ; le jugement public sem-

1. M. Vallé.

2. Sur les travaux de ce Comité, v. l'important ouvrage de MM. H. Coulon et R. de Chavagnes, *Le Mariage et le Divorce de demain.*

ble trop sévère pour les femmes. La question demeure entière de savoir, d'une part, si la famille n'est pas menacée dans sa constitution, comme orateurs et polémistes de la tradition le proclament, de l'autre, si cette sévérité plus grande n'avait pas quelque chose de flatteur et ne constatait pas que la femme introduit un élément d'éternité jusque dans ses passions les plus fugitives. En tout cas, par avance, le roman, et le théâtre qu'il n'en faut pas séparer, avaient marqué le sens de cette évolution (1).

Justice et pitié. — Nul exemple, mieux que celui-ci, n'est apte à confirmer la foi en l'action de la littérature. Les thèses les plus hardies émises dans la presse, dans la conférence, dans les comités, les associations ou les congrès, des romanciers ou des dramaturges les avaient soutenues déjà. On ne saurait aller plus loin que le romantisme de 1840 et que le féminisme de G. Sand (2) ; et Ibsen et les Russes nous ont souvent rapporté, tout bonnement, de l'Alexandre Dumas fils.

En dehors de toute revendication féminine, une forte part du roman contemporain s'oriente vers plus de justice et de pitié, avons-nous dit. C'est, d'abord, au plus bas degré de l'échelle, souligné, et hâté peut-être, par les écrivains, le généreux effort de la société moderne pour relever les femmes tombées, en se souvenant de leurs excuses. Chamfort l'avait dit, bien avant nous :

1. Cf. P. Abram, *L'Evolution du mariage*.
2. V. p. h. Chapitre III.

« Quelle sotte chose que l'opinion publique ! Un homme de trente ans séduit une jeune fille de quinze ans : c'est elle qui est déshonorée (1). » Chez Dumas fils, la jeune personne trouve un époux : dans la vie, elle roule au ruisseau, trop souvent.

L'étude de la prostituée, pitoyable et romantique chez E. Sue (Fleur de Marie) (2), V. Hugo (Fantine) (3), et dans le roman russe de Dostoïevsky, Tolstoï, Gorki, était un peu dure chez Goncourt (*La Fille Elisa*), Daudet (*Jack*), Zola (*Nana*), Méténier (*Madame la Boule*) (4).

De nos jours, elle est située dans une atmosphère grise à dessein, et l'auteur nous incite souvent à la compassion par le spectacle d'une lente et irrémissible déchéance : (P. Reboux : *Josette* ; Ch.-H. Hirsch : *Le Tigre et Coquelicot*, *Eva Tumarche et ses amis* ; Saint-Georges de Bouhélier : *Histoire de Lucie, fille perdue* ; Ch.-Louis Philippe : *Bubu de Montparnasse* ; Eug. Montfort : *La Turque* (5) ; L. Frapié : *La Proscrite.*) *Prostituée* de M. Victor Margueritte est un véritable roman à thèse où domine le souci de rechercher les responsabilités de la prostitution (6).

Négligeant les railleries trop aisées sur la « femme

1. Chamfort n'est pas le seul précurseur de nos modernes. V. p. h. chapitre III, la note sur la Goualeuse des *Mystères de Paris*.

2. V. p. h. Chapitre III.

3. V. p. h. Chapitre IV.

4. V. p. h. Chapitre V.

5. *Montmartre et les Boulevards* d'E. Montfort (Paris, Floury, 1908), contient aussi beaucoup de notes sur les prostituées.

6. M. H. Desfontaines en a tiré un drame qui fait son tour de France.

incomprise », nous savons combien de problèmes graves se sont posés devant la conscience moderne, en ce qui concerne les rapports des sexes. Enumérons rapidement la dot, le mariage d'amour ou de raison, la mésalliance, les droits de la passion, l'union libre, le divorce et son élargissement, la suppression du délit d'adultère, la procréation, les droits de l'enfant. Et que le mariage ait subi, dans les mœurs, une évolution timidement suivie par les lois, la chose apparaît avec évidence. La liste serait interminable des romans qui ont choisi ces thèmes, les écarts de la sensibilité fournissant toujours aux ouvrages français d'imagination leur plus féconde matière. Toutes les audaces ont trouvé dans les romanciers leurs meilleurs défenseurs. Il n'est pas jusqu'à la stérilité volontaire qui n'ait sa littérature : (A. Couvreur : *La Graine*, *Le Fruit* ; Camille Pert : *Les Florifères* ; Michel Corday : *Sésame ou la Maternité consentie* ; Landay : *La Grappe* ; de Foissac : *Maîtresse de son corps* ; Ed. Lepage : *Avortée*, etc.) Le mariage d'argent a été dénoncé par les frères Margueritte (*Le Prisme*), qui ont attaqué aussi les longueurs et les cruautés de la procédure du divorce (*Une Vie*) (1), dont Gyp blâmait déjà la publicité dans *Autour du Divorce*. *La Discorde* de M. Abel Hermant nous montre un frère délivrant sa sœur par le meurtre d'un mari qui pense comme le baron Saffre de l'*Armature* (2) et ne

1. Cf. au théâtre, des mêmes auteurs, *Le Cœur et la Loi*.
2. P. Hervieu.

veut point du divorce par respect pour l'opinion publique (1). Est-il nécessaire de dire que l'union libre a été copieusement réhabilitée (2)? M. L. Blum (*Du Mariage*) vient, d'ailleurs, de nous apprendre que le meilleur moyen de fonder des ménages heureux, c'est d'accorder à la jeune fille ces mêmes licences que la morale mondaine accorde au jeune homme, de lui laisser accomplir sa « période polygamique » (3) et de lui faire faire, sous l'œil attendri de sa mère, ses écoles sentimentales. « Il apparaît comme nécessaire que la femme, elle aussi, ait mené « sa vie de garçon », sa vie de passion et d'aventure... (4). Il est constant que les femmes libres, après dix ou quinze ans de passions variées, éprouvent un impérieux besoin de se fixer, et ces mariages seraient les meilleurs en théorie... (5). » Et les enfants? Les enfants, on n'en a pas.

De là suit que l'ancien type de la jeune fille tend à disparaître. Nos meilleurs romans d'analyse (la remarque est de M. H. Bordeaux) avaient pour protagonistes des femmes mariées : Mme de Rénal, Mme de Mortsauf, Mme Bovary, Mme de Burnes, Mme Moraines. La jeune fille classique, dans notre littérature, était ou l'ingénue, l'Agnès, ou la déniaisée et souvent la dévergondée (*Clau-*

1. Cf. au théâtre, *Les Tenailles* de P. Hervieu et *Chacun sa Vie* de Guiches et Gheusi.

2. V. Claude Remi. *Mariages nouveaux*; L. Surville de Balzac, *Jacques et Odette*. Cf. au théâtre *La plus faible*, de M. Prévost.

3. M. A. Hermant l'en raille agréablement dans *Trains de luxe*.

4. P. 27.

5. P. 29.

dine, *Minne* (1), *Les Demi-Vierges* (2)). Notre roman est en train de créer une jeune fille intermédiaire, un peu développée, assez savoureuse, la Françoise de M. Marcel Prévost, l'Hélène Dugast de *Femmes nouvelles* (3).

Enfin, la thèse entière du féminisme nous a été présentée par le roman dans toute son ampleur, avec une belle générosité et sous les espèces d'héroïnes souvent sympathiques. *Femmes nouvelles*, de MM. P. et V. Margueritte, *Les Vierges fortes* de M. Marcel Prévost, sont des œuvres nettement féministes, où la fable, du reste attachante, n'est guère qu'un procédé d'exposition ; et l'on en peut dire autant de *L'Eve victorieuse* de Mme P. de Coulevain et de *La Cruche cassée* de Mme G. Réval (4).

Réaction. — Tel était, en bref, il y a quelques années seulement, l'esprit du roman « féminin » français. La thèse de l'émancipation féministe a-t-elle paru un peu rebattue, ces temps-ci ? et nos romanciers ont-ils voulu prendre le contre-pied, après le calque ? Ou, plus vraisemblablement, un instinct de conservation sociale et le réveil très notable des théories traditionalistes ont-ils suscité, comme il advient toujours, des romans destinés à contrepeser ceux dont nous venons d'énumé-

1. Willy et Colette Willy, Série des *Claudine*, *Les Egarements de Minne*.

2. M. Prévost. Cf. encore A. Cahuet, *Au Jardin des Vierges*.

3. P. et V. Margueritte. Cf. G. Derys, *La Fiancée nouvelle* ; J. Marni, *L'Une et l'Autre* ; V. Margueritte, *Jeunes Filles*.

4. Les deux romans de MM. Margueritte et Prévost mériteraient mieux qu'une simple mention : ils sont capitaux dans l'histoire de notre féminisme. Cf. encore E. Estaunié, *La Vie secrète*. — Sur le féminisme français en général, v. Turgeon, *Le Féminisme français*.

rer une faible part? « Lorsque je vois des tas de petites péronnelles, écrivait récemment M. R. Doumic dans *Le Gaulois*, révoltées et candides, humer avec avidité l'évangile nouveau (1), je ne puis m'empêcher de craindre beaucoup pour elles et pour nous. Ce qu'on nous prépare pour un avenir très prochain, c'est un énorme accroissement de la souffrance humaine. »

La grave question du sort de l'enfant dans les ménages « libérés » semble avoir amorcé la réaction. M. P. Bourget a publié *Un Divorce*, M. Léon Daudet, *Le Partage de l'Enfant*, M. F. de Nion, *Notre Chair*. Ces trois romans pourraient prendre pour épigraphe le mot d'un avocat dans un procès d'hier : « L'âme de l'enfant est toujours écartelée », ou la réflexion du journaliste (2) : « Quelles que soient les conditions du divorce, l'enfant est toujours condamné aux dépens. » Ne faut-il pas ranger sous la même catégorie, malgré le ton léger de l'ouvrage, la délicieuse *Victime* de M. F. Vandérem ? Gégé, gâté à la surenchère par son père et par sa mère qui se sont séparés, ne désire que le divorce. Cela ne nous incite peut-être pas à le désirer aussi (3).

1. Du droit au bonheur.

2. G. Téry (*Le Matin*, 30 mars 1907), à propos du procès Edouard Monod. V. aussi Ed. Jaloux, *Le Reste est silence*.

3. Au théâtre, *Le Berceau* et *Suzette* de Brieux, *L'Empreinte* et *Les Jacobines* d'A. Hermant, *Le Dédale* de P. Hervieu, *La Maison d'argile* d'E. Fabre, *La Préférée* de G. Devore, *Les Mouettes* de P. Adam, *Son Père* de Bouchinet sont plutôt favorables à l'ancienne conception de la famille. V. R. Doumic, *Le théâtre contre le divorce*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1907. M. Bourget, en collaboration avec M. Cury, a transporté *Un Divorce* à la scène.

En quelques mois, quatre romans ont paru, plus ou moins nettement défavorables à l'union libre, *Claire Bergeron*, de M. L. Bernard, *Un Libérateur*, de M. L. Thévenin, *Le Couple invincible*, de M. L. Lefebvre, et *Les Unis*, de M. E. Rod. M. Rod estime que, aux faibles surtout, femmes et enfants, la légalité est nécessaire. A ses yeux, l'union libre a les inconvénients du mariage sans les atténuations que peut y apporter la prévoyance des lois.

Même sévérité pour l'adultère. Plus encore que sous le second Empire (1), nous assistons au « krach de l'amant (2) » et à la réhabilitation du mari. Mme Tinayre, parallèlement à *La Douloureuse* de M. Donnay, a écrit *La Rançon*. Mme Gyp, dans *Le Journal d'un Grinchu*, M. A. France, dans *Le Mannequin d'osier*, ne dissimulent point où vont leurs sympathies. Dieu sait cependant si M. Bergeret, son *Vergilius nauticus* et ses propos interminables avaient de quoi excuser les pires abandons ! (3)

De même, nous venons d'avoir deux livres contre l'avortement : *L'Autel* de Mme C. Pert, *La Fabrique d'anges* de M. G. Tournier. M. d'Hennezel, dans *Le Lendemain du Péché*, vient de peindre le remords, le réveil des idées morales et religieuses dans une situation

1. *Mme Bovary*, *Fromont jeune et Risler aîné* ; au théâtre, *La Petite Marquise*, etc.

2. Le mot est de M. R. Coolus.

3. M. V. Margueritte, dans *Le Talion*, vient de nous apitoyer sur le sort de l'enfant adultérin dans la famille légale.

irrégulière. M. E. Solari célèbre *La Force des Chastes*. Le roman se retourne et fait front.

Nous n'en sommes plus aux belles ardeurs des Prévost et des Margueritte. Ce type de femme « évoluée », émancipée matériellement, moralement, aurait-il, depuis qu'il commence à se réaliser, désenchanté ceux qui lui faisaient confiance ? M. Prévost, qui, du reste, avait bien montré, dans *Les Vierges fortes*, les difficultés de l'entreprise, est fort assagi dans ses *Lettres à Françoise* (1). Jacques Roussille écrivait dans *Le Censeur* (2 février 1907) : « En ce nouvel ouvrage, il a modifié son féminisme ; il l'a rendu plus pratique, plus terre à terre, en un mot plus *français*. L'espiègle et joyeuse Françoise (j'imagine que ce nom fut choisi à dessein) n'a rien de commun avec des idéologues étrangères comme Romaine Pirnitz ou Tinka Ortsen. C'est une petite Française de notre temps et de notre société. »

La femme nouvelle réussit-elle dans la vie ? A en croire la récente enquête du journal *Le Matin* sur les femmes avocats, il semblerait bien que non. Quel découragement respirent, au fond, *Les Sévriennes* de Mme G. Réval ou *Contre le sort* des frères Rosny ! La thèse de *Princesses de science* de Mme Colette Yver, c'est, à l'encontre de tant d'œuvres féministes, l'incompatibilité de la profession de médecin et du bonheur de la femme. L'une de ses héroïnes cherche dans son métier un gagne-pain : elle court les visites, les pauvres visites

1. Suivies par les *Lettres à Françoise mariée*.

à trois francs des quartiers populeux, va donner le chloroforme avec un chirurgien des hôpitaux et se relève la nuit pour faire des accouchements. Pendant qu'elle s'use de la sorte, son mari, mal conseillé par une solitude perpétuelle, devient alcoolique, et ses enfants, livrés à eux-mêmes, courent risque de se pervertir. Mieux inspirée, une autre, une jeune Russe, renonce au bistouri et au scalpel et se marie tout bonnement. Mme Lancelevée, pour son art, renonce à l'amour légitime, et son orgueil professionnel la contraint à l'humiliation des défaillances morales. Une dernière essaye de concilier sa passion de la science et son désir d'être, pour son mari qu'elle aime, l'épouse rêvée. Mais, pendant qu'elle poursuit la gloire et acquiert une belle clientèle, son ménage périclite et son enfant, mal soigné par une nourrice, tombe malade et meurt.. (1).

La défaite féminine. — Soit. Admettons que tout cet arrangement est un peu factice, que, d'ailleurs, nous ne sommes qu'au début d'une ère, et que les difficultés inhérentes à une époque de transition ont trop vite rebuté romanciers et observateurs. Mais il semble que c'est dans les faiblesses de la femme elle-même que les

1. Voir la critique très aiguë du livre de Mme Yver par M. E. Faguet, *Revue latine* du 15 novembre 1907. La thèse de Mme Yver a été reprise dans *Varvara Branincka* d'Yves de Constantin et A. Larcher, Paris, L'Edition, 1909. — M. A. Lavergne (*Les Frelons*) et M. Duvernois (*Le Mari de la couturière*), ont peint au contraire l'exploitation de la femme par l'époux oisif. Sur le travail des femmes, v. Ch. de Vitis, *Le Roman de l'Ouvrière*, Ch. de Rouvre, *L'Employée*, et, au théâtre, *Les Vaincues* de Poinsot et Normandy.

romans (et surtout les romans écrits par des femmes, le point est à noter) cherchent l'explication de la défaite féminine. La femme serait-elle vraiment sa plus cruelle ennemie ? et le servage qu'elle prétendait si fièrement rejeter lui devient-il, au contraire, indispensable ? L'évolution est curieuse des relations sexuelles au théâtre et dans le roman, avec la prédominance marquée du type de la femme adorante, soumise, acceptant ou cherchant la souffrance. Cette émancipée ne serait-elle qu'une « affranchie », suivant le titre de la pièce de M. Donnay ? ou même ne s'émanciperait-elle du préjugé que pour tomber sous le joug de la passion? Un ouvrage qui passa à peu près inaperçu, *Le Livre d'une femme* (1), de Mme Noël Bazan, contenait déjà tous les traits essentiels de cette nouvelle figure. Se souvient-on de ce cri de : *Grâce !* (Marcel Prévost, *Lettres de femmes*) jeté par une mariée provinciale qui ne veut plus revoir M. Jacques et le lui écrit, et ajoute tout crûment : « Je suis trop amoureuse de vous » ?

La passion féminine ne consent même plus à respecter les bornes qu'une nature bienfaisante et les convenances sociales lui imposaient.

M. H. Bidou assure, quelque part, que toutes les femmes mises en scène dans les romans écrits par des femmes n'ont qu'un âge, de vingt à trente ans : après trente ans, par un phénomène curieux, on ne nous en montre plus aucune ; elle ont licence, toutefois, de re-

1. Poèmes, Paris, Lemerre, 1891.

paraître après soixante. En fait, il s'agit bel et bien d'une prolongation sans ridicule de l'âge amoureux pour la femme. *Maman Colibri* (1) a quarante ans : nous voilà loin des hardiesses de Balzac ! La crise, dit M. Hermant, est rejetée à un âge indéfini (2).

Si fort est son élan, si complet, dirons-nous son esprit de sacrifice ? que la passionnée moderne — Mme La Plaine, par exemple, de Mme Marni (3) — ne demande, en retour, qu'un mensonge élégant et un semblant de réciprocité.

Jean Lorrain analysait ainsi, avec pénétration (4), un tableau de Gaston Latouche : *L'Etreinte* : « Dans un étroit boudoir blanc et or, une femme en toilette de bal, la traîne en satin drapée en beaux plis habituels au peintre, se presse, en l'acculant dans un angle, contre un homme en habit noir. Le frac et la robe de bal s'étreignent. De la femme on ne voit que la nacre des épaules et le métal gras des cheveux ; l'homme, vu de face, se penche et baise éperdument la femme sur les lèvres. Le boudoir est désert, le bal doit battre son plein dans les salles voisines, et c'est l'*Etreinte* ; mais, si passionnée qu'elle soit, on sent que dans ce couple c'est la femme qui a fait toutes les avances. C'est elle qui a entraîné l'homme dans la solitude de ce petit sa-

1. H. BATAILLE.
2. Cf. M. PRÉVOST, *L'Automne d'une femme* ; YVETTE GUILBERT, *Les Demi-Vieilles* ; R. MAIZEROY, *Le Feu de joie* ; L. DELARUE-MARDRUS, *L'Acharnée*, etc. Cf. aussi L. BLUM, *L'Age de l'amour*, *Grande Revue*, 10 déc. 1908.
3. *Le Livre d'une amoureuse*, *Pierre Tisserand*.
4. *Les deux étreintes*, *Gil Blas*, 25 mai 1904.

lon, c'est elle qui se presse contre lui, frémissante, et ce baiser, où se noient les deux bouches, et ce contentement enivré des yeux et des lèvres, c'est la femme qui l'obtient et le prend. »

« L'homme d'aujourd'hui, disait-il plus loin, a tant d'autres choses à faire ! Et la Bourse, et le club, et les matches, et les courses, sans parler des filles, les filles haut cotées, qui flattent autrement son orgueil sans enchaîner son temps ! » Il n'est que trop porté à en croire M. Paul Adam et sa *Morale de l'Amour*, de cet amour où « nos races latines dilapident le trésor de la volonté », qui « sert d'excuse à toutes les lâchetés, à tous les mensonges, à toutes les bassesses et qui est le grand professeur d'infamie. » Il pense avec lui que la « voix s'enroue dans les duos grotesques au clair de lune », et qu'il est temps de rompre avec le cauchemar érotique du romantisme.

S'il ne va point jusque-là, il cède, du moins, à la femme le premier rôle dans les passions de l'amour, puisqu'elle est représentée comme seule capable d'aimer. Les héroïnes de Mme de Noailles, écrit M. R. Doumic (1), sont agitées d'une sorte de frénésie, ce sont des « femmes d'amour ». « La femme, dit Mme Delarue-Mardrus, est plus animale que l'homme », c'est une « bête divine ». Peut on lutter contre un déchaînement semblable ? Nos amoureux n'y songent point. Thé-

1. *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1906.

rèse de Sauves (1) traite Hubert Liauran comme si c'était lui qui se donnait. Combien pourraient répéter l'aveu du héros de M. Marcel Prévost (2), de l'amant de cette Marie-Thérèse de Maleserre qui montrait « je ne sais quel orgueil d'abjection » : « J'ai été la femme de cet accouplement » !

A propos de certains romans de femmes, Mme Marcelle Tinayre écrivait que les romanciers masculins ont peint quelques types de femmes. de femmes vues par des hommes. soit, de femmes enfin ; que les hommes, au contraire, peints par nos romancières, n'étaient point des types réels. mais des hommes tels que les femmes les voudraient (3). Hélas ! ajoutait un critique sans respect, ce n'est rien de bien remarquable.

Le don Juan moderne. — N'était qu'il a pour lui le « fluide initial » que réclame M. Jean de la Hire, qu'il est élégant, raffiné. amateur et capable d'apprécier une maîtresse comme un beau grès flammé ou une potiche rare. le don Juan moderne, peint alternativement par des romanciers des deux sexes, ne nous explique guère le succès de ses entreprises. Pierre Tisserand (4) est loin d'être un sot, du reste « charmeur sans scrupules. arriviste féroce, délicieux, mais méprisable amant (5) ! »

1. P. Bourget *Cruelle énigme.*
2. *La Confession d'un amant.*
3. M. H. Le Roux a énoncé une critique analogue sur les femmes-peintres.
4. J. Marni, *Le Livre d'une amoureuse, Pierre Tisserand. Souffrir...*
5. *Souffrir...*, ch. II.

Le héros de la *Gioconda* de M. d'Annunzio masque d'une supériorité intellectuelle son effrayant égoïsme ; ni Antoine Arnault de *Domination* (1), ni Antoine Ferlier de *L'Esclave* (2) — ces deux titres sont expressifs — n'ont même cette excuse. Le *Revenant* de M. Marcel Prévost qui a connu, lui semble-t-il, « quatre ou cinq » femmes de la ville où, jeune officier, il tint garnison, et qui, général, passe « l'inspection des matrones », sans que se précise en lui un souvenir du passé, n'est pas éloigné d'être un pur goujat. Et M. de Guercelles (3) ne lui paraît pas infiniment supérieur. Mme Jean Bertheroy (4) en trace ce crayon : « Le principal personnage du roman de Marcel Prévost est un voluptueux, le Don Juan moderne, a-t-on dit. On a bien abusé du mot et de la chose ; et j'incline à croire que ce grand voluptueux, M. de Guercelles, n'a rien de commun avec le Don Juan véritable. Don Juan était sincère, il était amoureux, il se jetait à travers les jupes des femmes comme Don Quichotte à travers les moulins à vent, et il laissait, dans ses aventures, un peu de son âme avide d'humanité, sinon un peu de son cœur. M. de Guercelles est tout autre. C'est un sceptique, un sensuel à froid. Il met une coquetterie presque féminine à ce qu'on ne lui résiste point. C'est un collectionneur de papillons qu'il fixe un

1. Comtesse M. de Noailles.
2. Gérard d'Houville (Mme H. de Régnier). Cf. *Amor Vincit* d'Hélène Vacaresco.
3. M. Prévost, *Femmes*.
4. *La Française*, 21 juillet 1907.

peu cruellement sur les feuillets de son album, sans s'inquiéter si leurs ailes palpitent encore. Il lui en faut d'autres, il lui en faut toujours ; et, quels que soient leur brillance et leur charme, ils ne comptent plus pour lui, dès qu'il les a possédés. M. de Guercelles est, avant tout, amoureux de lui-même; il se mire dans ses conquêtes ; il se complaît à essayer sur elles sa puissance de séduction et ce pernicieux attrait qui n'est pas celui de la chair ni celui de l'esprit, mais que la curiosité seule explique. Et s'il est curieux, lui aussi, de ces petites âmes féminines, si inconsistantes et si légères, c'est surtout pour les comparer à la sienne, à son âme de mâle, qu'il croit supérieure certainement, et faite d'une autre espèce. M. de Guercelles n'est pas un Don Juan, mais le Narcisse moderne de l'amour. »

Nous connaissions le type : il nous était devenu familier au théâtre. C'est François Prieur du *Passé* (1), dont F. Sarcey disait avec verdeur (2) : « François Prieur est un don Juan, un homme à femmes. Il les séduit toutes. Ce n'est pas qu'il soit très beau, ni même très spirituel, ni supérieur en rien. Il a le je ne sais quoi. Les femmes ne peuvent le voir sans l'aimer, et une fois qu'elles s'en sont éprises, c'est pour la vie. Elles l'ont dans l'os. Et lui, il ne peut voir une femme sans qu'aussitôt le désir ne s'éveille chez lui ; il est amoureux du premier coup et sincèrement amoureux, au moins pendant l'heure où il exprime

1. G. DE PORTO-RICHE.
2. *Quarante ans de theatre*, 7e s., p. 305.

son amour. » Nous l'avons vu tout récemment avec des variantes, mué en sous-préfet dans *La plus amoureuse* (1), insignifiant et irrésistible dans *Joujou* (2), délicieusement (paraît-il) léger dans *Cœur de moineau* (3), aimé de trois femmes, sans compter la sienne, dans *Les Passagères* (4), excédé de ses triomphes dans *Le Poulailler* (5) et dans *L'Ane de Buridan* (6). La femme qui poursuivait l'homme de ses assiduités était représentée autrefois exceptionnellement et presque comme un monstre. Phèdre était la victime de Vénus. De nos jours, ce sont les jeunes filles, au théâtre, qui font les déclarations (7). Dans le roman. A. Daudet a commencé. ou à peu près : « elle le séduit, dit Brunetière en parlant de Mme Risler, car, chez M. Alphonse Daudet, ce sont les femmes qui sont hommes en ce point (8). »

On conçoit qu'un certain nombre de femmes, si l'amour est pour elle ce tyran aveugle, éprouvent la « peur de l'amour » qui sert de titre au dernier roman de M. H. de Régnier, ou que l'héroïne de M. Jules Bois, par crainte de devenir une « servante », une « chose », ne veuille pas être épousée, justement parce que celui qui l'aime lui plaît et n'est pas un sot (9).

1. L. Besnard.
2. H. Bernstein.
3. L. Artus.
4. A. Capus.
5. Tristan Bernard.
6. De Flers et Caillavet.
7. V. notamment *L'amour veille* des mêmes auteurs.
8. *Le Roman naturaliste*, p. 10, sur *Fromont jeune et Risler aîné*.
9. *Celle qui ne veut pas être épousée*.

Mais combien d'autres se résignent et acceptent la définition que Mme Paul Junka donne des *Amoureuses d'aujourd'hui* : « *L'autre*, voyez-vous, porte en elle-même sa condamnation : elle met dans l'amour de la tyrannie, de la jalousie et de l'égoïsme... toutes ces tares qui disparaîtront de l'âme de la femme de demain.

« ... L'amour !... Mais celles-là ne savent pas ce que c'est, qui pensent avant tout à la satisfaction de leur passion !... L'amour, c'est l'oubli de soi pour l'objet aimé... c'est, en certains cas, le renoncement jusqu'à la mort...

« ... les amoureuses d'aujourd'hui, tendres figures de ce temps moderne travaillé par toutes les complexités, qui, répudiant les violences de la passion et l'aveugle égoïsme des immédiates conquêtes, savent attendre, s'oublier et souffrir... »

Est-ce la conclusion ? Frédérique, la princesse Hamlet d'*Amants* (1), cherchait désespérément une foi : « Sans la foi, que signifiait donc la vie ? » Après tant d'efforts vers l'évasion, serait-ce à la foi en l'homme, même imparfait. (Frédérique, elle non plus. n'eût pas voulu d'un homme parfait), à l'amour, pour tout dire, que reviendraient nos femmes modernes ? Mme Tinayre avait déjà, nous l'avons dit, pesé la rançon (2) que doit payer la faute. Sa rebelle (3), Josanne Valentin, qu'un amant désireux de penser « comme tout le monde » trai-

1. P. Margueritte.
2. *La Rançon.*
3. *La Rebelle.*

tait volontiers d'anarchiste, avait cru que le travail changeait la morale, que la femme, pouvant se suffire comme l'homme, possédait maintenant les mêmes droits que l'homme, avait rompu le fil de laine que filèrent les aïeules. Elle aime l'auteur de *La Travailleuse*, Noël Delysle, et elle sait désormais que la femme ne sera pas libre : « Alors il faudra supprimer l'amour... vous ne l'affranchirez pas d'elle-même. »

Aux bras de l'époux, Josanne oubliera sa rébellion : « La victoire restait à l'amour. » « *La Rebelle*, écrivait M. E. Faguet à Mme Tinayre (1), est le roman d'une emme qui s'est crue féministe, qui devient une femme comme une autre, et à qui vous donnez raison. »

Les deux courants. — Est-ce à dire que le féminisme n'ait plus, dans le roman français, la place prépondérante qu'il y occupait naguère ? et, par voie de conclusion, qu'il recule dans l'opinion publique ? Nullement. Pirnitz, à la fin des *Vierges fortes* (2), poussait, devant l'échec partiel, un cri d'espoir : « Non, l'effort des apôtres n'est pas perdu ! La loi de la conservation de l'énergie gouverne aussi le monde des âmes. » Nous avons vu, en débutant, que les modifications du Code donnaient raison à l'héroïne de M. Prévost. Et, d'autre part, si nous avons particulièrement insisté sur quelques thèses nouvelles du roman (et surtout du roman écrit

1. *Le Gaulois*, 9 janvier 1908.
2. M. Prévost, *Les Vierges fortes*, *Léa*.

par des femmes), c'était qu'il nous paraissait indispensable de marquer dans notre littérature d'imagination les deux courants qui se partagent l'opinion publique. Mais, en dernière analyse, il demeure que le féminisme français s'est clarifié et assagi et que la « femme de demain », pour employer une expression un peu ambitieuse, n'apparaît plus sous des espèces aussi inquiétantes. M. Marcel Prévost en esquissait ainsi les traits dans *Les Annales politiques et littéraires* : « ... beaucoup plus d'intellectualité avec un goût plus vif d'indépendance ; moins de passion avec moins de pudeur ; un sens avisé des intérêts personnels ; un sage égoïsme n'excluant pas la sympathie durable pour l'homme ; moins de tendresse et plus de raison : dans un tel sens, je crois, s'opère lentement la transformation de la femme contemporaine. Nous pouvons dire que, peut-être, la femme du vingtième siècle verra aboutir en elle cette lente transformation. Mais il sied d'ajouter modestement que rien n'est sûr ; qu'il suffit, par exemple d'une guerre où une nation latine remporterait un triomphe éclatant pour changer le sens de l'évolution ; et qu'enfin ceux-là sont bien sûrs d'eux-mêmes qui osent dire.

— Le mouvement féministe ne se heurtera pas à des difficultés politiques analogues à celles que le socialisme a rencontrées. »

Plus récemment, un autre féministe de marque, M. Jules Bois, en réponse à cette question : « Que faut-il faire pour être heureuse ? » disait : la femme heureuse

sera celle qui réunira « les leçons du passé et les forces de l'avenir ». La formule n'est, peut-être, pas très explicite ; du moins, montre-t-elle assez bien les deux éléments en présence et qu'il faudra, coûte que coûte, les concilier pour aboutir. Ce n'est pas un médiocre résultat que de les avoir distingués dans le roman contemporain.

CHAPITRE VII

LE PRÊTRE DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN

Double difficulté. Le nombre des ouvrages romanesques où le prêtre apparaît est presque infini ; celui des ouvrages romanesques dont il est le protagoniste est encore fort considérable. Sujet délicat, en outre : il n'est pas permis d'y toucher avec des mains irrespectueuses ou frivoles. Les critiques qui ont traité du prêtre dans la littérature (1) ne se sont peut-être pas mieux gardés que les littérateurs d'une partialité assez naturelle, si l'on songe que le rôle de ministre d'une religion est mêlé aux débats les plus graves et les plus vifs de notre époque.

Le personnage du prêtre est ancien dans notre littérature, presque aussi ancien que notre littérature elle-même. On se rappelle les curés et les moines chers aux gais conteurs de fableaux (2), et que la veine n'est pas interrompue dans les *Contes* de La Fontaine. De tels

1. Il faut mettre tout à fait à part l'étude de M. l'abbé P. Franche : *Le Prêtre dans le roman français*, à laquelle nous nous référons constamment.

2. Dans le *Roman de Renart*, Bernart, l'âne, est archiprêtre, Musart, le chameau, légat du Pape. Au XVIe siècle, la *Satyre Ménippée* est dure pour certains prélats.

croquis, irrévérencieux d'ailleurs, n'ont point la prétention de passer pour études sociales (1). Là encore, le père du romantisme fut l'initiateur. « Que de tableaux, dit Chateaubriand, à tracer depuis le pasteur du hameau jusqu'au pontife qui ceint la triple couronne pastorale ; depuis le curé de ville jusqu'à l'anachorète du rocher ; depuis le trappiste jusqu'au docte bénédictin ; depuis le missionnaire et cette foule de religieux consacrés aux maux de l'humanité jusqu'aux prophètes de l'antique Sion ! (2) » Et il ajoutait, à propos d'une de ses plus touchantes créations, le P. Aubry, d'*Atala* : « Je sais qu'il est difficile de peindre un tel caractère [le prêtre tel qu'il est] sans réveiller dans l'esprit de certains lecteurs des idées de ridicule. Si je n'attendris pas, je ferai rire ; on en jugera (3). » La brèche est ouverte : « les cancels de crainte respectueuse qui défendaient le sanctuaire contre les regards profanes et curieux sont renversés ou du moins écartés (4). » George Sand revendiquera (préface de *Mlle de La Quintinie*) le droit pour le roman d'analyser « les luttes de la conscience ». Et Ferdinand Fabre (préface de *Julien Savignac*) pourra écrire : « Comme l'homme d'Etat, le médecin, le laboureur, le bourgeois, le prêtre appartient au romancier ; c'est un fait accompli. »

1. On pourrait citer, et CHATEAUBRIAND l'a fait, le curé de la *Mélanie* de LA HARPE. Pour mémoire, *La Religieuse* de DIDEROT, le vicaire savoyard de JEAN-JACQUES.
2. *Le Génie du Christianisme*, ch. IX.
3. Première préface d'Atala. Cf. aussi le P. Soüel dans *René*.
4. P. FRANCHE.

Assurément : et si la plaisante hypothèse de M. Franche se réalisait, si, par un caprice du destin, tous les prêtres du roman s'animaient, « il y aurait par la France un innombrable et singulier clergé factice ». Quelques nouveaux curés d'Ars : beaucoup d'hôtes aussi d'une gigantesque abbaye de Thélème...

En peut-il être autrement, quand nos romanciers veulent peindre la vie sociale et quand le prêtre se présente à eux, quel que soit le milieu dont ils entreprennent l'étude ? Dès lors, aussi, qui ne voit la valeur documentaire de ces différentes figures pour qui cherche dans le roman un témoignage d'état d'esprit?

Caractère de l'influence. — Ici, pourtant, la situation n'est pas tout à fait celle où nous nous trouvons dans d'autres cas, et notre méthode doit un peu changer. Devons-nous croire à une action de ces types littéraires sur le prêtre lui-même, comme nous avons pu penser que le roman féministe, par exemple, agissait sur la femme et modifiait sa mentalité ? Il ne semble point. La formation très puissante et très spéciale de l'ecclésiastique le soustrait, sans doute, à une influence de ce genre. « C'est un être si spécial qu'un prêtre et si différent des autres hommes ! Dès l'enfance, on le prend, on l'isole du grand troupeau humain, on plie son corps et son âme aux pratiques religieuses. Au petit séminaire, les exercices se multiplient : tous les jours, messe, chapelet, méditation, lecture spirituelle ; tous les diman-

ches, catéchisme et sermons, confession et communion fréquentes ; à quinze ou seize ans, la soutane. Au grand séminaire, la séquestration morale se complète : les pratiques pieuses, toujours plus nombreuses et plus longues, pétrissent l'âme lentement et invinciblement. On a des heures de solitude où l'on reste presque sans pensée, hypnotisé par une idée fixe, celle du sacerdoce où l'on tend. L'enseignement de la théologie et de l'histoire ecclésiastique achève la formation de l'âme sacerdotale. Nulle communication avec le dehors ; les livres du siècle ne vous parviennent qu'en petit nombre, résumés et réfutés. Pendant ses vacances, le jeune lévite reste isolé dans le monde, vivant le plus possible avec son curé, évitant les compagnies frivoles, déjà respecté de ceux qui l'approchent et même de sa mère. Il est prêtre enfin, c'est-à-dire (pesez bien les mots et tâchez d'en concevoir tout le sens : ils sont étranges et stupéfiants) ministre et représentant de Dieu sur la terre, choisi et consacré par lui pour distribuer ses grâces aux autres hommes par les sacrements, investi du pouvoir de changer du pain et du vin au corps et au sang de Dieu lui-même. Cela ne vous dit rien à vous, parce que vous êtes un profane, un indifférent, un malheureux égaré ; mais le prêtre qui, étant homme, est pourtant tout cela, et qui le croit, qui en a conscience !... Réfléchissez combien un tel état d'esprit est extraordinaire et comme il doit modifier l'être tout entier.

« Et, en effet, nul pli professionnel n'est aussi tranché, aussi profond, aussi ineffaçable que celui du prê-

tre, non pas même celui que l'habitude, la spécialité ou la gravité des fonctions impriment au magistrat et au soldat. Car, chez ceux-ci, la profession ne prend pas l'homme dès l'enfance et elle ne le tient pas jusqu'à la mort. Les traits par où ils nous ressemblent sont beaucoup plus nombreux que ceux par lesquels ils se séparent de nous. J'ose dire que c'est le contraire chez le prêtre. Un chrétien qui, dans la pratique, pousse jusqu'à leurs dernières conséquences les obligations de sa foi est déjà une créature rare et singulière et qui se distingue fortement du reste des hommes : rappelez-vous les solitaires de Port-Royal. Que dirons-nous donc d'un prêtre qui, outre la constante préoccupation de son salut, a encore celle de son miraculeux ministère, qui tous les jours fait descendre Dieu sur l'autel et condamne ou absout au nom de Dieu ? Sans compter que sa fonction lui impose une vie à part, le fond de pensées habituelles que cette fonction implique doit non seulement réagir sur ses manières, sa parole et toute sa tenue, mais encore imprimer à tous ses sentiments, à ses passions, à ses vices comme à ses vertus, une marque énergiquement caractéristique. Ni un prêtre n'est bon, ni il n'est méchant de la même façon que nous ; ou, si l'on veut, il l'est encore d'une autre façon. Le clergé forme assurément, dans notre société moderne, la classe la plus originale et la plus nettement « différenciée (1) ».

1. J. Lemaître, *Les Contemporains*, 2e s., pp. 305-308.

Cela est si vrai, et M. Lemaître a si parfaitement raison que, précisément parce que les prêtres sont très différents de nous, nous les jugeons volontiers en bloc, sans nuances et tous pareils entre eux. Nous dirions volontiers avec un personnage de F. Fabre : « Je croyais que tous les prêtres avaient le même caractère. » Et si nos romanciers vont tout de même un peu plus loin, s'ils admettent et recherchent des diversités, reste que leurs conceptions se réduisent à un bien petit nombre et qu'elles nous paraîtront souvent avoir un caractère bien synthétique et simplificateur, pour être courtois et pour ne pas dire simpliste. M. Lemaître l'a bien vu encore (1) : « Les prêtres qu'on a mis au théâtre ou dans le roman, se ramènent à deux types, l'un et l'autre de vérité très superficielle, sinon de pure convention : le mauvais prêtre aux allures de Tartufe, souvent incroyant, toujours hypocrite, tantôt cupide et tantôt débauché, le prêtre comme se le représentent deux cent mille électeurs à Paris, l'homme noir, et, pour tout dire en un mot, le jésuite ; et, d'autre part, le bon prêtre, charitable, tolérant, indulgent, bon vivant à l'occasion, volontiers libéral et républicain, bref, le curé de Béranger et du *Dieu des bonnes gens.* »

Mais c'est là, pour une fois, tout l'intérêt « social » du roman, à supposer même, comme il semble, que le critique ait un peu simplifié, lui aussi. Les types de prêtres créés par les romanciers traduisent ou fortifient

1. *Ibid.*, p. 300.

les idées en cours dans l'ensemble de la nation sur le rôle du clergé, expriment et excitent l'affection ou la haine. Rôle capital du type littéraire et qu'il ne saurait être question de négliger (1).

Difficulté de la peinture. — Demanderons-nous à ces peintures l'impartialité absolue ? On la peut croire impossible. Pour faire un bon peintre de mœurs cléricales, entendez un peintre averti et compréhensif, M. Lemaître réclame trois conditions : avoir vécu longtemps avec des membres du clergé (« l'idéal, dit-il, serait d'avoir été neveu de curé ») ; après avoir vécu à l'église, à la sacristie et au presbytère, en être sorti (cela pour mieux saisir l'esprit et les façons d'être des ecclésiastiques par le contraste avec le siècle) ; enfin, entreprendre ces descriptions et ces études dans un esprit de sympathie respectueuse. Et même à l'écrivain qui réunit ces conditions, à bien plus forte raison au profane et au libre-penseur, l'élément surnaturel du prêtre risque d'échapper et son absence fait du prêtre une énigme et comme un monstre incompréhensible. De là ce besoin d'expliquer une conduite en apparence inexplicable par des mobiles rationnels : « hypocrisies de conduite,.. compromis de

1. M. l'abbé Delmont va jusqu'à écrire, *op. cit.*, pp. 47-48 (et ceci donnera le ton des polémiques) : « Si, à l'heure actuelle, il n'y a pas d'émeute où l'on ne crie : « A bas la calotte ! Conspuez la calotte ! hou ! hou ! ».... c'est aussi la faute à tous « les malfaiteurs de plume », qui, dans leurs feuilletons, leurs romans ou leurs drames, décadents et grossiers, dénaturent sans vergogne la vie, les sentiments, les mœurs du clergé français, « le premier du monde », de l'aveu de tous les observateurs impartiaux. Il faut donc flétrir ces « malfaiteurs ! »

conscience,.. subtilités coupables de doctrines ou.. arrière pensées d'ambitions humaines (1). » M. R. Bazin a mis en bonne lumière cette grave difficulté : « Bien des fois, le type ecclésiastique a été dessiné par les romanciers. Nous avons tous, dans nos souvenirs de lectures, quelques portraits d'évêques, de vieux curés de campagne tout blancs, de vicaires agités et ambitieux. Les chanoines ont été plus épargnés. Mais quelque talent que les auteurs y aient mis, est-il possible de ne pas être frappé de ce qu'il y a d'incomplet et d'inachevé dans la plupart de ces peintures ? Est-il possible de ne pas sentir que la minutieuse exactitude des détails humains ne suffit pas pour exprimer un rôle et une vie qui n'ont de sens qu'autant qu'ils sont, par un certain côté, divins ? Cet élément ne saurait être négligé, puisque, à moins de supposer un mauvais prêtre, il faut donner à celui-ci une vocation qui est précisément à l'opposé de nos mobiles terrestres. Tandis que la patience, le don de voir et de composer suffisent pour animer d'une vie parfaite un gentilhomme ou un bourgeois, il est besoin ici d'autre chose, et c'est de la foi, ou tout au moins de l'intelligence de la foi. « Songez donc, dit M. J. Lemaître (2), qu'à moins d'un mensonge sacrilège, qui ne doit guère se rencontrer, tout prêtre, quelles qu'aient pu être ensuite ses faiblesses, a accompli, le jour où il s'est couché tout de son long aux pieds de l'évêque qui le consacrait, la

1. P. Franche, *op. cit.*, p. 15.
2. *Ibid.*, pp. 304-305.

plus entière immolation de soi que l'on puisse imaginer ; qu'il s'est élevé, à cette heure-là, au plus haut degré de dignité morale, et qu'il a été proprement un héros, ne fût-ce qu'un instant. » On ne saurait mieux dire. Et si cela est compris, il me semble que le curé de campagne, si complaisamment et indulgemment évoqué par les écrivains, ne saurait plus être le vieillard paterne, timide et solitaire, qui vit dans une pauvreté quotidienne, relevée de quelques instants de gourmandise, quand il va au château ou dans les conférences, et qui bénit la naissance, l'amour ou la mort. Il existe chez lui une passion qui explique tout, qui transfigure les plus humbles, et grandit leur condition jusqu'à la faire exceptionnelle et sublime, de médiocre qu'elle est d'apparence : c'est l'amour des âmes. Niez-le, et le prêtre ne différera pas sensiblement d'un honnête percepteur en retraite, d'un notaire honoraire bienfaisant, d'un propriétaire conciliant et aumônier. Mais si vous admettez qu'un homme puisse s'élever au-dessus de la nature et la dompter au point de faire du sacrifice la loi même de sa vie, l'inexplicable devient clair. Cette âme a eu pitié des âmes. Elle a vu leur détresse et leur dignité. Elle a considéré qu'une paysanne était, aussi bien qu'une reine, une âme en marche, à travers la douleur et la joie, vers une éternité. Elle a quitté le monde pour soutenir un peu d'humanité chancelante, oublieuse, fatiguée de la route. Elle aura sa récompense, aussi mystérieuse que sa force, dans des repentirs qui ne seront

jamais révélés, dans des larmes qui couleront pour d'autres, dans de longues patiences que la douleur ne lassera plus, dans les pardons, les oublis, et, plus souvent, dans l'allègement passager d'une créature faible qui retombera encore, mais qui porte en elle-même un principe de relèvement (1). » Voilà bien la pensée catholique, et je me tiens pour assuré que, si l'on pressait M. Franche, qui est prêtre et qui a étudié le prêtre dans le roman, son dernier mot serait pour conclure à l'impossibilité d'une tentative qui offre tant de périls.

La convention. — A. — *Les mauvais prêtres.* — Beaucoup de romanciers n'ont pas vu ou voulu voir ces difficultés. Leurs prêtres sont de convention et tout d'une pièce, intéressants d'ailleurs, nous avons dit pourquoi. Voici la galerie des mauvais prêtres damnés. C'est Claude Frollo de *Notre-Dame de Paris*, ce mannequin énorme. « Claude Frollo... « figure sévère, front large, regard profond », dont la jeunesse a été dévorée par « une véritable fièvre d'acquérir et thésauriser en fait de science », qui a creusé successivement la théologie, le droit canon, la médecine, les arts libéraux, le latin, le grec et l'hébreu, Claude Frollo porte sous ces saintes apparences et dans ces occupations toutes spirituelles, des fureurs du sexe capables de s'exaspérer jusqu'à l'assassinat, d'ailleurs aussi athée qu'Antony et Claude Gueux sont spiritualis-

1. R. Bazin, *Questions littéraires et sociales*, Les personnages de roman, pp. 53-55.

tes (1). » C'est le Rodin d'E. Sue, analogue au *Jésuite* de Pixérécourt, onctueux et terrifiant, et dont l'apparition a fait frémir nos sensibles ancêtres (2). Ce sont encore les prêtres et les moines de G. Sand, le superstitieux et fanatique Magnus de *Lélia*, le P. Onorio et l'abbé Moréali (3), et cet effrayant *Abbé Jules* de M. O. Mirbeau, si fort et si repoussant, cauchemaresque, et le chanoine Docre de Huysmans (4) ; plus bas sur l'échelle littéraire, mais avec un net parti pris de dénigrement, les prêtres d'Hector Malot, l'abbé Colombes d'*Un curé de Province*, les deux curés d'*Un miracle* ; enfin, conçus dans une intention de « propagande anti-cléricale », ceux de M. A. Bernède (*La Soutane, L'Enfant du Curé*). La liste est fort incomplète (5).

Il ne faut pas y ranger l'abbé Roche de G. Droz (6). Il est stupide, coupable presque, ridicule en tout cas, mais l'auteur l'avait fait bon, intelligent et honnête ; et il lui a décerné, en fin de roman, la palme du martyre. Et sans doute que l'on ne doit y ranger non plus ni l'abbé Blampoix, de *Renée Mauperin*, ni, surtout, l'ineffable

1. P. Lasserre, *Le Romantisme français*, p. 217. V. encore sur l'anticléricalisme de Hugo, en dehors du roman, *Les Châtiments, Napoléon le Petit, La Légende des siècles, Le Pape, La Pitié suprême, Les Quatre vents de l'Esprit, Torquemada, La Fin de Satan*, etc.
2. V. Chapitre III.
3. *Mademoiselle de La Quintinie*. Cf. les attaques contre les moines dans *Un hiver à Majorque*.
4. *Là-Bas*.
5. L. Delaporte, *Pastels et Figurines*, p. 131 : « Ce prêtre, de la famille du Père Rodin et des *Cordeliers de Catalogne*, est tel en effet que se le figurent la plupart des garçons de café radicaux de Montrouge et un certain nombre de garçons d'abattoir de la Villette. » Cf. au théâtre Ancey, *Ces Messieurs*, G. Feydeau, *Le Bourgeon*, etc.
6. *Autour d'une source*.

abbé Bournisien de *Madame Bovary*. Ce ne sont pas de mauvais prêtres. Episodiques tous deux, ils ont, tous deux, surtout le premier dans sa vulgarité un peu épaisse, un relief saisissant (1). Mais « sans zèle et sans flamme, exerçant lourdement et bourgeoisement leur strict ministère paroissial (2) », ils peuvent, justement parce que les Goncourt et Flaubert ne semblent s'être proposé qu'une exactitude réaliste, être invoqués par les anti-cléricaux.

B. — *Les trop bons prêtres.* — Voici, en face, la théorie des « insignifiances en sucre candi ou en carton peint », des prêtres de famille, des prêtres décoratifs, pour reprendre les expressions de M. Franche (3). Y introduirons-nous Mgr Bienvenu Myriel ? Ce serait, du moins, en tête et avec quelques réserves. Car il a une grandeur véritable, s'il est par trop délibérément touchant et parfait, ce « pauvre évêque paysan », qui troque son palais contre un hôpital, ne craint pas le calembour sublime et, démocrate, nous paraît un peu court, néanmoins, dans son *Credo*. Mgr Myriel est de pure convention : encore son auteur a-t-il du génie. Comme il fait paraître pâles les bons petits curés qui le

1. J. Lemaître, *Impr. de théâtre*, 8e s., p. 135, compare à Bournisien le pasteur Kitelhaus des *Tisserands* de G. Hauptmann : « Ce n'est pas un mauvais homme que ce pasteur ; il n'est que banal, épais et d'âme endormie. C'est comme qui dirait un abbé Bournisien protestant. »

2. P. Franche.

3. L. Delaporte, *Pastels et Figurines*, p. 132 : « C'est le curé à la façon de Béranger, de l'abbé Bridaine, comme l'admirent dix mille bourgeois imbéciles qui le trouvent « distingué », disant : « Ah ! s'ils étaient tous comme celui-là !... »

suivent et que l'on imagine sans peine confits en angélique ou figés aux devantures de la rue Saint-Sulpice, agaçants de douceur et de naïveté ! L'un deux a fait fortune : l'abbé Constantin, venu si bien à son heure, qui se demande « quels maîtres » va lui donner la vente de Longueval et qui marie si heureusement son filleul (1). Les autres se pressent en foule derrière lui, bons, désespérément bons : *Mon Curé* de M. Jean de la Brète (2), l'abbé Césaire de M. L. de Tinseau (3), — oserai-je le dire ? — l'abbé Sigournais et le curé de Saint-Philémon de M. R. Bazin (4), et même « le grand enfant » qu'est l'abbé Cérès de *La Petite Paroisse* (5), auquel je préfère, pour ma part, l'abbé Germane du *Petit Chose*. Et le *Saint* de M. P. Bourget est bien bon, lui aussi. Sous le rayon attendri de la lampe de famille, tant de cheveux de neige forment, après tout, une imposante couronne...

Essai d'impartialité : F. Fabre, etc. — Entre ces deux types tirés à tant d'exemplaires, et partiaux, n'y aura-t-il point une place pour des études sincères et courageuses ? Quand M. J. Lemaître écrit : « L'Amaury de *Volupté* est un malade ; dans le *Rouge et le noir*, la peinture du séminaire, des directeurs et des élèves,

1. J. Lemaître, *Les Contemporains*, 6e s., «... ce doux entremetteur d'abbé Constantin ».
2. *Mon Oncle et mon curé.*
3. *Le Secret de l'abbé Césaire.*
4. *Contes de Bonne Perrette.*
5. A. Daudet.

est surtout faite avec l'imagination et les préjugés de Stendhal (1) : cela n'a pas été vu », il prépare l'entrée triomphale de F. Fabre, peintre exact, informé et consciencieux. On a bien marqué (2) que Fabre se trompait parfois, que son érudition sacerdotale n'est pas toujours sûre et qu' « il manquera toujours quelque chose à ses romans pour qu'ils soient de purs chefs-d'œuvre ». N'empêche que ce « bon élève de Balzac (3) » a eu le mérite de nous montrer des prêtres vivants et variés : « le prêtre monté sur pivot tournant, pour se mieux faire voir dans tous les sens », écrit avec un peu de malice M. Franche. C'est un éloge précieux, à notre goût, quand on sort du bazar de la convention où nous avons erré. Trois années de grand séminaire (4), un séjour de quelques années chez « l'oncle Fulcran » don-

1. G. Pellissier, *Revue des Revues*, 1er juillet 1899 : « Rappelez-vous la maison où Julien Sorel (*Le Rouge et le Noir*) fait l'apprentissage du métier ecclésiastique. Huit ou dix de ses camarades, déjà en odeur de sainteté, ont des visions et sortent rarement de l'infirmerie. Les autres sont, pour la plupart, d'épais rustauds qui aiment mieux gagner leur pain en récitant des phrases latines qu'en piochant la terre. Ils vivaient, dans leurs chaumières, de lait caillé et de pain noir ; le Séminaire est pour eux un lieu de délices. Julien ne lit jamais dans leur œil morne « que le besoin physique satisfait après le dîner et le plaisir physique attendu avant le repas. »

2. P. Franche. — M. Delfour (*La Religion des Contemporains*, II), suivi par M. Delmont, signale « les énormités de tout genre, qui abondent sous la plume de cet homme ». En revanche, M. Delaporte, *op. cit.*, p. 133, écrit : «... Je ne connais pas un seul passage des livres de Ferdinand Fabre où un prêtre (j'entends un prêtre intelligent et instruit) puisse trouver quelque chose à reprendre, si ce n'est l'idée même de transformer les ministres de Dieu en héros de romans. »

3. Sainte-Beuve.

4. *Ma Vocation*.

naient à Fabre des facilités particulières : il nous est rendu plus estimable par le souci qu'il prend de diversifier ses types et surtout de les faire humains, avec un mélange de bon et de mauvais, avec, aussi, des explications naturelles, et notamment la peinture du milieu où ils sont plongés. Concédons que l'élément surnaturel est parfois absent, en effet. Mais n'est-il point plus touchant, ce bon curé de Saint-Xist, cet abbé Courbezon (1), prêtre bâtisseur, « Vincent de Paul absolument dénué de sens pratique (2) », d'être un homme en même temps qu'il est un saint ? Et l'oncle Célestin (3), d'avoir une vanité innocente et d'être « membre correspondant de la Société archéologique de Béziers » ? Et l'abbé Savignac (4), de voir les circonstances donner un si cruel démenti à ses méthodes éducatives (5) ?

« Après les humbles, voici venir les « orgueilleux (6) ». L'abbé Rufin Capdepont, l'abbé Tigrane, qui devient Mgr Rufin, est peut-être « un simple cas de pathologie cérébrale (7) » et son ambition folle est peut-être traduite en touches trop mélodramatiques : mais les maladresses que l'on relève dans ce dessin semblent ajouter à sa vie. Et M. Lemaître a très bien pu montrer, en l'étudiant,

1. *Les Courbezon.*
2. J. Lemaitre. — « Une sorte de visionnaire », (G. Pellissier).
3. *Mon oncle Célestin.*
4. *Julien Savignac.*
5. V. encore deux types de « doux prêtres » chez F. Fabre : l'abbé Lavernède et l'abbé Ternisien.
6. J. Lemaître.
7. P. Franche.

comment cette ambition a ses origines dans la formation du prêtre : identification des vues personnelles et du dévouement à l'intérêt de Dieu, privation des autres « divertissements », et jusqu'à l'humilité qui se joint à l'orgueil (1) : « Moi, né dans une hutte au hameau de Harros, je pourrais gravir les marches du trône pontifical !... Moi, pécheur (tu le sais, je péchai souvent en ta présence, *Malum coram te feci*, comme dit le roi David)... » La figure de l'abbé Jourfier n'est pas moins vivante : elle est plus intense et plus sombre. Sans *Lucifer*, il eût manqué à la galerie le prêtre exceptionnel, si l'on veut, réel, néanmoins, qui n'a pas l'esprit ecclésiastique, ni la vocation, ni le repos de l'âme dans l'obéissance. « Il se convainc qu'un prêtre ne fait pas à l'Eglise sa part ; et dès lors il faut ou qu'il se révolte ou qu'il s'immole. Encore un coup, il est rare que la question se pose avec cette netteté tragique et que l'Eglise ait l'occasion de revendiquer ses droits sur toute l'âme ; mais la question se pose ainsi pour tout prêtre qui réfléchit dès que certaines circonstances mettent en opposition directe ses sentiments et sa foi.

« M. Ferdinand Fabre n'a jamais mieux montré ce qu'est un prêtre catholique que dans cette peinture d'un prêtre qui ne l'est pas (2). »

Un même souci d'exactitude, une même honnêteté

1. « Le plus grand nombre des ecclésiastiques peints par Ferdinand Fabre ont leur bonne part des faiblesses humaines, et, chez beaucoup, si nous reconnaissons l'ecclésiastique, c'est au tour particulier que prennent certains vices dans le cœur du prêtre. » (G. Pellissier.)
2. J. Lemaître, *ibid.*, pp. 326-327.

paraissent avoir guidé V. Cherbuliez (*La Vocation du comte Ghislain*), M. E. Daudet (*Les Deux Evêques*) et J. K. Huysmans dans ses silhouettes de l'abbé Plomb et de l'abbé Gévresin. Ce dernier, cependant, ne plait guère à M. Delmont, qui semble mal apprécier la sympathie un peu rude que l'auteur d'*En route*, de *La Cathédrale* et de *L'Oblat* témoigne au catholicisme. Et nous pourrions encore citer bien des figures épisodiques tracées d'un crayon respectueux sans flatterie (1). Il est temps d'en venir au catalogue des cas spéciaux, ou, si l'on préfère, des thèses relatives à l'état ecclésiastique, abordées par nos romanciers.

Les cas. — A. — *Perte de la foi.* — La perte de la foi, en une crise rationnelle ou déchirante, la peinture du prêtre « défroqué » pour employer le terme populaire, devaient attirer. Rigou, dans *Les Paysans*, de Balzac, ne fait que passer (2) ; mais G. Sand, si elle laisse sa robe à Spiridion, le mène à la libre-pensée, ou tout au plus au déisme naturaliste : elle « convertit » l'abbé Moreali ; mais nous avons eu *Le Froc* d'E. Goudeau, l'autobiographie courageuse de M. Guinaudeau, et surtout la trilogie de Zola : *Lourdes*, *Rome*, *Paris*. L'abbé Pierre Froment est le guide et le lien d'unité de cette œuvre complexe et puissante : de Lourdes, où « il était allé... chercher la foi naïve de l'enfant qui s'agenouille et

1. P. ex. l'abbé Thévenet dans *Péché d'Aveugle* de M. A. Praviel, Paris, Perrin, 1906.
2. Cimourdain de *Quatre-vingt-treize* était prêtre : V. Hugo ne nous le montre que sorti de l'Eglise.

qui prie », il revient « rêveur ». « Il ne savait comment conclure entre l'antique foi qui était morte et la jeune foi de demain encore à naître. Il n'était sûr que de tenir son serment, — prêtre sans croyance veillant sur la croyance des autres, faisant chastement, honnêtement son métier, dans la tristesse hautaine de n'avoir pu renoncer à sa raison, comme il avait renoncé à sa chair. » De Rome, il emporte l'assurance que la réconciliation qu'il avait espérée entre le catholicisme et l'esprit moderne est décidément impossible. A Paris où il tente « une troisième expérience », « saturé de révolte et de colère », il sent la « prêtrise tuée en lui » ; il se mariera ; il sera serrurier.

B. — *Le célibat ecclésiastique.* — Il se mariera. Le débat sur le célibat ecclésiastique est fort vieux. A la fin du second Empire, dans une série de livres qui firent quelque bruit : *Le Maudit*, *La Religieuse*, *Le Moine*, etc. l'abbé X... (je dois à un obligeant renseignement de M. Varinard des Côtes de pouvoir remplacer X... par le nom véritable de l'abbé Michon), y prenait parti déjà. Avant lui, G. Sand (*Mademoiselle de La Quintinie*) nous voulait montrer le prêtre catholique victime de la loi de l'Eglise et ne pouvant garder, au prix d'héroïques efforts, qu'une pureté extérieure et légale. Cette pureté, l'abbé Mouret ne la garde même point, le Paradou étant complice, ni l'abbé Poilot, des *Pourpres* de Célestin Pontier (1), suicide par remords, ni combien d'autres dont

1. Paris, B. Grasset, 1908.

les auteurs de fictions romanesques ont souligné les défaillances avec cruauté ou avec compassion. Tel l'abbé Sombreval de Barbey d'Aurevilly (*Un Prêtre marié*) qui, resté veuf avec un enfant, est traité par tous, même par les mendiants, comme un Judas et que n'absout pas même son héroïque dévouement paternel. Tel encore l'abbé Dorneville de *L'Offrande* de M. Albert-Emile Sorel. Il a beau renoncer à son état de prêtre, épouser la paroissienne qu'il a rendue mère. Des souvenirs pieux, des scrupules le tourmentent. Il s'accuse, se condamne, bourreau et victime tout ensemble. Le *sacerdos in æternum* n'est pas une image, mais une inéluctable réalité (1).

En revanche, avec son abbé Blondot, par le rapprochement de deux existences de prêtre, l'un catholique et par conséquent sans charges familiales, l'autre protestant et marié (2), M. J. Pravieux (*Un vieux célibataire*), conclut à la nécessité du célibat (3). Et il n'est que juste de mettre en regard de ceux qui tombent ceux qui, voluptueusement tentés, résistent à la tentation : l'abbé Guérande, par exemple, de M. J. Brydon (4) et l'abbé Jean de Capdeuil de M. des Touches (5) ; ou ceux qui se relèvent courageusement après une erreur pas-

1. V. aussi G. Cazal, *L'abbé Dauret*, Paris, V. Havard, 1902.

2. Cf. au théâtre *L'Aînée* de M. Jules Lemaître et sa thèse indirecte. Le pasteur protestant a eu ses romans aussi : *Les Roches blanches*, *Le Ménage du pasteur Naudin* (E. Rod), *Autour d'un péché* (V. Grandjean).

3. M. Pravieux a donné depuis une édition refondue de son roman. « L'abbé Blondot est devenu plus sage ; il a surveillé les éclats tumultueux de sa gaieté, châtié son langage. » (H. Lardanchet).

4. *L'Abbé Guérande*, Paris, Tassel, 1907.

5. *Ad Alta.*

sagère, comme le *Vicaire parisien* de Mme Paul Junka.

C. — *La vocation.* — Fausse vocation ? Il se peut. Ce problème de la vocation sacerdotale, dont la loi de séparation vient de changer au moins un terme, est de ceux que pose le roman contemporain. Paresse, vanité, ambition, voilà trois des causes qu'il assigne, d'après M. Pellissier, au choix du jeune homme. Il y faut joindre l'effort des recruteurs, exercé surtout dans l'éducation des collèges religieux : là-dessus, M. Marcel Prévost a écrit *Le Scorpion*, M. Mirbeau, *Sébastien Roch*, M. Estaunié, *L'Empreinte,* M. A. Juhellé, *Pêcheurs d'hommes* (1). La culture du séminaire, si elle rebute le Georges d'*A mi-côte* (2), transforme Edouard de Prassi-Blaxans (3). Il y faut joindre enfin la passion déçue. L'Amaury de Sainte-Beuve (4), sur le vaisseau qui le porte aux missions d'Amérique, écrit à un ami sa douloureuse confession, et comment de tristes amours l'ont conduit au sacerdoce. C'est le thème d'*Une confession* de M. Michel Provins et du *Vœu d'être chaste* d'Emile Pouvillon ; c'est celui de l'*Abbé Daniel* d'André Theuriet, ce « Jocelyn dépoétisé », comme dit M. Delmont.

D. — *Epreuves sacerdotales.* — Douleur et mélancolie d'un cœur qui se résigne, ce sont les premières épreu-

1. V. sur le lycéen et la confession, M. L. Dimier : *La Souricière ;* sur les congrégations enseignantes, P. Fraycourt, *M. Dupécus*, Paris, Stock, 1908. M. Fraycourt avait donné déjà *De la Charrue à la Pourpre.*

2. J. Esquirol, Paris, P. V. Stock, 1898. V. aussi L. Tiercelin, *Le Cloarec.*

3. P. Adam, *La Ruse.*

4. *Volupté.*

ves sacerdotales dont le roman fera sa matière. Entré au séminaire sans vocation afin de laisser à sa mère et à sa sœur « plus de paix et d'amour », Jocelyn, qu'une ordination impromptue a jeté dans le sacerdoce, y transfigurera, presque tragiquement, l'amour de Laurence en ennui werthérien, mais aussi en charité et en douceur (1). Mais la vie sacerdotale a d'autres épines : jalousie, calomnies, difficultés de tout genre. M. Fernand-Lafargue en a brossé un très bon tableau (2) ; son curé Fargeas, son vicaire Faurès sont excellents. En un bien différent milieu, Mme Paul Junka fait évoluer son *Vicaire parisien*. C'est qu'il y a, dans l'existence du prêtre, tout un côté administratif qui mérite qu'on s'y arrête un moment. Nous savons, par *L'abbé Aubain* de Mérimée, comment un caprice de femme bien en cour peut changer un humble desservant en curé de grosse paroisse. Deux des prêtres de F. Fabre (3) meurent du blâme que leur inflige leur évêque : et peut-être que Mgr de Bonnechose n'avait pas tort de dire au Sénat : « Mon clergé est un régiment ; il doit marcher, il mar-

1. Ce « bon curé », est, pour M. FRANCHE, le type du curé « lamartinien », moderne, compliqué et impressionniste ; il lui préfère celui de *Pernette* de LAPRADE. LAMARTINE avait dit : « Ne jugez pas Jocelyn comme prêtre, ce n'est pas le prêtre que j'ai voulu peindre. »

2. *Les Ouailles du curé Fargeas*. V. aussi G. OHNET, *Le Curé de Favières*.

3. L'abbé Courbezon et l'abbé Célestin. — Cf. le conflit du pauvre et innocent abbé Birotteau et du terrible abbé Troubert dans *Le Curé de Tours* de BALZAC. V. sur la question des desservants, E. OLLIVIER, *L'Eglise et l'Etat au Concile du Vatican*, II, pp. 517 à 524.

che. » L'étude serait incomplète, si l'on ne marquait ce que ce terrible pouvoir discrétionnaire, en fait sans appel, et où l'idée religieuse se mêle à l'idée hiérarchique, doit créer, chez le prêtre, de servilité serait trop fort, mettons d'humilité et de crainte, d'une part, d'ambition, de l'autre, quand il rêve d'épiscopat. « Hélas ! si les prêtres ont l'air contraints, s'ils balbutient, s'ils vont parmi nous tête basse, c'est qu'ils vivent constamment dans la crainte. Chez les uns, cette crainte naît des plus nobles scrupules de la conscience, chez le plus grand nombre, du sentiment de terreur qu'inspire l'autorité diocésaine ; car on ne sait pas chez les laïques jusqu'où peut aller la puissance de l'évêque. Il dépend d'un homme, d'un seul, de briser votre vie, de vous priver de pain, de ravir votre honneur (1)... » Et, dans *L'abbé Tigrane :* « On ne sait pas assez, chez les laïques, ce qu'est l'épiscopat pour un prêtre. Hier, vous étiez simple soldat dans une armée de quatre-vingt mille hommes ; aujourd'hui vous passez tout d'un coup général. La transition n'est pas plus ménagée que cela. Le desservant, le curé doyen, le chanoine, le grand vicaire possèdent les mêmes droits canoniques restreints ; l'évêque seul possède le sacerdoce dans sa plénitude. Et puis, quelle situation autre dans le monde ! vous êtes prince de la sainte Eglise romaine ; on vous appelle Monseigneur... » (2).

1. F. Fabre, *Les Courbezon.*

2. M. Delmont dit, assez irrévérencieusement : « *L'abbé Tigrane*, c'est le roman de chez la portière de l'évêché, débité sur un ton de mélodrame par un petit abbé en colère. »

Le prêtre agent social. — Il ne nous reste plus qu'à envisager le prêtre proprement comme « agent social », comme exerçant une influence sur la famille et sur la société. Il serait peut-être un peu impertinent de placer ici le prêtre « marieur », si beaucoup n'attribuaient aux ecclésiastiques, et principalement aux membres de tel ordre célèbre, une forte part de responsabilité dans les unions que contractent nos contemporains. L'abbé Hurtu (1), l'abbé Séraigne (2), le P. de Rogon, « le plus couru des Pères mondains » (3), en sont des crayons assez amusants. L'abbé Blampoix (4), le curé des Uzelles (5), « petit, grassouillet », font bonne figure de directeurs mondains ; et Bob (6) a un précepteur bien plaisamment effaré. Mais, ailleurs, le ton s'élève.

A. — *Feuillet et G. Sand.* — Deux romans, dont le second a pris, volontairement, le contre-pied du premier, (l'aigle puissante...., dit pompeusement Sainte-Beuve, fondit sur la blanche colombe), l'*Histoire de Sibylle* d'O. Feuillet, *Mademoiselle de La Quintinie* de G. Sand, étudient l'influence de l'ecclésiastique dans le milieu familial.

Sibylle, à dix ans, est choquée par la sèche dévotion et le laisser aller protecteur de Mme Beaumesnil, par la

1. Mme Réval, *Un Lycée de jeunes filles.*
2. H. d'Hennezel, *La seconde faute.*
3. Gyp, *Le Mariage de Chiffon.*
4. *Renée Mauperin.* V. p. h.
5. A. Daudet, *La Petite Paroisse.*
6. Gyp.

vulgarité de l'abbé Renaud. Il faut dire que le curé de Férias, effacé, indolent, un peu obséquieux, n'a rien, jusqu'au jour d'héroïsme où il sauve du naufrage des malheureux en perdition, qui le distingue d'une foule de prêtres « déjà vus ». Sibylle se forge un idéal un peu intransigeant : « Pour elle, un prêtre était un personnage sacré, un peu mystérieux, placé sur les marches d'un autel entre les hommes et Dieu. C'était un homme différent des autres, exempt de faiblesse. Elle aurait voulu (en cela elle se trompait, mais elle était si jeune) qu'il ne se montrât habituellement que dans l'église au milieu des nuages d'encens, comme les lévites, et qu'il vécût le reste du temps retiré dans l'ombre de son presbytère, comme les anachorètes des légendes, n'en sortant que pour visiter les malades et les pauvres..... » L'acte admirable de l'abbé Renaud la reconquiert « à la religion de ses parents ». Elle lui devra de n'accepter qu'un mariage chrétien et de convertir par sa mort un fiancé incrédule. Il est vrai qu'elle aura aussi (et ce n'est pas le moins bien observé du roman) ascétisé son bonhomme de curé. L'Emile Lemontier de G. Sand, à l'inverse, fils et disciple d'un rationaliste, disputera sa femme à l'emprise du prêtre, maître du sexe faible par la confession : « Maudite soit et trois fois maudite l'intervention du prêtre dans les familles ! Le prêtre qui, jeune ou vieux, honnête ou dépravé, nous enlève la confiance et le respect de nos femmes, le prêtre qui, fanatique ou modéré, est obligé par son

état de leur dire que nous sommes damnés, si nous ne nous confessons pas, qui, par conséquent, les habitue à séparer leur âme de la nôtre, et à rêver un paradis d'égoïstes dont nous serons exclus ! » Et Lucie de La Quintinie, docile, « empêchera qu'on approche le crucifix des lèvres de son aïeul mourant. » Celui-ci d'ailleurs, et l'abbé Moreali avec lui, car il faut que la victoire de G. Sand soit complète, capitule (1).

B. — *Le prêtre et la politique.* — Qu'on le regrette ou non, l'état des partis en France, depuis un siècle, incline le prêtre à se mêler aux affaires publiques, plus ou moins directement. Sur fond d'intrigues politiques et sous l'orme du mail, passent l'abbé Guitrel et l'abbé Lantaigne. M. Anatole France a ses prêtres, de l'abbé Jubal, pion ridicule, à cet étourdissant abbé Jérôme Coignard « mi-faune et mi-pontife (2) » ; mais on les retrouvera plus loin (3). Le rôle du prêtre dans la cité, tel Emile Zola voulut le sujet de *La Conquête de Plassans.* L'abbé Faujas a, en effet, pour mission de conquérir à l'Empire la sous-préfecture où l'envoyèrent des hommes politiques. « L'âpreté de son ambition, écrit F. Brunetière (4), l'autorité despotique de son attitude et de son geste, la sécheresse de sa parole, la domination d'épouvante qu'il exerce également sur son

1. Cf. MICHELET, *Le Prêtre*, et au théâtre, *La Bigote* de M. J. RENARD.
2. P. FRANCHE.
3. LA POLITIQUE ET LA MAGISTRATURE DANS LE ROMAN.
4. *Le Roman naturaliste.*

évêque et ses pénitentes, ont bientôt mis la ville à ses pieds. » On a regretté que cet homme, si puissant et si redoutable, ne nous dévoile pas le secret de sa redoutable puissance. En tous cas, ce n'est pas un prêtre faible selon la chair. Comme le frère Archangias (1) dit un peu brutalement des filles qu'il enseigne : « Elles ont la damnation dans leurs jupes », l'abbé Faujas répond à sa mère : « Les hommes chastes sont les seuls forts. » Et il repousse l'obsession affolée dont le poursuit Marthe Mouret, son instrument. Ce trait est bien vu, et l'œuvre, jusqu'au dénouement mélodramatique, ne manque pas de grandeur, si la vraisemblance en est contestable. Enigmatique, le conquérant de Plassans figure peut être mieux ainsi pour les adversaires du prêtre ce qu'ils appellent volontiers la « domination cléricale ».

Plus récemment, Célestin Pontier, dans *Les Pourpres*, nous donnait une fort bonne réplique du roman de Zola. Une province cette fois, et non plus une ville, grâce à l'effort combiné du cardinal de Mirevent et du Père Ambrois, se trouve enserrée par « cette Camorra noire qui a tenu le monde écrasé sous sa volonté et qui par instants renaît pour l'empêtrer et l'étouffer à nouveau dans l'insondable et immense réseau de contingences sociales et de luttes modernes (2). »

De fait, quelques épisodes, où rien ne serait plus aisé

1. *La Faute de l'abbé Mouret.*
2. *Les Pourpres*, p. 151.

que de remplacer les noms de convention par les noms véritables, — la lutte contre le trop hardi exégète, la guerre au couvent-ouvroir, — « modernisent » très suffisamment la donnée. Et l'on sait gré à l'auteur d'avoir laissé quelque noblesse et de bonnes mœurs à ses dangereux protagonistes. On peut moins goûter *L'Ombre des Voûtes* de M. Paul d'Abbes. L'ombre des voûtes, c'est la morale des prêtres « politiques avisés et calculateurs », de l'abbé Millien, « hanteur des lits où trépassent les veuves, les vieilles filles, les repentants, ceux qui meurent solitaires et riches », et de l'abbé Salol, « bandit ayant parfois l'air d'un saint ».

C. — *Balzac et les romanciers catholiques.* — Comme de raison, d'autres romanciers, et non des moindres, envisagent de tout autre façon le rôle social du prêtre. Avant tout, il faut placer ici les romans ecclésiastiques de la *Comédie humaine.* Il y a beaucoup de figures de prêtres épisodiques dans l'œuvre de Balzac, chanoine Cruchot, abbé de Solis, abbé Loraux (1), ou curé Chaperon. Ed. Biré, qui leur a consacré une étude spéciale, en compte plus de cinquante ; et beaucoup pourraient, si l'on nous permet l'irrévérence, entrer dans les catégories conventionnelles que nous nous sommes plu à établir. L'un d'eux, même, le *Vicaire des Ardennes*, à qui une certaine élévation ne fait pas défaut, se débat dans un imbroglio bien peu ecclésiastique. De l'ensemble voulût-on tirer une première conclusion, ce serait, je

1. Celui-ci ne figure pas dans moins de quatre romans.

pense, celle que tire M. Franche : les honnêtes gens de Balzac sont, en général, « chrétiens pratiquants, amis d'un prêtre, lequel est toujours très digne, très saint et d'excellent conseil. » Mais trois romans, *Le Curé de village*, *Les Paysans*, *Le Médecin de campagne*, (auxquels on pourrait joindre *L'Envers de l'Histoire*), et sont les plus hautement expressifs de l'idéal que Balzac se trace du prêtre et de la mission qu'il lui propose dans la société. « Le christianisme, dit l'abbé Janvier dans *Le Médecin de campagne*, est un système complet d'opposition aux tendances dépravées de l'homme. » Entendez que l'effort des chrétiens et, plus spécialement, de leurs prêtres, doit se porter partout où il y a dépravation, et quelle qu'en soit la forme, que leur devoir est de combattre tout mal, de promouvoir et de diriger tout noble élan, et que, si le spirituel est leur domaine par essence, ils ne peuvent se désintéresser du temporel. « Là où règne la misère, le plus actif des dissolvants sociaux, il n'existe plus ni pudeur, n crimes, ni vertu, ni esprit (1). » Ainsi ils donneront à la vie sociale le rythme nécessaire, qui est précisément la religion. « Religion veut dire lien, dit Benassis, le médecin de campagne, et certes le culte, ou autrement la religion exprimée, constitue la seule force qui puisse relier les espèces sociales, et leur donner une forme durable. » Nous sommes en plein catholicisme social.

1. *Les Paysans.*

Ajoutez que, pour Balzac, c'est l'effort individuel, pratique, qui apportera le remède à nos maux, mais que cet effort, le prêtre, loin de le demander à lui seul, le doit demander aux « supériorités » sociales : médecins, ingénieurs, maires, châtelains, instituteurs et juges. Et si nous retenons encore cette parole : « L'association exige... une discipline contre laquelle tout regimbe et que la religion catholique peut seule obtenir. Aussi toute association ne peut-elle vivre que par le sentiment religieux, le seul qui dompte les rébellions de l'esprit, les calculs de l'ambition et les avidités de tout genre », force nous sera de reconnaître ici, non plus une esquisse incertaine, mais tout un programme arrêté. A peine pourrait-on marquer que ce programme n'est expérimenté, par Balzac, que dans le cercle assez restreint de la vie rurale.

Les meilleurs curés de Balzac sont laids (1), mais une beauté morale les transfigure. « Son visage rechigné, laid jusqu'à repousser la confiance, avait été rendu sublime par l'exercice des vertus catholiques ; il y brillait par avance une vertu céleste (2). » « De petite taille et débile en apparence, M. Bonnet frappait tout d'abord par le visage passionné qu'on suppose à l'apôtre : une figure triangulaire commencée par un large front sillonné de plis, achevée des tempes à la pointe

1. Exceptons un Espagnol, l'abbé de San-Lucar, dans *L'Elixir de longue vie*.

2. *César Birotteau*.

du menton par les deux lignes maigres que dessinaient ses joues creuses. Dans cette figure, endolorie par un teint jaune comme la cire d'un cierge, éclataient deux yeux d'un bleu lumineux de foi, brûlant d'espérance vive.... La volonté faisait toute la force de cet homme.... Sa maigreur était disgracieuse : ses épaules se voyaient trop ; ses genoux semblaient cagneux. Le buste, trop développé relativement aux extrémités, lui donnait l'air d'un bossu sans bosse (1). » Cette enveloppe grossière recouvre le dévouement et la délicatesse. « L'exquise délicatesse qu'aucune passion n'avait altérée chez cet homme lui donnait, pour les douleurs de ses ouailles, le sens maternel de la femme. Ce *mens divinior*, cette tendresse apostolique met le prêtre au-dessus des autres hommes, en fait un être divin (2). » L'abbé Bonnet s'est dit, au séminaire, qu'il voulait « panser les plaies du pauvre dans un coin de terre ignoré ». Le coin de terre fut Montégnac, moins ignoré qu'il n'eût fallu, car « le parquet de Limoges disait proverbialement que, sur cent condamnés du département, cinquante appartenaient à l'arrondissement dont dépend Montégnac. » C'était un pays inculte et abandonné : l'abbé Bonnet donnera du travail et du pain à ses ouailles : aidé par Mme Graslin, par un jeune médecin, un jeune ingénieur, il irrigue la plaine, il régénère le vil-

1. *Le Curé de village.*
2. *Ibid.*

lage. « Celui qui fertilise un coin de terre, qui perfectionne un arbre à fruits, qui applique une herbe à un terrain ingrat est bien au-dessus de ceux qui cherchent des formules pour l'humanité. »

C'est d'un prêtre, l'abbé Janvier, « un de ces êtres qui semblent tombés du ciel », que Balzac fera l'auxiliaire de M. Benassis, le *Médecin de campagne*, dans une tâche analogue de régénération. Ecoutons-le parler : « Partout où il y a misère, il y a souffrance. La souffrance, la misère sont des forces vives qui ont leurs abus comme le pouvoir a les siens. » « Lorsque le christianisme aura de nouveau fécondé l'ordre social, en imprégnant toutes les classes de ses doctrines conservatrices, son culte ne sera plus alors mis en question... » Et c'est encore un prêtre social que cet abbé Brossettes des *Paysans*, « paria » au milieu d'une population hostile et qui essaye en vain d'éclairer les riches sur leurs devoirs et leurs véritables intérêts. Son échec est une leçon. Il prouve, par l'inverse, que « la religion catholique (1), prise dans ses œuvres humaines, est la seule vraie, la seule bonne et belle puissance civilisatrice (2). » Qu'est-ce à dire ? Imprégné, sans doute, des idées de Lamennais (il a dit de son abbé Dutheil (3) : « Si, comme l'abbé de Lamennais, il eût pris la plume, il aurait été sans doute comme lui foudroyé par la cour

1. Et non chrétienne : Balzac s'est expliqué là-dessus dans la préface de la *Comédie humaine*.
2. *Le Curé de Village*.
3. *Ibid*.

de Rome »), Balzac semble bien avoir été, là aussi, le génial précurseur que des esprits si divers, M. Drumont, Brunetière, le sculpteur Rodin ont vu en lui (1). Quand il pourtraicture l'abbé Dutheil : « Ce prêtre appartenait à cette minime portion du clergé français qui penche vers quelques concessions, qui voudrait associer l'Eglise aux intérêts populaires pour lui faire reconquérir, par l'application des vraies doctrines évangéliques, son ancienne influence sur les masses... (2) », il précède nos prêtres démocrates et cet abbé Moulin de F. Coppée (3), « socialiste suivant l'Evangile », et ce que l'on a appelé le mennaisianisme retrouvé. Quand il ajoute « sur les masses, qu'elle pourrait alors relier à la monarchie » (4), quand il dit : « Moins je crois au christianisme, plus j'ai d'autorité pour le défendre. Mon désintéressement dans la question fait ma force », et quand son docteur Benassis reconnaît « la nécessité politique et l'utilité morale » de la religion, Balzac précède alors nos catholiques positivistes de l'*Action française*.

Son œuvre est assez touffue, en effet, pour que les deux tendances des catholiques contemporains (tout ceci est assez gros, à dessein, et simplifié) s'y puissent reconnaître. M. Delmont (5) a reproché, assez aigrement,

1. V. plus haut ce qui en est dit Chapitre V.
2. *Ibid*.
3. *Les Vrais riches*.
4. Cf. la phrase citée au Chapitre V : « J'écris à la lueur de deux vérités éternelles : la Religion et la Monarchie. » (Préface de la *Comédie humaine*.)
5. *Loc. cit.*, p. 253.

à M. Franche d'avoir transformé les « saints prêtres » de Balzac en « démocrates chrétiens ». Un de ses héritiers directs, M. P. Bourget, n'est pas tendre pour les abbés démocrates (1) et pour l'Université populaire où ils essayent de parler. Son abbé Taconnet (2) a la formule de Balzac : « Reconstituer l'âme française par le christianisme, telle était, d'après ce robuste ouvrier de la vie morale, la tâche réservée dans notre époque à tous les hommes de bonne volonté. » On n'a pas oublié, non plus, le portrait du P. Euvrard, et que c'est au savant oratorien, ancien élève de l'Ecole polytechnique, que M. Bourget confie, dans *Un Divorce*, le soin de soutenir, par les plus solides arguments sociaux, la thèse du mariage indissoluble.

Mais « reconstituer l'âme française par le christianisme » n'est pas une thèse qui appartienne en propre à l'école traditionaliste et monarchiste. Je n'aurais garde d'oublier la figure poétique que M. Jacques Debout a tracée, dans *Le Monde des Vivants* (3), de l'abbé Robert Noël, « petit séminariste, dont l'âme, comme les cheveux frisés, était d'un agneau », contradicteur de l'anarchiste Jacques Néant et donnant sa vie pour le convertir. L'abbé Noël ne serait, sans doute, pas d'accord sur tous les points avec M. Bourget. Et les héros de M. Le Querdec pas davantage.

1. L'abbé Chanut, de *L'Etape*. L'abbé DENIS se reconnut et protesta.
2. *Mensonges*.
3. Paris, Beauchesne, 1905.

D. — *La Séparation et l'avenir.* — La séparation des Églises et de l'Etat date d'hier, et déjà la crise qui fait faire aux prêtres français « l'apprentissage de la liberté » est du domaine du roman. M. J. Gravier nous a donné *L'Abbé Changine*, M. Serge Barranx, *L'Abbé Ramel, le prêtre de demain* (1). Avant eux, avant même la séparation, l'universitaire distingué qui signe Yves Le Querdec (2) avait étudié, dans une suite de trois œuvres : *Lettres d'un curé de campagne, Lettres d'un curé de canton, Journal d'un évêque,* les conditions modernes et ce que l'on a pu nommer la politique de l'apostolat. Notre siècle s'accommoderait mal d'un clergé conventuel et du mysticisme d'un abbé Gévresin. Pour M. Le Querdec, le prêtre ne doit pas plus être une « vague entité métaphysique (3) » qu'un exact fonctionnaire ou qu'un bibelot touchant : il doit être l'homme de tous. Si l'on a, peut-être, été en droit de lui reprocher d'avoir par trop idéalisé son abbé Firmin, ministre de douceur et de conciliation, âme centrale de la paroisse, on ne saurait oublier que ses livres, moins romans qu'études sociales sous une forme détournée, exposent tout

1. Du reste, le roman ecclésiastique semble de plus en plus en faveur. Aux romans tout à fait récents que nous avons cités, il convient d'ajouter encore : A. Billy, *Bénoni, mœurs d'église*, Paris, Sansot, 1907. — F. Hamelin, *Le Journal d'un prêtre*, Paris, Stock, 1908. — F. Aubier, *Monseigneur le Bien-Aimé*, Paris, Méricant, 1908. — Marquise de Pontevès-Sabran, *Le Curé de Sainte-Agnès*, Paris, Plon, 1908. — A. de Vernyères, *La Maison du Seigneur*, Paris, Sansot, 1908. — G. Lechartier, *Le Vaisseau de plomb*, Paris, Plon, 1909.

2. M. Georges Fonsegrive.

3. P. Franche.

un plan d'œuvres paroissiales, dont beaucoup ont été mises en pratique, que les situations sont réelles si l'abbé Firmin est idéal, que, plus tard, dans le *Fils de l'esprit*, c'est à un laïque, Norbert, qu'il a confié le rôle régénérateur, et qu'enfin, il a acculé son héros, dans les *Lettres d'un curé de canton*, à un insuccès qui lui coûtera la vie. Quand il aura besoin d'un évêque pour continuer son étude, il prendra un inconnu (1).

Désespérance ? Non pas. Pas davantage que n'en montre ce *Blé qui lève* de M. R. Bazin, qui n'est pas sans ressemblance avec *Le Fils de l'Esprit* et où Michel de Meximieu, relevant l'abbé Roubiaux, meurt, lui aussi, en plein échec. Ce sont livres tournés vers l'avenir, jalonnant la route : et qui nombrera les défaites avant le triomphe, les défaites nécessaires puisqu'elles instruisent et sanctifient (2) ?

Faut-il, après cette revue si longue et pourtant si incomplète, dire avec M. Delmont (3) « que le mouvement littéraire au XIXe siècle a singulièrement avili le prêtre, dénaturé l'esprit et le caractère du clergé régulier et du clergé séculier » ? Nous ne le pensons pas. A

1. *L'Abbé Jacques* de M. P. Deschamps continue la veine de M. Le Querdec. En face du « vieux prêtre », l'abbé Nadol, se dresse le « démocratisant » Jacques Christophe. V. aussi Jean Nesmy, *La Lumière de la maison*, Paris, B. Grasset, 1909, et son abbé Herluison.

2. M. L. Maury (*Revue Bleue*, 16 nov. 1907) est assez sévère pour M. Bazin : « Certes, dit-il, *Le Blé qui lève* est un document, et qui renseignera nos arrière-neveux, non point sur l'âme paysanne, mais sur l'état d'esprit d'une nombreuse partie de notre bourgeoisie ; généreux élan altruiste, qu'une déplorable ignorance rend inefficace ! »

3. *Loc. cit.*, p. 532.

côté de l'attaque, nous avons vu la défense. Mais tenons pour assuré que le nombre des romans où le prêtre fait figure, la passion même apportée de part et d'autre, sont, à tout le moins, une des marques les plus fortes de la place que la question religieuse occupe dans nos querelles et dans nos méditations.

CHAPITRE VIII

LA POLITIQUE ET LA MAGISTRATURE DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN

« On s'amusait beaucoup dans ce fumoir. Un jeune député s'était approché d'un ancien ministre, du parti modéré, avec qui il venait de dîner et, au bout de cinq minutes, profitant du premier silence quand chacun vidait son petit verre, il lui disait :

— Monsieur, j'ai depuis longtemps des remerciements à vous faire... C'est vous qui m'avez fait entrer dans la vie politique.

— Comment cela ?

— On vous a proposé de me faire entrer au Conseil d'Etat et vous avez répondu : « Cette fripouille ! jamais ! ... »

Le vieux « centre gauche » réfléchit un instant, et, lui tendant la main :

— C'est exact !

— Et voilà pourquoi, conclut gaiement le jeune député, j'ai dû choisir ce f... métier ! »

Les termes sont un peu vifs, et nous ne les trans-

cririons peut-être pas si nous ne les trouvions dans l'ouvrage d'un académicien (1) et s'ils ne nous fournissaient une introduction assez heureuse. En règle générale, il est vrai que le roman contemporain est dur pour l'homme politique. M. Ernest-Charles, étudiant *Leurs Figures*, disait : « L'impartialité n'existe guère en ce bas monde : je ne parle pas de celui des panamistes. Ou plutôt il existe différentes impartialités : il y a l'impartialité de l'adversaire et il y a l'impartialité de l'ami. L'impartialité de Barrès est celle de l'adversaire (2). » Il faut le reconnaître et nous y résigner d'avance : c'est le plus souvent à cette impartialité-là, un peu courte et un peu suspecte, que nous réduisent nos écrivains. La plupart des romans que nous allons étudier sont écrits non point *sur*, mais *contre* les politiciens et les magistrats (3). Peut-être faut-il admettre que le bon homme d'Etat et le bon juge ne fourniraient point une favorable matière littéraire : et, de même, le théâtre et le roman ne nous montrent guère que le financier sans scrupules, en temps de crise, ou un tantinet véreux. Les honnêtes gens n'ont pas d'histoires ni d'histoire. Mais que cette mise en garde préalable ne nous rebute point, cependant. Nous emporterons un

1. M. Barrès, *Les Déracinés*, XI:
2. *Les Samedis littéraires*, 1re s.
3. Il convient de répéter ici ce que nous avons dit des romans de mœurs ecclésiastiques : les ouvrages consacrés aux magistrats et aux hommes politiques n'ont, sans doute, d'action qu'en tant que donnant d'eux une opinion au public.

double fruit de notre étude : quelques profitables leçons d'abord, l'assurance que nos contemporains conçoivent des perfectionnements possibles dans la machine politique et judiciaire et ont bien leurs regrets et leurs desiderata, ensuite. Et, de ce que le roman ne dit que certaines choses, sans doute qu'il y aura aussi une conclusion à tirer.

1° *Les politiques.* — Le premier trait semble à retenir. Si notre littérature romanesque nous a peint — nous l'avons vu — le prêtre tantôt trop bon. et tantôt trop mauvais prêtre, elle ne nous montre à peu près que de mauvais politiciens et de mauvais magistrats. Tout au plus consent-elle, vis-à-vis d'eux, à une indulgence assez blessante (1).

Livres de polémique. — La chose va de soi pour toute une catégorie d'ouvrages, moins romans que livres de polémique pure ou d'histoire contemporaine. Voici les réquisitoires contre le parlementarisme : *Les Morts qui parlent* de M. de Vogüé, *Les Parlementaires* de M. Léon Daudet, *L'Appel au soldat* et *Leurs Figures* de M. Maurice Barrès (2).

1. Trait d'autant plus à noter qu'il est relativement récent. Cf. pour le théâtre, Ch.-M. des Granges : *La Comédie et les Mœurs sous la Restauration et la Monarchie de Juillet*, Paris, Fontemoing, 1904 : « En 1828, 1830, 1840, on éprouvait encore une sorte de curiosité maligne, sans doute, mais sympathique, à l'égard du parlementarisme ; il n'est pas une des pièces de cette époque où nous ne trouvions, à côté de ceux qui veulent exploiter à leur profit la naïveté des électeurs, un candidat vertueux, indépendant, intègre, qui réussit au dénouement. »

2. Il y a déjà une étude du journalisme politique dans *Les Déracinés*.

« La fièvre est en France et dans chaque Français. » La France postule un homme. « Il faut toujours une traduction plastique aux sentiments des Français. » Et Bouteiller (Burdeau), « une pensée dure, esclave de sa logique intérieure », passe « grave et blême », tandis que Sturel et Saint-Phlin, dans la vallée de la Moselle, recherchent leurs racines nationales. Après le boulangisme, le panamisme : « L'aventure du Panama, sourit M. Ernest-Charles, n'a peut-être pas eu autant d'importance dans l'histoire de la République que dans l'histoire des idées de M. Barrès. » Et il décoche cette phrase balancée : « Son talent littéraire, qui est exceptionnel, fut toujours gêné par son talent politique, qui n'est pas exceptionnel. » Passons sur l'épigramme : mais il est bien vrai que M. Barrès a voulu « transcrire » la période troublée où il avait joué un rôle et que, dans *Leurs Figures*, le roman le cède tout à fait à la peinture du réel, du réel, sans doute, vu à travers un tempérament. Ce ne sont plus des personnages de fiction ou, du moins, des pseudonymes, à qui nous avons affaire : c'est M. Ribot secouant sa belle tête de pianiste ou M. Rouvier à la tribune, tel un sanglier forcé.

Plus près de nous, une affaire retentissante a suscité toute une littérature à transparentes allusions : *M. Bergeret à Paris* de M. A. France, *Les Izolâtres* de Mme Gyp, *Une Famille pendant l'Affaire* de M. A. Beaunier, *Elie Greuze* de M. G. Trarieux, etc. De même l'anti-

sémitisme, les fiches et l'affaire Syveton ont été mêlés à des affabulations romanesques (1).

Rien ne se peut mieux comparer à cette première classe de romans politiques que nos anciens mémoire ou nos anciens pamphlets, si vivants, si intéressants, si partiaux et dont la partialité fait bien un peu le prix.

Mais venons-en aux romans purs consacrés à la politique : du reste, la malignité ne s'est souvent pas fait faute, même là, de chercher la clef (2).

A. Dumas fils a dit que l'on ne peut écrire une bonne pièce sur les politiciens, parce que « comédie sur comédie ne vaut ». Nous voyons cependant que la liste des œuvres dramatiques que nous pourrions rapprocher de nos romans est assez longue, de *La Popularité* (Casimir Delavigne) à l'*Engrenage* (Brieux), à *La Vie Publique* (E. Fabre), à *L'Attentat* (Capus et Descaves), et au *Roi* (de Caillavet, de Flers et E. Arène), en passant par *Le Député d'Arcis* (Balzac), *Candidat* (G. Flaubert), *Rabagas* (Sardou), *Le Député Leveau* (J. Lemaître), *La Crise* (Boniface), *La Griffe* (Bernstein) et *Une Journée parlementaire* (M. Barrès) (3). Plus longue même que celle des romans. Mais, des deux parts, les traits ne sont guère flattés, et le désenchantement paraît général.

1. Entre autres, Gyp, *Israël*, *Journal d'un Casserolé*, etc., etc.

2. Par exemple pour *Le Nabab* d'A. Daudet. Rien de plus aisé que de mettre un nom sur la figure du *Vallobra* de Paul Alexis.

3. Cf. Ch.-M. des Granges, *La politique au théâtre sous la troisième République* : I. *Les mœurs parlementaires*. *Le Correspondant*, 25 août 1903.

Désenchantement général. — Le principe monarchique ? Elysée Méraut (*Les Rois en Exil*) est le champion désespéré et magnifique d'une cause perdue. Les souverains eux-mêmes semblent perdre la foi nécessaire (1). Quand le médecin annonce à Frédérique, qui voulait croire, que les veines de son fils charrient un sang rare et gâté, elle clame avec un mépris déchirant : « Du sang de roi (2) ! »

Le suffrage universel ? La pratique en fournit à nos romanciers, comme à nos dramaturges, une constante occasion de sourires : il est vénal, il est aveugle (3). Ecoutons l'abbé Jérôme Coignard (4) : « Dans une démocratie, le peuple est soumis à sa volonté, ce qui est un dur esclavage.... l'universel suffrage n'est qu'un attrape nigauds. »

La religion dans ses rapports avec la politique (5) ? Le neveu du chef de cabinet de l'honorable M. Loyer ministre des cultes, Maurice Cheiral (6), est « pénétré de l'importance de la religion », et veut que le pouvoir s'appuie sur le corps épiscopal. L'abbé Lantaigne n'aura pas l'anneau parce qu'il est trop intransigeant.

1. Cf. au théâtre, *Les Rois* de J. Lemaitre.
2. *Les Rois en Exil.*
3. V. dans le vaudeville, *Le Député de Bombignac.*
4. A. France, *Les Opinions de Jérôme Coignard.*
5. V. sur cette matière à partir de 1870, A. Debidour, *L'Eglise catholique et l'Etat sous la troisième République*, Paris, Alcan, 1906-1909, et, pour la thèse de *L'Anneau d'améthyste* spécialement, II, p. 20.
6. A. France, *L'Anneau d'améthyste.*

Mais l'abbé Guitrel, à qui Maurice Cheiral trouve « l'air d'une fripouille », sera évêque de Tourcoing, parce que Mme Worms-Clavelin, dans un fiacre fermé, près du parc Monceau, s'est aperçue qu'elle néglige trop le soin de son linge et a laissé écraser dans sa poche la boite de pastilles de chocolat qu'elle y portait.

Les parlementaires, les hommes d'Etat ? « La plupart des décisions des ministres d'Etat, dit encore le père du sceptique abbé (1), sont prises comme à Colin-Maillard. » On dirait qu'une pointe ne sera jamais assez perçante.

Il faut cependant des qualités pour décrocher la timbale à ce mât savonné ; et que l'on soit malhonnête ou incapable, honorable non-lieu comme Laprat-Teulet (2), médiocre vieil étudiant comme Loyer (3), ou arriviste un peu fat comme Maurice Cheiral (4), ce ne peut être tout à fait assez, puisqu'enfin beaucoup ont ces caractères et ne réussissent pas, cependant.

A. — *Familiarité.* — Nos romanciers, — et cela est sans doute vu un peu superficiellement, assez bien vu néanmoins, — mettent au premier rang des dispositions indispensables le bon-garçonnisme, la familiarité, la facilité de la poignée de main et de la promesse.

1. *Les Opinions de Jérôme Coignard.*
2. A. France, *L'Orme du mail.*
3. *L'Anneau d'améthyste.*
4. *Ibid.*

Hâbleur, bon enfant, turbulent, le député prodigue, à la fête des arènes d'Apt (1), les engagements les plus magnifiques. (Demandez à la petite Dachellery ou à l'infortuné Valmajour.) Et, si on lui objecte l'impossibilité matérielle où il sera de les tenir : « Bast ! répond Numa Roumestan, ils sont du Midi comme moi ; ils savent bien que toutes ces promesses ne tirent pas à conséquence. Ils en causent, cela les amuse, cela leur fait passer un moment. Entre Méridionaux ! » Je crains bien que le Nord ne soit logé à la même enseigne.

B — *Souplesse*.—Tout de suite après, la souplesse. De fortes convictions sont un lourd bagage, et qui encombre. Le petit Fontanet du *Livre de mon ami* (2) est débrouillard : il pourra faire un président de conseil d'administration ou un homme politique. L'Olivier Dathan de Jules Case (3), à force de compromissions et de voltes-faces, devient un personnage dans l'Etat.

Il est superflu d'ajouter que rien n'est, pour nos romanciers, plus vain et plus inconsistant que les affections de pareils hommes. Après Daudet (4) et M. Lemaître (5), M. Georges Lecomte nous l'a montré dans *Les Valets*.

1. A. Daudet, *Numa Roumestan*.
2. A. France.
3. *Bonnet-Rouge*.
4. *Numa Roumestan*.
5. *Le Député Leveau*, au théâtre.

C. — *Griserie.*— Faut-il s'indigner ? Assurément non. M. Ernest-Charles, dans l'étude que nous citions tout à l'heure, mettait en contraste la « sincérité un peu candide » de M. Maurice Barrès avec l'insouciance morale de nos contemporains. « On est très indulgent », dit-il. Indulgence un peu gouailleuse, un peu attendrie, que celle dont nos romanciers accablent le seul type d'homme politique qu'ils aient, sinon proposé à notre intérêt, du moins abrité derrière quelques excuses. Le provincial ébloui par la splendeur parisienne, voulant goûter à tous ces plaisirs défendus dont l'appât l'a soutenu peut-être et dont l'exercice du pouvoir lui facilite à présent la jouissance, étonné et ravi de pénétrer dans des coulisses ou de fréquenter des femmes vraiment bien habillées, et victime de sa naïveté et de la malice d'autrui, c'est *Numa Roumestan* d'A. Daudet, c'est *M. le Ministre* de M. J. Claretie, c'est presque encore *L'Ecole des Ministres* de M. P. Veber.

Numa Roumestan n'a rien d'un mauvais homme, et sans doute qu'il aime sa femme, la dévouée Rosalie ; mais il n'en loue pas moins à la petite Dachellery le fatal hôtel dans le quartier du parc Monceau. « Décidément, le Midi est polygame ! »

Et, quand Rosalie, soutenue par ses parents, les austères Le Quesnoy, éclairée par la fête où l'actrice a paru en costume affriolant de mitron, a quitté son mari et s'est retirée en Provence ; quand Numa, repentant, il

faut l'en croire, tout remué, d'ailleurs, par la mort d'Hortense, est venu la rejoindre, quand la pauvre femme espère avoir reconquis le bonheur, les électeurs enthousiastes arrivent, la fanfare éclate sous les fenêtres et Numa, exubérant, harangue, salue et promet. « Le Midi l'a repris, je ne l'aurai jamais à moi seule ! » soupire Rosalie avec désespoir.

Après le livre de Daudet, M. Jules Claretie, introducteur du « reportage dans le roman » (1), donna *M. le Ministre*, comme il avait fait *Jean Mornas* au temps où l'hypnotisme retenait l'attention et *Le troisième Dessous* pour flatter notre goût croissant des choses de théâtre. Sulpice Vaudrey n'est pas un sot. Il a de nobles ambitions. Il veut être grand. « C'est un naïf, ce Vaudrey, mais il est charmant », dit de lui la belle Mme Marsy. Il n'a que le tort d'être un « grand homme de province », d'aller avec ravissement au foyer de l'Opéra, et, malgré le très réel attachement qui le lie à sa femme Adrienne, malgré les conseils de Denis Ramel, « une conscience en habit noir », et qui a « fabriqué » des ministres « toute sa vie », de retrouver auprès de l'inquiétante Marianne Kayser les « troubles de ses vingt ans ». On voit la suite, l'hôtel près du parc Monceau, et les embarras d'argent, et la fête, et le dessillement de Mme Vaudrey, car on peut écrire *Numa Roumestan* plusieurs fois. Mais ici moins de charge et par là même

1. Nous avons cité plus haut (Chap. V) ce mot de F. Brunetière.

plus de cruauté peut-être. Vaudrey a des sursauts de conscience : il repousse avec dédain les offres du banquier Molina : sa femme, femme de ministre ! ne se reconnaît pas le droit de faire « un scandale ». Et, après sa chute, on peut concevoir que le coupable ira expier. Pourvu que la fanfare, un jour, n'éclate pas sous ses fenêtres !

Qu'a-t-il été ? Provincial : « si provincial, et comme elle disait, si Sulpice ! », « affolé » par des prestiges savants. Combien de ses collègues n'eussent pas mieux résisté ! La leçon est générale. Il faut se répéter le mot de Ramel : « Gare *alle donne* », quand on arrive au Palais-Bourbon. Vous rappelez-vous l'aveu de Thémistocle ? « Athènes commande à la Grèce, je commande à Athènes, mon épouse me commande, mon jeune fils commande à sa mère, en sorte que la Grèce obéit à ce marmot. » « Les femmes, qui se plaignent de n'avoir pas de droits politiques, les ont tous, en réalité, puisqu'elles ont le pouvoir de diriger les ministères et de faire sauter les ministres comme la Du Barry ses oranges (1). « *L'Ecole des Ministres*, où l'on retrouve sans peine l'écho de quelques incidents fâcheux, n'est que le développement de ce thème facile (2). Et rien de tout cela n'est flatteur à l'extrême pour nos politiciens (3).

1. *M. le Ministre.* Cf. Jean Vignaud, *La Passion de Claude Bernier*, Paris, Fasquelle, 1909.

2. V. sur l'entourage ministériel, l'amusant roman de M. H. Malo : *Ces Messieurs du Cabinet.*

3. Cf. sur les effets démoralisateurs du pouvoir, au théâtre, *L'Engre-*

2° *Les magistrats.*— Ceux qui ont charge d'appliquer les lois sont-ils mieux traités par le roman que ceux qui les font ? Il n'y paraît guère. Les romanciers dont le dilettantisme voisine avec l'anarchie paraissent assez désabusés sur le compte des législations humaines et sur leur valeur philosophique. Les lois, ces prétendus rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, sont « en contradiction avec la nature, loin d'en être des nécessités » (1). « Les lois humaines sont fondées sur l'utilité, et ce ne peut être qu'une utilité apparente et illusoire, car on ne sait pas naturellement ce qui est utile aux hommes, ni ce qui leur convient en réalité.... Tout homme capable de réflexion est au-dessus d'elles.... Ce sont proprement des attrape-nigauds (2). » N'en croyons pas le bon abbé Coignard si, respectueux de son habit, il tient que les lois sont divines, « inhumaines, parce qu'elles sont divines ». Le vrai, pour M. France,

nage de BRIEUX. Remoussin, honnête homme entraîné un instant (Panama), se ressaisit, avoue et rachète sa faute. La liste des romans consacrés à l'étude des mœurs politiques s'allonge de jour en jour. Citons seulement : G. MAURIÈRE, *Monsieur Cailloux, homme politique.* — L. ESTANG, *Vainqueurs et vaincus*, Paris, Juven, 1906. — VALENTINE BOULANGER, *La Vie privée d'un député provincial*, Paris, Tassel, 1908. – J. DE BIEZ, *Le Goût du terroir, scènes vivantes de la politique ; Le Jardin aux ciguës*, Paris, Bibliothèque des réformes sociales, 1908. — J. NAYRAL, *Le Miracle de Courteville*, Paris, Gastein-Serge, 1909. — ALBÉRICH-CHABROL, *Le Flambeau*, Paris, Juven, 1909. — MAURICE DARIN, *La Ville tumultueuse*, Paris, Calmann-Lévy, 1909. — Ch. DE SAINT-CYR, *De Homais-Trouillard à Monthaussiel*, Paris, Lib. universelle, 1909.

1. A. FRANCE, *Les Opinions de Jérôme Coignard.*

2. ID., *La Rôtisserie de la Reine Pédauque.*

est dans cette exclamation : « Hélas ! les lois sont de l'homme, c'est une obscure et misérable origine (1). » Et M. Bergeret dit sereinement (2) : « Il y a des lois justes. Mais la loi, étant instituée pour la défense de la société, ne saurait être, dans son esprit, plus équitable que cette société. Tant que la société sera fondée sur l'injustice, les lois auront pour fonction de défendre et de soutenir l'injustice. Et elles paraîtront d'autant plus respectables qu'elles seront plus injustes. Remarquez aussi qu'anciennes pour la plupart, elles représentent non pas tout à fait l'injustice présente, mais une iniquité passée, plus rude et plus grossière. Ce sont des monuments des âges mauvais, qui subsistent dans des jours plus doux. » Voilà qui promet pour le magistrat.

Tares humaines. — En fait, que reproche le roman à nos juges ? C'est rarement d'être prévaricateurs, malgré la boutade de Jean Marteau, vagabond : « J'ai vu des juges intègres. Ce fut en peinture, « à Anvers », dans un tableau de Mabuse, au musée (3). » Mais il ne manque point d'autres tares à découvrir, et d'abord celle d'être hommes, et trop souvent hommes ordinaires (4).

1. ID., *Les Opinions de Jérôme Coignard.*

2. ID., *Crainquebille, Putois, Riquet, etc.* Jean Marteau.

3. *Crainquebille, Putois Riquet, etc.* Les polémiques ont seules de ces violences. M. Alphonse HUMBERT, amnistié (février 1879), se répandait en invectives, dès son retour, contre « cette prostituée qui osait s'appeler la justice ».

4. « C'est chose fort difficile que d'organiser la justice, continua

« La France, disait Balzac, a besoin d'environ six mille juges ; aucune génération n'a six mille grands hommes à son service, à plus forte raison ne peut-elle les trouver pour sa magistrature (1). » Ce sont les défauts humains que les romanciers se plaisent, malicieusement, à signaler chez les magistrats qui n'en sauraient être exempts, qui devraient en être exempts, semble-t-il.

A. — *Libertinage.* — Le magistrat libertin est quasi classique. Son allure majestueuse, ses favoris blanchissants, la dignité ordinaire de ses propos forment avec des écarts regrettables de conduite un contraste aisé et qui devait être saisi. On se souvient du juge de *Petin, Mouillarbourg et Consorts* (2). Le brave président Le Quesnoy, de *Numa Roumestan*, avait trompé sa femme. Le Midi n'a pas le privilège de la polygamie. Dans un roman que nous venons de citer et où il n'est pas aventureux de voir, avant M. Brieux, plusieurs des types de *La Robe Rouge* (3), *Le Tribunal de Vuillermoz* (4), M. A. Baumann ne craint pas de rapporter, comme traits fort exacts, des anecdotes un peu grasses (5). Son Bellar-

M. Bersot, parce que rendre la justice est une tâche surhumaine. » (A. Baumann, *Le Tribunal de Vuillermoz*, p. 419.)

1. M. de Monzie, citant Balzac, ajoute avec quelque irrévérence : « Six mille grands hommes ! nous en serions bien incommodés. » (*La Réforme de la magistrature, Le Censeur*, 12 octobre 1907.)

2. Pièce de G. Courteline.

3. Pièce de Brieux.

4. Paris, Perrin, 1898. V. du même auteur, et à la même librairie (1899), *Souvenirs de magistrat*.

5. « Donc le père avait porté plainte parce que sa fille n'avait que dix-

min, dont la voix « évoquait... des idées de débauche de bas étage », est familier d'une maison de prostitution, où il passe pour officier de marine grâce à ses favoris et à son ruban rouge (1).

B. — *Désir d'avancement.* — Honnête (2), vertueux, ou médiocrement l'un et l'autre, peu importe, le magistrat sait, avant tout, qu'il est un salarié de l'Etat : il songe à l'avancement. (Nous avons trouvé de pareils soucis chez le prêtre concordataire) (3). Balzac l'avait dit : « Avancer ! voilà le mot terrible qui, de nos jours, le change en fonctionnaire... Le traitement payé par l'Etat fait du prêtre et du magistrat des employés. » Et il nous contait l'exploit de M. Camusot, le juge d'instruction qui, pour rendre un non-lieu, attend la mort du prévenu. « Eh ! bien », lui dit sa femme, « ne vas-tu pas te croire un assassin, parce qu'un prévenu se pend dans sa prison au moment où tu l'allais élargir ?... Mais un

huit ans. J'arrivai dans le cabinet de Bellarmin, l'oreille basse comme vous pensez. L'orage éclata de suite...... J'étais près de la porte lorsque je l'entendis qui riait, et, m'étant retourné, il me dit : « Que diable ! on prend le train, on sort de son arrondissement ! »

1. Cf. Mouzon dans *La Robe Rouge*.

2. Cf. A. Baumann, *Le Tribunal de Vuillermoz*, p. 5 : « Il se rappelait un vieux juge, ami de la famille, qui était vénéré de tous les habitants de la petite sous-préfecture où il exerçait ses fonctions. On citait de lui des traits admirables. Un jour, dans un ordre très difficile, il avait commis une erreur de droit qui causait un préjudice de dix mille francs à un créancier. Personne ne s'en était douté, mais il s'en aperçut par hasard cinq ou six ans après, un jour qu'il faisait des recherches dans les arrêts de la Cour de cassation, et il versa de sa poche dix mille francs au créancier qui lui n'en revenait pas. »

3. V. plus haut, Chapitre VII.

juge d'instruction est alors comme un général qui a un cheval tué sous lui !... Voilà tout. » « Il nous montrait cette épouse ambitieuse remorquant son mari d'Alençon à Mantes, de Mantes au tribunal de la Seine, et lui disant gentiment (1) : « De là, mon chat, à la présidence d'une chambre à la cour il n'y aura pas d'autre distance qu'un service rendu dans quelque affaire politique. » Pourrait-on oublier la robe rouge que Brieux nous laissa voir achetée à l'avance, conservée dans la naphtaline et tirée parfois de sa boîte pour encourager Vagret (2) ? et ce Mouzon qui veut son coupable, coûte que coûte ? La Bouzule se donne le luxe de représenter l'indépendance et la bonté, depuis qu'il est guéri « de la maladie qui change tant d'honnêtes gens en mauvais juges. Cette maladie, c'est la fièvre de l'avancement..... Parmi nos quatre mille magistrats, on n'en trouverait peut-être pas un, — vous entendez, pas un ! — même parmi les plus humbles et les plus pauvres, — surtout parmi les plus humbles et les plus pauvres, — qui acceptât de l'argent pour modifier son jugement. Ça, c'est la gloire et le monopole de la magistrature de notre pays. Saluons. Mais un grand nombre d'entre eux sont prêts à des complaisances et à des capitulations s'il s'agit d'être agréable soit à l'électeur influent, soit au

1. E. de Saint-Auban, *L'Idée sociale au théâtre*, p. 13.

2. *La Robe Rouge*. Cette excursion sur la scène n'est pas hors de saison, puisque, aussi bien, M. Brieux, à en croire M. de Saint-Auban, n'a fait que porter au théâtre l'analyse balzacienne. Cf. encore, au théâtre, A. Bernède, *Nos Magistrats*.

député, soit au ministre qui distribue des places et des faveurs. Le suffrage universel est le dieu et le tyran des magistrats (1). »

Bellarmin (2), « hautain et cassant avec les faibles, humble et rampant avec les forts, mais avec tous également vulgaire et dénué de sens moral,.. administrait son ressort avec la préoccupation toujours présente à l'esprit de plaire à la fois à ses chefs du ministère et aux élus de ses treize arrondissements, ce qui lui donnait parfois un peu de mal lorsque les premiers ne voulaient pas entrer dans les vues par trop personnelles et intéressées des seconds. » Dix-sept sénateurs ou députés recommandent, avec succès, la candidature de M. Hoffer aux fonctions de procureur de la République à Vuillermoz. Et, dans ces conversations monotones dont l'*Annuaire de la Magistrature* fait tous les frais, les magistrats de Vuillermoz doivent constater que la région lyonnaise est scandaleusement favorisée, par suite de la présence de deux Lyonnais dans le ministère. Phénomène « analogue au phénomène des marées. Lorsque la lune se lève sur l'océan, elle attire à elle la masse des eaux. Or, en ce moment, à Lyon, ils ont deux ministres, c'est-à-dire deux lunes. Rien d'étonnant à ce que la marée soit forte (3). »

1. *La Robe Rouge*, I, 6. V. aussi *L'Affaire Nell* de L. Estang. M. Estang (pseudonyme de M. L. Delzons), a peint, dans *Vainqueurs et Vaincus*, avec le monde politique, le monde judiciaire au moment où fut suspendue l'inamovibilité des magistrats.

2. *Le Tribunal de Vuillermoz*, p. 180.

3. *Ibid.*, p. 59.

C. — *Déformation professionnelle.* — Ce n'est pas le désir de l'avancement seul qui risque de gâter l'honnête Vagret de M. Brieux, qui gâte son antipathique Mouzon ; c'est, plus encore, la tare professionnelle, « jusqu'à quel point l'exercice de la profession de magistrat . déforme,.. rend injustes et cruels » (1). M. Courteline en avait donné la charge, le jour où il dressait l'avocat subitement mué en féroce substitut (2). Tout dépend, en politique, du côté de la barricade, en justice, du côté de la barre où l'on se trouve. Le président Bourriche (3), parfaitement immunisé contre le scrupule par un long exercice de sa profession, comprendrait mal la phrase de Lamennais : « Quand je pense qu'il y a des hommes qui osent juger des hommes, je suis épouvanté et un grand frisson me prend (4). » Aucun trouble ne l'émeut quand il rend ses sentences : il « les fonde sur des dogmes et les assied sur la tradition ». En vain le docteur Mathieu témoigne-t-il en faveur de Crainquebille : Bourriche a « su se défendre des vaines curiosités de l'esprit et se garder de cet orgueil intellectuel qui veut tout connaître. » Il n'envisage pas Bastien Matra, il ne considère en lui que l'agent 64. Ainsi il « s'assure une sorte d'infaillibilité, et la seule à laquelle un juge puisse

1. *La Robe Rouge.* — V. plus haut, Chapitre IV, ce que nous avons dit des juges dans *Les Misérables*.

2. *Un Client sérieux.*

3. A. France, *Crainquebille, Putois, etc.*

4. Cf. au théâtre, sur le droit de punir, G. Leroux, *La Maison des Juges.*

prétendre. » C'est, de même, le plus innocemment et le plus consciencieusement du monde que M. Thomas (1) — « j'ai connu, dit l'auteur, un juge austère » — précise la pensée flottante des témoins et apophtegmatise : « Croyez-le bien, cher Monsieur, l'erreur judiciaire est un mythe. » Voyez encore *Robes Rouges* de Paul Adam, ou, au théâtre, le Cauvelin de *La Conscience de l'Enfant* (2), « la Robe retraitée ». Cauvelin, écrit M. de Saint-Auban, « manifeste les ravages causés par la culture exclusive du Code civil ; une fois de plus, il avère que la religion du Texte, de la Lettre, sans les rayons de l'Amour, aboutit aux ténèbres morales (3). »

Tels, avec quelques menus autres défauts, crainte des feuilles publiques, plaisanteries hors de saison, respect superstitieux des formes (4), abus de la paperasserie administrative (5), nous apparaissent dans le roman nos modernes magistrats. Le portrait n'est pas flatté ;

1. *Ibid.*

2. G. Devore.

3. *L'Idée sociale au théâtre*, p. 502. M. Baumann nous peint au contraire (*Le Tribunal de Vuillermoz*, p. 34), un procureur « doux, bienveillant, et d'une bonté paradoxale chez un accusateur public. » De même, M. Lestranger (*Le Pli professionnel chez le magistrat*) entreprend de démontrer que le magistrat d'aujourd'hui, par suite de l'évolution de l'opinion, par crainte de l'erreur judiciaire, incline à une indulgence exagérée.

4. Le président de Cour d'assises dans *Le Tribunal de Vuillermoz* et *La Robe Rouge*. Cf. la satire de M. P. Harispe, *La Baronne de Tinancourt*, Paris, Plon-Nourrit, 1903.

5. A. Baumann, *Le Tribunal de Vuillermoz*, p. 41 : « Le danger, quand on respire pendant un certain nombre d'années l'atmosphère de la bureaucratie, c'est que l'esprit se déforme graduellement et qu'on en

du moins faut-il reconnaître que peu d'études ont été aussi consciencieusement poussées et dénotent autant d'inquiétudes sociales.

Scepticisme. — Si l'on demandait à nos romanciers une conclusion, il est à craindre qu'elle ne dût être furieusement anarchiste, et, pour le faire bref, la proclamation de l'impuissance radicale de l'homme à juger son semblable. M. A. France raconte que sir Walter Raleigh, enfermé à la Tour de Londres, où il travaillait à la seconde partie de son *Histoire du Monde*, assista, de sa fenêtre, à une rixe et, le lendemain, en parla à un de ses amis qui y avait été présent et même y avait pris part. Contredit par cet ami sur tous les points et réfléchissant à la difficulté de connaître la vérité sur des événements lointains, quand il avait pu se méprendre sur ce qui se passait sous ses yeux, il jeta au feu le manuscrit de son histoire, tant lui apparut avec éclat la fragilité du témoignage humain. Et, pour la loi en elle-même, M. Courteline, souriant démolisseur du Code, nous a appris que par « ses lâchetés, traîtrises, perfidies et autres imperfections », elle détermine une « Justice sans équité, éternellement préoccupée de ménager les vauriens, et toujours prête à immoler le

arrive à traiter les vétilles comme des choses importantes. L'autre jour, mon excellent procureur m'a fait observer, après toutes sortes de précautions oratoires destinées à ménager ma susceptibilité, que j'avais fait des ratures et des surcharges sur le registre des procès-verbaux !... »

bon droit en holocauste au droit légal dont elle est la servante à gages. » Son La Brige, « l'ami des lois », qui connaît le Code « comme un simple malfaiteur », « philosophe défensif », a eu le tort de chercher, légèrement vêtu, à cause de la chaleur, une pièce de deux sous tombée sous un meuble de sa chambre. Treize mille six cent quatre-vingt-sept personnes ont pu, grâce au trottoir roulant de l'Exposition, constater la légèreté de sa vêture (1). Cependant, ces treize mille six cent quatre-vingt-sept témoins ont *vu* son accidentelle nudité ; il ne la leur a pas *montrée*, et, d'ailleurs, il avait inutilement fait toutes les démarches nécessaires pour parer aux inconvénients du trottoir roulant. La Brige est reconnu bien fondé dans son système de défense. Mais le tribunal lui applique l'article 330, « considérant enfin que, si les juges se mettent à donner gain de cause à tous les gens qui ont raison, on ne sait plus où l'on va, si ce n'est à la dislocation d'une société qui tient debout parce qu'elle en a pris l'habitude ».

Le substitut peut bien nous représenter La Brige « comme un Chicaneau processif, astucieux, retors, éternellement en bisbille avec le compte courant de la vie (2) ». Mais Jérôme Crainquebille (3), marchand des

1. *L'Article 330.*
2. *Ibid.*
3. A. France. *Crainquebille, Putois, etc.*

quatre saisons, « n'avait pas l'esprit juridique. » Vous savez sa douloureuse histoire. Pris entre le désir de vendre ses poireaux à Mme Bayard, la cordonnière, et celui d'obéir à l'ordre de circuler, intimé par l'agent Matra, il n'avait pas dit à celui-ci : « Mort aux vaches ! » Néanmoins l'agent Matra l'en accusa formellement, et, malgré la déposition favorable du Dr Mathieu, il obtint du président Bourriche quinze jours de prison et cinquante francs d'amende. Humble vie brisée. Crainquebille, démoralisé par une si violente injustice et par la rapidité de parole de tous ces messieurs, mal vu du quartier, sans ressources, essaye de se faire arrêter. Il profère, cette fois, le cri séditieux, et sous la moustache d'un agent. L'agent le prie de passer son chemin : « Ce n'est pas des choses à dire..... A votre âge, on devrait avoir plus de connaissance. » Cet apologue décèle un bien ironique découragement.

Conclusions. — Concluons. Si les romans nous fournissent bien ici des indications exactes, nos contemporains sont « désaffectionnés » de la politique ; ils n'estiment point le personnel dirigeant (1) ; ils sont, en gros, antiparlementaires. Et c'est peut-être, en effet, un état d'esprit assez répandu ; ou, sans aller si loin, beaucoup se rendent compte des vices du scrutin d'ar-

1. M. G. Lecomte, l'auteur des *Valets*, vient de dire : « Il y a une douzaine d'années, j'ai fait un livre assez sévère sur les mauvaises mœurs politiques. Si je l'avais écrit plus récemment, je l'aurait fait plus sévère encore, car les mœurs politiques sont loin de s'être améliorées. »

rondissement. Mais, en même temps, rien mieux que les romans ne saurait montrer la part considérable, et presque exagérée, que les affaires publiques ont dans a vie actuelle. Je n'ai parlé que d'ouvrages consacrés à la politique, uniquement ; il y en a une infinité où la politique tient une place secondaire, et nos romans usent encore plus de députés et de conseillers généraux que d'ingénieurs sortis premiers de l'Ecole polytechnique (1).

Qui nierait, de même, que, à travers des critiques Injustes et des paradoxes outranciers, perce le désir du bon juge, de celui qui, à la justice froide, substituera ou juxtaposera l'équité compatissante ? M. A. France en a donné la définition : « Le bon juge devrait unir l'esprit philosophique à la simple bonté. » Il est vrai qu'il ajoute : « C'est beaucoup demander à un homme qui fait sa carrière et veut avancer. » De telles aspirations prennent corps dans la vie réelle : nous avons nos « bons juges », un président Magnaud, un Séré de Rivières (2).

1. V. entre cent autres le politicien Romanèche d'E. Rod, *Un Vainqueur*.

2. Voilà, dit M. Bergeret ayant cité quelques attendus de M. Magnaud, « voilà des paroles nouvelles et qui rendent le son d'une grande âme ! » Cf peut-être *L'Ennemi des lois* de M. Barrès. « A ce moment, l'esprit ou le rêve de Barrès est d'une société où tous développeraient librement leur Moi selon ses instincts profonds, et à la dure vertu des légistes substitueraient celle du cœur et de la nature. Ainsi seraient conciliées avec le minimum de souffrance les exigences de la vie sociale et celles du développement individuel. » (R. Gillouin, *Maurice Barrès*, pp. 32-33, Paris, Sansot, 1907.) Cf. encore A. Baumann, *Le tribunal de Vuiller-*

L'incertitude des jugements humains, la notion de jour en jour plus claire des excuses que peut invoquer le coupable (1), la nécessité reconnue de relever au moins autant que de punir, expliquent la campagne contre la peine de mort (2) et, après les circonstances atténuantes, la loi de sursis, admirable legs du siècle finissant. On parle même de la loi de pardon (3), et l'accouplement de ces deux mots a de quoi faire réfléchir.

Mais surtout une autre conclusion s'impose, encore que moins attendue : nous la faisions pressentir en débutant. Cette unanimité dans l'attaque contre les politiciens et les magistrats prend une signification, à notre sens, opposée à celle que l'on en tirerait d'abord : et c'est que la France éprouve un respect profond pour sa magistrature et son parlement. Les siècles de foi ont raillé et caricaturé le prêtre ; le XVII[e] siècle a bafoué

moz, p. 171 : «..... et que quelque drame humain se déroulait, mettant en conflit les préjugés hypocrites de l'heure présente avec les aspirations incohérentes et hasardées qui formeront la loi de l'avenir lorsqu'elles seront parvenues à se coordonner... »

1. Ajoutons-y l'évolution de la notion de peine, pour ceux qui se rangent au déterminisme. « La peine est un acte abstraitement injuste, puisqu'elle ne repose pas sur la réalité des faits, mais elle est utile comme prophylaxie. » (D[r] Toulouse et D[r] Marchand, *Le Cerveau*, Paris, Schleicher, 1901.) — Notons, accessoirement, les garanties assurées au prévenu par les dispositions nouvelles relatives à l'instruction (M. Brieux en a tenu compte, lors de la reprise de *La Robe rouge*), et la toute récente nomination d'une commission de réforme du Code de procédure criminelle.

2. On sait son échec, au moins momentané.

3. V. au théâtre la pièce de M. Maurice Landay qui porte ce titre.

le mari. Aux dernières années du XIX[e] siècle étaient réservés *L'Abbé Constantin* et le krach de l'amant, comme dit M. Coolus. On satirise avec cette passion cela seul qui est très vivant et très fortement assis. G Boissier disait des méchants propos des Romains contre les femmes : « Il ne faut pas se méprendre sur le sens de ces railleries et trop plaindre celles qui en sont l'objet. On ne les attaque ainsi que parce qu'on les redoute, et toutes ces plaisanteries sont moins des insultes que des précautions (1). » Et, plus légèrement, sur l'Académie française, M. P. Veber : « On ne blague que les choses et les gens qui existent (2). »

1. *Cicéron et ses amis*, p. 172.
2. *Dans un fauteuil.*

CHAPITRE IX

LES FOULES DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN

Le roman peut étudier des cas individuels : Obermann, René, Adolphe, Julien Sorel, Mme Bovary, Robert Greslou. Dans ces monographies mêmes, il ne saurait échapper aux incidences, sur d'autres êtres, des sentiments et des actes des individus étudiés (Seul, Robinson, dans son île, avant qu'il ait acquis un compagnon, est en dehors de cette loi.) Ou c'est une famille, un groupe social que nous montre le romancier, avec influences réciproques, et sans qu'un personnage absorbe toute la lumière. Le roman peut-il aller plus loin ? substituer à ces analyses habituelles des études d'ensemble, saisir une foule, une masse ouvrière, une armée, une ville, dans le jeu même des actions sociales, et, au lieu d'âmes choisies, projeter sur l'écran lumineux des « âmes totalisées » (1) ? En d'autres ter-

1. P. Adam.

mes, la conception moderne de la sociologie ouvre-t-elle un nouveau champ au roman social ?

L'âme collective. — La simple réunion d'une foule dans un lieu déterminé crée à cette foule une âme collective (1) qui peut avoir des sentiments fort éloignés de l'âme de chacun de ceux qui la composent : les professionnels de l'éloquence, les dramaturges le savent bien. Cas relativement assez rares encore : mais avec le développement des grandes villes, de la grande industrie, du fait démocratique, la vie des groupes, toute faite de répercussions, toute chargée d'une poésie encore confuse, s'accroît et se rythme, mérite l'attention du romancier (2). Et, par delà, la société tout entière peut être considérée comme un être vivant (la comparaison est déjà dans Platon) (3), dont les éléments divers agissent les uns sur les autres. Tarde a très bien montré (4) quel était, dans le domaine de l'activité so-

1. V. les travaux du Dr Gustave Le Bon sur l'âme collective des foules et l'article de M. R. Doumic : *Les derniers travaux de la psychologie collective*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1901.

2. A comparer peut-être, en musique, le principe allemand de la pluralité (fugue, symphonie, drame populaire), succédant au principe italien de l'individualisme (cantate, récitatif), la *musique-foule* se substituant à la *musique-individu*. (H. Amiel.)

3. A. Dastre. *La Vie et la Mort*, Paris, E. Flammarion, 1908, pp. 238-239 : « .. Beaucoup de sociologues, adoptant l'idée avancée par P. de Lilienfeld en 1865, attribuent aux nations une individualité formelle, sur le type de celle qui appartient à chacun de leurs membres. M. Izoulet fait de la société un organisme qu'il appelle *hyperzoaire*. Herbert Spencer a développé la comparaison de l'organisme collectif à l'organisme individuel, en insistant sur les ressemblances et les dissemblances. Th. Ribot a donné le pas aux ressemblances. »

4. *Les Lois de l'imitation*.

ciale, le rôle de l'imagination créatrice. Il existe de véritables génies sociaux, les « esprits directeurs » de Wundt. Leur imitation se heurte à l'ordre traditionnel, à la résistance du milieu : mais la force même dont la tradition est l'effet, c'est-à-dire le penchant à l'imitation, les seconde. L'homme moyen imite : il imite surtout dans les périodes de crise, quand le mécontentement est général, quand la vénération du passé s'affaiblit. Cette transmission, où Tarde voit le secret du progrès social, s'accomplit presque mécaniquement. Les « initiatives rénovatrices », a-t-il écrit, se propagent « à la façon d'une onde lumineuse ou d'une famille de termites..... Tout n'est socialement qu'invention ou imitations (1). »

Cependant, d'une part, ces « grands individus », ces « héros » baignent dans leur milieu ; ils sont agis par lui, alors même qu'ils réagissent contre lui ; et, d'autre part, il peut y avoir mise en branle sans que l'initiateur soit conscient, volontaire, au-dessus du médiocre. La sociologie n'est au fond qu'une « interpsychologie ».

Au demeurant, qu'il ne faille pas pousser cette vue aussi loin que M. Durckheim (2), par exemple, ni croire

1. *Ibid.*

2. M. Durckheim, répondant à une enquête de la revue *Les Documents du Progrès* (février 1908) : « .. On sentira l'inanité des explications simplistes qui rendent compte des faits sociaux en les faisant directement dériver de quelques-uns des attributs les plus généraux de la nature humaine.... Si les phénomènes collectifs étaient à ce point fonction de la nature humaine, au lieu de présenter l'infinie diversité dont l'histoire nous donne le spectacle, ils seraient toujours et partout sensi-

avec lui, que l'individu est « un produit plutôt qu'un producteur », ou avec M. Izoulet, que « l'âme humaine est fille de la Cité », nous n'y contredisons point. M. J. Romains écrit (1) : « Depuis longtemps ses hommes ont soupçonné que les vies individuelles et les relations entre vies individuelles ne sont pas ce qu'il y a de plus réel au monde, et qu'il faut pour les expliquer la présence d'autres unités vivantes supérieures aux individus ». M. Compayré verrait là, sans doute, cette « sorte de mysticisme social » qu'il dénonce (2). « C'est renouveler l'erreur des « abstractions réalisées », dit-il, « que considérer la société comme une entité, comme un organisme distinct, pourvu d'une sorte de conscience collective, et lui attribuer finalement une existence à part, supérieure à celle des êtres particuliers qui la constituent..... La société présente, aussi bien que la succession des générations, n'est qu'un ensemble, un total de consciences individuelles. » Qui ne sent que M. Romains pourrait souscrire du moins à cette dernière proposition (3) et ne pas

blement semblables à eux-mêmes, car les caractères *constitutifs* de l'homme n'ont que bien peu varié. Voilà pourquoi j'ai souvent répété que la psychologie individuelle ne pourrait nous expliquer les faits sociaux ; c'est que ces facteurs psychologiques sont beaucoup trop généraux pour pouvoir rendre compte de ce qu'il y a de spécifique dans la vie sociale. De telles explications, parce qu'elles s'appliquent à tout, ne s'appliquent exactement à rien. »

1. *A propos de l'Unanimisme*, *La Grande Revue*, 25 juillet 1908.

2. *La question morale à propos d'un livre récent*, *Revue pédagogique*, 15 janvier 1909.

3. Il paraît inutile de pousser avant ce débat, qui serait hors de sa place ici. Cependant, *mutatis mutandis*, on peut répéter la remarque de

renoncer pour autant à la notion d'une « conscience collective », de même que M. Paul Adam, qui croit, nous le verrons, à « une âme totale », n'hésite pas à parler, comme M. Compayré après Tarde, d' « interpsychologie » ? Si les consciences individuelles agissent constamment les unes sur les autres, en sorte qu'on puisse établir entre elles une moyenne, et dégager, d'une société plus ou moins restreinte, une âme commune, il suffit : et les romanciers ont le droit d'étudier ces phénomènes assez mal connus jusqu'à cette heure.

La foule et la littérature. — Assurément, avant notre époque, la foule a sa part dans la littérature. « Certains phénomènes de la vie collective, dit très bien M. Romains dans l'article que nous venons de citer, étaient d'une évidence si énorme qu'on finit par y prendre garde. Il y a des moments où les forces dont on pour-

M. A. Dastre, *op. cit.*, p. 239, sur le principe général de l'homogénéité du complexe et des composants, dans le monde matériel : « En disant : il n'y a rien dans le complexe qui ne soit dans les parties, on croit exprimer une vérité évidente, on n'exprime, en réalité, qu'une hypothèse. On suppose que l'arrangement, l'agrégat, les groupements compliqués et savants des éléments ne peuvent rien faire surgir de réellement nouveau dans l'ordre phénoménal. Et c'est là une assertion gratuite qui demande à être vérifiée dans chaque cas particulier. » Du reste, les physiologistes reconnaissent, au moins, que, si l'agrégation est impuissante « à faire apparaître dans le complexe rien de nouveau qui soit essentiellement hétérogène à ce qui existe dans les éléments....., le groupement fait *apparaître* dans le complexe telle ou telle propriété, tel ou tel caractère, qui est le *développement* graduel d'une propriété et d'un caractère analogue de l'élément. » (*Ibid.*, p. 238.) C'est nous qui soulignons.

rait ne pas apercevoir les rythmes quotidiens, se condensent et produisent des effets d'une singulière signification. Les foules sont des paroxysmes, ou, si l'on veut, des êtres unanimes dont la vie, trop intense pour durer, dégage dans un faible espace et en quelques heures une somme prodigieuse de conscience et de mouvement. Ces forces anormales furent naturellement aperçues les premières. De même, quand on avait commencé à étudier la psychologie individuelle, les poètes avaient été rappés par certaines âmes dont les passions et l'activité dépassaient la mesure courante. Les foules sont aux autres groupes ce que les héros sont aux autres hommes, des types qui représentent par grossissement les caractères spécifiques et dont l'exagération sert à fixer les regards des observateurs sans expérience. » Le chœur de la tragédie grecque exprime la foule et la stylise, en quelque manière. Le véritable héros d'*Horace,* c'est la ville de Rome « invisible et présente ». Et si l'on veut que ce ne soient encore là que des traductions individualisées, dans le *Jules César* de Shakespeare, la foule a son personnage.

Plus près de nous, il convient peut-être de noter, comme un acheminement à une nouvelle formule, l'effort de Stendhal et de Hugo pour rendre (à l'aide toujours d'un individu, il est vrai), l'impression moyenne et commune en face d'un grand événement. Le récit de Waterloo, dans la *Chartreuse,* celui du *Cimetière d'Eylau* dans la *Légende,* nous changent de ces batailles

clairement racontées par un littérateur qui domine le champ et ordonne la tactique : Fabrice et l'oncle Louis n'ont rien vu que de la fumée : ils ont tout ignoré du plan général et du succès des manœuvres : ils ont été une unité, mais une unité perdue dans une foule.

Les romantiques, M. Romains l'a bien marqué, « sans sortir de l'individualisme qui constituait le fond de leur sensibilité », ont été émus par la beauté bigarrée de la foule. Hugo, qui l'avait évoquée dans son drame :

Les hommes ! c'est-à-dire une foule, une mer,
Un grand bruit, pleurs et cris, parfois un rire amer (1),

l'a peinte dans *Notre-Dame de Paris*. Flaubert, hors de toute inquiétude sociologique, a senti une ville : Carthage, et une foule : les mercenaires (2). Le maniement des masses est réel dans Balzac, dans *Les Misérables* (Waterloo), dans *Guerre et Paix :* il est très adroit dans *Germinal.*

C'est à Zola qu'il faut s'arrêter. Ce lyrique forcené aima les tourbes modernes et les prit pour matière. « ... En sa bonne époque, écrit M. Han Ryner (3), il agita souvent d'un geste robuste la vie élémentaire et formidable d'une foule. » Nous avions entrevu ce pouvoir dans *La Conquête de Plassans ;* la foule, emportée dans un remous d'horreur, effarée et frissonnante, em-

1. *Hernani.*
2. *Salammbô.*
3. *Prostitués*, p. 58.

plit *La Débâcle* (1) ; et il est, sans doute, oiseux de rappeler comment les personnages énormes, anonymes, mécaniques, le Paradou, dans *La Faute de l'abbé Mouret*, la locomotive, dans *La Bête Humaine*, les halles dans *Le Ventre de Paris*, la mine, dans *Germinal*, le grand magasin, dans *Au Bonheur des Dames*, les vies symboliques et grouillantes, amassées et grandies, font des meilleurs romans de Zola des types du roman collectif.

« Il n'a pas seulement décrit les foules violentes, les masses éphémères et anormales. Il semble s'être aperçu que certains groupes, dont l'unité vivante n'apparaît pas avec une évidence ingénue, possèdent une personnalité aussi distincte, une âme plus complexe et plus évoluée. C'est ce qui fait d'*Au Bonheur des Dames* et de *Lourdes*, les livres les plus étonnants de Zola (2). »

Son disciple d'abord, son adversaire ensuite, J.-K. Huysmans nous a, de même, donné la vaste fresque des *Foules de Lourdes* qu'il serait intéressant de comparer au *Lourdes* de Zola. Il nous a montré ces pèlerins qui vont de Lourdes à Notre-Dame de Bétharram « pour changer leur piété de place », et les cortèges rituels : le prêtre faisant halte et se retournant, « le bétail l'imite ». Il a peint « la dégaîne lourde et musarde de ces hom-

1. A rapprocher de *La Débâcle*, *Le Désastre* des frères Margueritte et *La Deroute* (guerre russo-japonaise) du romancier russe J. Erastoff.

2. Jules Romains.

mes et de ces femmes », et cette pitoyable humanité, qui, au milieu d'une « hémorragie de mauvais goût », « déballe devant la Vierge le pauvre paquet de ses souffrances. »

Mais tout cela ne nous satisfait pas encore pleinement. Ces masses, pour largement brossées qu'elles soient, ce ne sont encore qu'objets de description : tout au plus leurs aspirations communes sont-elles indiquées, confusément. L'analyse des actions et des réactions y est sommaire, quand elle y existe.

« Au lieu de percevoir, poursuit M. Romains, n'a-t-il (Zola) pas imaginé ? Il est sûr au moins qu'il a créé de déplorables équivoques. On jurerait qu'il a senti, comme nul autre, la vie d'un grand magasin, d'une mine, d'une assemblée. Mais n'a-t-il pas senti de la même façon la vie d'un jardin ou d'une locomotive Dans le dernier cas, il n'y a pas découverte d'une personnalité mystérieuse, il y a personnification ; il y a image ou symbole. Nous serions en face d'un simple procédé littéraire. La personnification exploitée sans mesure par les classiques, devenue, faute de sincérité, le plus odieux des artifices, reprise par Hugo, transformée en vision mythique, venait de produire des chefs-d'œuvre : le bourdon de *Notre-Dame*, la caronade de *93*... La locomotive de la *Bête humaine*, l'alambic de l'*Assommoir*, le Paradou de l'*Abbé Mouret* ne sont à coup sûr que d'admirables personnifications. N'en est-

il pas de même pour le reste ? Et là où nous voyons des êtres unanimes, Zola n'a-t-il pas vu que d'énormes métaphores ? »

L'effort de M. Paul Adam. — M. Paul Adam disait, au banquet qui lui fut offert, le 11 décembre 1906 : « Une science actuellement se fonde qu'on nomme l'interpsychologie et qui se propose d'étudier la mentalité des groupes, leurs actions, leurs réactions mutuelles. Lorsque cette part de la sociologie sera définitivement munie de ses postulats, de ses théorèmes, de ses méthodes, ceux qui la cultiveront alors ne sauraient découvrir une matière d'expériences plus complète que la somme des romans écrits, depuis trois siècles, en France. » L'homme qui parle ainsi du roman et des romanciers a de son art et de la portée sociale de cet art une conception à tout le moins assez neuve.

Il ne plaît point à tous. Ses défauts, ou l'outrance de ses qualités, le peuvent rendre antipathique. On le juge lourd, confus, tumulteux. M. Han Ryner appelle (1) « l'infâme Paul Adam » celui « qui, depuis quelques années, flagorne toutes les puissances ». Il ne voit en lui qu'un « romancier didactique » : « Il y a l'encyclopédie Roret,.... il y a l'encyclopédie Paul Adam... » et, comparant *L'Enfant d'Austerlitz* à *La Bête humaine*, il lui reproche de remuer des idées comme le romancier

1. *Ibid.*, p. 31.

naturaliste fit fonctionner des machines. Son style est le « style bibelot ».

Ecoutons M. Ernest-Charles, plus modéré, assez aigre : « Le Temps et la Vie, histoire d'un idéal à travers les siècles. Au moins voilà un titre auquel on ne reprochera pas d'être trop restreint et, si j'ose ainsi parler, trop modeste ! Tel quel, redondant et un peu emphatique, ample et obscur, désordonné en dépit de son apparente précision philosophique, étreignant mal les idées qu'il veut conserver en lui, il est assez significatif de la personnalité même de Paul Adam (1). »

Ces malveillances, dont il ne nous appartient pas de décider si elles sont parfaitement justes, ne dissimulent pas, du moins, ce qu'a de vaste et de noble le dessein du romancier. Et nous éprouvons qu'il a séduit par là plus d'un esprit. M. A. Retté (2) loue son « désir d'évoquer toute la vie », il déclare qu' « à le lire on goûte un plaisir cérébral violent, » et il estime qu'il a « seul le droit de revendiquer l'héritage de Balzac ». Ce n'est pas un éloge sans prix. Et nul ne soutiendrait que l'auteur de *La Force* est indifférent. Ses brusques évolutions, la variété de sa polygraphie, — il fut symboliste, naturaliste et réaliste, mystique, psychologue, philosophe social, et notamment dans ses *Vues d'Amérique* qu'on a dites malicieusement d'un « Christophe Colomb pressé », — l'ampleur de

1. *Les Samedis littéraires*, 1e s.
2. *Aspects*, p. 134.

ses élans, forcent l'attention. « Quelle puissance ! s'exclament les uns. Quel dérèglement ! constatent les autres (1) ! » Voyons d'un peu près quel fut son propos.

Une époque est soumise à des influences diverses : influences, d'abord, d'esprits directeurs, nous le disions en débutant. Il ne suffit pas d'énoncer, comme on le fait trop souvent, qu'une idée est partout : avant d'être partout, elle a été quelque part, pour la première fois : tâche digne d'une critique nouvelle que d'établir ces genèses (2). Influences ensuite de phénomènes historiques ou économiques, ces deux ordres de faits étant presque complètement liés, si l'on met à part les actions sur leur temps de génies personnels. Une époque a donc une âme totale, faite de tous ces éléments. Ainsi s'expliquent la moralité d'un siècle, son esthétique, son type humain, si reconnaissable dans les portraits d'une période de trente ans, par exemple, et même sa mode. M. P. Adam a voulu étudier l'action sur les esprits de tous les grands événements contradictoires, et de tous les courants d'opinions, non moins contradictoires, qui se sont produits depuis les dernières années du XVIII[e] siècle jusqu'en 1830 et un peu plus loin.

L'Enfant d'Austerlitz, non sans succès, applique la

1. J. Ernest Charles.

2. Chr. Marechal, *Lamennais et Lamartine*, Paris, Bloud, 1907, p. V : « Une idée est un fait, et comme telle susceptible d'observation. Une fois produite, elle existe d'une manière positive et, pour ainsi dire, concrète..... Une des tâches de l'historien est, à travers l'imitateur, de déceler et de signaler l'inventeur. ».

formule. Le héros central, Omer Héricourt, médiocre, passant avec facilité d'un idéal à l'autre, n'est mis là, semble-t-il, que pour subir des influences opposées (1).

Son bisaïeul croit à la fraternité des peuples, c'est un chimérique attardé du XVIIIe siècle ; le général et Edme Lyrisse représentent l'esprit de conjurations ; Augustin Héricourt est l'officier monarchiste ; Prassi-Blaxans intrigue ; la tante Cavrois dirige des moulins et des banques, âme industrieuse du Nord, et Omer, un peu faible et pâle, comme « l'enfant du siècle », porte en lui le sang de Bernard Héricourt, le héros de *La Force*, et l'un des superbes chevaucheurs de l'épopée impériale.

Une cité contre un homme, c'est *La Force du mal* (2). Le jeune docteur Jean Stival, sans fortune, s'installe dans une ville industrielle du Nord, à la faveur de quelques recommandations. « Il se heurte à l'égoïsme des

1. H. Potez, *La Crise de la volonté*, *L'Echo du Nord*, 20 février 1909 : « Quand nos auteurs créent des héros d'épopée, ils les font inactifs, entraînés dans le tourbillon fatal des événements. Tels Omer Héricourt, dans les milliers de pages que M. Paul Adam a consacrées à l'Empire et à la Restauration, et le capitaine Dubreuil dans la série que MM. Margueritte nous ont donnée sur les événements de 1870-1871. Héricourt et Dubreuil ne font rien ; ils sont plantés devant le cinématographe, et ils regardent. » M. Potez voit dans ces héros, et dans quelques autres (M. Bergeret d'A. France, le rival de don Juan de L. Bertrand, le jeune homme rangé de Tristan Bernard, etc.), des manifestations de cette « maladie de la volonté » dont parlait un jour M. Bourget. (Cf. Dr A. Deschamps, *Les Maladies de l'énergie*, Dr P. Dubois, *L'Education de soi-même*, Dr Toulouse : *Comment former un Esprit* ? et l'ouvrage classique de Th. Ribot, *Les Maladies de la Volonté*).

2. Cf. au théâtre *L'Ennemi du peuple* d'Ibsen.

gros négociants, à l'ignorance des pauvres. Il est soupçonné, calomnié, presque assassiné (1). »

Il épouse Francine Dhamelincourt, intelligente et pauvre, qui ne l'aime pas. Cependant, quand Stival aura reconnu son erreur, ces deux êtres resteront unis, acceptant l'existence difficile, contents d'avoir acquis une conscience supérieure. Voilà pour la trame. Mais « outre une psychologie intense, il y a dans *la Force du mal*, un va-et-vient de personnages caractéristiques, un grouillis de silhouettes grotesques ou terribles : médecins mondains, sceptiques ou détraqués, viveurs abrutis, bourgeoises hystériques, terriens farouches, qui confère au livre de M. Paul Adam une valeur de document des plus précieuses. Enfin, on y trouve la description d'une épidémie de choléra faite avec cet art rapide, évocateur, dédaigneux des détails accessoires, dont M. Paul Adam sait les secrets mieux que quiconque, Maintes phrases donnent le frisson de la beauté parfaite. Cette description est à coup sûr un morceau de maître digne de prendre place à côté de l'incomparable récit de guerre qui termine *le Mystère des Foules* (2). » On en pourrait citer d'autres, et, notamment, la peinture de la ducasse, ou, ailleurs, presque toute *La Bataille d'Uhde* (3).

1. A. Retté, *Aspects*, p. 135.
2. Id., *ibid.*, p. 136.
3. V. encore *La Force*. « Paul Adam, dit M. Romains, a mû les foules de *la Force*. »

Quelques autres tentatives. — Il conviendrait, si le cadre de ce livre n'y était un obstacle, de montrer le nombre croissant des psychologies de foules dans la littérature contemporaine : *Les Villes tentaculaires* du noble poète E. Verhaeren, et ses *Aubes*, *Les Ventres dorés* de M. E. Fabre, *Les Tisserands* de G. Hauptmann, *Les Mauvais Bergers* de M. Mirbeau, par exemple. Un jeune littérateur méridional, C. Pontier, jugeait ainsi cette dernière œuvre, au cours d'une récente conférence : Mirbeau, « dans ses *Mauvais Bergers*, dont on ne dira jamais assez la splendeur vigoureuse de création, a dressé une figure de force et de grandeur plébéiennes, mais il a surtout montré la vie confuse, grouillante, des collectivités. Ce que l'on sent frémir dans ce drame poignant, c'est la vaste houle des foules, c'est l'âme ténébreuse et ardente de ces races maudites sur qui pèse l'inéluctable fatalité d'être la force souveraine et d'être toujours broyées ; et à mon sens, c'est par là que les *Mauvais Bergers* sont du drame social, parce qu'en réalité ce qu'il y a dans cette œuvre puissante, ce n'est pas seulement la mâle et douloureuse figure de Jean Roule, si poignante de réalité, mais c'est qu'à travers Jean Roule, à côté de lui, autour de lui, contre lui, monte, souffre, sanglote et crie l'âme confuse de la foule. »

Il semble que cette âme confuse, ou pour mieux dire, cette âme collective, « le frémissement magnifique des

masses, des nations et des races (1) », sollicite de plus en plus nos romanciers. M. Louis Bertrand vient de publier l'*Invasion*, vaste tableau de Marseille envahie par les Italiens (2). L'idée latine domine tout son *Sang des Races*.

L'unanimisme. — Mais voici, enfin, exprimé avec assez de netteté et réduit en système, ce qui sera peut-être demain, la doctrine de l' « unanimisme ». Je crois bien que l'inventeur du mot est M. J. Romains dont nous citions, tout à l'heure, un article. Il ne sera pas malséant de faire, à ses différentes études sur le sujet, de larges emprunts.

En avril 1905, dans la revue *Le Penseur*, M. Romains écrivait : « Avec des nuances diverses, nous percevons l'influence continuelle, progressive, tyrannique qu'exerce la société sur nous ; nous devinons la part de notre être qu'elle a conquise et les déformations qu'elle impose à notre moi ; nous frémissons d'être absorbés par le milieu humain qui nous enveloppe ; et nous savourons la volupté étrange que nous cause cette espèce

1. C. Postier.

2. Il avait déjà défini son art (*La Renaissance classique*) : « Pour nous, c'est dans un esprit de confiance et d'amour que nous voudrions aborder l'étude de la vie. Et d'abord, grâce à des dispositions préalables, nous obtiendrons une notion plus consciencieuse et plus profonde du réel. Rejetant tout système préconçu, qui serait étranger à l'art, ne nous préoccupant ni des sciences, ni des philosophies, nous tenterons d'étudier les êtres en eux-mêmes et dans leurs rapports vitaux avec leurs milieux. »

d'anéantissement. Livrés malgré nous corps et âme à la cité, nous passons du ravissement à la révolte. L'abandon de soi-même qui fait le charme de l'amour fait aussi le charme de la vie sociale. Ces sentiments qui traduisent dans le langage du cœur les rapports nouveaux et l'intime union des hommes sont par nature *unanimes*. Plus vraiment unanimes encore, ceux que les groupes humains manifestent spontanément et, pour ainsi dire, en dehors des individus. Le théâtre, la rue, en eux-mêmes, sont, chacun, un tout réel, vivant, doué d'une existence globale... Les émotions unanimes n'ont été chantées par personne. Pourtant elles méritent au même titre que les autres l'effort passionné des écrivains... Je crois qu'il y a place dans l'art pour un unanimisme. » Il revenait sur ce propos dans la *Revue des Poètes* (septembre 1905) : « La vie collective a pris en fait la prépondérance sur la vie individuelle. Les hommes ont multiplié les occasions d'agir et de sentir ensemble. Ils travaillent ensemble dans les usines et les bureaux ; ils se réjouissent ensemble dans les salles de spectacle. La politique les rapproche plus qu'elle ne les désunit. L'élection du moindre mandataire peut amener un grand nombre d'esprits et de corps à s'entasser entre quatre murs, à mêler leurs souffles, leurs passions, leurs existences pendant des minutes ou des heures. Dans le groupe d'hommes vaste et permanent qu'est la cité naissent et

meurent ainsi des groupes partiels et éphémères, comme l'assemblée publique, l'assistance d'un théâtre, la foule d'un boulevard... (1) De tels états de sensibilité puisqu'ils sont réels valent la peine qu'on les décrive ; et puisqu'ils sont communs aux hommes d'aujourd'hui ils doivent les intéresser tous. » En juillet 1905, dans la revue *Vox*, M. G. Chennevière intitulait une curieuse étude : *Le Frisson nouveau*, et déclarait : « On ne s'est pas encore préoccupé..... de la morale particulière que nous avons, au théâtre (2) en présence d'un assassin, et chez nous, de l'attitude que nous prenons en pénétrant dans un milieu pour la première fois ; de la force irrésistible des sentiments unanimes...., de l'aide merveilleuse qu'apporte à l'idée ou au sentiment d'un homme la coopération d'un groupe ; du progrès que cette idée

1. Cf. Maurice Barrès, *Les Déracinés*, XVIII, La Vertu sociale d'un cadavre (l'apothéose de V. Hugo) : « Cette nuit même, des êtres nouveaux apparurent à la vie. Comme le vent de la mer, l'enthousiasme fouette nos forces. Les sentiments qui rayonnaient du cadavre, à travers cette foule, en même temps qu'ils créaient un état commun à tous, suscitaient en chacun des phénomènes divers.... François Sturel... prolongeait sa promenade parmi ces masses grouillantes et en recevait de l'excitation. « Chacun de ces hommes, se disait-il, appartient à la vie isolée, et peut-être à une vie fort canaille, par ses actes, mais à la vie en commun par sa sève. La sève nationale aujourd'hui est en émoi, et voilà que tous les individus pensent généreusement. »

2. Affirmation peut-être un peu osée : il y a longtemps que l'on a dit qu'un père de famille, quittant le théâtre où il a applaudi la pièce de Dumas, n'en refuserait pas moins sa fille à un enfant naturel. « Une fois sorti de la salle où il a tout compris, tout excusé, écrit un humoriste, le spectateur reprend ses idées sèches et sa morale étroite — avec son vestiaire. »

ou ce sentiment effectue à son tour chez l'individu, quand ils sont partagés par mille, cent mille, un million d'individus, en un mot de la vie unanime et pas du tout métaphorique d'un groupement quel qu'il soit... » (1)

Objections. — Du point de vue purement esthétique, la théorie soulève des objections que M. H. Clouard (2) a présentées avec vigueur.

« Aux instants d'exaltation collective correspond une très simple psychologie. Voilà toute une partie du champ de M. Romains donnée en proie à une sorte de brutalité. »

Il est possible; mais un artiste est apte à tirer de cette brutalité même des effets puissants. Voici qui est plus spécieux : «... sous peine de ne fournir à l'écrivain qu'une trame d'ennui ou qu'un thème essentiellement faux et d'ailleurs éphémère, l'unanime serait obligé de se détacher de soi et d'établir au premier plan de l'œuvre une figure représentative, intéressante et durable... Or il faut reconnaître qu'en se soumettant à une tête l'unanimisme se détruit... »

1. Cf. R. Canudo, *La Rénovation esthétique*, avril 1906 : « En tout spectacle religieux.... le phénomène templaire consiste dans la fusion des individus, dans la communion des foules...., dans la puissance *unanime* qui transforme la multitude en un individu seul, un, multiple. . . Les individus tendent à former la foule à certaines époques de l'année, poussés par le besoin de s'oublier, de s'anéantir, de concentrer la dispersion affaiblissante des êtres... »

2. *L'Occident*, septembre 1908. V. encore, sur l'unanimisme, l'article de M. J.-M. Bernard dans *La Société nouvelle*, 15 octobre 1908, Mons (Belgique).

Se détruit-il, en effet ? Mme Camille Marbo, dans *Blassenay-le-Vieux* (1), veut peindre la transformation d'une bourgade par le vouloir d'un financier qui la met en contact direct avec Paris. Peu à peu, tous, et même ceux qui résistaient, ceux qui disaient avec M. Cordier : « On tue notre vieille ville, et vous applaudissez », subissent, directement ou indirectement, l'action du grand centre. Les anciens commerçants sont acculés à la faillite ; l'un d'eux se pend : la couturière, le médecin, la directrice de cours, voient leur clientèle diminuer ; le goût du luxe se diffuse : les grands magasins de la capitale font leur besogne ordinaire de dépravation ; une famille toute entière est disloquée. « L'âme de la ville est morte. » Ou plutôt une âme nouvelle naît.

Les ruines s'amoncellent, pendant que le désir d'indépendance, la culture intellectuelle, l'ambition scientifique s'accroissent. « Il y a de tout dans le ferment qui vient de Paris. Il fera lever bien des vilaines choses et bien des chagrins !...

— Qu'importe, s'il produit, au total, plus d'intelligence, de bonheur et d'énergie !... »

Sans doute, Mme Marbo nous intéresse à une figure de premier plan, Françoise Cordier : mais Françoise n'est qu'un exemple, mieux étudié et plus saillant, autour duquel gravitent les autres, de la transformation subie par Blassenay. Il y a des protagonistes dans *Le Vaisseau*

1. Paris, Stock, 1908.

des Caresses, de M. Jules Bois. Cependant, l'auteur a voulu montrer surtout la vie collective et les ébranlements qu'elle cause dans la psychologie des passagers d'un des énormes paquebots modernes. Son roman, a-t-il dit, devait avoir d'abord pour sous-titre : « roman d'une foule sur la mer ». Dans cet aimable jeu, *Putois*, M. A. France s'est proposé pour thème la naissance d'une notion purement collective, sans réalité individuelle. Son élégant scepticisme s'égaye, en nous instruisant, à tracer la marche insensible, par les détours de la petite ville de Saint-Omer, d'un bruit déformé, grossi, authentifié, à laisser entrevoir le mystérieux mécanisme de la transmission orale. Hors de la théorie, ce sont autant de sujets un peu nouveaux, au moins dans leur présentation. Enfin, la constitution d'une « vie unanime », la propagation de l'idée « à la façon d'une onde lumineuse », pour reprendre la comparaison de G. Tarde, et, qu'on le remarque, sans absorbant protagoniste, sans « héros » pleinement conscient, nous allons les trouver étudiées, comme sujet principal, dans deux œuvres récentes.

Exemples. — En un conte qu'il a fait plus tard entrer dans *Clarisse et l'Homme Heureux*, M. P. Adam décomposait l'*Influence du Tailleur*. Il y peignait un tailleur révolutionnant tout un quartier populaire de Paris, y introduisant, avec ses costumes, un raffinement de politesse, un souci général d'élévation, un progrès esthétique, enfin une politique plus modérée. Ce pouvait

ne paraître qu'une légère et, d'ailleurs, fort spirituelle fantaisie. M. J. Romains a, d'une aventure un peu différente et de répercussions analogues, construit un curieux livre : *Le Bourg régénéré*, conte de la vie unanime (1).

A. — *Le Bourg régénéré*. — « Beaucoup de personnes, écrit-il dans sa préface, des lettrés surtout, seront déconcertées par ce récit et le condamneront, pour n'avoir pas compris les intentions de l'auteur.

« J'ai voulu seulement faire l'analyse psychologique d'une crise que subit l'âme d'un bourg dans des circonstances bien déterminées.

« Comme on le voit, rien n'est plus simple. Mais jusqu'ici l'analyse psychologique n'a jamais porté que sur des individus. Et ceux qui trouvent très naturel qu'on observe et qu'on raconte la crise provoquée dans l'âme d'un jeune homme par le regard d'une femme, trouveront extravagant que j'observe et que je raconte la crise produite dans l'âme d'une petite ville par l'idée d'un passant inscrite sur un urinoir public.

« Ils ne manqueront pas non plus de m'attribuer certains défauts de composition dont je me suis gardé soigneusement. Ils déclareront que mon histoire est décousue, qu'une multitude d'intrigues microscopiques s'y succèdent au hasard ; que des personnages apparaissent

1. Paris, Vanier, 1906. M. J. Romains, a donné, depuis Paris, « l'Abbaye », 1908. *La Vie unanime*, poème.

puis disparaissent sans qu'on entende de nouveau parler d'eux.

« Tous les romans, toutes les nouvelles connus pivotent autour d'aventures individuelles. On nous y intéresse à deux ou trois figures principales, à deux ou trois héros, à un seul parfois dont les sentiments et les actes constituent l'essentiel de l'œuvre. Le reste, ce sont les comparses et le décor.

« Je n'ai mis en lumière qu'un héros, qu'un être, qu'un « moi » ; il n'est question que de lui de la première à la dernière page. Mais ce n'est pas un homme, c'est une ville.

« Quant aux individus dont je parle à l'occasion, ils me sont très indifférents en eux-mêmes. Je ne sais pas leurs noms ; ils peuvent chacun souffrir, s'égayer, mourir, cela m'est égal. Je ne m'occupe d'eux que dans la mesure où ils sont des parcelles de la conscience du bourg, et des moments de la crise unanime.

« Peut être quelques lecteurs, maintenant, apercevront-ils la forte unité d'action qui soutient ce récit.

« Je les supplie, en tout cas, de n'y pas découvrir le moindre symbole. »

Un jeune employé des postes, assez insignifiant, nouvellement envoyé dans une petite ville parfaitement insignifiante, va la « régénérer » par une phrase tracée presque sans réflexion sur l'ardoise d'une vespasienne.

La ville est nulle. « Ses devoirs de cité, elle n'en pra-

tiquait aucun. Elle dormait, à plat ventre sur un pays agricole dont elle suçait et absorbait le travail au cours de béates digestions. Elle n'était ni un centre producteur, ni un lieu d'échange, ni un entrepôt. Elle touchait le loyer des fermes et les rentes de sommes prêtées aux paysans.

« Le jeune homme cherchait vainement un coin, une rue où il vît s'élaborer quelque œuvre utile, et qui excusât par un symptôme d'activité féconde la torpeur et l'égoïsme du reste. Rien, pas un frisson de création, pas un ronflement de machine, pas un murmure d'atelier, pas même, dans l'air, cette excitation tonique qui vibre aux alentours de l'effort.

« Les magasins n'existaient que pour permettre à la ville de consommer commodément des marchandises importées. Elle ne les destinait pas à un trafic plus général, satisfaite de posséder en elle des moyens prêts de jouissance. »

Pour l'inscription, la voici : « Celui qui possède vit aux dépens de celui qui travaille ; quiconque ne produit pas l'équivalent de ce qu'il consomme est un parasite social. » Successivement ces quelques mots, lus, commentés, déformés, évoquant des souvenirs anciens, formulant des rancunes, vont se mêler à la matière cérébrale du bourg, la travailler, la faire lever. L'ancien drapier réfléchira qu'il s'est retiré trop jeune des affaires ; le rentier, qu'il n'a fait que toucher des coupons ; le Café de la Mairie retentira de discussions inaccoutu-

mées ; et, au numéro 25 de la rue du Fossé, le propriétaire du bazar gourmandera l'indolence improductive de son fils, tandis que le scribe précipitera par la fenêtre le chat voluptueusement vautré au milieu de la table, « blason de cette ville qui dormait étalée au milieu de la campagne dont elle digérait le travail. » Le prêtre, le dimanche, prêchera la doctrine du labeur nécessaire. « L'inscription... restait le point inflammatoire où les éléments du bourg venaient se modifier l'un après l'autre. Et le bourg, à mesure, en ressentait des troubles plus nombreux, plus variés, plus profonds. » En vain on l'efface. Elle reparaît un peu partout, condensée, devenue plus violente. « L'inscription, arrachée de sa place originelle, repoussait çà et là. Ils indiquaient, ces champignons parsemés, les changements souterrains, la décomposition et la germination qui s'étendaient de proche en proche. Les profondeurs du bourg se modifiaient si ardemment qu'à la surface des maisons suintaient d'innombrables dérivés de l'idée primitive, plus virulents que l'idée même. » L'on passe aux actes : un cercle d'études républicaines se crée ; des boutiques urbaines s'ouvrent sur le marché ; un « comte possesseur de vastes domaines » fonde une scierie et le conseil municipal vote, sur la proposition du maire, un concours agricole et l'établissement d'une fabrique pour l'exploitation de l'argile. Un an suffit à la transformation du bourg rampant de l'est à l'ouest et n'ordonnant « plus sa vie selon les mêmes centres que jadis. »

« Le bourg existe sur de nouveaux rythmes. Il dîne plus tard, il dort moins. Il a changé de structure et de tempérament. Il n'est plus le disque de pâte flasque, trop homogène, sans contours énergiques, sans diversité intérieure, qui s'aplatissait sur le pays ; il a un corps qui se façonne, se différencie et se tend. Des quartiers de travail et des quartiers de plaisance y équilibrent leurs fonctions. Son âme souffre de conflits ; jadis apathique, il apprend l'angoisse. Ses propres éléments se battent à qui lui sera le plus conscient. Il vit tant qu'il sécrète des milliers de douleurs ; et il aspire à une purification dernière.

« Le bourg lit des livres, des journaux qui lui arrivent de partout. Il dresse au-dessus de lui comme les grêles antennes d'un télégraphe sans fil pour recueillir au passage les moindres ondes sociales. Avec les villages proches et les villes lointaines, il échange hâtivement des hommes, des marchandises, des idées ; il est inquiet, impressionnable ; ses cheminées d'usines déploient sur lui d'amples rêves noirs. Il tressaille d'espoir et de force. Et quand le train de six heures, en qui Paris se prolonge, salue d'un sifflement au seuil de l'horizon, un grand émoi, de l'ouest à l'est, traverse le bourg régénéré. »

B. — *Les Lions.* — Dans l'article que j'ai cité, M. Romains nous prévient qu'il a écrit son livre parmi la solitude, pendant que M. P. Adam achevait *Les Lions*. Il voit dans cette rencontre la preuve d' « une ascension

d'idées, chacune spontanée et toutes parallèles, comme la montée des fumées grandioses que déploient à la même heure les usines d'une ville. » Et, en fait, quoique M. Romains, fort admiratif néanmoins, juge que l'œuvre de M. P. Adam ne présente que des synthèses exceptionnelles, et que sa forme soit « peu unanimiste », les ressemblances sont assez frappantes pour nous intéresser.

De la préface du *Bourg régénéré*, rapprochons celle des *Lions*. « ... A l'étude des couples en passion, thème ordinaire du roman, ne peut-on substituer l'interpsychologie de toute une population émue ? Les auteurs s'attachèrent rarement à l'œuvre de totaliser les âmes. L'examen des tourments individuels les préoccupa surtout.

« Comme en l'esprit d'une héroïne luttent plusieurs sentiments et plusieurs idées antagonistes, ainsi dans l'âme d'une ville luttent les idées, les sentiments des groupes. Pourquoi l'un des deux conflits paraîtrait-il moins pourvu d'intérêt littéraire ?... Une foule est un être polymorphe digne de notre observation, autant que l'individu, autant que le couple et le trio. Elle a le droit de devenir un personnage : *Le Personnage*.

« On apercevra dans ce petit volume comment l'idée de la Vigueur soudain offerte à toute une population atone, pénètre, en les modifiant, quelques groupes humains, se modifie elle-même au contact des caractères qu'elle épouse jusqu'à régénérer les apparences de

la Faiblesse et la faire triompher de ceux qui semblaient d'abord les énergiques... »

« Je narre, écrit M. Romains, la crise et la conversion morales que subit un Bourg, à la suite d'une inscription qu'un jeune homme venu d'ailleurs a tracée sur l'urinoir public... Je montre l'idée influençant un à un les individus, modifiant le tonus et la mentalité des groupes, produisant des troubles de jour en jour plus compliqués, plus intérieurs, plus vastes ; régénérant le bourg après des mois de surexcitation morbide (1)... Paul Adam nous raconte comment l'affiche d'une ménagerie collée à de nombreux exemplaires, sur les murs de Pontis, introduisit dans l'âme de cette petite ville picarde l'idée de la vigueur, tonifia la ville, la transforma groupe par groupe, homme par homme, et produisit en elle un élan décisif vers une destinée qu'on ne prévoyait pas (2). » Cette affiche, où sont peints des lions courbés sous le fouet d'une dompteuse en maillot rose, émeut d'abord un allumeur de gaz, Livrot, lui suggère des souvenirs de jeunesse militaire. Une grève éclate. De nouveaux rythmes de vie organisent la petite ville. (J'emprunte presque toute cette analyse à l'article de M. Romains.) Une vieille ménagère, d'avoir vu les lions, se sent faible et va pleurer au confessionnal. A la séance de la ménagerie, la dompteuse, en qui s'incarne l'idée de force, est devenue le centre de l'âme collective : « Et quand l'assistance éclatait en applaudissements, les

1. *Revue littéraire de Paris et de Champagne*, 1906, p. 284.
2. *Ibid.*, p. 281.

zones de la foule, pour cette âme en vertige, paraissaient aussi participer au mouvement immense que développait la cravache, comme si le peuple et ses visages de beauté, l'arène et le cirque, les lumières et la planète même obéissaient, pourchassant les lions, à son cri de triomphe et à son geste impérieux. » Voici que l'idée poursuit son action. Propriétaires et capitalistes combinent une vaste entreprise de minoterie. Ailleurs, la force (vous vous étonniez qu'il en allât d'autre sorte dans un ouvrage de M. P. Adam) jaillit en frénésies amoureuses. La faiblesse, au pôle opposé, s'accumule, larmoyante, autour du prêtre. Un orage amène une seconde synthèse que termine « cet élan dionysiaque (1) » :

« A mesure que s'éloigne la tempête, les bruits voisins se perçoivent de nouveau. C'est le coup régulier du marteau-pilon dans la forge Gobert ; ce sont les sourdes explosions de l'eau vaporisée sur les plaques de tôle rouge à leur sortie des laminoirs. Plus loin, et par la trémie des moulins, glissent longuement les sacs de farine qu'avalent les tombereaux à trois chevaux en file. Ailleurs se répercutent les stridences du fer en banc déchargé dans la cour de la serrurerie Lamartine...

« Clémence les discerne tous. Les uns après les autres, ils s'unissent au rythme de la machine à coudre. A la même seconde où l'aiguille pique le calicot, les

1. J. Romains.

clous des emballeurs pénètrent le sapin frais des boîtes...

« Qui fait ainsi souffler les courroies de la fabrique prochaine, les courroies entremetteuses de force ? Est-ce le volant invisible de cette fabrique ou celui de la petite machine fervente noyée dans les candeurs du calicot... (C'est la machine à coudre que l'auteur veut dire.) La puissance de la vapeur rend éblouissantes les courroies qui passent derrière la baie du mur rouge ? Faire aussi vite passer le fil dans l'étoffe rapide.. Ah !.. La danse en mesure du genou laborieux guide certainement tous les travaux divers dans le quartier de briques maintenant verni par le soleil. Partout les hommes modèlent et façonnent la matière inerte à l'usage de leurs besoins... Tic et tac, tic et tac. Toute la ville tourne, cloue, tape, tourne, emballe et décharge au rythme audacieux de la petite machine active dans des vagues de calicot blanc. Tout le génie de la ville façonne la matière au son des refrains que Clémence scande à tue-tête dans la chambre humble et tapageuse où rêve le fils endormi. »

Enfin, quand la cité picarde s'assemble « pour fêter les édifices qu'a créés la brusque passion industrielle de ses puissants (1) », une troisième synthèse clôt le livre : « Et une énorme acclamation, un large cri de victoire fut le finale de ce tumulte. Les poitrines frémissaient. Les paupières se mouillaient. Les nez reniflaient sous

1. J. Romains.

les ombrelles tendues. Chacun perdit son âme qui se confondit avec les âmes voisines pour former une passion collective et enivrante, maîtresse des cerveaux, des chairs, des sangs fiévreux... la même commotion ébranle les nerfs des êtres agglutinés, secoue leurs cœurs à l'unisson, déclanche leurs gestes frères, souffle par leurs bouches la même acclamation unanime ! »

Unanime, c'est le dernier mot. On ne s'étonnera point que M. Romains ait terminé son article par ces lignes, tout imprégnées d'une gravité presque religieuse : « Nous sommes en face d'événements mystiques. Il convient d'avoir une attitude recueillie. Des faits de nature divine s'élaborent à portée de nos mains, plus près même, en nous. Il pousse une conscience à la vie unanime. Les villes et les bourgs veulent connaître leur moi ; et cet effort vers l'unité mentale se traduit soudain par des pages écrites. Les êtres unanimes pour se penser choisissent certains de leurs hommes. La vraie, la bonne humilité, c'est de s'apercevoir exactement du rôle partiel qu'on joue. Les *Lions*, le *Bourg régénéré*, premières paroles d'une conscience. N'ayons pas d'illusion flatteuse. Nous ne sommes pas les auteurs de nos livres. A quoi bon nous disputer le mérite d'une initiative chimérique ? Nous sommes simplement les organes plus ou moins imparfaits qu'un être global s'est donnés pour s'exprimer par eux. La marche de l'unanimisme à travers la société actuelle est, elle aussi, matière à méditations unanimistes. On

pourrait l'étudier au même titre que la crise d'un bourg, et je vois là un assez grand sujet pour une critique rénovée. L'unanimisme n'est pas un mouvement littéraire. C'est une conscience qui devient. »

Serons-nous aussi enthousiastes et assurés ? M. Clouard pense que, si l'unanimisme « n'est pas fort dangereux », il « n'en est pas moins le relief accusé d'un état d'esprit alarmant. » De part et d'autre, il y a peut-être quelque exagération. Mais le roman « unanime », qu'il soit appelé à se développer et à fournir une formule nouvelle, qu'il ne soit qu'une équivoque et qu'une simple transformation du lyrisme romantique, méritait sa place dans une étude du roman social.

CHAPITRE X

LE RÉGIONALISME DANS LE ROMAN

« Que la province est bonne à ceux qui la décrivent avec amour ! disait, un jour, M. Ernest-Charles (1). Qu'un Breton bretonnant écrive un livre sur la Bretagne, alors même que son récit en est tout simple et nu, il parvient à un relief singulier qui l'écarte du banal.

«... Cette floraison de livres écrits sur nos provinces, dans nos provinces, par des écrivains qui vivent presque tous la vie provinciale, est un témoignage heureux de l'activité intellectuelle de ces provinces mêmes. Elles perdent de plus en plus leur originalité extérieure ; leurs coutumes et leurs mœurs s'uniformisent. Mais elles accroissent en même temps leur existence réelle. Elles allaient mourir. Elles renaissent... »

En gros, depuis qu'il y a des régionalistes (2) et qui

1. *Revue bleue*, 18 juin 1904.

2. On s'étonnera peut-être de voir employés indifféremment l'un pour l'autre, au cours de ce chapitre, les mots de *province* et *région*, *provincialisme* et *régionalisme*. Il est bien vrai que les régionalistes (v. notamment le programme de la Fédération régionaliste française, Paris, 21, place de la Madeleine) se proposent la division de la France en *régions* homogènes groupées autour de centres régionaux ; mais ces régions souhaitées n'existent pas ; la littérature provinciale est un des

parlent ou écrivent, voilà bien leurs arguments : la province, décrite avec exactitude et amour, sauve du banal ; et, d'autre part, il va grand temps de recueillir ce qui demeure encore des originalités provinciales, sous l'impitoyable niveau centralisateur. Serrons cependant la question d'un peu plus près.

Les faits, d'abord. La production d'œuvres consacrées aux provinces françaises, dans les genres les plus divers (études d'archéologie et d'histoire locale, folklore, poésies de terroir (1) théâtre, etc.), et, en ce qui nous concerne, la production de romans « régionalistes », est fort considérable, surtout depuis une vingtaine d'années (2). D'autre part, ces œuvres sont accueillies avec une faveur croissante. Il ne semble pas hors de propos d'en rechercher les raisons.

éléments qui contribueront à les délimiter et, pour l'heure, ce sont bien les *provinces* françaises qui fournissent aux écrivains que nous étudions ici leurs plus sûres et leurs plus précieuses inspirations. Il paraît du reste probable (si forte est la part du sentiment et de la tradition dans tout ce qui touche à l'art et à la poésie) que, même dans une France régionalisée, nos romanciers se serviront encore des noms évocateurs de nos provinces : Bretagne, Languedoc, Provence, Flandre, Alsace.

1. V. notamment la très remarquable anthologie de M. AD. VAN BEVER, *Les Poètes du terroir*, en cours de publication (Paris, Delagrave).

2. Le phénomène n'est pas particulier à la France : on sait la fortune du roman provincial allemand et de l'école des romanciers régionalistes italiens, surtout pour l'Italie du Sud (VERGA, BETTRAMELLI, Mmes GRAZIA DELEDDA et M. SERAO). En France, signalons, sans entrer dans de longs détails bibliographiques, deux collections d'ouvrages régionalistes : la *Bibliothèque régionaliste* (Paris, Bloud) et *Les Pays de France* (Paris, Nouvelle Librairie nationale).

1° *Causes de la faveur de la littérature régionaliste.* — Les provinces françaises ont toujours eu leur littérature, et je ne veux pas dire avant l'âge classique, où la chose est par trop évidente. La suprématie de Paris est assez vieille : Quesnes de Béthune fut « repris » à la cour de France pour son langage provincial. Mais, même aux époques où le rayonnement de la littérature officielle allait si loin par delà nos frontières qu'il nous cache tout naturellement les petites gloires locales, il ne faut pas imaginer qu'il n'y eût bon écrivain que de Paris. Un grand nombre de villes, dont toutes n'étaient pas fort importantes, étaient de véritables centres « intellectuels », sièges de sociétés de production et de publication (1) : académies, palinods, jeux floraux et puys ont gardé longtemps leur prestige, leurs concours et leur clientèle : magistrats, clercs et dames, férus de beau langage, avaient des lettres et le témoignaient dans leurs cercles. Lyon (2), si florissant en ce point au XVIe siècle, Rouen, Tulle, Montpellier, Aix, pour prendre des noms presque au hasard, ont fait preuve d'une activité incessante et qui n'était pas obligatoirement liée à celle d'une Université.

Mais, si la province avait ainsi une vitalité bien plus grande qu'on ne serait incliné à le croire, l'originalité s'y marquait peu. Le goût était vif pour les choses de

1. On a fait la monographie de quelques-unes d'entre elles.
2. Ecole de Lyon (Scève, Louise Labbé, Mlle Desoches, etc.

l'esprit, et le public tout formé. « En province, dit encore Geslain (1) presque de nos jours, on se lit entre soi, c'est-à-dire entre amis, dans les publications des sociétés savantes, dans quelques journaux, dans les actes des académies départementales. » Sans doute, mais ce qu'on lisait ainsi, c'était trop souvent une imitation assez maladroite de la littérature parisienne. On se tromperait si l'on jugeait que les chemins de fer et la rapidité générale des moyens de communication ont beaucoup contribué à répandre « l'air de la capitale » dans les provinces. Gaston Boissier le fait remarquer avec beaucoup de finesse : « Aussi loin que nous remontions dans notre histoire, quand nous étions terre romaine, on nous dit que les habitants de nos grandes villes avaient les yeux sur les sept collines pour reproduire ce qu'on y faisait. C'était la mode chez eux de se construire un Capitole ; leurs libraires étalaient sur leurs devantures les derniers livres de Pline, aussitôt qu'ils étaient parus, et les jeunes gens tiraient vanité de savoir par cœur et de répéter les petits vers de Martial. » Et nous savons, tout de même, que, lorsque Chapelle et Bachaumont s'en allèrent à Montpellier, ils y trouvèrent une compagnie de pecques qui étaient véritablement des pecques de province et faisaient les renchéries plus encore que celles de la Chambre bleue ou des samedis de Madelon, discutant sur le *Moïse* et le

1. *La Littérature contemporaine en province.*

Grand Cyrus et s'informant « de ces messieurs de l'Académie ». Tel était le travers coutumier. « Il n'en est plus de même aujourd'hui », continue G. Boissier ; « les auteurs se sont aperçus qu'il y avait hors de Paris des pays dignes d'être regardés et des personnages qui méritent d'être dépeints. » Nous n'oserions être aussi optimiste que le critique, et l'ancien reproche aurait encore grand risque d'être fondé vis-à-vis de bien des compagnies littéraires de 1910 : mais que la province, depuis une cinquantaine d'années, tende à se ressaisir et y ait maintes fois réussi, on ne saurait aller là-contre.

A. — *Besoin de différenciation.* — Il ne sera pas hors de propos de citer ici la page où M. Lavisse (1) montre le besoin croissant de « différenciation », et le développement de ce qu'il appelle « l'individualisme national ». « Autrefois, il y avait en Europe des littératures dominantes ; la nôtre a été presque universelle. Elle est peut-être encore aujourd'hui la plus répandue. Nous fournissons de drames et de comédies les scènes des capitales, mais notre art dramatique, s'il a de la force, de la finesse et de la grâce, est moins impersonnel qu'autrefois : il est plus varié, plus français et plus parisien. Il y a dans le monde une grande circulation de romans, mais le roman renonce aux thèses générales pour observer l'immédiat et le réel. Nous nous délectons à trouver chez les écrivains anglais, russes ou allemands, des mœurs différentes

1. *Vue générale sur l'histoire politique de l'Europe*, pp. 229-230.

des nôtres. Les différences, voilà ce qui apparaît toujours et partout. Autrefois, les lettres classiques étaient dans tous les pays le principal moyen d'éducation. Les humanités étaient naturellement internationales : tous les hommes qui comptaient dans la politique et dans la société avaient été les écoliers des mêmes maîtres. Aujourd'hui, nous contestons aux humanités, non seulement le droit exclusif, mais tout droit à l'éducation. Ici encore l'esprit moderne procède à la destruction du général et de l'universel : il est séparatiste. De nos jours la longue évolution commencée sur la ruine de l'empire romain, contrariée et par moments arrêtée par des sentiments, des idées et des habitudes, s'achève : l'individualisme national est un fait accompli. »

B.— *Excès de la centralisation.* — Par là, à un moindre degré peut-être, mais avec une vivacité non moindre, s'explique la recherche de l'originalité provinciale. Brunetière, recevant à l'Académie française un des bons romanciers du terroir, M. René Bazin, rappelait le mot de La Bruyère : « Celui qui se jette dans le peuple ou dans la province, y fait bientôt, s'il a des yeux, d'étranges découvertes. » Il y a là comme le pendant de l'évolution touristique qui nous a révélé une France inconnue, Vosges, Limousin, Cévennes, aussi pittoresque, — et peut-être davantage —, que la Suisse ou le Tyrol chers à M. Perrichon.

L'excès a produit le dégoût et postulé le remède. On a songé, avec M. Loti, qu'un jour viendrait où l'univers

serait bien ennuyeux à visiter, étant partout uniforme, « sans barbe et sans cheveux », roulant dans le ciel « comme un gros potiron (1) ». L'article de Paris, répandu à foison par de pressants commis-voyageurs, a quelque peu fatigué. On s'en découvre las, et dans la littérature comme dans tous les arts et dans tous les métiers. On n'est pas encore dégoûté de recevoir le journal parisien qui dispense la dose nécessaire d'idées politiques et de jugements sur le fait du jour : mais on commence d'estimer qu'il y a peut-être quelque exagération à sursaturer la France, comme on fait, de pièces de théâtre ou de romans coulés dans le même moule.

Adroite et élégante (autant que l'inimitable article de Paris, le bijou ou la robe de la rue de la Paix), la production parisienne, qui est en général, du reste. le fait de provinciaux, est tout ce qu'il y a au monde de plus factice et de plus monotone. On ne peut être surpris de voir diminuer sa faveur, et les artistes chercher ailleurs des sources d'inspiration moins épuisées.

C. — *Regrets et craintes.* — Joignez-y que l'étude des mœurs et de la sensibilité provinciales se lie très bien

1. A. de Musset, *Dupont et Durand.* — Cf. A. Hermant, *Trains de luxe*, I, 3. « Dona Hortensia. — Voilà six mois que vous êtes absent. Vous avez fait le tour du monde et vous ne m'avez envoyé que des cartes postales. Racontez-moi un peu vos voyages. — Manuel. — Oh ! maman ! Oh ! non, par exemple ! D'abord, qu'est-ce que vous voulez que je vous raconte ? Je n'ai rien vu d'intéressant. *Tous les sleeping sont pareils et tous les grands hôtels se ressemblent.* »

avec l'acceptation du « fait centralisateur », et que beaucoup ont pu vouloir fixer les différences, précisément parce qu'ils les croyaient sur le point de s'effacer à jamais. Loin de s'exclure, les deux mobiles vont à un résultat identique. Cette tendresse, non pas posthume, presque déjà mortuaire, il est facile de la noter chez nombre de folk-loristes et de philologues, d'autant plus acharnés à cataloguer les formes dialectales, les traditions, les croyances, les proverbes, les contes, les chansons, qu'ils estiment que le temps leur manquera peut-être et que la génération prochaine n'aura plus la faculté de recueillir ces trésors disparus de la mémoire des hommes (1). Ainsi pour beaucoup d'artistes et de littérateurs provinciaux. Des gens qui aimaient les provinces ont jugé que les provinces, — j'entends les originalités provinciales — devaient, fatalement et à bref délai, céder aux « progrès du modernisme » (2). Depuis trois ou quatre cents ans, et même un peu plus, qu'on l'affirme, les provinces, pour quelqu'un que l'on tue, se portent assez bien. Toujours est-il qu'à force de l'enten-

1. Renan, Préface d'*Annaïk* de Quellien : « Les poètes et les philologues m'apparaissent comme les embaumeurs des langues. »

2. Cf. R. Bazin, *Questions littéraires et sociales*, La province dans le roman : « Ces différences superficielles de costumes, d'habitudes et de langage, sur lesquelles nos écrivains, depuis trois siècles, ont insisté tant et tant de fois, sur lesquelles ils ont bâti des livres, qu'ils ne se lassent point de décrire lorsqu'ils opposent la province à Paris, disparaissent de plus en plus. Elles deviennent négligeables, tant à cause de ce que j'appellerai l'usage littéraire d'un pareil moyen, que pour cette autre raison, qu'il est tiré de l'histoire ancienne plus que de la réalité présente. »

dre redire, certains esprits ont déploré que les charmes de nos régions fussent sur le point de disparaître. Le provincialisme, ce fut chez ceux-là le sentiment qui nous porte à enfermer entre les deux feuillets d'un album une fleur qui nous évoque un souvenir très délicat, ou bien encore celui qui nous force à regarder avec attendrissement l'image, qui commence à s'effacer, d'un être chéri jadis. Et ce n'est pas la raison la plus faible, je pense, du succès des littératures provinciales.

D. — *Le fait démocratique.* — Mais d'autres forces y concourent. Que nous l'approuvions ou non, la démocratie est un fait. Par un phénomène assez singulier, ce gouvernement populaire n'a pas l'art populaire qui lui conviendrait. La coupure si nette que la Renaissance a établie entre les lettrés et les couches profondes de la nation, n'a fait que s'élargir au cours des siècles. « Depuis l'avènement de la démocratie, depuis l'affranchissement du peuple, écrit le plus zélé propagandiste de ces idées, Jean Lahor (1), il n'est plus d'art par le peuple, ni pour lui. » On conçoit qu'une telle situation ait, à juste titre, paru inquiétante. « L'art, poursuit J. Lahor, est pourtant, ainsi que la lumière et l'air et le pain quotidien, ou que la science ou la justice, aussi indispensable au peuple qu'il l'est à nous. » (2) Or, ne serait-ce

1. *L'art pour le peuple à défaut de l'art par le peuple*, Paris, Larousse, s. d.

2. « Le peuple n'a pas seulement droit à du pain : il a droit à de la beauté », a dit également M. Mirbeau.

pas surtout parce qu'on a offert au peuple une littérature et un art trop éloignés de lui, trop généraux et trop abstraits, ne serait-ce point parce qu'il n'y reconnaît plus des formes accoutumées et prochaines, qu'il se réfugie tristement dans la chromolithographie, le roman-feuilleton ou la chanson de café-concert ? « Avant la Révolution, l'on trouvait dans nos provinces, comme partout en Europe, avec des poésies, des musiques, des danses, des costumes populaires, un art décoratif populaire, qui, quelquefois, fut charmant et quelquefois délicieux (1). » Dans nos provinces : et tout cela était provincial, au bon sens du mot, issu du sol, en rapport exact avec la mentalité des habitants, leurs habitudes traditionnelles et les nécessités ambiantes. C'est pourquoi le mouvement entrepris par un John Ruskin ou un William Morris pour « soustraire la classe populaire à la nocive influence de ces industriels et marchands qui obstinément et si profondément corrompent le goût artistique (2) », pour décorer avec simplicité et logique la maison ouvrière, pour épurer les formes du mobilier et de l'objet usuel, s'accorde tout naturellement avec un renouveau de littérature provinciale. Le peuple comprend mieux ce qui est écrit dans son langage, peint ses mœurs et, parfois, flagelle ses travers. Plus facilement peut-être

1. J. Lahor, *ib.* — Cf. G. Sand, Avant-propos de *François le Champi* : « Car le paysan le plus simple et le plus naïf est encore artiste : et moi, je prétends même que leur art est supérieur au nôtre. »

2. J. Lahor. Jean Lahor fonda la *Société d'art populaire et d'hygiène*.

qu'un meuble simple et sans surcharge, remplaçant la camelote semi-bourgeoise, ou qu'une large fresque au pochoir, substituée au papier de tenture ridicule et banal, l'ouvrier accepterait une littérature facile à comprendre, appropriée à ses besoins, émouvant sa sensibilité profonde, chantant sa vie, idéalisant son effort et, d'un mot, plus saine et plus fraîche (1).

E.— *Dégoût du « parisianisme ».*— Ce besoin de fraîcheur, de santé et de moralité, pour mieux dire, a du reste agi vivement en dehors même de toute préoccupation démocratique. Mettons qu'il ait été purement instinctif, désir de contraste et de changement, analogue à celui qui fit chérir Rousseau et Trianon (2). L'humanité aime à se retourner parfois sur sa couche. Tant y a que le dégoût de la littérature parisienne, singulièrement faisandée dans la monotonie dont nous parlions tout à l'heure, ou monotone dans son immoralité (et la

1. Gaston PARIS, assistant à la représentation du *Mystère de Saint-Gwennolé* (Ploujean, 15 août 1898), disait : « L'art contemporain est arrivé à une sorte d'impasse et réduit à l'artifice ; il se meurt, coupé dans sa racine, parce qu'il manque d'être populaire. »

2. George SAND est très expressive là-dessus. Elle a écrit *La Petite Fadette* pour faire entendre, au milieu des orages de 1848 à 1851, « un son de pipeau rustique », pour « faire plaisir à ceux qui aiment cette note-là ». Elle voit (Avant-propos de *François le Champi*) les bergeries « en rapport inverse de la dépravation des mœurs ». Dans la Notice de la *Mare au diable*, elle se défend d'avoir « aucun système, aucune prétention révolutionnaire en littérature ». Elle a « voulu faire une chose très touchante et très simple ».— JULES CASE, *Gil Blas*, 12 décembre 1907 : « Le roman provincial arrive donc à l'heure de rafraîchissement nécessaire ».

débauche est, de fait, déplorablement peu variée), a contribué d'une indiscutable façon à propager le goût d'une littérature vivifiée par son contact avec le sol, et rafraîchie aux sources claires. « Lorsque nos psychologues, disait un des orateurs du XXIII[e] Congrès de la Société d'Economie sociale (1), ont étudié, avec le luxe de détails que vous savez, les positions que peut prendre la combinaison classique du mari, de la femme et du troisième personnage de tous nos vaudevilles et de tous nos drames ; lorsque nos poètes ont chanté la Muse verte ou « blagué », et quelquefois avec beaucoup de talent, le personnage qui a la vogue ; lorsque la littérature parisienne a fait sa double tâche, d'une part, de démoralisation, et, d'autre part, de « rosserie », à quoi elle excelle, elle n'a plus qu'à se répéter : elle se répète. » Il est désastreux que le monde nous juge, comme il fait, sur ces « produits » tout spéciaux et qui donnent de la société française une idée aussi peu flatteuse qu'inexacte, en somme. Il y a un autre Paris que celui du boulevard, une autre France que celle de Paris. C'est cette France, un peu méconnue, c'est cette vie provinciale, merveilleusement diverse, mais qui garde des traits communs de fidélité, de labeur, de patience, d'économie, que nos romanciers régionalistes nous montrent et dont nous sommes tout ravis. Parce que ce sont

1. V. *La Réforme sociale*, 1[er] juillet 1904.

des vues neuves et aussi savoureuses que des vues exotiques, disions-nous en débutant, (un paysan du Limousin est peut-être plus éloigné de nous qu'un bourgeois d'Allemagne ou un étudiant de Scandinavie), mais aussi parce que ce sont des vues reposantes et qui ont leur réconfort. « Sans doute ils (ceux qui peignent la province trouveraient, écrit encore M. René Bazin (1), un décor infiniment renouvelé, dans ces paysages de villes et de campagnes dont la variété émerveille l'étranger et lui fait aimer notre pays, ce « splendide hexagone », comme dit Miss Betham Edwars ; et ce serait déjà quelque chose de ne pas être exposé à relire la description des ponts de la Seine au soleil couchant, ou de la ville aperçue du haut de Montmartre à l'heure du bec de gaz. Mais la nouveauté de tels romans, je le répète, serait due à d'autres causes plus profondes, et d'abord à cette constatation que la vie humaine est partout digne du même intérêt, capable de provoquer les mêmes émotions, les mêmes colères, les mêmes admirations. Les romanciers, dégagés du préjugé traditionnel, découvriraient la France du silence, celle qui sème et récolte pour Paris qui fait tant de bruit ; ils apercevraient la grandeur de sa mission qui est de perpétuer la race, de la nourrir et d'en maintenir l'énergie morale et les qualités essentielles par le constant apport d'éléments sains qu'elle envoie non seulement à Paris, mais

1. *Ibid.*, pp. 138-139.

dans toutes nos grandes villes. Ils reconnaîtraient que ce qui fait le génie de la France s'agite, plus ou moins obscurément, dans toute la France : que les paysans, les ouvriers, les bourgeois des moindres bourgs n'ont pas seulement un esprit qui leur est propre, mais un fond de qualités solides sans lesquelles un peuple ne survivrait pas à tant de causes de désagrégation, bon sens, courage, initiative, générosité, et le reste ; ils diraient ce monde merveilleux de travail qu'est notre patrie, et comment nulle race n'est peut-être mieux douée pour la diversité des métiers et des arts : et quelles preuves d'endurance et de probité peuvent offrir les plus humbles existences. — De même que notre langue harassée, appauvrie et réduite aux termes les plus généraux, s'est retrempée à l'apport de tel ou tel dialecte local, (voyez ce qu'un Léon Cladel, un Daudet, un Paul Arène, un Pouvillon, un Paul Harel, ou par une George Sand, un Barbey, un Flaubert, un Maupassant, ont fait d'heureux emprunts au parler de leur province), de même donc, que notre langue use, de temps en temps, de ces toniques et se rend plus savoureuse au contact de ces dialectes qui lui fournissent des mots et des tournures, de même notre littérature, il faut parfois qu'elle se mette au vert. Dieu merci ! elle semble s'y être mise (1).

1. Maurice Barrès, Discours en réponse à M. Jean Richepin, Académie française, 11 février 1909 : « Vous vous souvenez qu'une George Sand, après avoir été une jeune force destructive de soi-même et des

F.—*Le romantisme.*—De telles raisons, fortes en elles-mêmes et plus encore par leur réunion, car on a pu voir qu'elles concordent, suffisent amplement à nous satisfaire et à expliquer la renaissance provinciale qui nous occupe. Il y en a eu d'autres, accessoires, il est vrai, non moins efficientes. Après avoir marqué « l'action bien naturelle » du Félibrige (1) « sur l'esprit de beaucoup de décentralisateurs français », M. Charles Maurras (2) poursuit : « Mais il est juste de noter que les vues saint-simoniennes, les recherches des historiens romantiques, la théorie des nationalités, le réveil de l'Allemagne et de l'Italie excité par la pensée française, la philosophie libérale de 1848 n'avaient pas été sans influence non plus sur l'esprit de l'auteur de *Mireille* et de *Calendal*, qui d'ailleurs rendit au centuple ce qu'il avait reçu. » Et cela n'est pas exact seulement pour Mistral et le Félibrige. Il est clair que c'est aux environs de 1830 qu'il faut placer les premières origines de ce mouvement de renaissance que nous

autres, devint la noble puissance d'apaisement que connurent tous les pèlerins de Nohant, lorsqu'elle eut retrouvé, dans son Berry, la nature propice à son génie... On pourrait multiplier les exemples de ces talents et de ces âmes, que les idées abstraites dispersaient et stérilisaient, et qui trouvèrent leur guérison dans nos profondes réserves terriennes. Notre raison commence à connaître cette source de santé que tant d'artistes du dix-neuvième siècle avaient découverte avec leur instinct. »

1. Association particulière au Midi de la France, fondée en 1854 et qui a pour but « de grouper fraternellement et d'enflammer les hommes qui avec leurs œuvres sauvent la langue des pays d'oc, et les savants et les artistes qui étudient et travaillent dans l'intérêt de ces contrées ou à leur sujet. » (Statuts de 1876.)

2. *L'Idée de la décentralisation*, Paris, Larousse, s. d., p. 10.

avons vu se développer vingt ans après, et qu'elles sont multiples. On a pu reprocher au romantisme son moyen-âge et son exotisme de « déballage » ; il a préféré, avec exagération, la forêt vierge au parc de Versailles ; il n'en est pas moins, par un côté, un retour à la tradition historique, nationale (provinciale, nous l'avons vu), un rajeunissement et, suivant le mot de M. Lanson (1), « un élargissement, ou plutôt un déplacement du domaine littéraire ». Balzac et George Sand ont vu la province. Des âmes romantiques sont mieux préparées à rechercher et à sentir ces « différences » que nous relevons ici.

G.—*La renaissance historique*.—De 1830 encore date cette renaissance historique, si merveilleusement servie par le développement des sciences auxiliaires de l'histoire, trop longtemps négligées, et par l'érudition locale. Une connaissance plus exacte, un goût plus averti du passé, une mise au jour, patiente et méthodique, de tous nos trésors (chansons, contes, légendes, traditions, etc.), peut sembler ne rien avoir de littéraire ou d'artistique. Pourtant, artistes et littérateurs, outre le bénéfice de l'attention attirée et du public formé par ce labeur, ont trouvé dans les travaux des érudits et des folk-loristes une matière riche et prête à être mise en œuvre (2). Comme le musicien peut interpréter un

1. *Histoire de la littérature française*, p. 920.

2. A. Bossert. *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains*, p. XVI : « Quand Herder, après lui (Bodmer), rassembla les chants populaires non seulement de l'Allemagne, mais de toutes les nations connues,

thème populaire, mille traits touchants ou gracieux de l'imagination provinciale, recueillis par ces savants de province dont on fait fi un peu ridiculement, donnent à un poète ou à un romancier la connaissance de la couleur locale. On l'a bien vu par Mistral, qui n'a dédaigné aucune des parties du programme régionaliste, et qui, s'il organise à présent des fêtes en l'honneur du costume (1), ou un musée régional (2), a écrit *Le Trésor du Félibrige* de la main qui avait écrit *Nerto* et les *Isclo d'Or*, et a, pour ainsi dire, solidement maçonné les soubassements de son édifice. Il n'est que trop vrai que les sociétés et les académies provinciales ont souvent mérité des sarcasmes, d'ailleurs faciles, que la méthode leur a parfois manqué, que les rivalités et les jalousies en ont fait un sujet commode de satire et de poème héroï-comique : mais il serait injuste de ne les juger qu'à travers des caricatures, ainsi que font les lecteurs exclusifs de Champfleury (3). Sans rien exagérer, elles ont fourni une somme de travail considérable, beaucoup fouillé, beaucoup publié, beaucoup révélé (4), excité beaucoup de zèles et de curiosités autour d'elles.

on l'accusa de chercher la poésie dans les carrefours ; mais ce que la littérature savante pouvait gagner au contact de ces manifestations franches et naïves de la vie populaire, GŒTHE et UHLAND le montrèrent plus tard. »

1. Fêtes parthéniennes d'Arles. G. PARIS a fait voir que le principal charme des poèmes de MISTRAL est la peinture complète et exacte de la « vie provençale ».

2. Le Museon Arlaten.

3. *Les Bourgeois de Molinchart.*

4. Cf. les innombrables *Mémoires* de sociétés provinciales, d'archéo-

H. — *Les Universités provinciales.* — La réforme de notre enseignement supérieur, pour être plus récente, n'en a pas moins porté déjà d'assez beaux fruits. Parmi toutes les raisons qui ont milité en faveur de la constitution des Universités, la moins claire n'était pas la nécessité de décongestionner intellectuellement la France, par la création de « vrais foyers d'études et de savoir » (1), foyers naturellement régionaux, s'ils ne veulent pas s'éteindre. Toutes les Universités françaises n'ont pas compris pleinement leur mission d'« âmes vivantes de nos cités (2) » : beaucoup, du moins, l'ont assez largement entrevu. Le recteur de l'une d'entre elles (3), dans un de ses discours de rentrée, a bien

logie, de lettres, sciences et arts, etc., les comptes rendus des Assises de Caumont, des Congrès des sociétés provinciales (Normandie 1907, Provence 1908, pour ne citer que les plus récents), des Congrès des sociétés savantes, tenus d'abord uniquement à Paris, et, depuis quelques années, alternativement à Paris et dans une ville de province.

1. Cf. Bardoux, *Guizot*, pp. 70-71 : « Guizot avait remarqué que nos départements ne voyaient plus habituellement, ainsi que nos provinces d'autrefois, des hommes considérables par les lumières et les goûts intellectuels, comme par leur situation sociale, rester fixés dans leur ville natale ou leur campagne, et y vivre satisfaits, répandant autour d'eux les trésors de leur intelligence, comme de leur fortune. Il n'avait garde de croire que les quelques Facultés des lettres, des sciences ou de droit, placées çà et là loin de Paris, pussent avoir la vertu de guérir ce mal, produit et fomenté par tant de causes. Ce fut l'honneur de Guizot de penser que, parmi les remèdes à employer, l'un des plus praticables et des plus efficaces était la création de quelques grandes Universités, vrais foyers d'études et de savoir ; mais pour répondre à leur destination, de tels établissements devaient être complets et éclatants par le nombre des chaires, la multiplicité et la variété des enseignements, des laboratoires et des moyens de travail. »

2. J. Izoulet.

3. M. A. Benoist, recteur de l'Académie de Montpellier.

indiqué que l'Université régionale devait être comme le centre et le bureau commun de toutes les sociétés savantes de la région, la régulatrice de toutes les études consacrées à cette même région. C'est le bon sens même. Ainsi se constituerait, lentement, peut-être, mais sûrement, le public de lecteurs et d'amateurs nécessaire à toute entreprise de décentralisation littéraire ou artistique.

I.—*Le réveil des nationalités.*—Un tel mouvement de renaissance des originalités locales n'a pas eu pour théâtre la France toute seule et l'on n'ignore pas qu'il y a une histoire de la littérature européenne, c'est-à-dire de l'action constante des diverses littératures de l'Europe les unes sur les autres. M. Maurras rappelle (1) la théorie des nationalités. Si la théorie des nationalités est, semble-t-il, plus spéciale au second Empire, il ne faut pas oublier que leur réveil date de 1830, et même d'un peu auparavant. Or, ne l'oublions point, il ne s'est pas seulement agi là de grandes nations, mais bien souvent aussi de petites (Grèce, Roumanie, etc.), dont l'étendue et les ressources ne dépassent guère celles de nos grandes provinces ; et d'autre part, le processus a toujours été le même.

Epuration et culte de la langue, « marque de noblesse des Roumains au milieu des Barbares » (2), conscience

1. *Op. cit.*
2. Edgar Quinet.

de « l'identité d'antécédents politiques, possession d'une histoire nationale (1), » maintien et renouveau de cette poésie populaire qui enflamma la Grèce (2) et qu'un Roumain, Theodoresco, appelle « la chronique de l'existence d'un peuple », en résumé, renaissance linguistique et littéraire, précédant et nécessitant la renaissance de la race, telle nous apparaît la genèse de ce mouvement. De même, nous avons pu voir, à de récentes expositions, l'art rustique français demander aux Russes et aux Roumains des indications et des modèles. Il n'est pas contestable qu'un regain aussi général de l'art, de la poésie et de la légende populaires n'ait exercé une influence considérable sur notre mentalité et que la Flandre, la Bretagne, le pays basque, par exemple, n'aient eu dans leur régionalisme à peu près le même développement.

J. — *Les facilités de communication.* — Enfin, le dirons-nous ? il n'est pas jusqu'à ces facilités de communication toujours plus grandes et qui ont manifestement contribué pour une part à l'effacement des caractères provinciaux, déploré, exagéré peut-être par M. Bazin (3), qui n'aient aussi contribué, en même temps qu'à nous inspirer des regrets actifs et intelli-

1. Stuart Mill.
2. Cf. le poème de Rhigas de Velestino : « Levez-vous, enfants des Hellènes... », qui fut la *Marseillaise* de l'insurrection.
3. *Op. cit.*

gents, à fixer en province des chercheurs, des artistes et des écrivains (1). Dans la première période qui suivit l'installation des chemins de fer, tous vinrent à Paris et beaucoup s'y établirent. Depuis, la capitale continue, sans doute, à nous accabler de ses journaux et de ses publications nouvelles ; mais un certain nombre de lettrés et d'artistes, aujourd'hui, fuient, au contraire, les bords d'où tout leur arrive si commodément et où il leur est si aisé de revenir, deux mois de l'année, à l'époque des Salons ou du lancement d'un nouveau livre (2). C'est en province qu'ont vécu ou que vivent un Pouvillon, un Mistral, un Bazin, un Pomairols ; c'est en province que nos auteurs les plus parisiens, un Capus, un Maurice Donnay, se réfugient pour compo-

1 Ch. Maurras, *op. cit.*, pp. 40-41 : « Mais, dira-t-on, de nos jours, la pensée la plus casanière voyage et elle est incessamment visitée. — Sans doute. — Elle est même plus visitée, plus voyageuse qu'autrefois. — J'y consens. — Elle est donc moins locale ! — Ce n'est point une conséquence rigoureuse. La découverte de la navigation n'a point aboli la patrie, mais elle l'a rendue plus chère. Le commerce des peuples, le rapprochement des pays, dans des conditions normales, ne peuvent que rendre chaque patrie particulière plus agréable à son habitant, étant accrue, aidée, embellie d'apports étrangers. Elle peut, à la vérité, en être aussi recouverte et comme submergée. Mais c'est un accident, et il est réparable et justement par le remède de la politique locale, qui subordonne ces apports extérieurs et les adapte aux convenances du lieu. C'est la condition même du bien-aise personnel et de la prospérité publique. Bien loin que cette politique puisse être accusée d'aveuglement ou d'étroitesse en présence des nouveautés, elle fournit le moyen de se les approprier le plus heureusement. »

2. Jean de Bonnefon, préface des *Menettes de Roumégoux* d'A. Delmas : « Hier, toute la province lisait les romans parisiens. Demain, Paris lira les romans de province. »

ser leurs œuvres les plus « parisiennes » (1). Les jeunes commencent à ne plus croire aussi nécessaires à leur génie le ruisseau de la rue du Bac ou la Bohême chère à Murger. A Georges Rodenbach écrivant : « Paris constitue le climat essentiel pour pousser l'œuvre littéraire à sa plus intense culture. Il y a on ne sait quoi, dans l'air de la grande capitale, qui passe par les vitres quand on travaille et dore la page comme un beau fruit. C'est une fièvre, une électricité nerveuse, un levain qui fermente, chauffe, active la cervelle, y fait lever les germes endormis que la province y sema », ils répondraient volontiers avec Alphonse Karr : « Les poètes naissent en province et meurent à Paris. » Un de ceux qui, parmi la nouvelle génération, donnent les plus beaux et les plus légitimes espoirs, M. Marc Lafargue, écrivait, en 1901 (2) : « Cette tendance vers un art naturel, simple et profond, est si forte aujourd'hui, que nous

1. E. Goudeau, *Enquête sur la décentralisation artistique et littéraire*, Paris, Bibliothèque de l'Association, 1904, pp. 54-55 : « Paris est trop immense, devenu cosmopolite. Les travailleurs de lettres, même parisiens, se réfugient en des provinces reculées afin de pouvoir méditer avant d'écrire. » M. Donnay, interview dans *L'Echo de Paris* (16 mai 1903) : « Ah ! mais non ! je ne suis pas Parisien, je n'aime pas Paris. Je déteste les dîners, les soirées, les premières. On rentre tard, on se lève tard, des visiteurs arrivent, pas moyen de travailler trois heures de suite. On n'a pas la continuité des heures... des heures qui se suivent, sans dérangement, calmes, silencieuses, toutes prises par la lecture, la pensée, l'écriture. Sans cette continuité, il ne m'est pas possible de discipliner ma vie, et c'est à la campagne seule que je la trouve... Je n'ai écrit une œuvre de quelque importance que du jour où j'ai quitté Paris... »

2. *La Revue provinciale*, 1901, p. 82.

voyons l'élite des jeunes hommes rester sur la terre natale. Les esprits élevés ne veulent pas *faire de la littérature*, mais créer avec patience et émotion une belle œuvre d'art et de pensée. Or, quand on veut travailler avec conscience, on peut écrire de superbes œuvres dans la paix et la vie méditative de la Province. » L'opinion devient courante, de jour en jour, avec le développement monstrueux des « Villes tentaculaires ».

K. — *Le mouvement régionaliste.* — Il est une dernière cause, la plus profonde, du développement pris par la littérature provinciale. Nulle part, sans doute, mieux qu'ici, ne se vérifie la loi d'action et de réaction qui nous guide. Ce n'est pas le lieu de s'espacer sur le mouvement régionaliste, protestation dans l'ordre administratif contre les excès de la centralisation et de la « bureaucratie », tendance naturelle à l'organisation du monde économique. Mais enfin il n'est pas douteux que ce mouvement, que l'expansion de la doctrine (journaux, revues, brochures, conférences, congrès) n'aient eu pour effet de donner à un grand nombre de littérateurs et d'artistes le sens d'une tâche à remplir, et que le régionalisme littéraire ne soit devenu très conscient. Allons plus loin. On a pu dire, avec toutes apparences de raison, que rien, dans l'histoire, n'autorise à envisager un développement littéraire en dehors d'un régime économique et politique particulier. Ce que nous savons à merveille pour les républiques grecques ou italiennes, pour les villes commerçantes de Flandre,

pour notre XVIIe siècle, ne peut que nous conduire à des conclusions analogues pour les régions françaises. Si l'on ne brise point les entraves de la centralisation, si l'on ne rend point aux provinces françaises leur indépendance économique et leurs traditionnelles libertés. n'hésitons pas : les littérateurs provinciaux ne sont, en effet, que ces « voceratori » corses qui vont chanter la « ballata » autour d'un lit de mort. Nous assistons à des sursauts, et non à une véritable renaissance. Pareille vue se confirme, si l'on songe que les provinces qui manifestent encore la plus grande activité intellectuelle sont celles, précisément, qui sont venues le plus tard à la centralisation et que « Mistral et Roumanille sont nés moins de cinquante ans après la disparition de l'autonomie provençale (1) ». M. Maurras conclut (2) : « La décentralisation intellectuelle, on ne saurait trop le dire, n'est pas un commencement, mais un aboutissement ; c'est une fin, non une cause, une fleur, non une racine. Elle naît, on ne la décrète pas dans un bureau de ministère. » Et, presque en les mêmes termes, M. Maurice Barrès (3) prononce un jugement semblable : « Notre organisation politique nous condamne aujourd'hui à nous *entasser dans Paris* ou à nous *isoler dans l'impuissance départementale* Et voilà pourquoi la décentralisation politique doit tout naturellement pré-

1. Ch. Maurras, *op. cit.*, p. 36.
2. *Ibid.*, pp. 36-7.
3. *Scènes et doctrines du nationalisme*, p. 507.

céder la décentralisation intellectuelle qui ne peut être qu'une conséquence. »

2° *Influence du roman régionaliste.* — Mais cette conséquence est aussi une cause, par le jeu naturel des choses humaines. Nos poètes et nos romanciers champêtres (si l'on ne doit pas exagérer leur action et si *Les Géorgiques* n'ont pas arrêté le dépeuplement des campagnes italiennes) luttent, à leur façon, contre l'exode rural, dont les sociologues se montrent aujourd'hui si occupés. Ils sont (et beaucoup se piquent, en effet, d'être) de bons ouvriers du « retour aux champs » (1). Le

1. G. Deschamps, *Le Temps*, 14 février 1909 : « Les sociologues se plaignent justement des fâcheux effets de l' « exode rural ». » On déplore le mouvement d'émigration qui entraîne les paysans hors leur pays. Les commissions « compétentes » regrettent que les campagnes soient désertées par les campagnards et livrées sans défense à l'invasion des campagnols. Or, il y a toute une élite d'écrivains qui exhortent les laboureurs à labourer leurs terres, les vignerons à vendanger leurs vignes. Mistral est le chef du chœur :

Nous buvons le vin de nos vignes,
Nous mangeons le pain de chez nous.

Il y a aussi les romanciers champêtres qui, par leurs églogues et leurs idylles, sont les plus efficaces collaborateurs du ministre de l'agriculture. Ce n'est pas leur faute si tant de cultivateurs, dégoûtés de la culture, aspirent à l'honneur d'être concierges de l'Obélisque ou vétérinaires des chevaux de bois. C'est presque toujours la faute, disons plutôt le crime de quelques politiciens, menteurs par nécessité, et prometteurs d'invraisemblables places. Ce n'est point le délicat pèlerin de la *Terre qui meurt*, ni le vigoureux peintre des *Pagès*, ni le pittoresque biographe des *Antibel*, ni l'éloquent évocateur de *Jacquou le Croquant*, ni le poète de la *Chanson de la Bretagne* qui détachent du sol les innombrables déracinés dont Paris s'encombre. Les « poètes du terroir » font, de leur côté, tout le possible pour retenir au foyer natal les Angevins trop nomades,

renouveau des provinces françaises, marqué par eux, est par eux aussi précipité. Du reste, dans tous les exemples étrangers que nous citions tout à l'heure, en Roumanie en Bohême, en Catalogne, la langue et la littérature ont tenu le rôle de « puissances excitatrices ». Parvenu au soir lumineux de son existence, Fr. Mistral rappelait naguère, avec une légitime fierté, les résolutions qu'il prit à vingt et un ans sur le seuil de son « mas » paternel, les yeux tournés vers les Alpilles : « premièrement, de relever, de ressusciter en Provence le sentiment ethnique, que je voyais s'effacer sous l'éducation contre nature et fausse de toutes les écoles ; secondement, de provoquer cette renaissance par la langue naturelle et historique du pays à laquelle les écoles font une guerre à mort ; troisièmement, de rendre la vogue au provençal par le souffle et la flamme de la poésie divine. » Rien de plus net et de mieux justifié par l'événement (1)

3° *Caractères de l'œuvre de demain.* — Toute cette discussion serait assez académique et l'influence du ro-

les Berrichons trop fugaces ou les Auvergnats insuffisamment casaniers. En somme, nos braves gens de lettres rendent, par là, un service public, dont ils auraient le droit d'être récompensés. » — Comme traduction dans l'ordre législatif, citons la loi RIBOT (petite propriété), 10 avril 1908, et la loi RUAU, préparée par les travaux de l'abbé LEMIRE et du Dr LANCRY (bien de famille), 12 juillet 1909.

1. P. DE COUBERTIN, *Le Figaro*, 2 janvier 1907 : « La meilleure des décentralisations est la décentralisation littéraire. Avant d'agir, il convient de penser. Quand la province aura suffisamment établi qu'elle pense toute seule, il deviendra assez difficile de l'empêcher d'agir par elle-même. »

man sur le réveil des provinces françaises, illusoire, si l'on ne prenait soin de préciser le sens du mot « régionaliste », quand on l'applique aux genres littéraires.

Il faut d'abord, la chose est trop évidente, se défendre de confondre *régionalisme* et *décentralisation*. Une œuvre publiée en province, si, par ailleurs, elle est toute parisienne, n'a rien qui nous puisse retenir. Mais, même, il y a un faux régionalisme littéraire, ou, si le mot est trop dur, un régionalisme littéraire « approximatif ». C'est peut-être le plus connu : c'est assurément le plus facile. S'il n'est pas uniquement déterminé par le lieu de publication comme la décentralisation littéraire, il l'est, du moins, par le sujet et par le ton général. On dit que Courbet, indigné de l'extraordinaire profusion de toiles bretonnes qui encombraient les ateliers, ne pouvait se tenir de crier aux jeunes peintres : « Mais nous n'avez donc pas de pays ! » Nous serions tentés d'en dire autant de livres consacrés à la gloire d'une province par des écrivains un peu hâtés, qui, venus de fort loin, ont pensé en acquérir par quelques jours, au plus par quelques mois d'études, une connaissance complète et qui, suivant les hasards de la vogue, transportent ailleurs, l'année suivante, leur chevalet et leurs brosses. Je me souviens qu'un journaliste de Bretagne, nourri des meilleures intentions, demandait, après le succès du dernier livre berrichon de M. Hugues Lapaire, pourquoi ce dernier n'était pas attiré par les caractères et les paysages bretons. C'est

peut-être que Lapaire est du Berry, répondit un régionaliste avisé !... George Sand était du Berry, et l'on peut considérer ses romans champêtres (1), malgré quelques réserves, comme régionalistes : mais, peintre si exact qu'il soit des provinces françaises, Balzac ne s'est pas assez « spécialisé » dans la peinture d'une seule d'entre elles, pour nous appartenir ici (2).

Est-ce là tout ? Suffira-t-il, pour produire une œuvre nettement provinciale, de s'attacher à sa province, de l'aimer, et d'exprimer cet amour sincère ? Nous ne le croyons pas. Car il est bien vrai que des écrivains sans nombre, et dont tous n'étaient pas dénués de talent, ont pris et prennent pour thème des banalités qui, pour répondre à un sentiment véritable, n'en sont pas moins des banalités. Invoquer la petite patrie, le coin de terre où l'on joua tout enfant, décrire le cimetière où l'on veut dormir et le clocher qui abrita vos premiers jeux, pleurer les coiffes blanches et les vieilles mai-

1. *La Mare au diable* (1846), *La Petite Fadette* (1848), *François le Champi* (1850). Cf. ses comédies : *Claudie* et *Le Pressoir*.

2. F. Brunetière, *Honoré de Balzac*, p. 101 : « ... d'autres romanciers, à son exemple et sur sa trace, comprenant ce qu'il y avait de ressources pour le roman dans la peinture des mœurs provinciales, ont bien pu réussir à nous rendre une image, celui-ci de sa Bretagne et celui-là de sa Provence, un autre de ses Flandres, et un autre encore de son Languedoc ou de son Quercy natal ! Mais Balzac, lui, c'est la Bretagne et la Normandie, c'est Alençon et c'est Angoulême, c'est Grenoble et c'est Besançon, c'est Nemours et c'est Issoudun, c'est la Touraine et c'est la Champagne ! De 1830 à 1850, la « vie de province » en France, n'a pas eu de peintre plus universel... »

sons de bois, cela peut être une œuvre saine. Mais si le souvenir et le regret n'ont pas, oserons-nous dire, une exacte localisation, s'ils peuvent, et c'est là ce que nous lisons chaque jour, s'appliquer indifféremment à tout coin de terre et à tout clocher, force est bien encore de refuser à cette œuvre saine et puissante le caractère d'œuvre provinciale. Car le principe de « différenciation » demeure, auquel nous nous référions au début de cette étude ; et ce régionalisme, tout de velléités, n'est encore qu'un régionalisme extérieur. Les âmes simples seront peut-être troublées et contristées d'une rigueur si scrupuleuse.

A quel signe reconnaîtrons-nous donc pour telle une littérature provinciale, si ce n'est ni à son lieu d'édition, ni à ses apostrophes chaleureuses ? Il est temps de préciser et de conclure. A ce qu'elle est provinciale, tout uniment, c'est-à-dire expressive d'une province. Ce qui embarrasse si fort la question, c'est que, de même que l'on dit trop : la liberté, un mot, et non : les libertés, qui sont des choses, on dit trop fréquemment : la province et non : les provinces. « La province, écrivait plaisamment un journaliste, est cette portion assez considérable du territoire qui commence aux fortifications de Paris et s'étend jusqu'à l'Océan, jusqu'aux Alpes, jusqu'aux Pyrénées et jusqu'à la mer latine. » C'est la province qui a cette méchante réputation et que nous voyons, assez volontiers, à travers un album de caricatures de Charles Huard. C'est d'elle que Molière fait dire :

« Pour des vers faits dans la province, ces vers-là sont fort beaux », et Gresset :

> Elle a d'assez beaux yeux pour des yeux de province ;

elle encore qui donne à *provincial* et *provincialisme* un sens de gaucherie, de maladresse et de badauderie. « Je n'eus pas le *provincialisme,* écrit George Sand, de redouter une mystification de mauvais goût. » Mais *la province* (pour reprendre une distinction heureuse de M. Octave Mirbeau) n'existe pas d'une existence réelle : c'est une expression abstraite. Ce qui existe et doit exister, ce sont *les provinces*. Un homme averti et qui a des lettres et l'usage de la bonne compagnie, ne sera jamais de province ; il pourra très bien être d'une province et s'en flatter. Et, tout de même, si la littérature de province est, nécessairement, une littérature de qualité inférieure, vouée à la traînante imitation, aux clichés et aux vieilleries, la littérature d'une province pourra et devra être originale, savoureuse et vraie.

Une littérature ne sera donc provinciale et ne nous satisfera pleinement que, si au lieu de nous apporter l'éternelle peinture de sites connus, l'éternelle évocation des mêmes thèmes, elle nous apporte des conceptions originales, elle nous montre une façon propre de réagir et, pour reprendre la formule de M. Maurice Barrès (1).

1. *La Terre et les Morts*, Paris, à la *Patrie française*, s. d., p. 25.

Ces lignes étaient écrites, quand M. Maurice Barrès, recevant M. Jean Richepin à l'Académie française (11 février 1909), est revenu sur le sujet : « Mais c'est peu d'amuser nos yeux avec des poteries, des

« une nuance d'âme particulière ». Un préjugé assez répandu nous fait croire que l'esprit français est un. Il est un, peut-être, dans quelques généralités ; il est un, peut-être, dans quelques manières de raisonner et de concevoir. C'est, si on le veut, de certaines qualités assez communes qu'est fait cet esprit de mesure et de bon sens, et il y aurait beaucoup à dire là-dessus, que l'on appelle couramment l'esprit français. Peut-être aussi est-ce de certaines railleries, accessibles à toutes les provinces, qu'est fait ce que l'on appelle l'esprit gaulois. Mais il est faux que, dès que l'on veut avancer un peu plus loin, on trouve partout dans nos provinces, dans nos races si diverses, et cependant si harmonieusement fondues, les mêmes manières d'imaginer et de sentir. Or, l'œuvre d'art n'est possible qu'en tant qu'elle traduit un tempérament à part. « Ces provinces, poursuit M. Barrès (1), de qui les gens superficiels croient le génie éteint, fournissent encore les grandes lumières

meubles, des costumes, et de frapper notre oreille avec des mots de terroir plus ou moins bizarres. Si nous admettons ces singularités dans la haute littérature, c'est sous la condition qu'elles s'y présentent avec un sens plein, qu'elles soient intelligibles, je veux dire qu'elles offrent une matière à la pensée. Pour l'indigène, elles ne sont pas des curiosités, mais comme autant de témoins et de portraits de famille. Gardons-leur cette dignité. En faire de simples curiosités pittoresques, c'est les dépouiller de la puissance d'émotion, de toute la vertu qu'elles contiennent. La province n'est pas un bibelot. La province, chaque province de France, c'est une *façon spéciale de sentir*, c'est un lien avec le passé, un principe de solidité morale. »

1. *Ibid.*, p. 26.

intérieures qui échauffent et qui animent la France. Nous avons vu le reflet des Ardennes sur Taine, le reflet de la Bretagne sur Renan, le reflet de la Provence sur Mistral, le reflet de notre Alsace-Lorraine sur Erckmann-Chatrian. » Il est, dans toute région de France, un ensemble constitué par le sol, par le climat, par l'éclairage et par les eaux, un « régionalisme de la lumière (1) » que nos peintres connaissent bien, et qui n'est pleinement sensible qu'à l'indigène. « Voici la Lorraine et son ciel : le grand ciel tourmenté de novembre, la vaste plaine avec ses bosselures et cent villages pleins de méfiance. O mon pays, ils disent que tes formes sont mesquines ! Je te connais chargé de poésie (2). » Demandez à Ferdinand Fabre si les Cévennes n'ont pas ému en lui des accords mystérieux, abruptes et rocailleuses comme il les vit, pleines d'odeurs sauvages et rudes. Demandez à M. Ch. Le Goffic si la Bretagne n'a pas son « originalité profonde »... « dans son sol heurté, ses bois secrets, ses prodigieux entassements de rocs, l'infini de ses landes et la pâle lumière qui met à son front comme un bandeau de gaze mourante et lointaine (3). »

Pour former une âme provinciale, ce n'est pas tout que cet ensemble naturel : commandé par lui jusqu'à un certain point, voici le passé, avec ses puérilités et

1. André Beaunier.
2. Maurice Barrès.
3. Ch. Le Goffic, *L'Ame Bretonne*, Paris, Champion, 1902, pp. 2-3.

ses gloires, ses traditions et ses épopées, ses chansons et ses contes, ses costumes et ses jeux. M. Jean Revel trace ces lignes en tête des *Hôtes de l'Estuaire* (1) : « Si chaque écrivain de terroir voulait faire revivre les « hôtes » du coin de terre où lui-même vit, s'il essayait de ressusciter le passé de son habitat, il aurait une surprise, une joie, la révélation de quelque chose de grand. Il verrait que le sol est consubstantiel à ceux qui naquirent du sol et qui grandirent alimentés par lui. Apparaîtrait, en toute clarté, la chose que voici : le *pays* se laisse pénétrer par un de ses *paysans* devenu instinctif, plus aisément que par un étranger... Par une sorte de réflexe, de vue intérieure, par retour sur soi-même, l'écrivain, qui pense, ne fait qu'imaginer, interpréter simplement, traduire, retrouver d'anciens types oubliés, des états « d'âme » évanouis, tout un peuple d'images, d'idées, d'actions. Il ne crée pas ; il évoque. Le philosophe, quand il est résolument « de telle région », de telle famille terrienne, se découvre des innéités qui ne furent jamais complètement abolies ; il possède une mémoire de l'encéphale et des fibres. Au cœur de son être intime se sont classés, sans qu'il en ait conscience, les existences et les phénomènes qui impressionnèrent ses procréateurs. »

Ainsi, par la double vertu du sol et de l'histoire commune à ses ancêtres, l'écrivain provincial peut sai-

1. Paris, Fasquelle, 1904.

sir tous les caractères qui constituent la figure de sa province : par une étude volontaire et passionnée, il peut dégager lui-même les linéaments, un peu effacés peut-être, de sa personnalité. Une qualité propre d'imagination et un choix d'images empruntées au fond populaire, aux phénomènes météréologiques, à la faune et à la flore du pays ; une qualité propre de sensibilité ; une conception particulière de tous les grands problèmes, une véritable philosophie, car un Languedocien n'entend pas de même qu'un Breton la nature, l'amour, l'infini ou la mort ; enfin une connaissance exacte des mœurs, si précieuse pour colorer un récit et le « situer » dans l'espace, en voilà plus qu'il ne faut pour assurer cette inappréciable variété que nous recherchons. Quiconque voudra faire une œuvre française, s'il n'a un génie de premier ordre, il n'y réussira pas. Au contraire, quiconque voudra faire une œuvre provinciale, s'il est sincèrement provinciste, s'il connaît et s'il aime sa province, s'il en sait les traditions et les coutumes, s'il en goûte pleinement le décor et la langue, il pourra nous donner l'œuvre de génie, je le pense, et cela s'est rencontré, mais assurément l'œuvre savoureuse et pleine de sève que nous dénommerons, cette fois, l'œuvre régionaliste. On peut croire que le salut des lettres françaises est à ce prix.

Reste un dernier caractère sur lequel les régionalistes intransigeants (et surtout ceux des pays de France qui possèdent une langue véritable ou un dialecte fort

propre à la dignité de langue) ne songent point à rien céder. A leurs yeux, l'œuvre littéraire n'est pleinement l'expression d'une province que si elle est écrite dans le parler local. Long débat que nous ne voulons pas rouvrir ici (1). En fait, la question n'est pas aussi pressante pour le roman que pour le poème. Comme il était naturel, la renaissance dialectale des régions françaises s'est surtout marquée, jusqu'à cette heure, dans la poésie (2). Mais les romanciers les plus estimables, George Sand, M. Lapaire pour le berrichon, Paul Arène et Daudet pour le provençal (celui-ci ayant toujours soin d'expliquer le mot dialectal par un mot français), Cladel et Pouvillon pour le quercinol, M. Jean Richepin pour le parler de Thiérache (3), ont usé, parfois avec un rare bonheur, du procédé que recommandait Montaigne. Ils ont emprunté au dialecte de leur province certains de ses mots exacts, de ses tournures pittoresques dont s'est rehaussé, illustré et pimenté leur français.

4° *Richesse du roman régionaliste.* — Le « roman de province » en effet, écrit en français, sans doute, mais souvent dans un français enrichi de la sorte, et du reste imprégné de senteurs de terroir, a pris un dévelop-

1. V. notamment : Charles-Brun, *Les Littératures provinciales*, Paris Bloud, 1907, pp. 44 à 49.

2. Cependant la Provence a quelques romanciers : F. Gras, Batisto Bonnet, Valère Bernard, F. de Baroncelli, Funel, Boy, etc., et une infinité de conteurs : Roumanille, Mistral, etc.

3. V. la critique qu'en fait J. Lemaitre, *Les Contemporains*, 3e s., Jean Richepin.

pement prodigieux, nous le disions en débutant, au cours des vingt dernières années. Nulle part mieux qu'ici, n'avaient toute leur efficacité, les raisons que nous exposions tout à l'heure. La province, si mal connue et si mal comprise, offre au romancier un champ d'observation singulièrement large et inexploré. Un cadre d'abord, dont la variété sert à merveille la virtuosité descriptive : villes calmes et comme mortes ou noires cités industrielles, horizons paisibles ou tourmentés, mer de moissons luxuriantes ou sèches pinèdes. De la couleur locale à surcharger une palette : mœurs de l'amour ou de la mort, fêtes et quotidienne application à l'outil, intrigues sournoises et âpres convoitises, drames atroces et reposantes églogues. Des âmes enfin (1): car il ne faut ni banaliser la province dans le décor des niaiseries de village, et la dénigrer de parti pris, ni

1. Cf. une vue intéressante du critique dramatique du *Times*, M. A. B. Walkley, dans le feuilleton du *Temps* (31 août 1908), à propos de la pièce de Pinero : *The Thunderbolt* (Le coup de tonnerre), avec en sous-titre : Un épisode dans l'histoire d'une famille de province) : « M. Pinero traite de l'humanité intégrale et éternelle qui ne connaît ni lieu ni époque. C'est même pour cela qu'il a choisi la province comme milieu pour son drame ; et cela prouve la sagacité de son art, son profond savoir dramatique.

« La vie provinciale est la vie humaine réduite à ses éléments fondamentaux sans les facteurs d'aventures et de troubles qui la compliquent généralement. L'auteur dramatique digne de ce nom recherche cette simplification du problème posé avec le même soin que le mathématicien et le physicien dans leurs domaines respectifs. En trouvant cette simplification, il trouve du même coup la lucidité, la liberté, la profondeur et la force.

« C'est là la vraie raison pour laquelle Ibsen a choisi un milieu provincial pour ses grandes œuvres. »

l'idéaliser de ferme propos. La teinte unie, et comme grise, est celle du premier coup d'œil. Une vue prolongée serait tout autre ; et M. Bazin a raison de dire, en manière de conclusion (1), que « rien n'est si commun que des concitoyens qui s'ignorent réciproquement. » Sans doute tous les romanciers qui se sont occupés de la province ne sont pas des témoins absolument sûrs ; mais quelques-uns ont pris le bon chemin, et c'est de se cantonner dans l'étude, non de la province, il y faut revenir, mais d'une province, la leur.

La liste serait longue et nous ne dressons pas ici de palmarès (2). On ne peut, cependant, ignorer l'œuvre de M. Lapaire pour le Berry ; de Claude Tillier pour le Nivernais ; de M. E. Guillaumin pour le Bourbonnais ; d'Eugène Le Roy pour le Périgord ; de Theuriet (3), de MM. Barrès et Moselly pour le Barrois et la Lorraine ; d'Erckmann et Chatrian, de J. Girardin pour l'Alsace ; de MM. Le Goffic et Le Braz pour la Bretagne ; de M. Jean Delbousquet et de M. Jean Vignaud pour la Gascogne et les Landes ; de Ferdinand Fabre et de MM. L. Xavier de Ricard et Georges Beaume pour le Bas-Languedoc,

1. *Op. cit.*, p. 140.

2. MM. Casella et Gaubert (*La Nouvelle littérature*, 1895-1905) indiquent encore comme « romanciers provinciaux » MM. R. Boylesve. P. de Querlon, M. Mielvaque, A. Vidal, Ed. Jaloux, A. Lavergne, P. Vernou, L. Lafage, etc. Il faudrait y joindre M. E. Gaubert lui-même, Mme Hudry-Menos, MM. J. Amade, R. Perrout et bien d'autres : mais nous ne prétendons nullement être complet.

3. V. sur le régionalisme littéraire de Theuriet, M. Topin, *Les Romanciers contemporains*, Paris, Charpentier, 1876.

celui des Cévennes et de la mer ; de Cladel et de Pouvillon pour le Quercy ; de Daudet et de Paul Arène pour la Provence ; de Barbey d'Aurevilly, de Maupassant et de M. Jean Revel pour la Normandie ; de MM. Verlhac et Monjauze, de M[me] Marcelle Tinayre, de MM. J. Nesmy et E. Michaud pour le Limousin ; de M. Bouloc pour le Rouergue ; de M[me] Achalme et de MM. A. Delmas et L. Delzons pour l'Auvergne ; de M. H. Bordeaux pour la Savoie ; de M. René Bazin pour l'Anjou ; de Duvauchel pour la Picardie. Nous venons de citer, incontestablement, quatre ou cinq des plus grands noms du roman français contemporain : et ce sont des noms de régionalistes.

CHAPITRE XI

L'EXOTISME DANS LE ROMAN ET LE ROMAN COLONIAL

Il ne semble point que le goût du pays étranger remonte dans notre littérature fort au delà d'un siècle. Par là même, son étude est attrayante : elle permet de saisir plus aisément le jeu des influences subies et exercées. A phénomènes nouveaux, à sensations nouvelles, correspond un art nouveau qui les doit traduire : mais cet art, en retour, peut hâter les phénomènes, multiplier et raffiner les sensations. Le siècle dernier a vu, sinon naître, du moins se développer dans de très considérables proportions, chez nos vieilles nations fatiguées d'Europe, d'une part le tourisme, de l'autre l'expansion coloniale. Voilà deux phénomènes dont le premier appartient plutôt à l'ordre économique, le second à l'ordre politique. Il est d'un vif intérêt de les voir transcrits dans le roman. Et par ailleurs, si vagabonde a été l'humeur de nos écrivains, si chaudes ont été, souvent, leurs descriptions, que l'on ne saurait souhaiter promenade livresque plus charmante.

Origines de l'exotisme. — L'exotisme est de date récente dans nos lettres ; et il est superflu d'en donner les raisons, qui sont trop claires. M. Le Breton (1) en place les débuts au terme de notre grand âge classique. « Sous sa première forme, lorsqu'à la fin du règne de Louis XIV il a commencé à poindre dans notre littérature, il n'était et il n'a été longtemps rien de plus que le goût de l'aventure et de l'extraordinaire. Il consistait en drames de la vie maritime (2), en récits de naufrages ou en scènes d'anthropophagie. Il pouvait bien s'y mêler parfois, dans le *Cléveland* de l'abbé Prévost ou dans le *Flibustier Beauchêne* de Lesage, quelques singularités d'histoire naturelle, quelques traits de mœurs et même un assez grand nombre de mots iroquois glanés dans des relations de voyages ; par malheur, ni Lesage ni l'abbé Prévost n'avaient visité les contrées lointaines qu'ils décrivaient, et leur coloris, lors même qu'il n'était pas faux, était trop pâle, trop froid pour ébranler bien fortement l'imagination du lecteur. » (3) Il nous faut, pour des traits plus justes et « vus », arriver à Bernardin de Saint-Pierre. « Nos poètes, écrit-il, ont assez reposé leurs amants sur les bords des ruisseaux, dans

1. *Le Roman français au XIXe siècle*, I, p. 238.

2. La veine en a continué : E. Sue fut d'abord « romancier maritime », (*Plick et Plock*, *La Salamandre*). Cf. encore Paul Bonnetain, O. Diraison-Seylor, *Les Maritimes*, *Le Livre de la houle et de la volupté*, *roman du Pacifique*. Jules Bois, *Le Vaisseau des caresses*, L. Berthault, etc.

3. L'exotisme des *Contes* de Voltaire n'est qu'une adresse dont personne n'est dupe.

les prairies et sous les feuillages des hêtres. J'en ai voulu asseoir sur le rivage de la mer au pied des rochers, à l'ombre des cocotiers, des bananiers et des citronniers en fleurs. » Bernardin disait : « La nature ne m'a donné qu'un tout petit pinceau ; M. de Chateaubriand a une brosse. » Entre les larges fresques de Rousseau et de Chateaubriand, nous ne saurions méconnaître ce qu'il a apporté de nouveau, précisément par ce soin du détail. « Bernardin de Saint-Pierre, écrit Brunetière (1), est vraiment un paysagiste. — je dis un peintre, — aux yeux de qui les spectacles de la nature ont leur intérêt en eux-mêmes et pour eux-mêmes. Comme la pensée ne le gêne point, il a tout le temps de s'attacher et de s'attarder aux détails des objets, de les étudier à la loupe, d'en noter les moindres nuances, de s'exercer à les rendre. On dirait d'un Hollandais, — un petit Hollandais, — succédant à quelque Flamand ou quelque Vénitien. La nature ne sert plus ici d'accessoire ou de fond ; elle est le tableau même, et souvent tout le tableau. » Bernardin était des îles : il avait chargé sa palette de couleurs naturelles. (N'oublions pas que, pour les frères Leblond, « le romantisme fut beaucoup moins inspiré de l'Allemagne que provoqué par un désir d'expansion orientaliste (2). ») Chateaubriand est un témoin oculaire, lui aussi. Ce Breton qu'un atavisme entraîne vers les lointaines péré-

1. *L'Evolution de la poésie lyrique en France au* XIXe *siècle*, 2e leçon.
2. G. Casella et E. Gaubert, *La nouvelle littérature*, p. 163.

grinations a chassé le carcajou, fait la cuisine en plein air, et campé à la belle étoile sous le ciel du Nouveau-Monde. Sans doute, il a un peu exagéré ses voyages : M. Bédier le dit et semble bien l'avoir démontré ; mais n'est-ce pas là encore un des caractères du voyageur ? Il a senti (1), il sait voir et sait faire voir. Qui ne garde dans sa mémoire le clair de lune d'*Atala* ou les rives du Meschacebé ? « Ni en prose, ni en vers, a pu dire Brunetière (2), nous n'avons vu de descriptions qui surpassent en vivacité le coloris des siennes, un coloris éclatant, souvent même aveuglant, et, si je l'ose dire, quelquefois un peu bariolé. »

Pour quelques « hérons bleus », « serpents verts » ou « flamants roses », quel art dans la composition du tableau, dans la distribution des grandes masses et dans leur opposition ! Surtout quel soin de couronner la description, conçue à la façon d'une strophe lyrique, par un détail choisi entre tous, par un « trait de flamme » ! M. Le Breton, après Brunetière, souligne ce procédé dans la peinture, que je rappelais tout à l'heure, des rives du Mississipi. « Les deux rives du Meschacébé présentent le tableau le plus extraordinaire. Sur le bord occidental, des savanes se déroulent à perte de vue ; leurs flots de verdure, en s'éloignant, semblent monter dans l'azur du ciel, où ils s'évanouissent. On voit dans ces prairies

1. On peut cataloguer ses sensations de la vue, de l'odorat et de l'ouïe.

2. *Op. cit.*

sans bornes errer à l'aventure des troupeaux de trois ou quatre mille buffles sauvages. Quelquefois un bison chargé d'années, fendant les flots à la nage, se vient coucher, parmi de hautes herbes, dans une île du Meschacébé. A son front orné de deux croissants, à sa barbe antique et limoneuse, vous le prendriez pour le dieu du fleuve, qui jette un œil satisfait sur la grandeur de ses ondes et la sauvage abondance de ses rives. »

Il est vrai que Chateaubriand civilise un peu ses sauvages pour leur prêter sa divine mélancolie ; mais il a prévu l'objection : Chactas a longtemps vécu de la vie européenne ; il a été transporté en France, retenu aux galères à Marseille, puis rendu à la liberté et présenté à Louis XIV. Atala est en réalité fille d'une Indienne et d'un Espagnol : elle est chrétienne. M. Loti a dédoublé les personnages : il s'est placé, civilisé avec tous les raffinements de la civilisation, en face de créatures primitives, Rarahu ou Aziyadé ; et peut-être que son procédé est plus logique. Mais Chateaubriand en eût été fort capable, fait très justement remarquer M. Le Breton : lisez, au tome Ier de ses *Mémoires*, le récit de sa rencontre avec les deux Floridiennes. En bref, la voie est large ouverte après lui ; et l'on pourrait dresser une carte de géographie littéraire, de géographie du monde par nos romans, comme on l'a essayé récemment pour les régions françaises (1).

1. P. de Beaurépaire-Froment : *Esquisse d'une géographie littéraire de la France*, en appendice aux *Littératures provinciales* de Charles-Brun, Paris, Bloud, 1907.

Essai de classification. — Il conviendrait de mettre d'abord à part les livres purs de voyages et de descriptions, quand ils sont « écrits », ce qui est assez rare. Voici, pour l'Islande, X. Marmier (*Lettres sur l'Islande*) ; pour l'Afrique, Fromentin (*Une Année au Sahel, Un Eté dans le Sahara*), Félix Dubois (*Tombouctou la Mystérieuse*), Isabelle Eberhardt, la « vagabonde au grand cœur », « cette femme étrange dont la vie est un roman palpitant, qui vécut en Algérie sous le costume arabe et trouva la mort dans la catastrophe d'Aïn-Sefra (1) » (*Dans l'Ombre Chaude de l'Islam*, notes de route), Mme Jean Pommerol (*Chez ceux qui guettent, Une femme chez les Sahariennes*), Mme Zeys (*Une Française au Maroc*), M. Jean Rodes, le premier civil français entré à Figuig et qui fut correspondant du *Matin* pendant la guerre russo-japonaise (*Heures d'Egypte*), M. P. Loti (*La Mort de Philæ*), le lieutenant Lautour (*Journal d'un Spahi au Soudan*), M. E. Psichari (*Terres de Soleil et de Sommeil*), M. Hugues Le Roux, qui vit le négus, M. André Gide qui décrivit Biskra et le désert, et ceux qui peignirent notre plus récente conquête, M. Grosclaude (*Un Parisien à Madagascar*) et MM. Marius-Ary Leblond (*La grande Ile de Madagascar*) (2). Pour l'Orient, après Chateaubriand et Lamartine, M. Paul Bonnetain, l'auteur de *Au Large*, de *Marsouins et Mathurins*, de *En*

1. Casella et Gaubert.

2. On peut encore ranger ici la courageuse étude de M. Ch. Géniaux, *Comment on devient colon*, Paris, Fasquelle.

Mer (1), qui nous a donné *Au Tonkin*, M. Jean Ricquebourg (*La Terre du Dragon*), M. Jean Ajalbert (*Bas de soie et Pieds nus*), M. G. Ducrocq (*Du Kremlin au Pacifique, Pauvre et douce Corée*), M. Loti (*Vers Ispahan*), qui nous conduisit en Chine, où nous mena aussi M. Paul Claudel, et dans l'Inde, avec MM. Chevrillon et Maindron. M. Paul Adam a rapporté, après M. Bourget et beaucoup d'autres, des *Vues d'Amérique* (2). Et il est permis de ne pas oublier d'ingénieux voyageurs comme MM. Georges de la Salle, R. Recouly, Giffard, Villetard de Laguérie, Ludovic Naudeau.

Les romans viendraient ensuite, avec une égale variété de décors. L'Algérie est très riche. M. Robert Randau, le poète de *Les dires de Celui qui passe* et de *Autour des feux dans la brousse* (3), le conteur de *Rabbin* (4) a publié récemment (5) *Les Colons*, roman de la patrie algérienne, le premier grand roman écrit sur l'Algérie par un natif. Dans leur préface, les frères Leblond qualifient le livre d'œuvre « ample, intense, gesticulant, grouillant d'êtres vivants et illuminée de soleil ». Ils y voient le « premier essai de constitution

1. V. plus haut ce qui est dit du roman maritime.

2. V. plus haut, Chap. IX. M. L. Bertrand vient de publier *La Grèce du soleil et des paysages* et *Le Mirage oriental* (Asie-Mineure, etc.)

3. Cf. M. Rasteil, *Frissons d'Algérie*, poèmes, Paris, Dujarric, 1908.

4. Roman de mœurs israélites en Algérie, (en collaboration avec M. Sadia Lévy).

5. Paris, Sansot, 1907. Depuis, (1908), M. Randau a donné à la même librairie *Les Explorateurs*. Voir encore, sur la femme musulmane : Ch. Géniaux, *Les Musulmanes* ; Magali Boisnard, *Les Endormies*.

de mentalité algérienne. » M. Victor Barrucand, directeur de l'*Akbar* « où il traite avec une grande force de dialectique les questions de l'assimilation des races en Algérie et de la pénétration française au Maroc (1) », nous a donné *Avec le Feu* ; M. F. Duchêne, *France Nouvelle* ; M. Marival, *Chairs d'Ambre*, *Le Çof*, à propos des troubles de Margueritte ; M. Chazeray, *L'Oued-Mehlhouf*, *Le Potier d'Argile*. (On sait l'originalité du type algérois de Cagayous.) M. Louis Bertrand, l'auteur de ces beaux livres drus et colorés : *La Cina*, *Le Rival de don Juan*, *Pepete le Bien-Aimé*, a peint Alger dans *Le Sang des Races*. Nous avions la Grèce d'About, l'Espagne de Mérimée, l'Italie de Lamartine, l'Afrique ancienne de Gautier et de Flaubert, la Sibérie de Xavier de Maistre. Voici l'Espagne de M. P. Loüys (*La Femme et le Pantin*) de M. R. Maizeroy (*La Glorita, fille et marquise*), de M. Paul Reboux (*La Maison de Danses*), de M. J. L. Talon (*La Marquesita*), et de Mlle Corthis (*Mademoiselle Arguillis*), le continent noir de M. Paul Vigné d'Octon (*Chair Noire*, *Au Pays des Fétiches*, *Fauves Amours*, *L'Amour et la Mort*, *Martyrs Lointains*, *Le Journal d'un Marin*, *Terre de Mort*), la Palestine de Mme Myriam Harry (*Passage de Bédouins*, *Petites Epouses*, *La Conquête de Jérusalem*) (2), l'Amérique du

1. CASELLA et GAUBERT.

2. C'est la plus voisine de Loti. M. G. DESCHAMPS cite sur elle « l'opinion d'un critique, qui a fait un vers à ce sujet :

Quelque chose comme un Loti qui serait femme ».

Depuis, Mme Myriam HARRY a donné *Ile de Volupté*, Paris, Fayard, 1908, *Mme Petit-Jardin*, ibid., 1909.

Nord de M. G. de Voisins (*Le Bar de la Fourche*), l'Extrême-Orient de J. Boissière (*Fumeurs d'opium*), de M. Jean Ajalbert (*Sao Van-Di*), de M. E. Nolly (*Hien le maboul*) et de M. Claude Farrère (*Fumées d'Opium, Les Civilisés, Trois hommes et deux femmes*). Faut-il rappeler que M. Pierre Loti nous a entraînés à sa suite sous les plus divers climats (*Le Mariage de Loti, Madame Chrysanthème, Aziyadé, Le Roman d'un Spahi, Les Désenchantées*, etc.)? Les Leblond, qui préparent une anthologie de la littérature coloniale et semblent s'y être eux-mêmes spécialisés (1), ont écrit *Le Zézère, La Sarabande*, et, plus récemment, *L'Oued*. Leurs *Sortilèges* sont comme une synthèse de notre exotisme. Il ne faut pas envisager ce livre « comme un ensemble de nouvelles, mais comme une étude divisée des quatre grandes races coloniales, présentée chacune dans un petit roman dont l'intrigue est caractéristique des mœurs quotidiennes. Chacune de ces parties présente un caractère qui est la synthèse d'une race : Moutousami, Talata, Compère et Cafrine. Le portrait de Compère n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre. Le Chinois, pris seul, est ici dessiné avec une habileté saisissante. Après la mélancolique destinée de l'Indien, les dramatiques irrésolutions de la Malgache, passionnée de jalousie, l'histoire de Compère est tragique, celle de Cafrine est joyeuse ; elles symbolisent l'esprit chinois et l'esprit cafre (2). » Pierre

1. Ils viennent de peindre (*En France*) le colonial à Paris.

2. CASELLA et GAUBERT. V. encore DARRICARRÈRE, *Au pays de la Fièvre*.

Mille nous a promenés *Sur la Vaste Terre*, avant de nous présenter *Barnavaux et quelques femmes*. Et nous pouvons visiter l'Australie avec M. Valentin Mandelstamm, l'Inde avec de Villebois-Mareuil (*Entre Civilisés*), le Japon avec Mlle Paule Riversdale (*Netzuké*), la Nouvelle-Calédonie avec Jacques et Marie Nervat (*Célina Landrot*), Tahiti avec M. F. Varaynes (*Mareva*).

Cette énumération si longue et pourtant si incomplète nous intéresse moins, à coup sûr, que les « directions » du roman exotique et colonial, que les idées générales où nous pouvons nous arrêter. Car, on le voit, que nos yeux fussent, du reste, flattés, et distrait notre esprit par une variété aussi aimable, ce ne serait qu'un plaisir de « bric-à-brac », et un peu méprisable, si de tant de romans, et divers à ce point, le sociologue n'avait à tirer aucune indication précise.

1° *Goût des voyages.* — Et d'abord, un observateur sans génie conclurait lui-même que le goût du voyage, le tourisme se sont développés singulièrement chez nous. Que d'ailleurs, il y entre une forte dose de snobisme, que le Français casanier se laisse plutôt imposer les déplacements qu'il ne les aime de dilection ; que, forcé à les subir, il en atténue la rigueur en y transportant avec lui ses petits chevaux, ses ronds sur la plage, et sa conversation dans un hôtel bien parisien, c'est-à-dire cosmopolite, il est possible et je n'y contre-

dis pas. Reste que les statistiques démontrent ce que la multiplicité des romans exotiques nous permettait d'induire : la fréquence de ces déplacements, et non plus seulement dans une classe très élevée, un peu à l'écart, par suite, du reste de la nation. Fait très notable à qui se rappelle la direction absolue de la littérature française depuis le *Roland* jusqu'à Rousseau, son intérêt pour l'homme moral, sa négligence de la nature physique et des « belles horreurs ». Il convient, j'imagine, de rattacher ce phénomène social et littéraire à un instinct plus général, que nous avons déjà signalé (1), l'instinct de différenciation.

2° *Besoin de nouveauté.* — Là encore, nous nous trouvons devant un besoin de nouveauté. Quand M. J. Lemaître (2) se sent « parfaitement ivre » après avoir relu. « presque sans un arrêt, les six volumes de Pierre Loti », il observe justement que ces deux mille pages lui ont suggéré, lui « ont fait imaginer un trop grand nombre de perceptions inattendues. » « Ces romans ébranlent l'âme à la fois dans ce qu'elle a de plus raffiné et dans ce qu'elle a de plus élémentaire. Ils frappent, si je puis dire, les deux touches extrêmes du clavier sentimental. Car d'un côté vous avez eu sous les yeux les objets les plus singuliers, vous en avez reçu les impressions les plus neuves, les plus rares, les plus

1. V. plus haut, Chapitre X.
2. *Les Contemporains*, 3e s., Pierre Loti.

aiguës ; et d'autre part vous avez éprouvé les sentiments les plus naturels, les plus largement humains, les plus accessibles à tous. Vous avez vu, de vos yeux de dilettante occidental épris et pittoresque, danser la *upa-upa* à Tahiti ; vous avez vu glisser les danseuses birmanes pareilles à des chauves-souris... ; et vous avez pleuré sur des aïeules, sur des enfants qui meurent ou sur des amants qui se séparent, avec le meilleur de votre âme, la partie la plus naïve et la plus saine de vous, et du même cœur que vous aimez votre mère ou votre pays natal. Vous avez connu les troubles de la sensualité la plus curieuse et la plus savante, — et les émotions de la sympathie la plus pure et de la plus chaste pitié...

« Ainsi vous goûtez dans ces livres le charme limpide des poèmes ingénus et le charme pervers des extrêmes recherches de l'esthétique contemporaine,— ce qui est au commencement des littératures et ce qui est à la fin (1). » C'est que l'exotisme, nous l'avons dit, « suppose un don qui ne s'est entièrement développé que très tard dans l'aveugle et routinière humanité : le don de *voir* et d'aimer l'univers physique dans tous ses détails... Aujourd'hui encore les simples et les trois quarts des hommes cultivés ne voient pas. J'ai souvent interrogé des paysans qui avaient été soldats dans l'infanterie de marine, qui avaient vécu en Chine, au Tonkin, aux Antilles, au Sénégal, je vous assure qu'ils n'avaient rien

1. *Ibid.*, pp. 92-93.

vu. Et les bons missionnaires, préoccupés d'une seule idée, hantés de leur rêve d'évangélisation, ne voient guère mieux les pays étranges (1). »

3° *Le mystère des races.* — Le premier problème qui se pose à nous, dès la diversité saisie, est celui du mystère des races. Les mots eux-mêmes, la verroterie de l'exotisme, « trop de rêva-rêvas, de colliers de soumaré, de palétuviers, de cholas, de diguhelas (2) », évoquent l'inconnu. (*L'Iliade* et *Le Roland* distinguent mal le Grec du Troyen et du Sarrasin le Franc. Tout de même c'est à un de nos premiers « exotiques », à Chateaubriand, que Brunetière (3) fait remonter « le sens de la diversité des époques de l'histoire ».) « Ce qui augmente encore » le trouble de P. Loti, poursuit M. Lemaître, « c'est le mystère de cette race maorie qui vient on ne sait d'où, qui passe sa vie à rêver et à faire l'amour, qui n'a pour toute religion qu'une vague croyance aux esprits des morts ; de cette race voluptueuse et songeuse qui vit dans une nature trop belle, mais muette, où il n'y a pas d'oiseaux, où l'on n'entend que le bruit des flots et du vent ; de cette race sans histoire qui va décroissant et s'éteignant d'année en année et qui mourra d'avoir été trop heureuse... »

1. *Ibid.*, pp. 98 et 101.
2. J. Lemaître.
3. *Op. cit.*, p. 87.

M. Louis Bertrand « se défend énergiquement de faire de l'exotisme et prétend rechercher à travers la complexité algérienne le type et la mentalité persistante de la race latine, dont il voudrait l'unification morale (1) ».

4° *Retour sur nous-mêmes et mélancolie.* — Comme nous ne savons jamais rester très longtemps loin de nous, c'est à nous-mêmes que nous ramène invinciblement la peinture de mœurs si lontaines. M. Loti fait apparaître la vieille Europe, avec ses vaisseaux, dans cette édénique Polynésie. Il a voulu le contraste et son pittoresque, alors que, au bal de la reine Pomaré, il nous montre la souveraine en robe de velours rouge et un officier de marine jouant du Chopin au piano. Mais ce contraste éveille vite en nous des réflexions personnelles. Nous voilà en présence d'une humanité enfantine, d'où la notion même du péché est absente, du monde d'avant la Loi. Réfléchissez combien les drames mis en scène par Loti sont élémentaires et éternels. « Chateaubriand nous fait clairement et fortement sentir qu'à l'époque où il a visité l'Amérique, elle était encore « le nouveau monde ». La civilisation n'y avait pas déformé et étouffé la nature. Les villes qui comptent aujourd'hui un ou deux millions d'habitants n'existaient pas ou n'étaient que de simples bourgades éparses au milieu des déserts. La terre que nous explorons avec

1. Casella et Galbert.

lui et dont les noms même, Louisiane, Floride, ont tant de douceur, est vraiment le monde primitif et jeune ; peinte par lui, elle est vraiment le nouvel Eden.... Chez nous, la nature a l'air d'avoir vieilli, de vieillir chaque jour avec nous,.... son éternité se fait moins fortement sentir (1)... » — « Tahiti, si loin, a l'attrait douloureux d'un paradis sensuel, inaccessible, où nous n'irons jamais. Terre édénique où la faune et la flore sont uniquement bienfaisantes, où il n'y a ni poisons ni serpents, où les hommes ne travaillent ni ne peinent, où les petites filles rieuses passent leur vie à se couronner de fleurs et à jouer, toutes nues, dans les clairs bassins où tombent les citrons et les oranges (2) ». Et l'amour y est simple, sans aucune des complications dont nous l'avons embar[illegible] peu se dégage comme une philosophie sentimentale de l'exotisme. Le monde est immense : « Chaque paysage ne nous retient que parce qu'il nous est nouveau et que nous le sentons séparé de nous par des espaces démesurés.... Et cette idée de la grandeur de la terre s'agrandit encore de celle de sa durée. Souvent il se glisse dans les descriptions de Pierre Loti des visions géologiques, des ressouvenirs de l'histoire du globe (3) ».

Quand nous reviendrons à notre pays natal, il se produira ce double phénomène que nous le verrons « avec

1. A. Le Breton, *op. cit.*, pp. 244-245 et 254.
2. J. Lemaitre, *ibid.*, p. 105.
3. Id., *ibid.*, p. 109.

des yeux vierges et tout neufs et avec la même fraîcheur d'impression, le même étonnement (1) » ; et aussi que la civilisation étroite et la vie sédentaire de l'Europe nous inspireront quelque dédain. Cependant, et pour prenant que soit l'exotisme, il nous laisse un peu mal à l'aise, en proie à la nostalgie de visions familières et rassurantes. « Il y a dans l'exotisme, dit encore M. Lemaître, quelque chose de délicieux et de mélancolique. Il nous enchante comme un paradis et nous attriste comme un exil. » Ce monde immense devient exigu, éphémère, les choses vaines, l'effort, semble-t-il, vain aussi. De ces vastes spectacles naturels surgit, impérieuse, l'idée de la mort. Remarquez, je vous prie, qu'elle est partout présente chez Leconte de Lisle, un de nos plus grands poètes tropicaux. Cela est vrai de Loti : mais Loti, là encore, a suivi Chateaubriand. « Homme, tu n'es qu'un songe rapide, un rêve douloureux ; tu n'existes que par le malheur ; tu n'es quelque chose que par la tristesse de ton âme et l'éternelle mélancolie de ta pensée (2). » Et le Père Aubry répète, aux funérailles d'Atala, les paroles de Job : « J'ai passé comme une fleur, j'ai séché comme l'herbe des champs. » Où donc est Bernardin de Saint-Pierre écrivant *Paul et Virginie* pour opposer « au bonheur naturel le malheur social » ? « Chateaubriand ne croit pas que le malheur de l'homme soit le fait de la société, et qu'il

1. Id.
2. *Atala. Epilogue.*

suffise de s'en aller sous les cocotiers pour y trouver la félicité parfaite ; il croit que le malheur est la grande loi de la vie.... Avec lui, le néant de l'homme nous apparaît, — et d'autant mieux qu'un paysage enchanteur, où tout est joie et puissance, jeunesse, éternelle jeunesse, forme le décor du drame.

« Cette opposition est demeurée désormais pour nous la définition même de l'exotisme. L'exotisme, qui n'était jusqu'alors que le goût des récits aventureux ou des tableaux pittoresques, est devenu une forme et la forme la plus raffinée peut-être de la mélancolie moderne. Il a répondu à la secrète inquiétude de nos cœurs, où le perpétuel désir d'un *ailleurs* se mêle sans cesse au sentiment de l'*à quoi bon ?* Nous rêvons d'un paradis qui nous serait rendu, où l'air serait plus pur, la végétation plus luxuriante, la vie des choses plus libre et plus jeune ; et dès que ce paradis se montre à nos yeux ou à notre imagination, notre cœur se serre, comme si nous sentions mieux que nous ne sommes ici-bas que des passants (1). »

5° *Optimisme des races neuves.* — Est-ce tout ce que nous apporte l'exotisme ? La contribution ne serait déjà pas méprisable ; mais nous ne sommes pas au bout. Les frères Leblond prétendent, au contraire, en étudiant le monde colonial, réaliser dans le roman con-

1. A. Le Breton, *op. cit.*, p. 253.

temporain, qu'ils jugent trop triste, l'optimisme et la joie saine et franche de races neuves. A la description déprimante de l'universelle neurasthénie, ils veulent substituer l'exaltation que doit procurer, dans un décor de lumière, le spectacle d'êtres simplement heureux de vivre, même au fort des souffrances amoureuses ou sociales. *Les Colons* de M. Randau nous montrent ainsi, d'après eux, « notre race qui se virilise au contact de l'Afrique rude. » (1) Nous voilà fort éloignés, à ce coup, de Chateaubriand et de Loti, moins qu'il ne semble, peut-être, si l'un et l'autre nous ont donné d'abord cette impression de monde nouveau que nous disions. Mais MM. Marius-Ary Leblond ne s'arrêtent pas là. Le devoir de la race supérieure, du Français, est de réagir contre le fatalisme du Chinois, du Malgache, du Cafre ou de l'Indien, repliés sur eux-mêmes en face de l'intrusion étrangère. Les naturalistes, disent-ils, cantonnés dans les études de mœurs parisiennes ou provinciales, absorbés à réagir contre le clinquant oriental des fictions romantiques, « ne veulent pas percevoir tout ce que l'exotisme a de social et d'altruiste en ce qu'il est une solidarité par la sensibilité avec les autres races, dites inférieures, de l'univers. » Ainsi, nous le disions tout à l'heure, M. Louis Bertrand croit travailler (*Le Sang des Races*) à l'unification morale de la race latine. Et, dès lors, c'est tout le problème de la conquête civilisatrice,

1. V. encore L. Barbacand, *Dormilhouze-la-jeune*.

du devoir colonisateur qui se pose. D'autant plus impérieux que les Français (et Wells et Novicow avec eux) voient dans le génie de la France, dont l'instinct colonisateur est une forme atavique, le plus large, le plus complexe, le plus adaptateur. « Les Leblond affirment que l'assimilation des races coloniales aux mœurs européennes est parfaitement réalisable et logique : le tout est d'employer à la faire pratiquement l'énergie dont on use pour attaquer les tentatives maladroites (1). »

6° *Dangers de corruption.* — Une telle vue est encourageante. Cependant, on ne peut laisser dans l'ombre le démenti que certains « exotiques » lui veulent donner. Beau présent, disent-ils, que cette civilisation prétendue ! Ils répéteraient volontiers avec le docteur Trublet, le docteur Socrate (2) : « Nous pratiquons l'indifférence morale à l'endroit des animaux. Nous la pratiquons à l'endroit des sauvages. Cela nous permet de les exterminer sans remords. C'est ce qu'on appelle la politique coloniale. » Nous importons aux colonies nos déchets de fonctionnaires. Ecoutez le gouverneur des *Civilisés* (3) : « .... Je n'incrimine point les colonies : j'incrimine les coloniaux

1. Casella et Gaubert. — Dans *La Bataille*, M. Claude Farrère vient d'étudier les efforts têtus et les touchants héroïsmes de la race nippone, partagée entre ses traditions et le souci d'adopter toutes les formes du progrès. Cf. encore, sur ce thème des sacrifices des Japonaises à la grandeur nationale par le progrès européen, Ch. Pettit, *Le Chinois de Mlle Bambou*. — M. L. Bertrand vient d'écrire (*Le Mirage oriental*) : « On ne saurait trop connaître des gens qui, demain, peuvent être nos adversaires... »

2. A. France, *Histoire comique*.

3. Claude Farrère, pp. 90-91.

— nos coloniaux français (1), — qui véritablement sont d'une qualité par trop inférieure.

— Pourquoi ? interroge quelqu'un.

— Parce que, aux yeux unanimes de la nation française, les colonies ont la réputation d'être la dernière ressource et le suprême asile des déclassés de toutes les classes et des repris de toutes les justices. En foi de quoi la métropole garde pour elle, soigneusement, toutes ses recrues de valeur, et n'exporte jamais que le rebut de son contingent. Nous hébergeons ici les malfaisants et les inutiles, les pique-assiettes et les vide-goussets. Ceux qui défrichent en Indo-Chine n'ont pas su labourer en France ; ceux qui trafiquent ont fait banqueroute ; ceux qui commandent aux mandarins lettrés sont fruits secs de collège ; et ceux qui jugent et qui condamnent ont été quelquefois jugés et condamnés. »

Notre tuberculose, notre alcool, et j'en passe, pourrissent les indigènes ; et, par ce contact avec des peuples à la fois puérils et corrompus, sanguinaires et serviles, nous travaillons aussi à nous pourrir. Ce que d'autres nous montreront pour nos colonies orientales, A. Daudet l'entrevoyait pour l'Algérie. « Certes, dit-il, racontant la genèse de *Tartarin de Tarascon*, je conviens qu'il y avait autre chose à écrire sur la France

1. Il arrive aux coloniaux d'incriminer le gouverneur (Marc Le Goupils, *Comment on cesse d'être colon*, Paris, B. Grasset, 1909).

algérienne que les *Aventures de Tartarin* ; par exemple une étude de mœurs cruelle et vraie, l'observation d'un pays neuf aux confins de deux races et de deux civilisations avec leur action réflexe ; le conquérant conquis à son tour par le climat, par les mœurs molles, l'incurie, la pourriture d'Orient, matraque et chapardage, l'Algérien Doineau et l'Algérien Bazaine, ces deux parfaits produits du bureau arabe. Que de révélations à faire sur la misère de ces mœurs d'avant-garde, l'histoire d'un colon, la fondation d'une ville au milieu des rivalités de trois pouvoirs en présence, armée, administration, magistrature ! Au lieu de tout cela je n'ai rapporté que *Tartarin*, un éclat de rire, une *galéjade*. » Le roman (et peut-être que, là encore, nous sommes moins loin de M. Loti qu'il ne paraît) traduit tout à la fois et contribue à créer un état d'esprit que nous ont révélé de bruyantes campagnes de presse et de retentissantes interpellations parlementaires sur la politique coloniale (1). Dans ce goût, il faut citer un ouvrage de polémique de M. Paul Vigné d'Octon : *Les Gaietés du Sabre*, et surtout le livre de M. Claude Farrère : *Les Civilisés*. Le titre est ironique, à dessein.

Mélange épicé et ragoût pervers : impudeur de Saïgon où se mêlent les races. « Rue Catinat, c'est l'agitation mondaine, correcte, — et quand même admirablement libre et impudente, parce que la loi souveraine du pays

1. Le gouverneur, dans *Les Civilisés*, parle des « sottises humanitaires tant de fois ressassées à propos des conquêtes coloniales ».

et du climat prime les mœurs importées. Dans le jour cru des réverbères électriques, entre les maisons à vérandas masquées de verdure et de jardins, une cohue bariolée passe et repasse, seulement occupée de son plaisir. Il y a des gens de tous les pays : Européens, Français surtout, coudoyant l'indigène avec une insolence bienveillante de conquérants ; et Françaises en robes de soie, promenant lentement leurs épaules sous la courtoisie des hommes ; —Asiatiques de toute l'Asie : Chinois du Nord, grands, glabres et vêtus de soie bleue ; Chinois du Sud, petits, jaunes et vifs ; Malabars, rapaces et câlins ; Siamois, Cambodgiens, Moïs, Laotiens, Tonkinois :—Annamites, enfin, hommes et femmes tellement pareils qu'on s'y trompe tout d'abord, et que bientôt, on fait semblant de s'y tromper.

« On marche à pas désœuvrés, on cause et on rit, avec des langueurs nées de l'accablante chaleur du jour. On se salue et on se frôle, et les femmes vous tendent des mains moites qui brûlent de fièvre. Des parfums forts montent des corsages, et les éventails les mélangent et les jettent au nez de chacun. Une volupté commune agrandit tous les yeux, et la même pensée fait rougir et sourire chaque femme, la pensée que, sous la toile mince des smokings blancs, sous la soie légère des robes pâles, il n'y a rien, ni jupes, ni corsets, ni gilets, ni chemises, — et qu'on est nu, que tout le monde est nu..... »

« Saïgon, proclama-t-il, capitale civilisée du monde,

par la grâce de son climat propice et par la volonté inconsciente de toutes les races qui sont venues s'y rencontrer. Tu comprends, Fierce : chacune apportait sa loi, sa religion, et sa pudeur ; — et il n'y avait pas deux pudeurs pareilles, ni deux lois, ni deux religions. — Un jour, les peuples s'en sont aperçus. Alors ils ont éclaté de rire à la face les uns des autres, et toutes les croyances ont sauté dans cet éclat. Après, libres de frein et de joug, ils se sont mis à vivre selon la bonne formule : minimum d'efforts pour maximum de jouissances. Le respect humain ne les gênait pas, parce que chacun dans sa pensée s'estimait supérieur aux autres, à cause de sa peau différemment colorée, — et vivait comme s'il avait vécu seul. »

C'est là, en plein soleil. et parce que la civilisation est menteuse, que Fiercé, le héros du livre et qui, d'ailleurs, au jour du danger, mourra héroïquement, vient chercher la sincérité. « Ce n'est pas très amusant. Quand même, c'est plus amusant que la vie de Paris ; — plus éclectique et moins menteur. — La débauche parisienne n'a pas grand'chose à envier à la débauche exotique, quant au fond ; mais elle s'embarrasse hypocritement de volets clos et de lampes baissées. Ailleurs, les gestes voluptueux n'ont point peur du soleil. Or, Fierce par-dessus tout continue d'aimer la sincérité.

« Il s'est fait un métier de la chercher partout..... »

La sincérité? M. Farrère l'a cherchée, lui aussi, évi-

demment. Et sans doute que les frères Leblond ne sont pas moins sincères. Il n'était pas mauvais de marquer comment, alors que les questions coloniales deviennent si pressantes et que notre expansion dans les pays neufs trouve en France de si chauds adversaires et de si fougueux tenants, nos romanciers contemporains se partagent et mettent leurs affabulations au service des deux partis.

CONCLUSION

Les essais qui précèdent ne sont que le début d'une série. On se propose d'appliquer la même méthode à des sujets analogues : *Les humbles*, *le catholicisme et l'anarchie*, *l'histoire*, *les gens de lettres et les artistes dans le roman*, *le roman d'utopie*, etc. On pense cependant avoir déjà montré l'intérêt et la difficulté que présentent des études de ce genre.

Faut-il conclure ? Et que serait une conclusion ? Nous n'avons pas caché que nous n'en espérions tirer que de fort modestes.

Le roman est un témoin, et ne serait-ce que du désordre de l'esprit contemporain, de ses incertitudes, de son malaise, et de sa curiosité. C'est ce qu'indiquent bien la multiplicité des problèmes que nous l'avons vu soulever et la diversité des réponses qu'il essaye d'y fournir. Le temps est passé des croyances familières et commodes.

Du reste, quelles que soient les directions de nos romanciers, et qu'ils tournent vers l'avenir des yeux d'inquiétude et d'espoir, ou qu'ils désirent emprunter

au passé des formes éprouvées et stables, tous ressentent — et témoignent que nous ressentons — un violent désir de mieux-être, pour parler le jargon à la mode. Ils cherchent en riant ou en gémissant. Et cela est fort.

Voltaire, qui n'était pas un méprisable romancier, et avait du sens, encore qu'un peu étroit, met en scène dans *Zadig* (1) « un Egyptien, un Indien Gangaride, un habitant de Cathay, un Grec, un Celte et plusieurs autres étrangers », qui disputent de religion. L'Egyptien tient pour le respect des momies et le bœuf Apis, l'Indien pour la métempsycose et Brama, le Chaldéen pour le poisson Oannès, l'homme de Cambalu, pour « le Li ou le Tien, comme on voudra l'appeler », le Grec pour le Chaos, le Celte pour Teutath et le gui du chêne. « La querelle s'échauffa pour lors, et Sétoc vit le moment où la table allait être ensanglantée. » Mais Zadig leur remontre que, sous ces divergences, ils admettent tous « un premier principe..... un Etre supérieur, de qui la forme et la matière dépendent..... Vous êtes donc tous du même avis, répliqua Zadig, et il n'y a pas là de quoi se quereller. »

Zadig pourrait tenir un langage presque semblable à tous nos romanciers sociaux, malgré leurs divergences, s'il est vrai, comme nous avons essayé de le faire voir,

1. Ch. XII.

que, différents sur tout le reste, ils s'accordent dans l'inquiétude et le désir du progrès.

Agissent ils sur leur temps ? Nous avons admis cette action comme un postulat nécessaire, et, pour les derniers venus d'entre eux, nous ne pouvons, en effet, que la prévoir. Peut-être irions-nous un peu plus loin que M. Doumic. « Il n'est pas... à propos, dit-il (1), d'objecter qu'une œuvre d'art ne fait pas avancer la solution des questions sociales : car il ne s'agit pas de résoudre de telles questions ; et le fait est que ni les philosophes, ni les législateurs ne semblent y réussir beaucoup mieux que les romanciers. Il s'agit d'attirer sur elles l'attention des hommes qui réfléchissent, et d'y intéresser leur imagination et leur sensibilité en même temps que leur intelligence. Il s'agit de jeter des idées dans la circulation. L'exemple est en train de prouver que la forme du roman peut y servir... » Peut-être croyons-nous à une action plus directe.

Dans quelles limites et dans quel sens elle s'exerce ; comment elle tend à créer des types, celui de la femme émancipée, par exemple, ou du bon juge ; comment elle contribue à établir une opinion moyenne, sur le prêtre ou le politicien, entre autres, c'est ce qu'on a suffisamment vu, pensons-nous. Il est assez frappant

1. *La Renaissance du roman social, Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1904.

de marquer, comme nous l'avons fait, la traduction des idées publiques dans le livre, et, en retour, la traduction dans le fait ou dans la loi des idées du livre. Pousser plus avant serait téméraire : il suffit d'avoir noté ces coïncidences, trop fortes et trop nombreuses pour qu'elles soient de simples coïncidences, en effet. S'il fallait admettre un point comme définitivement acquis, c'est le secours que la littérature apporte pour se manifester et s' « extérioriser » à notre âme obscure. Elle nous révèle à nous-mêmes. La vieille image d'Emile Augier n'est pas si mauvaise : « Je ne voudrais pas, écrit-il (1), exagérer le rôle social de la littérature ; mais il y a dans la structure des sociétés une charpente intérieure aussi importante à l'économie générale que la charpente osseuse à celle de l'individu : ce sont les mœurs.....

« Vous souvenez-vous des belles expériences de M. Flourens sur la vie des os ? Il a démontré qu'ils se renouvelaient incessamment en les colorant sous l'action d'une alimentation colorante. Ne pourrait-on pas appeler la littérature l'alimentation colorante de l'esprit public ? »

Le lecteur ne saurait nous en vouloir de terminer par une citation un ouvrage dont les citations font la meilleure partie.

14 avril 1909.

1. Préface des *Lionnes pauvres*.

BIBLIOGRAPHIE

N.-B. — Nous ne pouvions songer à dresser une bibliographie complète, rien n'étant plus aisé, d'ailleurs, que de se procurer les indications relatives aux romans étudiés et dont la plupart ont été publiés par quatre ou cinq grands éditeurs parisiens. C'est à peine si, au cours de l'ouvrage, nous avons indiqué en note l'éditeur de quelques romans, et leur date, quand la chose nous a paru utile. On ne trouvera dans la liste qui suit que l'indication d'instruments de travail critique : et l'on pourrait encore la grossir démesurément.

La littérature et la Société

J.-J. Rousseau. — *Lettre à M. d'Alembert sur l'article Genève.*

Mme de Stael. — *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.*

Matter. — *De l'Influence des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs*, Paris, Firmin-Didot, 1832.

Ch. Menche de Loisne. — *Influence de la littérature française de 1830 à 1850 sur l'esprit public et les mœurs*, Paris, Lecoffre, 1852.

E. Poitou. — *Du Roman et du Théâtre contemporains et de leur influence sur les mœurs*, Paris, A. Durand, 1857.

Ch. Potvin. — *De la Corruption littéraire en France. Etude de littérature comparée sur les lois morales de l'art*, Bruxelles et Leipzig, C. Muquardt, H. Merzbach, 2e éd. 1873.

A. Dol. — *Le Roman devant la Législation répressive: influence sur les mœurs*, Aix, 1888.

F. Brunetière. — *L'Art et la Morale*, Paris, Hetzel, 2e éd. 1898.

Le roman a thèse et le roman social

R. Doumic. — *Etudes sur la littérature française*, 5e série, Paris, Perrin, 1906 (1).

V. Cazamian. — *Le Roman social en Angleterre (1830-1850)*, Paris, Soc. nouvelle de librairie et d'édition, 17, rue Cujas 1904.

R. Bazin. — *Questions littéraires et sociales*, Paris, Calmann-Lévy, 1907.

Poinsot et Normandy. — *Le Roman et la Vie*, Paris, éd. de la revue *Vox*, 1905.

M. C. Poinsot. — *Littérature Sociale*, Paris, Bibl. gén. d'édition, 1907.

Le roman romantique. — le « socialisme » littéraire : George Sand et Eugène Sue

Ch. Menche de Loisne, E. Poitou, *ouvrages cités*.

J.-M. Gros. — *Le Mouvement littéraire socialiste depuis 1830*, Paris, Albin Michel, 1904.

A. Nettement. — *Etudes critiques sur le feuilleton-roman*, Paris, de Perrodil, 1845.

Caro. — *George Sand*, Paris, Hachette, 1887.

Maigron. — *George Sand et les mœurs*, *Revue de Paris*, 1er et 15 décembre 1903 et 15 janvier 1904.

R. Doumic. — *George Sand*, Paris, Perrin, 1909.

Sc. Sighele. — *Eug. Sue et la psychologie criminelle*, *Revue internationale de Sociologie*, mai 1908.

Le roman romantique (*Suite*). — La genèse et l'influence des *Misérables*

Ed. Biré. — *Victor Hugo après 1852*, Paris, Perrin, 1894.

1. On retrouvera dans ce volume l'article de la *Revue des Deux-Mondes* que nous avons cité.

M. Topin. — *Les Romanciers Contemporains,* Paris, Charpentier, 1876.

Ch. Renouvier. — *Victor Hugo, le Philosophe*, Paris, Colin, 1900.

G. Simon. — *Les Origines des « Misérables »*, *Revue de Paris* 15 janvier 1909.

Le roman réaliste et naturaliste

Ch. Calippe. — *Balzac, ses idées sociales*, Paris, Lecoffre, 1906.

E. Zola. — *Le Roman Expérimental*, Paris, Charpentier, 1880.

F. Brunetière. — *Le Roman Naturaliste*, Paris, Calmann-Lévy, 1883 (et 2e édition profondément modifiée, ibid., 1892).

David-Sauvageot. — *Le Réalisme et le Naturalisme dans la littérature et dans l'art*, Paris, Calmann-Lévy, 1889.

M. Topin. — *Ouvrage cité.*

Ch. Le Goffic. — *Les Romanciers d'aujourd'hui*, Paris, Vanier, 1890.

L'évolution de la femme et le roman contemporain

Turgeon. — *Le Féminisme français*, Paris, Larose, 1902.

Jules et Gustave Simon. — *La Femme du XXe siècle*, Paris, C. Lévy, 1892.

Jules Bois. — *L'Eve Nouvelle*, Paris, Chailley, 1896; *La Femme Inquiète*, Paris, P. Ollendorff, 1897.

Le prêtre dans le roman contemporain

P. Franche. — *Le Prêtre dans le Roman français*, Paris, Perrin, 1902.

L. Cl. Delfour. — *La Religion des Contemporains*, 1re série. *Le Prêtre dans la Littérature contemporaine*, Paris, Lecène et Oudin, 1895.

G. Pellissier. — *Le Prêtre dans le Roman français contemporain*, *Revue des Revues*, 1899.

Th. Delmont. — *Le Prêtre dans la Littérature du XIXe siècle*, *Revue de Lille*, de novembre 1904 à avril 1905.

J. Lemaitre. — *Les Contemporains*, 2e série, *Ferdinand Fabre*, Paris, Lecène et Oudin, 9e éd. 1889.

R. Doumic. — *Le Cas de Ferdinand Fabre*, *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1903.

P. Brun. — *Un Fils du Languedoc, Ferdinand Fabre*, Paris, Nathan, 1904.

La politique et la magistrature dans le roman contemporain

E. de Saint-Auban. — *L'Idée sociale au Théâtre*, Paris, Stock, 1901.

Les foules dans le roman contemporain

G. Tarde. — *Les Lois de l'imitation*, Paris, Alcan, 1890 ; *L'Opinion et la foule*, ibid, 2e éd., 1904.

Dr G. Le Bon. — *Psychologie des foules*, Paris, Alcan, 1895.

R. Doumic. — *Etudes sur la Littérature française*, 5e série, *Le Roman collectif*, Paris, Perrin, 1906 (1).

J. Romains. — *L'Unanimisme et Paul Adam*, *Revue Littéraire de Paris et de Champagne*, Reims, septembre 1906.

Id. — *A propos de l'Unanimisme*, *Grande Revue*, 25 juillet 1908.

Le régionalisme dans le roman

R. Bazin. — *Questions Littéraires et Sociales, La Province dans le Roman*, Paris, Calmann-Lévy, 1907.

Charles-Brun. — *Les Littératures provinciales*, Paris, Bloud, 1907.

L'exotisme dans le roman et le roman colonial

A. Le Breton. — *Le Roman français au* XIXe *siècle*, I, Paris, Soc. fr. d'imprimerie et de librairie, 1901.

J. Lemaître. — *Les Contemporains*, 3e série, *Pierre Loti*, Paris, Lecène et Oudin, 7e éd. 1894.

G. Casella et E. Gaubert. — *La Nouvelle littérature*, Paris, Sansot, 1906.

Winter. — *Enquête sur la littérature coloniale*. *Dépêche coloniale*, août 1909 et sqq.

1. Article de la *Revue des Deux-Mondes*.

INDEX DES NOMS PROPRES

.Les noms des romanciers cités sont imprimés en italique

[*Les pseudonymes de quelques auteurs vivants sont suivis du nom véritable placé entre crochets*]

Errata

Lire :

P. 19, ligne 4. — jugements et impressions,
P. 24, ligne 7. — argumenter, la date
P. 28, note 1. — spectateur. »
P. 29, ligne 6. — s'adresser
P. 118, ligne 19. — douloureux — est
P. 120, note 2. — *L'Année*
P. 128, note 2. — *Le Réalisme et le Naturalisme*, etc.
P. 165, ligne 10. — intellectuellement,
P. 187, ligne 22. — dire :
P. 235, ligne 20. — oranges. » *L'Ecole*
P. 237, ligne 18. — peinture, » à Anvers, « dans
P. 248, note 1. — Code d'instruction criminelle.
P. 253, note 3. — *mutatis mutandis*,
P. 258, ligne 16. — locomotive?
P. 267, ligne 8. — étude :
P. 284, note 2. — Mlle Desroches, etc.)
P. 299, ligne 12. — entrevue.
P. 318, ligne 19. — M. Emm. Delbousquet
P. 327, ligne 16. — *Pantin*), de M.
P. 334, ligne 15. — embarrassé. Peu à peu

TABLE DES MATIÈRES

Imp. de la librairie V. Giard et E. Brière, 16, rue Soufflot, Paris

